Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme : étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères

Caroline Mennereau

▶ **To cite this version:**

Caroline Mennereau. Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme : étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères. Psychologie. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT : 2018REN20070 . tel-02021519

HAL Id: tel-02021519
https://theses.hal.science/tel-02021519

Submitted on 16 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE
EDUCATION, LANGAGES, INTERACTIONS, COGNITION, CLINIQUE

UNIVERSITÉ RENNES 2

THESE DE DOCTORAT DE PSYCHOLOGIE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 603
Education, Langages, Interaction, Cognition, Clinique
Spécialité : « *Psychologie»*

« VIVRE ET TRAVAILLER DANS UNE INSTITUTION TOTALE QUI ACCUEILLE DES PERSONNES SUR LE LONG TERME »

« Etude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères »

Thèse présentée et soutenue à « Rennes », le « 21-12-2018 »

Rapporteurs avant soutenance :

Didier DRIEU - Professeur à l'Université de Rouen

Catherine BLATIER - Professeure à l'Université de Grenoble

Composition du Jury :

Didier DRIEU - Professeur à l'Université de Rouen
Catherine BLATIER - Professeure à l'Université de Grenoble
Sonja SNACKEN - Professeure à la Vrije Universität de Brussel
Alain SOMAT- Professeur à l'Université Rennes 2
Astrid HIRSCHELMANN – Professeure à l'Université Rennes 2
Jean-Marc TALPIN – Professeur à l'Université Lyon 2

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » : « étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

UNIVERSITÉ RENNES 2

Unité de Recherche : LP3C

Ecole Doctorale – ELICC

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

VIVRE ET TRAVAILLER DANS UNE INSTITUTION TOTALE QUI ACCUEILLE DES PERSONNES SUR LE LONG TERME

Etude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères

Thèse de Doctorat

Discipline : Psychologie

Volume 1/3

Présentée par Caroline MENNEREAU

Directeurs de thèse : Astrid HIRSCHELMANN (Université Rennes 2)
Jean-Marc TALPIN (Université Lyon 2)

Soutenue le 21 décembre 2018

Jury :
Didier DRIEU - Professeur à l'Université de Rouen (Rapporteur)
Catherine BLATIER - Professeure à l'Université de Grenoble (Pré-rapporteur)
Sonja SNACKEN - Professeure à la Vrije Universität de Brussel
Alain SOMAT- Professeur à l'Université Rennes 2
Astrid HIRSCHELMANN – Professeure à l'Université Rennes 2 (Directrice)
Jean-Marc TALPIN – Professeur à l'Université Lyon 2 (Directeur)

REMERCIEMENTS

6 ans. 6 ans de thèse. 6 ans de travail, de persévérance et de discipline à travers les moments d'espoir et de découragement. Mais aussi 6 ans de vie, de joies et de malheurs, d'aventures et de douceur. 6 ans durant lesquels j'ai grandi et appris à mieux aimer. A aimer réellement les gens, mais aussi ce que je fais. A me départir de mon ego pour aimer l'autre dans toute sa liberté. Pour l'aimer qu'il soit mon ami ou qu'il ne le soit pas, pour l'aimer qu'il soit mon amoureux ou qu'il ne le soit plus, pour aimer sans me mettre ou sans rester dans la dépendance, pour aimer en étant vraiment moi-même, et en offrant la place nécessaire à l'autre pour qu'il le soit aussi, pour aimer en retirant les masques qui protègent et en acceptant de ressentir derrière les apparences ce que l'autre offre, pour aimer sans réclamer. Et accepter de ne pas toujours y arriver, de ne pas toujours savoir bien aimer, avec toutes mes failles et mes fragilités, de me les pardonner et d'avancer en pardonnant aux autres et en gardant le sens de l'humour.

Alors aujourd'hui, je voudrais remercier ceux qui ont été à mes côtés durant ce cheminement, ceux qui m'ont accompagnée et épaulée, l'espace d'un instant ou de tous les instants.

Merci tout d'abord à mes sœurs : Delphine, si bienveillante et si drôle, Emeline, tout en douceur et en volonté, et Ludivine, déterminée et dynamique. Notre amour et notre solidarité sans faille sont un atout très précieux dans mon existence. Sans oublier que mon ventre aussi vous est reconnaissant (#repasvégétarien, #tarteauxfruits, #crêpes, #semouleauchocolat) !! Merci à mes beaux-frères qui apportent leur humour, leur intelligence et leur sérénité dans notre famille.

Merci à mes parents. Merci Papa pour ta joie et ta capacité à discuter en profondeur d'une multitude de sujets, et aussi pour m'avoir soutenue dans mes études. Merci Maman pour tout le temps que tu consacres à organiser la vie de famille, les vacances et les repas.

Merci à ma famille dans sa globalité, et plus particulièrement à ma tante Maryse et à mon oncle Hervé qui m'ont hébergée chez eux durant mes études en me traitant comme si j'étais leur fille. Merci à ma cousine Gaëlle pour son humour face aux situations de la vie.

Merci aux copines, qui sont comme des sœurs et des guides dans l'existence. Merci Aliénor pour nos discussions interminables et nos fous rires. Merci Alexandra pour ta sagesse, ta capacité à construire tes rêves, et notre amitié qui a pu évoluer en même temps que nous. Merci Nouani, pour ta force et ta présence. Un jour, nous écrirons notre livre « deux copines ont construit un empire. » :D Merci Jess, d'être présente en toutes circonstances, dans les bons et les mauvais moments. Tu es une super copine ! Merci Charlène P. pour nos discussions qui peuvent être super girly et super profondes dans la même soirée. Merci Emilie pour la lumière que tu dégages, pour ta joie de vivre communicative et pour tous nos échanges durant la thèse ! Merci ma Mimi, pour notre amitié qui ne connait pas de frontières. Merci Laetitia M, plus je te connais et plus je t'adore. Hâte de repartager un froyo ! Merci Marie Q, pour ta folie et ta sagesse qui s'accordent si bien. Merci Mylène pour nos échanges si agréables. Tu m'inspires par ton évolution. Merci Marion D pour ton énergie, ta franchise et tes soirées. Et merci Charlène D pour notre amitié naissante et enrichissante.

Merci aux copains, qui apportent de la joie dans l'existence. Merci Naca pour ta sagesse et ton sens de l'humour. Tu es le meilleur ami que l'on puisse avoir, et tu m'apportes beaucoup. Merci Guillain pour ton soutien indéfectible et ton sens de l'humour en toutes circonstances. Merci Alexandre B, car chaque moment que nous partageons est précieux. Merci Motta pour ta présence et pour ta capacité à discuter de toutes sortes de sujets, personnels ou intellectuels. Merci Vince d'avoir été mon copain de travail pendant les sessions de rédaction, et de m'avoir apporté ta protection. Merci à Maxime pour nos discussions endiablées autour d'un chocolat durant lesquels nous pouvons aborder avec autant de sérieux que d'humour les sujets les plus graves et les plus légers.

Un merci plus particulier à Alexandre G, qui a partagé ma vie pendant 5 ans. Merci d'avoir été à mes côtés en m'acceptant avec mes qualités et mes défauts. Merci de m'avoir

aidée à progresser. J'admire ta force, ton courage et ton intelligence. Je te souhaite beaucoup de bonheur.

Et merci aussi à ceux que je vois moins souvent, mais toujours avec joie : Marie L, Violette, Cécile, Céline, Delphine, Flo, Chloé, Laetitia P, Laurène, Lucie, Yann, Manon, Marion R et Sylvain. Merci à ceux que je ne cite pas.

Merci à Angéline et Frédéric qui m'ont aidée à trouver mon chemin et à oser commencer à y marcher.

Merci à ceux qui ont permis cette thèse, en particulier les 98 personnes qui m'ont accordé leur confiance et confié un morceau de leur vie personnelle et / ou professionnelle. Merci aux responsables des établissements qui m'ont accueillie pour réaliser cette étude. Merci pour les lieux de calme où j'ai pu aller rédiger.

Merci aux professionnels et aux professeurs qui m'ont aidée à devenir la psychologue que je suis aujourd'hui. Merci à mes directeurs de thèse, Mme Hirschelmann et M. Talpin pour m'avoir apporté votre expérience en respectant mon autonomie. Merci à Suzanne Léveillée d'avoir participé à la réflexion de la recherche durant les premières années. Merci aux membres du jury qui ont accepté de participer à la soutenance : M. Drieu, Mme Blatier, Mme Snacken et M. Somat. Je ne doute pas que nos échanges seront riches.

Parfois, entre doctorants, on se parle comme des détenus. Il y a les docteurs, qui sont relaxés : « T'inquiète, on sera encore là à ta sortie, après ta soutenance. On est passé par là, on te soutient. On sait ce que c'est de ne plus voir ses proches, de ne plus sortir, de déprimer. Après, tu seras soulagée. » Il y a ceux qui y sont encore : « Tu sors quand toi ? Ma directrice de thèse m'a fait tomber un sursis de 6 mois car j'avais oublié un point de méthodo. » « J'ai une peine de sûreté de 3 ans, mais ça peut aller jusqu'à 6 ans, putain. Est-ce que je tiendrai jusque là ? » Et puis, il y a ceux qui, comme moi, sont proches de leur date de sortie ! Il est donc grand temps de vous présenter le travail mené pendant ces 6 années.

Si, Kipling R. (1895)

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre d'un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir ;

Si tu peux être amant sans être fou d'amour,
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre
Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre ;

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles
Sans mentir toi-même d'un seul mot ;

Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois
Et si tu peux aimer tous tes amis en frère
Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi ;

Si tu sais méditer, observer et connaître
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur ;
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser sans n'être qu'un penseur;

Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu sais être bon, si tu sais être sage
Sans être moral ni pédant ;

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront,

Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis
Et, ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire,
Tu seras un homme, mon fils

Sommaire

Introduction 28

I. Partie théorique 32

1. Rapport à la société 32

1.1. Le métacadre 32

1.2. Une société scientifique qui refuse la verticalité 33

1.3. Une société individualiste 34

1.4. Une société qui valorise la jeunesse 34

1.5. Un clivage institution - évolution sociale 35

1.6. Une porosité institutionnelle : l'exemple des monastères 37

1.7. La société favorise l'émergence de nouvelles institutions : l'exemple du bouddhisme 38

1.8. La crainte du totalitarisme 39

2. Rapport à l'institution 41

2.1. Institutions et organisations 41

2.2. Lois et règlements 42

2.2.1. En EHPAD, la loi du 2 janvier 2002 42

2.2.2. En prison, la loi du 24 novembre 2009 43

2.2.3. Les règlements intérieurs 44

2.3. L'entrée en institution 45

2.3.1. La question du choix 45

Réflexion sur la liberté de choix 45

Un choix forcé : la prison 46

Un choix contraint : la maison de retraite 47

Un choix libre : les monastères 48
2.3.2. Le choc 49
Une crise identitaire 49
Le travail de deuil 51
2.3.3. Expériences précédentes d'institutionnalisation 54

2.4. Le vécu institutionnel 54
2.4.1. Les valeurs institutionnelles 54
2.4.2. L'impossible idéal institutionnel : l'exemple de la prison 55
2.4.3. La temporalité 58
2.4.4. L'intimité 60
Définition 60
Etre chez soi 60
Le corps 61
La sexualité 62
L'intimité familiale 65
2.4.5. La liberté 66
Le contrôle 66
Le droit au risque 67

3. Parcours individuels 70

3.1. Epidémiologie 70

3.2. Population 71

3.3. Sens donné à la vie / au travail 72
3.3.1. Présentations personnelles et projets 74
3.3.2. Motivations professionnelles 75
3.3.3. Intérêts psychologiques de la religion 76
3.3.4. Psychologie et spiritualité 78
Soi transpersonnel 78

Inconscient collectif et imago dei 79
Etats de conscience modifiés 80
3.3.5. La croyance en institution 80

3.4. Le narcissisme à l'épreuve de l'enfermement 81
3.4.1. L'idéal confronté à l'enfermement 81
3.4.2. Narcissisme et vieillissement 82
3.4.3. Narcissisme et violence 83
3.4.4. Narcissisme et religion 84
3.4.5. Narcissisme et travail 84
3.4.6. La passivation 84

3.5. La perte de sens : dépression et agressivité 85
3.5.1. L'agressivité des personnes incarcérées 85
3.5.2. L'hospitalisme des personnes âgées : entre ennui et dépression 86
3.5.3. L'acédie des moines 88
3.5.4. La perte de sens professionnel à l'époque du néo-libéralisme 89
3.5.5. La souffrance professionnelle des surveillants 91
3.5.6. La souffrance professionnelle des soignants 92

4. Relations aux autres 93

4.1. Relations avec le groupe d'appartenance 93
4.1.1. Dynamique de groupe 93
4.1.2. Violence dans le groupe 94

4.2. Relations avec l'autre groupe institutionnel 96

4.3. Relations avec les proches 98

4.4. L'autre et la religion 99

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

5. Hypothèses 99

5.1. Hypothèses générales 100

5.2. Hypothèses opérationnelles 100

6. Méthodologie 101

6.1. Grille d'entretien 101

6.1.1. Trame 101

6.1.2. Questions 102

Rapport de l'individu à l'institution 103

Relations aux autres 104

Rapport à la société 105

Parcours individuel 106

Entretien 107

6.1.3. Passation 107

6.2. Population d'étude 110

6.2.1. Critères d'inclusion 110

6.2.2. Critères contrôlés 111

6.3. Lieux d'étude 111

6.3.1. Autorisations 112

6.3.2. Modalités pratiques 112

Présentation de la recherche 112

Durée et lieu de l'entretien 112

Ethique 114

Prise de rendez-vous 115

Accueil 116

6.4. Analyse institutionnelle 117

6.4.1. Fonctionnement institutionnel 117
6.4.2. Capacité d'accueil 118
6.4.3. Motifs d'entrée ou modes de vie 119
6.4.4. Déroulement du travail ou de la journée 120
6.4.5. Organisation des lieux 120
Critères de placement 120
Hommes et femmes 122
Administration 123
6.4.6. Cas particulier de l'IFSI 123

7. Grille d'analyse 123

II. Entretiens maisons de retraites – résidents 125

1. Présentation personnelle 125

2. La vie institutionnelle 127

2.1. Entrée dans l'institution 127
2.1.1. Multitude de chocs simultanés 127
2.1.2. Les deuils : Quitter ses amis, son animal de compagnie, son logement, ses meubles 128
2.1.3. Rapidité du déménagement 129
2.1.4. Le rôle de la famille 129
2.1.5. Expériences de vie en communauté 130

2.2. Vécu actuel de l'institution 130
2.2.1. Les valeurs de l'établissement 130
2.2.2. Temporalité 131

2.2.3. Intimité 132
La chambre 132
Relation à soi et aux autres 133
Se sentir chez soi 133
La toilette 133
La vie affective et sexuelle 134
L'entretien 134
2.2.4. La liberté 134
2.2.5. La souffrance institutionnelle : rupture ou continuité ? 136
2.2.6. Participer aux activités 136

3. Relations aux autres 137

3.1. Représentation des personnes âgées 137
3.1.1. La vieillesse est un naufrage ? 137
3.1.2. Être ou ne pas être une personne âgée ? 137
3.1.3. Ne vivre qu'avec des personnes âgées 138

3.2. Les autres résidents 139
3.2.1. L'absence de relation 139
3.2.2. Amitié et conflits 140
3.2.3. Aider celui qui a un handicap 140
3.2.4. Le voisin de chambre 141

3.3. Les professionnels 141
3.3.1. L'aide apportée 141
3.3.2. La gentillesse 142
3.3.3. Le manque de temps 142
3.3.4. L'envie de proximité 143
3.3.5. L'infantilisation 143

3.4. Les proches 144

3.4.1. L'envie de les voir 144

3.4.2. Donner et recevoir 145

4. Rapport à la société 146

4.1. Représentation de la société 146

4.1.1. Pas d'avis exprimé 146

4.1.2. Vieillesse et médecine 146

4.1.3. C'était mieux avant 147

4.1.4. Sujets politiques variés 148

4.2. Place des personnes âgées dans la société 149

4.2.1. Une forme de mort sociale 149

4.2.2. Une place à inventer ? 150

4.3. Regard social sur les personnes âgées 150

5. Parcours individuels 151

5.1. Projets 151

5.1.1. Profiter 151

5.1.2. Les projets personnels impossibles 152

5.1.3. S'échapper 152

5.2. Sens donné à la vie 153

5.2.1. Une position passive 153

5.2.2. Une position active 154

5.2.3. La spiritualité 154

5.2.4. Pas de sens avec la mort qui approche 155

5.3. La mort 155

5.3.1. Un sujet qui reste tabou 155

5.3.2. Ne pas avoir peur 155

6. Remarques sur l'entretien 156

6.1. Comparatif avec d'autres types d'entretiens 156

6.2. Motivations 156

6.3. Réfléchir 157

III. Entretiens maisons de retraites – Professionnels 158

1. Présentation personnelle 158

2. La vie institutionnelle 161

2.1. Entrée dans l'institution 161

2.1.1. Motivations initiales 161

Un choix secondaire 161

Un choix spécifique 161

2.1.2. Les premiers pas 162

L'état de santé 162

Le manque d'humanité 163

2.2. Vécu actuel de l'institution 164

2.2.1. Les valeurs de l'établissement 164

2.2.2. Evolution du travail 165

2.2.3. Temporalité 165

Le manque de temps 165

Temps privé et professionnel 166

2.2.4. La liberté 167

2.2.5. La souffrance 167
La place de la maltraitance 167
L'épuisement professionnel 168
Des situations chocs 169

3. Relations aux autres 169

3.1. Représentation des personnes âgées 169

3.2. Représentation de la vie des résidents 171
3.2.1. Choc de l'entrée et adaptation 171
3.2.2. L'intimité 172
La chambre 172
La toilette 172
La sexualité 173
3.2.3. L'autonomie et la liberté 174
Les contraintes institutionnelles 174
L'enfermement et la surveillance 174
Le corps et l'esprit 175
Pistes d'amélioration 175
3.2.4. Les projets des résidents 176
3.2.5. Les relations des résidents avec les autres 177
La solitude 177
Des résidents trop différents 178
La mort de l'autre 178

3.3. Relations avec les résidents 179
3.3.1. Une motivation 179
3.3.2. Une frustration 180
3.3.3. L'agressivité 180
3.3.4. La dépression 181

3.4. Relations avec les collègues 182

3.4.1. Solidarité et tensions 182

3.4.2. Le statut hiérarchique 182

4. Rapport à la société 183

4.1. Place des personnes âgées dans la société 183

4.2. Regard social sur les personnes âgées 184

4.3. Regard social sur les professionnels 185

4.3.1. Un métier dévalorisé 185

4.3.2. Un beau métier difficile 186

5. Parcours individuels 187

5.1. Sens donné à la vie 187

5.1.1. Sens donné au travail 187

5.1.2. Croyances 188

5.1.3. Influence du professionnel sur le privé 189

Carpe diem 189

Regarder les personnes âgées 190

Comprendre des situations 191

Répondre à un besoin personnel 191

5.1.4. La vieillesse 192

Ne pas vieillir en EHPAD 192

Vieillir, c'est une chance de vivre 193

5.1.5. La mort 193

5.1.6. Les projets 193

6. Remarques sur l'entretien 194

IV. Entretiens centres de détention – Personnes incarcérées 196

1. Présentation personnelle 197

2. La vie institutionnelle 201

2.1. Entrée dans l'institution 201

2.1.1. Les chocs 201

2.1.2. Le choc de la dépossession 201

2.1.3. Le choc d'un univers inconnu et effrayant 202

2.1.4 Le choc de la vie qui bascule 203

2.1.5 Une étape de vie 203

2.2. Vécu actuel de l'institution 204

2.2.1. Les valeurs de l'établissement 204

2.2.2. Le ressenti actuel 204

2.2.3. Temporalité 205

Le temps infini 205

La routine 206

Le temps du jugement et de la peine 206

2.2.4. Intimité 207

La cellule 207

Pas d'intimité 207

L'hygiène 208

La féminité 209

Le suivi médical 209

Prison ou maison de retraite ? 210

La vie amoureuse, la sexualité 211

2.2.5. La liberté 212

Loisir et travail 212

Les contraintes 212

Le quartier d'isolement / disciplinaire 213

Accepter ou souffrir de la privation 213
2.2.6. La vie en collectivité 214

3. Relations aux autres 215

3.1. Représentation des personnes incarcérées 215

3.2. Les autres personnes incarcérées 216
3.2.1. Bien choisir ses relations 216
3.2.2. L'enfer c'est les autres 216
3.2.3. Se protéger 217
3.2.4 Se créer un réseau 218

3.3. Les professionnels 218
3.3.1. La confiance 218
3.3.2. Les conflits 219

3.4. Les proches 220
3.4.1. Peu de lien 221
3.4.2. Gérer à distance 221
3.4.3. Garder le lien 222

4. Rapport à la société 222

4.1. Représentation de la société 222
4.1.1. Une société anxiogène et injuste 222
4.1.2. La société et l'individu évoluent 223

4.2. Place des personnes incarcérées dans la société 223

4.3. Regard social sur les personnes incarcérées 224

5. Parcours individuels 225

5.1. Sens donné à la vie 225

5.1.1. Sens donné à la peine 225

5.1.2. Croyances 226

5.2. La mort 226

5.3. Projets 227

5.3.1. Travail, famille, (patrie ?) 227

5.3.2. Les difficultés 228

6. Remarques sur l'entretien 228

V. Entretiens centres de détention – Professionnels 230

1. Présentation personnelle 231

2. La vie institutionnelle 234

2.1. Entrée dans l'institution 234

2.1.1. Motivations 234

2.1.2. Le choc des premiers pas 235

Les conditions de vie 235

Les murs, les bruits, les odeurs 235

La peur 236

Les origines sociales 236

La vie des détenus 236

La découverte du métier 237

2.2. Vécu actuel de l'institution 237

2.2.1. Les valeurs de l'établissement 237

2.2.2. Le ressenti 238

Plus de sérénité 238

Les conditions de travail 239

Le burn-out 239

2.2.3. Temporalité 240

2.2.4. La liberté 241

3. Relations aux autres 242

3.1. Représentation des personnes incarcérées 242

3.1.1. La violence et l'humanité 242

3.1.2. L'autre c'est moi 242

3.2. Représentation de la vie des personnes incarcérées 243

3.2.1. L'arrivée 243

3.2.2. L'hôtel 244

3.2.3. L'intimité 244

La cellule 244

La fouille 245

La toilette 245

La sexualité 245

Les UVF 246

3.2.4. La liberté 247

3.2.5. Les projets de vie 248

3.2.6. Les relations des personnes incarcérées avec les autres 248

3.3. Relations avec les personnes incarcérées 249

3.3.1. Des liens au quotidien 249

3.3.2. Trouver la juste distance 250

3.3.3. La place de la spiritualité 251

3.3.4. Les retours 251
3.3.5. Agressivité 252
Les raisons de l'agressivité et de la violence 252
Les réactions 252
Ne pas demander d'aide 253
3.3.6. Dépression 254

3.4. Relations avec les professionnels 255

3.5. Relations avec les proches 255

4. Rapport à la société 256

4.1. Représentation de la société 256
4.2. Place des personnes incarcérées dans la société 256
4.3. Regard social sur les personnes incarcérées 256
4.4. Regard social sur les professionnels 258
4.4.1. Les méchants matons 258
4.4.2. La méconnaissance 259

5. Parcours individuels 259
5.1. Sens donné à la vie 259
5.1.1. Sens donné au travail 259
5.1.2. Les croyances 260

5.2. Influence professionnel sur privé 261
5.2.1. Séparer les univers 261
5.2.2. Plus de méfiance 262
5.2.3. L'humeur avec les proches 262
5.2.4. La disponibilité 263

5.3. La mort 263

5.4. Projets 264

5.4.1. Continuer 264

5.4.2. Evoluer 265

5.4.3. Changer d'établissement 265

5.4.4. La retraite 266

6. Remarques sur l'entretien 266

VI. Entretiens monastères 267

1. Présentation personnelle 267

2. La vie institutionnelle 269

2.2. Entrée dans l'institution 269

2.2.1. Motivations 269

Désir d'un autre mode de vie 269

La place du traumatisme 270

Pratique zen ou contemplative 271

La spiritualité dans les gestes quotidiens 272

L'appel 272

Rencontre avec un maître ou un prêtre 273

2.2.2. Premiers pas 273

Une arrivée progressive 273

La solitude 274

La vie en communauté 24h/24 274

L'enseignement 275

2.3. Vécu actuel de l'institution 275

2.3.1. Les valeurs de l'établissement 275

2.3.2. Changement de prénom et d'apparence 276
2.3.3. Partage des tâches 277
2.3.4. Temporalité 277
L'éternité au présent 277
Un temps morcelé 278
Une temporalité structurante 278
Impact de l'âge 279
2.3.5. Intimité 279
Etre connecté à soi-même ou à Dieu 279
Une relation à l'autre de qualité 280
Les espaces 280
La sexualité 281
2.3.6. La liberté 282
Ne pas être enfermé 282
Faire le bien et se libérer de son ego 283
Discerner et lâcher dans la joie 284
Respecter la règle 285
2.3.7. La vie en communauté 286

3. Relations aux autres 286

3.1. Représentation des moines 287
3.1.1. L'unité 287
3.1.2. Etre relié 287
3.1.3. Aimer 288
3.1.4. Chercher 288
3.1.5. La joie 288
3.1.6. Vivre en monastère 289

3.2. Les autres moines 289
3.2.1. La place de l'abbé 289
3.2.2. Famille et amitié 290

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

3.2.3. Gérer les conflits 290
3.2.4. Garder une place en vieillissant 291

3.3. Les novices 291
3.3.1. Les novices apprennent des moines 291
3.3.2. Les moines revisitent leur pratique 292
3.3.3. Les novices vivent à part 292

3.4. Les proches 292
3.4.1. La qualité de la relation 292
3.4.2. Les résistances de l'entourage 293
3.4.3. Evolution avec l'âge 293

3.5. Les visiteurs 294

4. Rapport à la société 294

4.1. Représentation de la société 294
4.1.1. Peu de contact avec la société 294
4.1.2. Un regard négatif mais compatissant 294
4.1.3.La confusion de la réalité ultime et relative 295
4.1.4. Apprendre à ne faire qu'un avec l'univers, avec les situations 295
4.1.5. Le bonheur vient trop de l'extérieur 296
4.1.6. Le monde doit devenir plus spirituel 296

4.2. Place des moines dans la société 297
4.2.1. Un échange nécessaire 297
4.2.2. Rayonner depuis le monastère 297
4.2.3. Apporter aux autres 298
4.2.4. Exister sans avoir de place 299
4.2.5. Une place politique et familiale 300

4.3. Regard social sur les moines 300

4.3.1. Un jugement négatif 300

4.3.2. Un regard positif 301

4.3.3. Une curiosité 302

5. Parcours individuels 302

5.1. Sens donné à la vie 302

5.1.1. Y a-t-il un sens à la vie ? 302

5.1.2. L'existence est le sens de la vie 303

5.1.3. Le Christ est le sens de la vie 303

5.1.4. Aimer 303

5.1.5. Vivre dans la spiritualité 304

5.1.6. Apporter au monde 304

5.1.7. Le goût de la vie 305

5.2 La mort 305

5.2.1. Mourir à chaque instant 305

5.2.2. La mort vient donner sens à la vie 306

5.2.3. Ça coince 306

5.2.4. Idées suicidaires 306

5.3. Projets 307

5.3.1. Pas de projet personnel 307

5.3.2. Projets personnels 308

6. Remarques sur l'entretien 308

V. Discussion 311

1. Analyse des résultats 311

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

1.1. Ce qu'il y a en commun dans toutes les institutions 311

1.1.1. Rappel des hypothèses 311

1.1.2. Analyse 311

1.2. Ce qui diffère en fonction du mode d'entrée 313

1.2.1. Rappel des hypothèses 313

1.2.2. Analyse 313

1.3. Ce qui change en fonction de la capacité à quitter l'institution ou non 315

1.3.1. Rappel des hypothèses 315

1.3.2. Analyse 315

2. Les limites de la recherche 316

3. Prospectives de recherche 317

3.1. Autorité et pouvoir 317

3.2. Et si le temps était immuable ? 318

3.3. L'institution : béquille du moi ? 321

3.4. La gestion du manque 321

3.5. Vers une éducation à la paix 322

Conclusion 323

Bibliographie 328

Annexes Volumes 2 et 3

- **Introduction**

Il y a 12 ans, je mettais les pieds pour la première fois dans un service de soins. Alors jeune étudiante infirmière, je découvrais les établissements pour personnes âgées avec stupeur : les odeurs, la cadence des soins, la maltraitance dont j'ignorais alors le nom, mais aussi les sourires et les moments de partage avec les personnes âgées. Trois ans plus tard, je faisais mes premiers pas en milieu carcéral lors de mon stage pré-professionnalisant en psychiatrie. Je me souviens de la brutalité des situations qui rejaillissaient entre les professionnels, de l'équilibre délicat à trouver pour ne pas juger les patients mais à mon grand étonnement, pour ne pas non plus oublier la raison de leur incarcération. A l'époque, je ne faisais pas de lien entre ces deux expériences.

Devenue psychologue par la suite, et ayant exercé dans ces deux types d'institution, j'ai commencé à constater ***des similarités qui m'ont interpelée. Que ce soit en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou en prison***, deux univers à priori très différents, les patients m'exprimaient les vécus suivants : choc à l'entrée, difficulté à s'approprier leur nouveau statut de personne âgée dépendante ou de criminel / délinquant, ainsi que dépression et agressivité en lien avec leur vie quotidienne institutionnelle. Les professionnels quant à eux évoquaient un sentiment de manquer de temps, de ne pas pouvoir remplir leurs missions entièrement (soins et/ou réinsertion), des relations insatisfaisantes avec les personnes accueillies, et un impact de leur vie professionnelle sur leur vie privée en raison des horaires décalées et du travail le weekend.

Ces similarités, qui me sont apparues sous un angle plutôt négatif, m'ont questionnée. En effet, pourquoi les retrouver dans des établissements dont les objectifs institutionnels et la population sont très différents ? Ce qui m'a amenée à la question de départ suivante : « ***Quels sont les points communs et les différences dans le vécu des personnes accueillies et des professionnels en EHPAD et en prison ?*** » Afin de transformer cet éprouvé subjectif en recherche scientifique, j'ai commencé cette thèse, accompagnée de mes tuteurs.

Nous avons constaté que si le sujet avait souvent été étudié d'un point de vue sociologique, ce n'était pas le cas avec un angle psychologique. En partant de ces études, nous avons identifié trois points communs aux EHPAD et aux centres de détention. D'une part, ils peuvent être définis comme des ***institutions totales*** (Goffman, 1968) dans lesquelles : « *tous les aspects de l'existence s' inscrivent dans le même cadre* », que ce soit manger, dormir ou travailler. D'autre part, ces structures peuvent ***accueillir des personnes sur le long terme*** (plusieurs années). Et enfin, le mode d'entrée y est rarement libre. Il est majoritairement contraint en maison de retraite : une étude de la DRESS menée en 2007 stipule que « *l'entrée en établissement semble être un choix relativement contraint* » (Marquier, 2013), motivé dans 83% des cas par l'état de santé du résident. Et il est forcé en prison, puisque l'emprisonnement est une peine privative de liberté qui imposée à l'individu pour sanctionner une infraction de type crime ou délit (articles 131-1 à 131-9 du code pénal).

Face à ce constat, nous avons poursuivi notre questionnement en nous demandant ce qu'il en serait dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme, mais dont l'entrée serait libre. Nous avons alors décidé d'introduire un troisième établissement dans cette recherche. Nous avons pensé à différentes structures, notamment des institutions professionnelles telles que l'armée. Ce sont finalement les ***monastères*** qui ont retenu notre attention car les moines décident d'y entrer pour passer volontairement le reste de leur vie coupés du reste du monde. Nous avons sélectionné les monastères les plus présents en France : les monastères chrétiens, et plus particulièrement les monastères bénédictins réputés pour leur suivi strict des règles de la retraite religieuse. Afin de ne pas concentrer cette étude sur un type de spiritualité en particulier, nous avons également inclus un monastère bouddhiste. Nous aurions pu ajouter d'autres types d'institution, mais nous avons préféré nous concentrer sur ces 3 structures, qui nous paraissaient représentatives chacune d'un ***mode d'entrée dans une institution totale : libre, contraint et forcé***.

Au sein de ces établissements, nous avons distingué ***les individus qui peuvent quitter l'institution quand ils le souhaitent (professionnels et moines) et ceux qui ne le peuvent pas***

(personnes âgées et personnes incarcérées). Les premiers peuvent en effet accepter ou refuser de rester travailler et/ou vivre dans l'institution, alors que les personnes incarcérées ne peuvent pas quitter le système pénitentiaire avant la fin de leur peine, et il est très difficile de quitter un EHPAD si ce n'est pour un autre EHPAD, notamment lorsque la dépendance physique ou psychique est importante.

Dans ces institutions, au-delà des vécus, nous allons essayer de comprendre les dynamiques psychiques des personnes accueillies et des professionnels, afin de mieux saisir leurs interactions. Et ce avec l'idée de répondre à la problématique suivante : « ***Quelles dynamiques psychiques interagissent dans une institution totale (Goffman, 1968) qui accueille des personnes sur le long terme, d'une part selon que le mode d'entrée principal y soit choisi, contraint ou forcé, et d'autre part selon que le sujet ait la capacité de quitter librement l'institution ou non ?*** » Tout au long de ce manuscrit, lorsque nous évoquerons l'institution, il s'agira par défaut d'une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme.

Pour saisir les dynamiques psychiques des individus dans une institution, nous devons les interroger dans leurs rapports à ***leurs différents cadres, du plus proche au plus large : individuel, relationnel, institutionnel et social***. En effet, la vie institutionnelle s'inscrit dans le parcours individuel du sujet, mais elle a aussi un rôle social et elle modifie le type de relation possible avec les autres. Ce travail sur les différents cadre a pour objectif de les mettre en perspective et de pouvoir ensuite construire nos hypothèses selon 3 axes : ce qu'il y a de commun entre les institutions, ce qui diffère en fonction du mode d'entrée et ce qui diffère en fonction de la capacité à quitter l'institution ou non.

Pour construire notre partie théorique, nous nous sommes appuyés sur les principaux ouvrages existants sur le sujet, mais étant donné la multitude d'institutions et de populations étudiées, il n'a pas été possible d'être exhaustifs. Dans ce manuscrit, vous trouverez des éléments de réflexion partagés avec mes tuteurs pour lequel le « nous » est employé, mais également des éléments d'expérience personnelle, notamment dans la rencontre avec les personnes interrogées et avec les institutions, pour lequel le « je » est employé. Certains passages ont été repris dans le chapitre que j'ai rédigé pour présenter ma

thèse à un colloque de jeunes chercheurs : Mennereau, C. (2014). Vivre en institution sur le long terme : étude comparative des établissements pénitentiaires et de ceux pour les personnes âgées. Chevandier, C. Larralde, J-M. Tournier, P-V. (dir). *Enfermement, justice et liberté*. L'harmattan, Paris.

PARTIE THEORIQUE

1. Rapport à la société

1.1. Le métacadre

« *Evoquer l'institution, c'est évoquer une certaine manière de gérer les désordres dans une société humaine*. » (Gaillard, 2010). En effet, l'individu, avec son parcours personnel, s'inscrit dans un cadre institutionnel, qui s'inscrit lui-même dans un méta-cadre social auquel le sujet appartient. Freud (1921a) disait d'ailleurs à ce propos que « *dans la vie psychique de l'individu pris isolément, l'Autre intervient très régulièrement en tant que modèle, soutien et adversaire, et de ce fait la psychologie individuelle est aussi, d'emblée et simultanément, une psychologie sociale, en ce sens élargi, mais parfaitement justifié.* » Dans ce travail, nous allons donc accorder de l'importance à **penser ces cadres, non pas dans un ordre hiérarchique, mais dans leurs influences réciproques.**

Les lieux et les populations que nous avons choisi d'étudier sollicitant particulièrement cette articulation. En effet, au-delà des personnes âgées et des personnes incarcérées d'où notre recherche est partie, les moines nous amènent à interroger l'expérience des états modifiés de conscience, que Cohen et Levy (1988) ont étudié : « *Se tenant toujours au point d'articulation complexe entre la culture et les mécanismes neurobiologiques, les auteurs mettent en évidence les fonctions sociales, politiques, culturelles, médicales et créatrices de ces états*. » (Marcaurelle, 2001). Par ailleurs, en rencontrant des professionnels, nous allons interroger le monde du travail, que Dejours décrit comme un espace central d'interaction entre le psychisme individuel et l'évolution sociale. « *Le travail constitue un médiateur central entre inconscient et champ social, ou, de façon plus triviale, entre fonctionnement psychique et économie. C'est pourquoi dans certains milieux scientifiques, on parle de "centralité du travail". Admettre la centralité du travail au regard du fonctionnement psychique individuel et de l'évolution de la société n'est pas une question de choix théorique. On ne peut pas être pour ou contre la place "centrale" assignée au travail. C'est que le travail a été hissé par la modernité elle-même à cette place*

déterminante et on ne peut pas le déloger de là, n'en déplaise aux tenants de la fin du travail. » (Dejours, 2004)

En les étudiant le cadre institutionnel et le métacadre social, nous devons avoir conscience que nous faisons nous-même partie de ce fonctionnement, et que nous en avons intériorisé les éléments (Puget, J. 1989). Notre regard est donc à la fois extérieur en tant que chercheur et intérieur en tant que membre de la société et des institutions**.** D'ailleurs, j'ai pour ma part exercé pendant 12 ans dans des institutions de soin dont la maison de retraite et la prison, en tant qu'infirmière et que psychologue. Je suis imprégnée de cette expérience, de la violence qu'elle m'a parfois fait vivre, et des évolutions que je souhaite pour ces structures. C'est même le point de départ de cette recherche, qui s'inscrit elle-même dans un cadre institutionnel universitaire. **Il est essentiel de tenir compte de la part obligatoire de subjectivité de ce travail pour créer un cadre de recherche scientifique qui n'enferme pas la réflexion, tout en ayant conscience que l'objectivité totale est impossible et peut-être même dangereuse car elle impliquerait que tous les regards puissent être neutres et semblables, alors que c'est bien leur particularité qui permet l'émergence d'un nouvel angle de recherche et l'éclosion de la créativité.**

1.2. Une société scientifique qui refuse la verticalité

Hannah Arendt expliquait que la société a fonctionné sur les 3 piliers « *tradition, autorité et religion.* » (Marcelli, 2014). Aujourd'hui, ces piliers sont fortement remis en cause dans notre société française. Melman (2002) évoque même « *une véritable crise des repères suscitant le désarroi des humains, à commencer par ceux qui font profession d'éduquer, de soigner ou de gouverner leurs semblables*. » Ainsi, en reprenant le concept d'*hypermodernité* de Lyotard (1979), Pinel (2008) note que nous sommes dans une société de plus en plus horizontale, qui refuse la verticalité et la frustration. L'individu cherche à s'y développer sans limites en s'appuyant sur le progrès scientifique, dans un rapport égalitaire qui peut aller jusqu'à la dédifférenciation.

« *Le concept d'hypermodernité – à différencier de celui de postmodernité – considère le moment culturel actuel comme un prolongement de la modernité, organisé par certains*

idéaux communs : l'avenir, le progrès scientifique, le contrat, l'affranchissement des différentes formes d'hétéronomie, et partant, l'hyperindividu. Elle prend son véritable essor après l'effondrement du mur de Berlin avec une caractéristique princeps, celle de l'excès et de la démesure, revendiquée dans tous les registres de l'existence. L'hypermodernité se déploie dans l'horizontalité et le réseau global. » (Pinel, J-P. 2008)

L'essor de la science apporte un regard plus rationnel que spirituel sur les phénomènes du monde. Elle contribue aussi à diminuer la culpabilité portée par la religion chrétienne (et par là-même le sentiment de responsabilité ?). Une chercheuse s'intéresse à ce phanomène : « *Réginald Richard qui interroge la logique religieuse de la culpabilité dans le contexte de la déculpabilisation introduit par la psychologie et la sociologie modernes*. » (Marcaurelle, 2001)

1.3. Une société individualiste

Pleux (interviewé par Senk, 2012) explique à propos des comportements d'incivilité ordinaire : "*A l'époque de Freud, l'individu souffrait parce qu'il parce qu'il y avait trop "d'autres en lui" (normes familiales, sociales, etc). Aujourd'hui, il y a "trop de moi et pas assez d'autres" dans ces personnalités sociopathes*". Pour lui, chaque individu a même la responsabilité de signifier à ces individus le dérangement qu'ils occasionnent. Melman (2002) le rejoint, expliquant que si Freud soignait des patients atteints de névroses car bridés dans leurs désirs par une morale trop stricte, aujourd'hui les gens manquent de gravité et sont comme sommés de « *jouir à tout prix* », risquant alors la dépression.

1.4. Une société qui valorise la jeunesse

Dans cette société hypermoderne, Pinel nous explique aussi que « *ce ne sont plus la vieillesse ni la maturité qui opèrent comme modèles identificatoires, mais l'adolescence, voire l'enfance qui incarnent la promesse d'une éternelle jeunesse.* » Ce qui entraîne « *un monde qui s'organise de manière paradoxale à partir de l'instantanéité, de l'urgence et partant de la crise*. » (Pinel, J-P. 2008) La place de la transmission des anciennes générations y est mise à mal. Et quand on vieillit, on est prié de le faire sans s'écarter de ce chemin.

Combien de fois pouvons-nous entendre « il est encore jeune dans sa tête », comme un compliment adressé à une personne âgée signifiant que la personne mérite encore notre attention sociale.

1.5. Un clivage institution - évolution sociale

Dans cette société de plus en plus horizontale et individualiste, qui valorise le progrès scientifique et la jeunesse, des mouvements inverses naissent. Ainsi, un sondage de 2016 repris par Chemin, A. (2016) montre que les français « *plébiscitent le durcissement des sanctions pénales, l'accroissement de la surveillance aux frontières...* » Ce même article stipule que les politiques s'emparent de ce mouvement et sont de plus en plus nombreux à réclamer un retour à l'autorité. Par ailleurs, certaines actions communautaires ont le vent en poupe, telles que le covoiturage dont les motivations ne sont pas uniquement financière. Et dans une société française scientifique qui se détourne de plus en plus de la religion catholique au profit des « sans religion » (Zwilling, A-L. 2012), d'autres courants tels que le bouddhisme sont en plein essor (Dubuc, B. 2012). Enfin, alors que la jeunesse est valorisée et la place de la transmission remise en question, les français sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la généalogie (Dorion, A-N. 2011), comme un besoin de retour aux sources.

Les institutions totales que nous étudions viennent donc répondre à une demande sociale qui s'inscrit en rupture avec les mouvements qui traversent la société. Toutes ces institutions fonctionnent sur un mode communautaire où l'individualité est limitée. La prison adopte un système autoritaire et vertical, les maisons de retraite s'occupent de la vieillesse que la société refuse et les monastères donnent une place prépondérante à la religion ou à la spiritualité sur la science. Dès lors, aller y vivre ou y travailler peut être considéré comme une forme d' « *exil* » social (Goffman, 1968).

Dès lors, ces structures peuvent être considérées comme des hétérotopies (au sens de Foucault, 1984), à savoir « *des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables.* » Des problématiques particulières auxquelles la société veut faire face en sont partiellement exclues pour être gérées entre ces murs : la

vieillesse, la délinquance et la religion par exemple. Foucault (1984) définit six principes propres aux hétérotopies :

- *Toutes les cultures constituent des hétérotopies*. Il peut s'agir d'hétérotopies de crise (dans lesquels des individus vont lorsqu'ils sont en crise – la vieillesse ou le sentiment religieux en sont-ils ?) ou bien de déviation (dans lesquelles vont les individus dont le comportement est considéré comme déviant par rapport à la norme sociale, comme dans le cas des prisons).

- Dans une société donnée, *le fonctionnement d'une hétérotopie peut évoluer* : pour les prisons, nous constatons par exemple l'ouverture d'unités de vie familiales depuis quelques années. Dans les maisons de retraites, des initiatives voient le jour, telles que des étudiants logés gratuitement en échange de temps avec les personnes âgées. Nous reviendrons ultérieurement sur l'évolution des monastères.

- *L'hétérotopie peut juxtaposer plusieurs espaces en un seul lieu* : ainsi, les espaces familials et institutionnels se rencontrent.

- *Les hétérotopies sont liées à des découpages du temps* : le rythme de vie des personnes accueillies répond à une organisation bien définie

- *Les hétérotopies supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture* qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables.

- *Les hétérotopies ont une fonction par rapport à l'espace restant* : il peut s'agir d'hétérotopies d'illusion (qui ont pour rôle de créer un espace d'illusion) ou d'hétérotopies de compensation (qui ont pour rôle de créer un autre espace réel parfait)

1.6. Une porosité institutionnelle : l'exemple des monastères chrétiens

Bien que les institutions fonctionnent en rupture avec l'évolution sociale, ce clivage n'est pas total et une porosité existe. Ainsi, dans les maisons de retraite et les prisons, la parole des personnes accueillies est de plus en plus écoutée et la notion de projets individualisés émerge, avec plus ou moins de facilité à être appliqués. Nous y reviendrons plus loin. Afin d'illustrer la façon dont cette évolution se réalise, nous allons nous pencher plus particulièrement sur la situation des monastères chrétiens. **S'ils fonctionnent à partir de règles édictées il y a plusieurs siècles, leur application évolue**.

Ces monastères ont ceci de particulier que **la religion chrétienne est à la base de toutes les institutions françaises**, et qu'elle a donc impacté leur fonctionnement. Depuis la séparation des pouvoirs de l'état et de l'Eglise, **ce sont les individus motivés par la vie monacale qui se chargent de leur fonctionnement**, et non l'Etat élu par le peuple comme c'est le cas pour la prison et les monastères. La rupture avec la société est donc plus importante et les moines peuvent décider de ne pas suivre du tout les évolutions actuelles. Pour autant, l'hypermodernité franchit doucement les murs des monastères.

Ainsi, le bonheur est plus facilement intégré dans le quotidien. Pour les moines qui recherchent un bonheur autre que celui de l'accomplissement des désirs, la seule félicité était souvent promise après la mort. Aujourd'hui, ce n'est plus forcément le cas. (Jonveaux, 2018) « *Les moines s'éloignent de la mortification individuelle pour privilégier les rituels, en tant que groupe uni*. » (Georges, 2018 à propos de Hervieu-Léger, 2017). Et le corps est respecté. « ***L'ascèse n'est plus envisagée comme une mortification du corps, mais comme l'idéal positif d'un art de vivre frugal****, qui trouve écho dans le militantisme écologique ou l'éloge contemporain de la lenteur (slow movement).* » (Georges, 2018 à propos de Hervieu-Léger, 2017).

Par ailleurs, « *La clôture monastique change de valeur : auparavant « rempart » hermétique et exclusif, elle devient un « seuil » inclusif et hospitalier entre la communauté et le monde*. » (Georges, 2018 à propos de Hervieu-Léger, 2017). **L'individu y est plus considéré dans son autonomie propre, même si le chemin est plus long pour les moniales**. « *Alors que*

depuis le concile, la configuration de l'autorité se remodèle dans les monastères d'hommes pour laisser plus de place à la responsabilisation et à l'autonomie de l'individu, ce processus semble plus lent dans les monastères de femmes. » (Jonveaux, 2015) Elle poursuit en expliquant que « *pendant longtemps, les moniales sont restées exclues des activités productives effectuant souvent des travaux domestiques pour les moines (fabrication des habits et vêtements liturgiques notamment).* » (Jonveaux, 2015)

Cependant, **si les moines permettent cette évolution, ils la craignent aussi**. « *Les monastères ne sont pas seulement menacés par l'effondrement démographique ; les moines craignent aussi un « affadissement spirituel » (p. 622) qui réduirait l'ascétisme monastique à une forme naïve d'art de vivre folklorisé, qui n'aurait plus d'autre valeur sociale que comme antithèse à la modernité.* » (Georges, 2018 à propos de Hervieu-Léger, 2017).

1.7. La société favorise l'émergence de nouvelles institutions : l'exemple du bouddhisme

Les sympathisants bouddhistes sont une communauté hétéroclite. « *J'ai donc été amené à distinguer sept grandes familles de bouddhistes français par ordre d'implication croissante*. » (Lenoir, 1999 dans une interview pour psychologies magazine). Il rencontre beaucoup plus de sympathisants que de pratiquants assidus. Il explique le succès de cette forme de spiritualité par plusieurs éléments : « *Tout d'abord le caractère non dogmatique des enseignements du Bouddha, lequel affirmait que chacun de ses disciples ne doit suivre ses préceptes qu'après les avoir lui-même éprouvés.* ***L'expérience individuelle est donc au coeur du bouddhisme****. A l'inverse, le catholicisme apparaît comme un discours dogmatique sur ce qu'il faut croire et ne pas croire, faire et ne pas faire. D'autre part, la philosophie et les techniques du bouddhisme élaborées au cours des siècles, notamment dans la tradition tibétaine,* ***intéressent des scientifiques qui travaillent sur l'esprit humain ou des psychologues qui travaillent sur les émotions****. Le bouddhisme constitue une véritable science du sujet qui n'existe pas en Occident.* » (Lenoir, 1999 dans une interview pour psychologies magazine)

Il ajoute : « *Tandis que la plupart des dogmes chrétiens, comme l'Incarnation ou La Trinité, sont présentés comme des mystères qui échappent à l'entendement, la plupart des croyances bouddhistes sont présentées comme des solutions logiques. Par exemple face à la question du mal, le christianisme invoque le mythe du péché originel, tandis que le bouddhisme parle de la loi de causalité du karma, ce qui apparaît* ***plus crédible et rationnel*** *aux Occidentaux. D'autre part, les bouddhistes incarnent tout précepte dans une pratique corporelle. Ainsi, lorsqu'il est demandé à un adepte de pardonner à quelqu'un, son maître spirituel lui apprendra des* ***techniques psychocorporelles*** *qui l'aideront à gérer l'émotion négative et à la transformer positivement. C'est pourquoi on peut dire que la méditation bouddhiste est une véritable alchimie des émotions… assurément l'une des plus grandes lacunes de la civilisation occidentale, qui tend à nier le corps et les émotions.* » (Lenoir, 1999 dans une interview pour psychologies magazine)

Les analyses de Lenoir (1999) tendent à montrer que les français identifient le bouddhisme comme une forme de spiritualité plus en phase avec notre période d'hypermodernité. C'est pourquoi elle est en plein développement. Pour autant, l'organisation de la vie dans les monastères s'inscrit en rupture avec les règles sociales.

1.8. <u>La crainte du totalitarisme</u>

Le terme *d'institution totale* a été popularisé par Goffman (1968) pour décrire « *un lieu de résidence et de travail, où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées*. ». Manger, dormir, travailler : « *tous les aspects de l'existence (s'y) inscrivent dans le même cadre* ». Et leur « *caractère essentiel est qu'elles appliquent à l'homme un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique qui prend en charge tous ses besoins*. » Il en décrit 5 types dont font partie les structures que nous étudions : celles pour les personnes incapables de survenir à leurs besoin et inoffensives (maisons de retraites), celles pour les personnes incapables de survenir à leurs besoins et dangereuses (unités pour malades difficiles), celles pour les personnes capables de survenir à leurs besoins et dangereuses (prison), celles pour les personnes capables de subvenir à leurs besoins réunies

pour une tâche donnée (armée ou dans un autre genre téléréalité), et enfin celles pour les personnes capables de survenir à leurs besoin réunies pour une retraite de la société (monastères).

Or, si Goffman a employé ce concept dès 1961, il a été introduit en France en 1968, en pleine crise des institutions. Dans ce contexte, **Bourdieu, Castel et Lainé, ont dans un premier temps retranscrit le terme « total institution » par « institutions totalitaires »** lors de la traduction de l'ouvrage de Goffman. Le terme totalitaire renvoyant à la définition politique qu'Arendt fait du totalitarisme (1951) comme étant « *international dans son organisation, universel dans sa visée idéologique, planétaire dans ses aspirations politiques* ». Il s'agit d'une dynamique qui vise la promesse d'un paradis contre une menace objective. Rostaing (2015) explique alors que « *la traduction française de « total » par « totalitaire » a insisté sur la première partie du livre, le caractère contraignant de l'institution, les barrières qu'elle dresse aux échanges avec l'extérieur, les techniques de mortification qu'elle met en place pour marquer la rupture avec la vie d'avant et la coupure entre la vie recluse et la vie normale*. » Cette situation montre bien à quel point les institutions totales ont généré de la défiance. Et si la traduction d'institution totalitaire a été remplacée par institution totale à partir des années 90, les institutions n'ont pas pour autant été réhabilitées, comme le souligne Pinel (2008) : « *Connaissant le destin tragique et meurtrier des idéologies de totalisation, on ne pourra regretter leur effacement progressif*. » (Pinel, J-P. 2008).

Ce qui effraie tant dans le côté total de l'institution, c'est le risque de deshumanisation qu'il entraîne. L'institution génère en effet une exclusion de la société, qui peut être vue comme une forme de mort sociale, à l'heure où la peine de mort et l'euthanasie sont interdites par la loi. Pour s'en protéger, la société n'a de cesse de ne pas se reconnaître dans ceux qui y vivent. Ainsi, pour les professionnels qui travaillent dans ces structures, « *l'intéressé (celui que l'on ne sait comment nommer) peut, selon le type d'institution et en fonction de ses particularités, être implicitement regardé comme un enfant, comme un mort-vivant ou comme un monstre dont on doit se protéger*. » (Ploton, 2010) Bref, comme une catégorie de sous-hommes. **Avec cette forme de deshumanisation, n'assiste-t-on pas à une forme de génocide social des vieux et des criminels ?**

Toutefois, comme le souligne Pinel (2008), l'attaque des idéologies de totalisation au niveau social n'est pas sans conséquence. En effet, elle entraîne la naissance de nouvelles idéologies car « *comme l'a montré René Kaës (1980), l'idéologie est une des modalités princeps de liaison entre le sujet psychique et les ensembles intersubjectifs, de sorte que la désidéologisation engendre la potentialité d'une crise catastrophique affectant le narcissisme et les instances idéales des sujets singuliers comme celle des systèmes de liens et de liaison, c'est-à-dire une déliaison généralisée.* » (Pinel, 2008) **La société va donc se structurer autour d'une nouvelle idéologie qui est selon lui celle de la transparence**, avec toutes les conséquences positives et négatives qui en découlent pour les dynamiques institutionnelles. « *La mutation hypermoderne va s'attacher à traquer et à défaire les sources du mal en révélant les zones d'ombre, les fautes et les violences engendrées par les institutions et les structures de pouvoirs*. » (Pinel, 2008).

Cette remise en question des institutions totales pose aussi la question suivante : **et s'il n'y avait pas de structure ?** Plusieurs psychiatres y ont travaillé et ont développé le mouvement de l'antipsychiatrie : Basaglia, Oury avec la clinique de La Borde et Tosquelles dont nous retiendrons la citation suivante sur le travail : « *Nous n'avons pas à gagner la vie, on l'a gagnée à la naissance et on la perdra le jour où on mourra. Ce que nous avons à faire, c'est de développer la vie par la dialectique des échanges avec l'autre*. » Pour autant, les institutions totales sont toujours présentes en France, et nous allons voir de quelle façon les individus qui y vivent et qui y travaillent les investissent.

2. Rapport à l'institution

2.1. Institutions et organisations

Etymologiquement, le mot « institution » provient « *du latin stare, qui signifie : établir, faire tenir debout, faire tenir droit, dresser*. » (Bouchard, 2005). Drieu (2013) nous rappelle que « *la notion d'institution recoupe souvent deux axes de réalités différentes, la force des contraintes sociales, des normes (l'institué) mais aussi la dimension d'autonomie des sujets par rapport à la contrainte institutionnelle elle-même (l'instituant), la dialectique des changements s'opérant dans ces rapports institué/ instituant*. » Dans cette recherche,

nous nous intéressons aux structures qui incarnent ces normes à travers des organisations, soit des groupes d'individus qui interagissent « *en vue de la réalisation d'un objectif officiellement commun.* » (Bouchard, 2005). De par leurs fonctions, les prisons, les monastères et les maisons de retraite peuvent être considérés comme des organisations qui répondent à un objectif de gestion de la délinquance, de la vie religieuse et de la dépendance associée à la vieillesse.

2.2. Lois et règlements

2.2.1. En EHPAD, la loi du 2 janvier 2002

Les institutions totales sont régies par des lois et/ou des règles. Les EHPAD dépendent de la loi de 2002 relative aux établissements sociaux et médicaux-sociaux. « *Elle réaffirme la place prépondérante des usagers, entend promouvoir l'autonomie, la protection des personnes et l'exercice de leur citoyenneté*. » (action-sociale, 2018)

« *L'article 7 assure les droits généraux à l'usager :*

- *Le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ;*
- *Sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger, le libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont offertes soit dans le cadre d'un service à son domicile, soit dans le cadre d'une admission au sein d'un établissement spécialisé ;*
- *Une prise en charge et un accompagnement individualisé de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. A défaut, le consentement de son représentant légal doit être recherché ;*
- *La confidentialité des informations la concernant ;*
- *L'accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires ;*

- *Une information sur ses droits fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ;*
- *La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en oeuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne*. »

(action-sociale, 2018)

Il est intéressant de noter que les EHPAD sont rattachés aux établissements sociaux et médico-sociaux, alors que le plus souvent le soin prime sur le lieu de vie. Par ailleurs, dans cet article, se dessine nettement l'importance de la société accordé à l'individualité, qu'il est nécessaire de défendre dans les institutions totales telles que la maison de retraite.

2.2.2. <u>En prison, la loi du 24 novembre 2009</u>

En prison, la loi de référence est celle de la loi du 24 novembre 2009, dans laquelle là encore le droit des personnes accueillies est affirmé. Tout comme pour les EHPAD, ce texte s'inscrit dans un contexte législatif européen et mondial plus large garantissant le respect des droits de l'homme, dont il n'est pas toujours simple de mesurer l'application réelle qui ne peut « *pas se limiter à une approche purement instrumentale et descendante de 'mise en application' des normes* » (Snacken, 2014). Pour en revenir à la loi du 24 novembre 2009, elle reprend certains droits fondamentaux.

« *Ce texte garantit d'abord aux prisonniers l'usage de certains droits :*

1. *la domiciliation à l'établissement pénitentiaire permettant l'obtention de papiers d'identité, l'exercice du droit de vote ou l'obtention de prestations sociales,*
2. *le maintien des liens familiaux grâce à l'amélioration des visites et à une plus grande facilité d'usage du téléphone,*
3. *le droit au travail dont l'exercice devrait être facilité notamment grâce à l'intervention des entreprises d'insertion à l'intérieur même des établissements pénitentiaires,*
4. *le droit à la formation, les régions pouvant se charger, à titre expérimental, de la formation professionnelle des détenus*

5. *l'aide aux plus démunis par des aides en nature (produits d'hygiène, matériel pour la correspondance, matériel scolaire, etc.)*
6. *les détenus pourront se "pacser", y compris avec un autre détenu, jusqu'alors seuls les mariages étaient possibles.*

Par ailleurs plusieurs dispositions visent à développer les alternatives à la détention provisoire et les aménagements de peine, ce qui pourrait contribuer à diminuer le surpeuplement des prisons. » (Direction de l'administration légale et administrative, 2009)

2.2.3. Les règlements intérieurs

De ces lois, découlent des règlements intérieurs. Il faut alors s'assurer qu'ils ne viennent pas se substituer à la loi. En effet, dans mon travail auprès d'institutions pour les jeunes en difficultés, j'ai régulièrement accompagné des équipes qui ne portaient pas plainte suite à l'agression d'un mineur sur un autre et qui posaient elles-mêmes une punition telle que l'exclusion de l'agresseur par exemple. Dans ce cas, les équipes peinent à faire appel à la loi, constatant le non-respect de celle-ci mais percevant également la vulnérabilité du jeune, « *cette personne en devenir au passé souvent chaotique* » (pour reprendre les termes d'Abdellaoui et Blatier, 2008). Ils veulent leur laisser une chance d'évoluer, et leur évitent la confrontation à un cadre légal qui peut pourtant être structurant. Sans oublier non plus l'importance de la reconnaissance de son statut pour la victime. Cependant, même lorsque la loi est respectée, **la vie de l'individu est entièrement régie par les règles institutionnelles**. Comme le dit Pellissier (2003) « *le règlement intérieur remplace la loi, l'organisation de l'institution se substitue au rythme de l'individu, les interprétations médicales aux explications communes.* »

Dans les monastères bénédictins, c'est la règle de St Benoît qui s'applique, sous la direction de l'Abbé élu à vie, organisant la journée autour de temps de prière, de travail et de lecture. Dans le monastère bouddhiste zen, c'est la pratique du samu qui gouverne les journées, avec l'idée d'apporter l'esprit du zazen dans les tâches quotidiennes (présence consciente, silence, propreté). Nous verrons plus tard de quelle façon la journée des moines s'organise selon un rythme précis.

2.3. L'entrée en institution

2.3.1. La question du choix

- Réflexion sur la liberté de choix

Dans notre introduction, nous avons posé la problématique des dynamiques psychiques dans une institution totale selon que le mode d'entrée principal y soit choisi, contraint ou forcé, avec l'idée que la prison est un choix forcé par une décision judiciaire, que les maisons de retraites sont un choix contraint par l'état de santé et que les monastères sont un choix libre motivé par la religion. Ce qui n'a pas toujours été le cas pour ces derniers. Roger (2016) nous rappelle en effet les « *retraites monastiques subies au 18è siècle*. » Cette notion de choix nous amène à nous questionner sur la liberté, sujet que nous aborderons également dans la vie quotidienne des personnes accueillies et des professionnels. **Est-il possible de faire un choix librement en société ?** Cette question est large et a agité bien des philosophes. Nous n'aurons pas la prétention d'y répondre en quelques lignes, mais simplement de poser les bases d'une réflexion sur ce sujet en lien avec nos lieux d'étude.

La société érige des lois qui limitent la liberté de l'homme afin de permettre une cohésion sociale. Chacun ne peut pas se laisser aller librement à ses pulsions et à ses désirs. Ainsi, si la déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme à plusieurs reprises l'importance de la liberté humaine, certains articles tel que l'article 4 en montre les limite pour une vie collective : « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi*. » (Conseil constitutionnel, 2018) Pour permettre cette cohésion sociale, il est alors nécessaire que chaque être humain accepte d'en appliquer les règles communes. Dès lors, **la liberté serait-elle obligatoirement dé-liante, dans une rupture du lien à l'autre ou du moins une indépendance ?** Pour autant, accepter d'obéir aux règles doit avoir des limites. Dès 1576, De La Boetie dénonce en effet l'exploitation des hommes par quelques uns d'entre eux. Il estime alors que *« la première raison de la*

servitude volontaire, c'est l'habitude » ; « *la première raison pour laquelle les hommes servent volontairement, c'est qu'ils naissent serfs et qu'ils sont élevés dans la servitude* » (De La Boétie, 1576). Dès lors, comment trouver sa liberté en conservant le lien à l'autre ? C'est tout l'équilibre que doivent trouver les institutions qui accueillent de l'humain, pour permettre une gestion de groupe tout en donnant sa place à l'individualité.

La liberté individuelle n'est pas plus simple à définir. En effet, de quelle façon intègre-t-on les données sociales et quelle est notre capacité à les penser pour les adopter ou les refuser ? Et de quelle façon utilise-t-on ou refuse-t-on les institutions sociales pour exister en tant qu'individu ou que membre d'un groupe, que ce soit au niveau personnel et/ou professionnel ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre en analysant la façon dont les sujets de notre étude définissent eux-mêmes leur choix ou leur absence de choix. Car la liberté implique aussi d'avoir plusieurs options, ce dont les personnes âgées qui entrent en institution n'ont généralement pas le sentiment. Etre libre est parfois aussi associé à la poursuite de ses désirs, mais ne peuvent-ils pas devenir une forme de contrainte comme nous pouvons le voir dans les conduites addictives par exemple ? Kant situe la liberté individuelle ailleurs, expliquant qu'« *être libre, c'est réaliser le devoir être*. » Il déclare à ce propos : « *Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une législation universelle.* » (Kant, 1788). Morale très forte qui sous-tend la liberté. Pour lui, une morale très forte guide donc la liberté individuelle. Dès lors, **notre espace de liberté humain serait-il celui de choisir à quoi se soumettre, en favorisant principalement ou alternativement les contraintes internes ou externes ?**

Dès lors, nous voyons que la décision de travailler en prison ou en EHPAD n'est pas que liberté. Mais c'est sur le choix des personnes accueillies que nous allons plus particulièrement nous pencher.

- <u>Un choix forcé : la prison</u>

Si la prison est un choix forcé par une décision judiciaire, et qu'elle est souvent subie par les personnes incarcérées, dans certains cas elle peut être intégrée dans le parcours de vie de l'individu. Ainsi, alors que je rencontrais un adolescent de 18 ans lors d'un entretien

durant lequel il m'expliquait à quel point la vie carcérale était difficile pour lui, il me lâche qu'il sera mieux préparé pour sa prochaine incarcération. Ce patient, issu d'un quartier où il était monnaie courante de faire au moins un séjour en prison, avait intégré cette dimension comme faisant partie prenante de son existence. La question du choix forcé est alors à repenser. La contrainte ne provient plus uniquement de la société qui condamne le délit, mais également d'une appropriation des règles de l'entourage dans lequel ce jeune a grandi et dont il a adopté les codes comme une évidence, sans les questionner. L'univers dans lequel nous grandissons nous offre des conditionnements plus ou moins opérants pour notre équilibre personnel et social. **Plus l'individu se construit dans un environnement en décalage avec les normes sociales (sur le plan légal mais aussi affectif) et plus il en adopte les codes (volontairement ou non), plus son risque d'entrer en prison est grand**. D'ailleurs, alors que la prison suscite bien souvent une fascination, je suis pour ma part attristée par la misère qui y règne, sociale mais aussi et surtout affective.

- <u>Un choix contraint : la maison de retraite</u>

Bien souvent, la personne âgée qui entre en maison de retraite le fait car **elle a le sentiment de ne pas avoir d'autre solution**. Parfois, ce sentiment est amplifié car la famille prend la décision pour elle sans la consulter et la principale intéressée découvre son départ en EHPAD le jour même. Parfois même, et les conséquences en sont absolument catastrophiques, personne ne prévient le sujet qu'il restera dans l'établissement. Les professionnels couvrant alors un discours familial mensonger tel que « tu n'es là que pour les vacances. » La liberté de choix est alors nulle et l'individu n'est pas respecté au profit des intentions familiales, parfois louables, mais extrêmement délétères. Toutefois, même lorsqu'elle est informée et consultée avant son entrée, la personne âgée fait très majoritairement ce choix par défaut d'une autre perspective. « *L'entrée en établissement apparaît ainsi comme la dernière étape du parcours de vie, lorsque les possibilités du maintien à domicile sont épuisées. Souvent, elle ne correspond pas à un choix mais plutôt à la conséquence d'autres facteurs : perte de l'aidant, hospitalisation, chute, avancée dans la maladie, etc., et manque généralement de préparation et d'anticipation.* » (Marquier, 2016) La liberté de choix est donc toute relative et l'entrée en institution perçu négativement. « *Ce que disait Jean Maisondieu, il y a quelques années, reste vrai* : *« La grande majorité des*

*personnes choisit de rester à domicile et l'**on n'a jamais entendu un vieux dire : « C'est chouette, l'année prochaine j'entre en maison de retraite.** » »* (Billé, 2005). Ce phénomène est lié à une représentation très négative de ces établissements, souvent renforcée par les médias.

Par ailleurs, même lorsqu'une personne âgée choisit d'entrer en EHPAD, elle peut faire face à **une sélection indépendante de sa volonté**. « *Certains établissements font ainsi le choix d'exclure de leur recrutement des personnes dont la pathologie ou la situation de handicap serait susceptible d'entraîner diverses complexités de prise en charge (démence, désorientation, agressivité vis-à-vis des professionnels ou des autres résidents, troubles du comportement, etc.) afin de favoriser la vie en collectif dans l'établissement. Au contraire, d'autres établissements préfèrent favoriser ce type d'admission afin de bénéficier de la reconnaissance financière des tutelles destinée à permettre la prise en charge spécifique de ces publics (valorisation au travers de l'évaluation de l'état pathologique de la personne) ou les acceptent plus aisément lorsqu'ils sont en mesure de proposer une prise en charge qu'ils considèrent comme adaptée*. » (Marquier, 2016) Dans les monastères aussi, une sélection existe pour intégrer la communauté.

- <u>Un choix libre : les monastères</u>

Si nous définissons le mode d'entrée dans les monastères comme un choix libre, il convient de s'intéresser à la représentation qu'en ont les moines. Pour eux, **la liberté est celle d'accepter ou de ne pas accepter de répondre à l'appel de Dieu à mener cette vie**. Dès lors, pour le sujet, la liberté est d'accepter une contrainte externe (ou vécue comme telle) en embrassant le destin que Dieu leur réserve. A ce propos, Jonveaux (2015) relate les propos d'une abbesse autrichienne chrétienne sur la moindre liberté des moniales par rapport aux moines. Celle-ci explique qu'à son sens, les moniales peuvent se sentir plus proches d'une démarche religieuse authentique en ne décidant pas elles-mêmes de leur sort, mais en s'en remettant aux mains de Dieu (représenté par l'Abbesse au sein du monastère). Voici ce qu'elle en dit : « *Les femmes le font d'elles-mêmes je crois, c'est lié à de la peur, de ce que signifie la liberté. C'est-à-dire, je voudrais de la liberté, mais je ne veux pas avoir à décider ce que je devrais vouloir. Si je le devais, ce ne serait plus de la liberté.* » (Jonveaux, 2015)

Par ailleurs, par le passé, deux phénomènes opposés ont existé : **des femmes forcées à vivre en monastère, mais aussi celles qui pouvaient y trouver une forme de liberté**. « *Lieu extrême d'obéissance et de reproduction des rapports sociaux de sexe, le monastère a aussi initialement représenté la possibilité pour les femmes d'échapper à la condition réservée à leur sexe dans les sociétés patriarcales, notamment en sortant des schémas prétracés des mariages arrangés et de la fonction de reproduction. Ainsi pour les femmes, « le paradoxe de la vie religieuse » est de se situer « entre les deux extrêmes – obéissance et émancipation » (Langewiesche, 2012, p. 133).* » Les moniales peuvent aussi se dire plus proches d'une démarche religieuse authentique. (Jonveaux, 2015)

Concernant les monastères bouddhistes, nous n'avons pas trouvé d'étude sur les motivations et le choix à y entrer en France. Leur implantation est en effet assez récente dans notre pays et la littérature est bien plus riche sur le christianisme. Dans le monastère où je me suis rendue, les moines n'expliquaient pas leur choix comme une réponse à un Dieu, mais plutôt à une aspiration spirituelle. Nous y reviendrons ultérieurement.

2.3.2. Le choc

- Une crise identitaire

Si nous partons de la définition de l'identité comme « *un ensemble de référents matériels, sociaux et subjectifs choisis pour permettre une définition appropriée d'un acteur social* » (Mucchielli, 1986), nous comprenons facilement à quel point ce phénomène est composé de différentes dimensions, à la fois individuelles et groupales qui peuvent être impactées par l'institution. Freud (1921b) considère d'ailleurs l'institution comme une fondation du psychisme, qui se façonne par l'intermédiaire de mécanismes d'*identification* et de *renoncement à la satisfaction pulsionnelle* individuelle. L'individu s'inscrit alors dans le groupe selon un *contrat narcissique* (Kaes, 1988) qui suppose que « *chaque nouveau venu doit investir l'ensemble comme porteur de la continuité et réciproquement, à cette condition, l'ensemble soutient une place pour l'élément nouveau*. » (ibid) Ce mécanisme permet à chacun d'être porteur du mythe fondateur de l'institution. **Entrer dans une institution totale**

entraîne ou participe donc à une crise identitaire, au sens où l'entend Bouchard (2010), c'est-à-dire « *un travail, un passage qui modifie, qui transforme* » et dont l'issue est incertaine. Il s'appuie en effet sur l'étymologie de ce mot, qui désigne en grec « *un tamis, un filtre, c'est-à-dire l'outil qui permet de faire passer une substance à travers une trame plus ou moins fine permettant de trier les éléments de cette substance*. » L'expérience institutionnelle est donc au cœur d'une crise identitaire d'une part entre ce qu'elle vient créer chez le sujet comme expérience nouvelle, et d'autre part car elle vient bouleverser les piliers identificatoires précédents. En effet, « *ce qui fait l'identité d'une personne, c'est aussi son appartenance à des réseaux divers autre que la famille : voisins, amis, quartiers, paroisse, associations, partis politiques…* » (Amyot et Mollier, 2002). Réseaux qui sont modifiés par l'entrée en institution. Cette crise identitaire peut être antérieure à l'institutionnalisation et l'avoir provoquée ou postérieure et être provoquée par l'arrivée dans la structure. Cette crise peut toucher la dimension personnelle pour les personnes accueillies et professionnelle pour les personnes qui y travaillent (même si nous verrons que pour les soignants et les surveillants les deux sphères ne sont pas si clivées).

Concernant les maisons de retraites, Pellissier (2003) estime qu'à son sens « *l'entrée dans l'institution est donc fréquemment, avant tout violence et brisure. Elle casse brutalement les « repères temporels et spatiaux », tout ce à quoi nous ne prêtons guère attention quand nous les possédons, tous les gestes, habitudes, jalons, manies, etc., qui rendent familiers notre temps et notre espace, qui nous permettent de ne pas, chaque jour, devoir nous réorienter pour trouver notre place. (…) L'individu naît à l'institution comme vieillard et malade*. » (Pellissier, 2003). Ce dernier point retient particulièrement notre attention car alors que la personne incarcérée se voit accoler une image de criminel ou de délinquant, et que le moine se voit accoler une image religieuse, les personnes âgées entrant en EHPAD ne sont pas seulement définies par leur âge mais également par leur pathologie. **La terminologie EHPAD comprenant à la fois la notion de vieillesse et celle de dépendance** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Marquier (2016) souligne la réticence des professionnels à cet égard : « *Au cours de ces évolutions, la terminologie « EHPAD » est venue remplacer la traditionnelle « maison de retraite ». Ce changement sémantique est notamment interprété par les professionnels comme le passage d'un lieu de vie à une institution à vocation sanitaire, voire hospitalière, et suscite par*

conséquent certaines réticences. » (Marquier, 2016) Et Billé (2005) renchérit : « *Il lui faut d'abord se reconnaitre dépendante. La définition de l'établissement l'implique : « hébergement pour personnes âgées dépendantes*. » (Billé, 2005).

- Le travail de deuil

Il n'y a pas d'amour heureux, Aragon - 1944 (chanté par Brassens - 1953)

Rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa force
Ni sa faiblesse ni son cœur, et quand il croit
Ouvrir ses bras son ombre est celle d'une croix
Et quand il croit serrer son bonheur il le broie
Sa vie est un étrange et douloureux divorce
Il n'y a pas d'amour heureux

Sa vie elle ressemble à ces soldats sans armes
Qu'on avait habillés pour un autre destin
A quoi peut leur servir de se lever matin
Eux qu'on retrouve au soir désarmés incertains
Dites ces mots ma vie et retenez vos larmes
Il n'y a pas d'amour heureux

Mon bel amour, mon cher amour, ma déchirure
Je te porte dans moi comme un oiseau blessé
Et cela sans savoir nos regards de passé
Répétant après moi les mots que j'ai tressés
Et qui pour tes grands yeux tout aussitôt moururent
Il n'y a pas d'amour heureux

Le temps d'apprendre à vivre il est déjà trop tard
Que pleurent dans la nuit nos cœurs à l'unisson
Ce qu'il faut de malheur pour la moindre chanson

Ce qu'il faut de regrets pour payer un frisson
Ce qu'il faut de sanglots pour un air de guitare
Il n'y a pas d'amour heureux

Il n'y a pas d'amour qui ne soit à douleur
Il n'y a pas d'amour dont on ne soit meurtri
Il n'y a pas d'amour dont on ne soit flétri
Et pas plus que de toi l'amour de la patrie
Il n'y a pas d'amour qui ne vive de pleurs
Il n'y a pas d'amour heureux

Mais c'est notre amour à tous deux

Entrer pour la première fois dans une institution totale s'accompagne de pertes auxquelles l'individu doit faire face. Un *travail de deuil* (au sens de FREUD, 1915) de ces éléments perdus débute alors. Ce qui est essentiel ici « *est plus l'importance de l'investissement que la nature même de qui ou de ce qui est perdu.* » (Hanus, 1994) **Concernant les professionnels, c'est le deuil du travail idéalisé** tel qu'ils avaient pu se le représenter qui est important à réaliser. En effet, selon Amyot (2009), « *si les conditions de travail sont trop éloignées du modèle idéalisé, alors la perte de sens et l'épuisement sont susceptibles de poindre*. » Le professionnel apprend donc à adapter ses compétences à la réalité du terrain. Lorsqu'il n'y arrive pas, l'épuisement professionnel surgit. Nous en reparlerons plus tard.

Concernant les personnes âgées, l'entrée en maison de retraite est parfois « *la perte de trop* » (Messy, 1994), qui réactive une position dépressive et risque de rompre l'équilibre entre pulsions de vie et de mort. Parfois, le deuil est impossible, et survient la mélancolie durant laquelle l'individu s'accroche en pensées à l'objet qu'il n'accepte pas de perdre. Un des objets dont le deuil est particulièrement difficile est celui de la maison, qu'ils ont parfois construit eux-mêmes, à laquelle sont rattachés de nombreux souvenirs affectifs, et dans laquelle ils s'imaginaient vieillir. Au-delà du deuil de leur bien, c'est le deuil de la vie qu'ils y projetaient qui est douloureux. L'entrée est parfois aussi vécue comme **une étape**

vers la mort. « *L'éventualité d'entrer en institution est une perspective angoissante pour les personnes très âgées. Elle constitue la première étape d'un parcours obligé et relativement pénible et peut être décrite comme un véritable rite de passage à la fin de la vie. Aussi reste-t-elle largement de l'ordre de l'impensé pour celles qui vivent à leur domicile de façon relativement autonome*. » (Thomas, 1996). Il décrit plusieurs événements qui « *sanctionnent la séparation d'avec la vie antérieure et matérialisent la coupure avec le monde extérieur* » (Thomas, 1996).

De même, dans les établissements pénitentiaires, certaines personnes incarcérées peuvent avoir du mal à être séparées d'objets d'investissement qui sont importants pour elles. Ce mécanisme concerne notamment les relations avec les autres. Ainsi, Deswaene (2003), en évoquant la séparation d'un adolescent avec la personne aimée déclare que « *comme dans le deuil, où le veuf (ou la veuve) subit la mort de l'autre, l'adolescent se soumet à la mise en détention*. » **Une surreprésentation du suicide est d'ailleurs constatée en prison, notamment au moment de l'entrée**.

En maison de retraite comme en prison, l'entrée dans l'institution mobilise donc des affects dépressifs. **Dans les monastères, au contraire, ce deuil semble être vécu comme une libération de ce qui encombrait inutilement la vie auparavant**. Le choc de l'entrée est alors préparé et positif. Dom Michel Pascal, abbé émérite bénédictin en témoigne : « *Si j'en réfère à mon expérience personnelle, pas une fois en cinquante ans je n'ai été effleuré par le sentiment d'être enfermé. Pourtant, avant d'entrer au monastère, j'étais quelqu'un de libre et de vivant : j'aimais courir, monter aux arbres, escalader les montagnes, faire du ski, danser (…) Pourquoi cette idée que la vie monastique relève d'une incarcération ne m'a-t-elle jamais traversé l'esprit ? Parce qu'au contraire, j'y reçois les instruments d'une véritable libération, les instruments pour avancer sur le chemin sur lequel je me suis mis librement en route. Ces moyens me sont donnés pour vivre cette recherche, pour embrasser cette forme de vie qui n'est pas une vie de béatitude : elle est très réelle, très incarnée. Et nous restons des hommes jusqu'au dernier souffle de notre vie ici-bas. Mais vraiment, il y a une libération qui s'opère, un certain détachement de ce qui n'est pas nécessaire. L'important n'est plus de décider par soi-même de faire ceci ou cela, d'aller au cinéma, de se lancer dans telle ou telle activité. Non, nous nous insérons dans un grand mouvement qui nous porte vers l'essentiel : vers Dieu.*

C'est là encore un aspect absolument paradoxal de notre vie. Ces paradoxes nous constituent et c'est à travers eux que, cahin-caha, nous avançons sur ce chemin. » (interrogé par Wright, 2011)

Un chemin qui n'est pas toujours si simple. En effet, comme le souligne St Thomas d'Aquin, « *la recherche de Dieu devrait être le summum de la joie, et pourtant, renonçant à un certain nombre de choses, elle semble difficile et coûteuse*. » (Houdaille, 2015)

2.3.3. Expériences précédentes d'institutionnalisation

Alors que la famille est le berceau de la socialisation primaire, la socialisation secondaire se développe lors de l'entrée à la crèche ou à l'école, qui sont généralement les premières expériences d'institutionnalisation de l'enfant. L'individu en vit d'autres tout au long de son parcours, durant lesquelles il apprend à travailler les séparations et les pertes. Dans cette enquête, nous nous intéresserons à la façon dont **des expériences précédentes de vie ou de travail en communauté ont pu impacter l'individu et se réactualiser lors de leur arrivée** en prison, en maison de retraite ou en monastère. Nous ne pourrons toutefois mesurer que le souvenir que les personnes en ont, avec le prisme de leur expérience de vie en EHPAD, plus ou moins long selon les témoignages.

2.4. Le vécu institutionnel

2.4.1. Les valeurs institutionnelles

Une des premières questions que nous envisageons de poser aux personnes que nous rencontrerons est celle des valeurs institutionnelles. Nous avons en tête que **les représentations institutionnelles sont à la fois conscientes et inconscientes**. « *Dans l'approche d'une institution donnée, il y a lieu de se poser la question des représentations latentes, des fantasmes réprimés des non-dits et des secrets relatifs à l'histoire propre, potentiellement à l'oeuvre*. » (Ploton, 2010) Mais aussi de travailler sur la « *référence à un projet* » conscient (Ploton, 2010). C'est surtout sur ce deuxième plan que les sujets pourront nous répondre. Pour le reste, ils y auront plus difficilement accès même si ces données

latentes influencent leur vie ou leur travail. « *Ces éléments archi-confidentiels au point de sembler oubliés peuvent très bien encore constituer des données inconsciemment actives dans la dynamique institutionnelle*. » (Ploton, 2010)

2.4.2. L'impossible idéal institutionnel : l'exemple de la prison

Entre l'objectif affiché des institutions et leur fonctionnement réel, un écart peut être constaté. En effet, **les établissements fonctionnent souvent sur le mode de ceux qu'elles accueillent, ce qui peut compliquer leur capacité à gérer la problématique pour laquelle elles ont été créées**. En effet, comme le souligne Chantraine (2003), dans une comparaison entre le milieu carcéral et hospitalier, « *la meilleure adaptation à ce milieu telle qu'on l'observe chez les vieux hospitalisés équivaut à l'impuissance à vivre dans tout autre milieu* ». Pour l'illustrer, nous allons nous intéresser à la résonnance entre le fonctionnement psychique des personnes auteurs de violences sexuelle et celui de la prison. Si ces dernières récidivent peu leur adaptation au milieu carcéral n'est pas pour autant le signe d'un bon équilibre psychique et affectif. Voici ce que je constate à partir de mon expérience de psychologue en milieu carcéral.

Les personnes auteurs de violences sexuelles sont une population particulièrement à risque de par la violence à laquelle ils peuvent être soumis par les autres détenus. Surnommés par le terme de « pointeurs », ils sont victimes de discrimination. Et pourtant, malgré la violence et la difficulté de la vie carcérale, ils s'adaptent bien à cet univers. Cette adaptation est souvent superficielle, et nous renvoie à la notion de la relation d'objet anaclitique, que l'on retrouve chez une majorité d'auteurs de violences sexuelles selon Balier, Ciavaldini et Girard-Khayat (1997). Ces patients sont souvent différenciés de l'autre, mais ils n'en sont pas autonomisés. **Ils ont donc à la fois besoin et peur de l'autre. Pour face à leurs angoisses, ils adoptent généralement deux attitudes relationnelles qui sont le collage (se comporter en fonction des attentes supposer de l'autre sans qu'il y ait forcément de réelle adhésion) et l'emprise ou la séduction (qui permet de prendre le pouvoir sur l'autre)**.

Ces mécanismes nous permettent de mieux comprendre pourquoi en prison les auteurs de violences sexuelles s'adaptent bien, pourquoi ils ne font pas de vague. Contrairement à certains détenus qui recherchent le conflit, les auteurs de violence sexuelle en ont généralement peur**.** Ils vont chercher à le fuir par ces attitudes qui leur permettent de bien s'adapter aux règles pénitentiaires, tout en contrôlant le rapport à l'autre (d'une façon qui n'est pas forcément consciente). L'univers carcéral leur permet de conserver un mode de rapport à l'autre défaillant, et même de le valoriser puisque leur comportement est considéré comme exemplaire. Par exemple, dans la prison sans murs de Casabianda, « *les trois quarts sont des délinquants sexuels qui (…) ont été choisis pour leur exemplarité en prison*. » (France 3, 2018). **Les détenus peuvent ainsi continuer à construire une belle image qui masque ce qui est effondré chez eux**. Cette valorisation pose question puisque la raison du passage à l'acte est très fortement liée à ces problèmes de lien à l'autre**.**

Par ailleurs, pour Seidman et al (1994), les personnes auteurs de violences sexuelles ont un vécu marqué par le manque d'intimité. Beaucoup d'entre eux ont grandi dans une famille avec un fonctionnement incestueux ou même incestuel, dans laquelle ils ont été confrontés à ces deux éléments : des attaques constantes de l'intimité (à travers les espaces corporels de chacun), un manque de pudeur (confidences sexuelles déplacées par exemple) ainsi qu'une suppression des frontières entre générations (la place des parents et des enfants est mal définie). Ainsi, un patient condamné pour des violences sexuelles me confiait que durant le repas, son beau-père lui racontait avoir eu une relations sexuelle avec sa mère, sur la table où ils étaient en train de dîner, et ce avec des mots très crus. Or, **cette question de l'intimité qui est problématique dans l'histoire personnelle de l'auteur de violence sexuelle l'est également en milieu carcéral**. Les personnes incarcérées sont toujours potentiellement exposées au regard du surveillant. Il n'est pas autorisé d'y échapper. Selon les établissements pénitentiaires, les prisonniers peuvent être dans des cellules où l'espace privé est limité voire absent. Et dans certains centres de détention, les douches sont collectives. Le patient se retrouve donc dans un univers où l'intimité n'est pas respectée, ce qui peut résonner avec un vécu familial incestuel.

Par ailleurs, un des modes de défense fréquemment rencontré chez les personnes auteurs de violences sexuelles est le déni : déni de l'altérité, de la volonté de l'autre et de la

différence des générations. Ce déni, qui ne marque pas forcément un fonctionnement psychotique mais est plutôt associé à un état-limite, peut se manifester sous la forme d'un **clivage qui explique pourquoi les personnes auteurs de violences sexuelles peuvent si bien s'adapter socialement tout en ayant une vie psychique et émotionnelle défaillante**. Dans le milieu carcéral, ce mécanisme permet aux patients auteurs de violences sexuelles d'être intégrés et valorisés puisque le comportement des détenus est souvent évalué en fonction de la capacité à respecter les règles et à mener à bien un travail. Dans le même temps, tout ce qui a trait à la sexualité est caché en prison, puisque comme nous le verrons plus tard, elle est officiellement interdite mais officieusement existante et connue (ce qui se manifeste par exemple par la distribution de préservatifs). De plus, la reconnaissance de la différence est compliquée par l'uniformisation des détenus et par l'absence de mixité. Là encore le détenu est donc dans un univers qu'il ne connait que trop bien.

« Avant de rencontrer No, je croyais que la violence était dans les cris, les coups, la guerre et le sang. Maintenant je sais que la violence est aussi dans le silence, qu'elle est parfois invisible à l'œil nu. La violence est ce temps qui recouvre les blessures, l'enchaînement irréductible des jours, cet impossible retour en arrière. La violence est ce qui nous échappe, elle se tait, ne se montre pas, la violence est ce qui ne trouve pas d'explication, ce qui à jamais restera opaque. » (De Vigan, D., No et moi, 2007)

Les mécanismes de déni et de clivage que nous venons d'évoquer se sont souvent mis en place suite à un traumatisme émotionnel. Or, les auteurs de violences sexuelles subissent des menaces et des violences de la part des autres détenus. **Cette terreur qu'ils peuvent vivre en détention résonne avec des situations traumatiques précédemment vécues**. Par ailleurs, ces patients doivent cacher les raisons de l'incarcération. La violence sexuelle reste donc un sujet dont on ne parle pas. Parfois, les patients auteurs de violences sexuelles peuvent ne pas avoir subi de violences mais avoir grandi dans un univers carencé qui les a empêchés de se construire solidement. Dans leur parcours, on peut en effet retrouver des carences affectives, qui peuvent être difficile à identifier (plus que des violences physiques), puisque d'apparence les parents sont très aimants. Chez ces personnes, **le cadre carcéral offre des éléments sur lesquels appuyer un mal-être parfois difficile à nommer et à identifier.** Le patient est constamment plongé dans un univers de carences qu'il peut

identifier, mais dont il ne peut pas sortir. Ces situations de carence actuelles entrent donc en résonnance avec elles vécues dans l'enfance et peuvent fragiliser le détenu.

Si le fonctionnement carcéral peut aller à l'encontre de l'objectif qu'il poursuit du fait des conditions de détention pour les personnes auteurs de violences sexuelles, il apporte aussi **une possibilité structurante pour l'individu de se confronter à la loi et à la justice**. Ainsi, pour les personnes auteurs de violences sexuelles qui ont vécu dans une famille incestuelle ou incestueuse, vivant hors de la loi universelle par rapport au tabou de l'inceste, il est difficile d'intégrer la différence des sexes et des générations, ainsi que la notion d'interdit de l'inceste. La sanction pénale, portée par l'institution carcérale, peut venir marquer symboliquement l'existence d'une loi qui n'a pas encore été intégrée par le sujet. La prison peut aussi venir marquer une différence entre la perception du sujet et celle de la société. Ainsi, certains auteurs d'actes pédophiles justifient leur comportement en évoquant des actes éducatifs. La condamnation judiciaire et l'incarcération peuvent leur permettre de confronter le système de valeur qu'ils ont développé à celui du système social qui s'y oppose. De plus, pour les patients qui ont été victimes de violences de quelque nature qu'elles soient, la prison peut aussi être rassurante car elle condamne ce qui est mal, ce qui n'a pas forcément été le cas lorsqu'ils ont été victimes. Parfois, ils peuvent le vivre comme une grande injustice, mais ça peut également être sécurisant. Enfin, certains espaces tels que les services de psychiatrie en prison peuvent permettre d'expérimenter un autre rapport à l'autre.

Les EHPAD aussi se retrouvent confrontés à ce mode de fonctionnement. Ainsi, Billé (2005) montre les contradictions de ces structures : « *Vous entrez en établissement parce que vous souffrez d'isolement, par exemple, et vous vous retrouvez seul, noyé dans la masse d'une collectivité qui s'avère incapable ou presque de vous distinguer* » (Billé, 2005). Quant aux monastères, nous n'avons pas de données sur ce sujet.

2.4.3. La temporalité

Dans ces institutions, une temporalité particulière s'instaure, entre le temps réel, institutionnel et vécu. Dans les centres pénitentiaires, comme l'explique Foucault (1975), la

vie est « *quadrillée selon un emploi du temps absolument strict.* » Et ce, pour les professionnels également : « *Le poids des emplois du temps prédéterminés, des espaces nettement délimités (létage, le mirador, ou des circuits bien balisés (les rondes) est considérable*. » (Benguigui et Al, 1994b) Confrontées à ce *cadre temporel carcéral* « *continu et immuable* » [Lhuilier et Lemisweska, 2001], une « *inégale temporalité* » [Outaghzafte-El Magrouti, 2007] s'instaure entre les personnes incarcérées et les surveillants pénitentiaires. Autrement dit, le vécu subjectif du temps est différent entre ces deux populations qui se côtoient dans un même espace.

Il en est de même dans les établissements pour personnes âgées où les soignants essaient de conjuguer un rythme de travail intense avec le rythme de vie plus lent des personnes accueillies. Aubry (2012) explique notamment que durant les aides à la toilette « *ces rythmes sont contradictoires parce qu'ils suivent des logiques temporelles divergentes : d'une part la rapidité dans l'accomplissement des tâches, et d'autre part la lenteur des contacts corporels*. » Ainsi, dans les établissements pénitentiaires et dans ceux pour les personnes incarcérées, **alors que le temps peut sembler *infini* (Marchetti, 2001) pour la population accueillie, les professionnels peuvent avoir au contraire le sentiment de manquer de temps pour mener leur mission à bien**.

Le vécu du temps nous permet de mettre en valeur l'importance de considérer **les personnes accueillies et les professionnels comme un « *couple indissociable* »** (Goffman, 1968) et non en isolant l'un ou l'autre de ces acteurs. En effet, c'est de cette façon que nous pourrons appréhender la dynamique institutionnelle dans sa globalité et ainsi mieux comprendre les dynamiques psychiques individuelles, Dans les monastères, l'interaction entre les moines et les novices est différente puisqu'ils vivent selon la même organisation temporelle qui valorise la lenteur.

2.4.4. L'intimité

- Définition

Du latin « intimus », superlatif « d'intus » (qui signifie dedans), l'intimité qualifie dans un premier temps une relation à l'autre. Par la suite, cette définition s'élargit pour renvoyer à l'idée d'une relation à soi-même (Beauverd, 1966, cité par Dolce. 2005) puis pour s'appliquer aux notions d'espaces corporels internes et externes. Aujourd'hui, ce concept recouvre l'ensemble de ces approches. L'intimité s'appréhende donc comme un espace à géométrie variable (Durif-Varembont, 2009) qui détermine une frontière entre une intériorité et une extériorité. Or, **les institutions totales, en tant qu'hétérotopies (Foucault, 1984), viennent bouleverser l'intimité d'un individu** par la « *juxtaposition de plusieurs emplacements incompatibles entre eux.* » (Foucault, 1984) La frontière entre l'intériorité et l'extériorité y est alors modifiée à différents niveaux. Et l'intimité telle qu'elle existe dans notre société actuelle (après avoir connue de nombreuses et majeures évolutions) n'est pas toujours respectée, Puijalon et Trincaz (2000) parlant même de « *vol de l'intimité* » dans les institutions.

- Etre chez soi

Une des principales difficultés de la vie en institution totale est la possibilité de s'y sentir chez soi. Or, **dans les monastères la vie religieuse prime sur les espaces de vie individuels, la prison est d'abord un lieu de détention et dans les maisons de retraites le lieu de soin prime sur le lieu de vie**. Ferreira et Zawieja (2012) s'en alarment. « *Nous sommes tous en quête d'un « chez-soi », d'un espace spécifique à nous approprier, qui nous procure un sentiment de bien-être et de protection physique et psychique. Même si ce vécu est renforcé par la personnalisation de ce lieu, par la présence d'objets personnels par exemple, d'autres conditions sont nécessaires.* » Ils définissent alors trois conditions pour le respect de l'intimité, qui sont rarement réunies dans les institutions que nous étudions : être « *à l'abri de possibles effractions venant de l'extérieur* », « *de pouvoir maintenir son autonomie afin de choisir de prendre le risque ou non de se confronter au monde environnant en quittant ce « chez-soi » ou en acceptant de laisser l'autre y pénétrer.* » Et enfin avoir

« *conscience de son intériorité* » Selon eux, « *un EHPAD « accueillant » devrait être conscient de ses propres limites et faire preuve d'une souplesse de fonctionnement permettant qu'un espace intermédiaire puisse émerger, ouvrant la voie vers la rencontre et la reconnaissance de l'autre dans son identité et son altérité, tout en autorisant chacun à pouvoir se replier sur soi, « chez soi »*. »

- Le corps

Nous avons principalement interrogé le rapport au corps à travers la question de l'intimité, de la toilette et de la sexualité. D'autres aspects auraient pu être abordés. Ainsi, Sacks (2014) évoque « *le cinéma du prisonnier* », **ces hallucinations liées à la « *privation sensorielle* »**, que l'on peut également retrouver chez certains moines qui s'isolent dans le noir.

Par ailleurs, Jonveaux (2018) nous explique à quel point **le monastère chrétien impacte le corps dans son quotidien**. La vie monacale entraîne en effet des « *habitus d'intégration à l'environnement* » qui se manifestent dans le corps. « *Les modes de déplacement, façons d'être ou de manipuler des objets sont soumis à l'impératif de silence qui, seul, permet l'atmosphère priante du lieu. Chaque moine et moniale doit s'efforcer de se fondre dans ce silence et d'adapter en ce sens son mode de vie. Ainsi la démarche des moines est-elle souvent caractéristique, empreinte de lenteur et de légèreté.* » (Jonveaux, 2018) Le corps, auparavant lieu du pêché et de la rédemption, est aujourd'hui perçu de façon plus positive : « *Ce qui est de l'ordre du fonctionnement naturel du corps ne peut pas être condamné puisqu'il s'agit d'une création de Dieu*. » (Jonveaux, 2018) Et la souffrance du corps n'est plus préconisée. « *Ce dernier demeure un moyen d'expression de la foi, de communication avec Dieu par un autre langage que celui de la souffrance*. » (Jonveaux, 2018) Il existe toujours une discipline du corps, mais dans un respect de celui-ci. Ainsi, la pratique du sport se développe.

- La sexualité

La sexualité est une notion complexe, qui est caractérisée par Foucault (1976) comme étant une invention de notre époque et qui est au centre des travaux de Freud (1905). Elle est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « *un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et [qui] comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.* » (citée par Darmon et Langlet, 2008). **Dans les structures que nous étudions, il une *organisation institutionnelle de la sexualité* (Giami, 1999) qui diffère de l'organisation sociale habituelle**.

En maison de retraite : un tabou

Selon Colson (2007), « *la sexualité du sujet âgé se construit, tout comme sa vie, autour d'une dynamique entre ruptures et investissements nouveaux.* » Elle la définit comme plus axée sur le partage émotionnel que purement physique. Cependant, **bien que ce sujet soit de plus en plus évoqué dans les EHPAD, un tabou persiste**. Ploton (2010) l'explique de la façon suivante : « *Parmi les autres fantasmes réprimés ou refoulés chez les professionnels, on peut trouver des productions psychiques de type oedipien ou des fantasmes de scène primitive (scène d'horreur relative à la copulation des parents), insoutenables d'une manière générale. D'autant plus insoutenables qu'ils engagent, là encore, des corps marqués du sceau de la mort ou de l'anormalité. La notion de plaisir, renvoyant à celle de plaisir sexuel, prend des connotations sulfureuses insoutenables dans les cas qui viennent d'être évoqués*. » (Ploton, 2010)

En prison : un double discours

Dans la législation française, aucun texte ne se rapporte à la sexualité en milieu carcéral pour déterminer dans quelles conditions elle pourrait être autorisée ou interdite. L'administration pénitentiaire se réfère alors à l'article D249-2-5 du Code de Procédure Pénal qui stipule que : « *constitue une faute disciplinaire du deuxième degré, le fait d'imposer à la vue d'autrui des actes obscènes ou susceptibles d'offenser la pudeur* » (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, 2007). Or, quelque soit le lieu

dans lequel elles se trouvent, les personnes détenues sont à tout moment susceptibles d'être observées par un surveillant pénitentiaire. De ce fait, **les rapports sexuels en prison sont interdits dans les règlements intérieurs des prisons et susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires. Cependant, dans les usages, une sexualité clandestine existe**. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur cette question : le psychologue Lesage De La Haye (1998), le sociologue Welzer-Lang (1986), la sociologue Ricordeau (2008) et le juriste et docteur en sociologie A. Gaillard (2009). Il en ressort de leurs études que la sexualité existe en prison même si elle se déroule en dehors du cadre juridique. Les pratiques sexuelles évoquées sont les suivantes : masturbation, homosexualité et sexualité au parloir.

La plupart des personnes incarcérées et de leurs partenaires évoquent une grande difficulté à vivre leur sexualité dans un espace qui ne laisse pas de place à l'intimité**. Et ces difficultés ne se limitent pas au temps de l'incarcération**. En effet, Lesage de La Haye (1998) signale qu'un grand nombre d'hommes connaissent des problèmes sexuels à leur sortie de prison. Il évoque également des difficultés à aller vers l'autre chez ces personnes. Selon lui, cette situation serait liée à une « *destruction de l'affectivité* » ainsi qu'à une aggravation des faiblesses et à un renfermement sur soi liés à la frustration sexuelle durant l'incarcération. Des troubles liés à la corporéité (vécu corporel) peuvent également survenir. En effet, les modifications de l'espace extérieur peuvent selon Schilder (1974, cité par Le Bodic, 2011) entrainer des modifications de l'espace du corps. De fait, ce sont à la fois le corps biologique et le corps érogène du sujet (« *car nous avons deux corps* », Dejours, 2001) qui sont incarcérés. Cette situation a pour conséquence une érosion de l'érotisme et du plaisir, et parfois une transformation du désir en besoin. Les relations sexuelles peuvent alors devenir une priorité (Kotarba, 1979).

Dans ce cadre où la mixité n'existe pas et où la sexualité est interdite, comment être assuré d'être un homme ? (Lhuilier, Lemiswezka, 2001) C'est parfois par le biais d'une sublimation sexuelle qui s'avère cependant réversible et difficile à maintenir sur le long terme (Marchetti, 2001). Il s'instaure alors dans la détention un climat de domination du genre masculin (Massardier, 2004) emprunt d'homophobie (A. Gaillard, 2009) qui semble être un moyen de défense contre la « castration pénitentiaire » (Monnereau, 1986). Cette question de l'identité de genre se pose également également dans les prisons de femmes où

l'homosexualité serait cependant mieux tolérée (Ricordeau, 2008). Elle s'inclut dans une interrogation plus générale sur l'identité sexuelle des détenus. **Pour les surveillants pénitentiaires, la situation n'est pas plus simple**. En effet, ceux-ci se retrouvent dans une position imposée de voyeur face à cette sexualité à laquelle ils préfèreraient ne pas être confrontés. Cependant, ils admettent parfois la tolérer, en expliquant que cela leur permet d'obtenir plus de calme en détention (Marchetti, 2001).

Ce double discours, officiel et officieux, rend particulièrement difficile la mise en place de politiques de prévention dans le domaine de la santé (Campana, 2007) (notamment par rapport aux maladies sexuellement transmissibles (Ricordeau, 2008)), ainsi que la mise en place de dispositifs contre le viol en milieu pénitentiaire. Une évolution semble donc nécessaire et elle commence à s'amorcer suite aux recommandations relatives au respect des droits de l'homme en milieu carcéral préconisées par le conseil de l'Europe (De La Motte Rouge, 2006.) et la commission nationale consultative des droits de l'homme (Comité des ministres du conseil de l'Europe, 1995). De plus, en 1991, le comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants dénonçait le fait que les établissements pénitentiaires français « *ne permettent pas d'entretenir des relations sexuelles dans des conditions de dignité*.»

Une évolution notable est la mise en place d'Unités de Vie Familiale dans de plus en plus d'établissements pénitentiaires français. Même si la notion de sexualité n'est pas mise en avant dans ce projet (Comité Européen pour la prévention de la Torture et des Peines ou Traitements Inhumains ou Dégradants, 1991) il favorise l'instauration d'une sexualité autorisée en prison, dans le respect de l'intimité et de la dignité de la personne. Les réticences à ce sujet sont sans doute le « *reflet d'une société française mal à l'aise sur les questions de la liberté sexuelle* » (Faure, 1999), avec « *une opinion publique irritée par l'idée des prisons quatre étoiles* » (A. Gaillard, 2009). Cependant, ces réticences sont en train d'être dépassées.

Dans les monastères : la sexualité sans intérêt

Si la chasteté est toujours de mise dans les monastères chrétiens, le corps est resexualisé : certaines moniales se maquillent par exemple. Le tout étant de ne pas entrer dans un rapport de séduction. (Jonveaux, 2018) En voici la raison : « *Bien sûr, nous sommes traversés par le pulsionnel, entre autre sexuel, mais le bonheur d'un accroissement d'humanité consiste-t'il à se laisser aller en ce flux obscur ou à l'orienter peu à peu vers un plus d'humanité, de découverte de l'amour attentif à l'autre. La quête d'un tel bonheur implique un dépassement des frustrations inévitables pour faire alliance et accueillir le bon et le beau habitant l'autre, que ce soit dans le mariage ou le célibat consacré. (…) Et puis j'affirme que lorsqu'on a goûté à l'amour de Dieu, grand et fort, qui saisit toute votre personne, on est comblé et si l'on reste sexué, bien entendu, on a aussi trouvé un équilibre supérieur qui satisfait au-delà de tout, dépasse et sublime tous les autres désirs et toutes les autres passions ; alors on accomplit pleinement sa vocation à l'amour, sa vocation à être homme et à être un homme heureux.* ***La relation sexuelle seule ne présente plus aucun intérêt.*** » (Vie monastique, 2018).

Dans la philosophie bouddhiste, la sexualité est connectée à la spiritualité et doit être menée de façon saine, pour éviter la dépendance. Nous ne savons pas si elle est interdite ou autorisé dans la majorité des monastères en France. En tous cas, dans celui dans lequel je me suis rendue, c'est une possibilités qui était envisageable et un couple de moine partageaient une vie sentimentale et sexuelle.

- L'intimité familiale

Dans une étude réalisée en 2005, Bouchard &al définissent l'intimité familiale comme « *ce qui appartient en propre aux relations d'une famille* ». Ils précisent que « *toute intimité relationnelle se joue sur la scène du privé opposé au public* ». Or, en prison la vie privée est contrainte par le cadre carcéral. **Deux territoires incompatibles se juxtaposent alors, et la dynamique familiale tente de se réaménager et de se créer des espaces d'intimité échappant à une institution qui essaie de la contrôler**. De même, Badey Rodriguez (2005) souligne l'importance du bouleversement de la dynamique familiale lorsque l'un de ses

membres entre en établissement pour personnes âgées dépendantes. La famille voit ses repères disparaitre et chacun essaie de trouver sa place dans cette nouvelle organisation. C'est également le cas dans les monastères, où le moine choisit de se mettre en retrait de sa famille et de la société. Les relations sont donc restreintes.

2.4.5. La liberté

- Le contrôle

Les trois institutions que nous étudions imposent des contraintes institutionnelles qui contrôlent le quotidien des personnes accueillies et des professionnels. En prison, *« le détenu vit dans un espace de contrainte strictement défini où ses déplacements, ce qu'il mange, ce qu'il porte, ce qu'il achète sont entièrement contrôlés. Il vit dans une cellule déterminée qu'il n'a le plus souvent pas choisie, et il est assujetti à un règlement administratif ou juridique précis qui vient régenter son action, le soumettant à adopter un code de conduite spécifique. »* (Calbeguen,2006). En maison de retraite, « *sont fixés non seulement les moments des repas collectifs mais aussi les conditions d'entrée relatives aux personnes extérieures*. » (Thomas, 1996). « *Quant au repas du soir, il est souvent servi en fonction des horaires de rotation des équipes de soins, c'est-à-dire vers 17 heures. Les soirées sont longues pour celui qui a du mal à s'endormir.* » (Puijalon et Trincaz, 2000) « *Les obligations ou interdits sont multiples. Le régime alimentaire, qui à la maison peut supporter quelques entorses, est souvent considéré par le personnel comme un impératif qui ne peut souffrir de dérogation*. » (Puijalon et Trincaz, 2000).

Ce contrôle s'exerce aussi sur les professionnels. Ainsi, Gras (2011) nous explique qu'en prison, « *le sentiment qui prédomine après plusieurs années d'activité professionnelle est une certaine forme de désillusion : les surveillants se reconnaissent avant tout comme simples exécutants et comme des hommes à tout faire de l'administration pénitentiaire*. » « *Cela ne signifie pas pour autant qu'ils voient naître en eux un désir de changer d'administration. Bien au contraire, la majorité voit son avenir professionnel dans le passage au grade supérieur ou le passage d'un autre concours de l'administration pénitentiaire (CIP ou directeur).* » (Gras, 2011) Et dans les EHPAD, les démarches qualités se multiplient,

scrutant l'exercice professionnel. Or, « *étant introduites à moyens constants, elles sont réalisées en substitution d'autres missions et génèrent de la frustration*. » (Marquier, 2016)

Et dans les monastères chrétiens, le contrôle est recherché par les moines comme une condition permettant leur liberté. Dom Michel Pascal, abbé émérite bénédictin, explique ainsi : « *La vraie liberté est dans l'obéissance. S'il n'y a pas l'obéissance, s'il n'y a pas un choix libre de vivre cela, alors il n'y a pas de chemin de liberté, de libération : nous restons soumis à nos passions. Nos passions nous enchaînent. Tu n'as qu'à regarder dans la vie : on peut être enchaîné par le tabac, la drogue, la télé, le sexe, l'argent, le pouvoir. On devient de véritables esclaves. C'est vraiment le pain quotidien du monde extérieur. Toutes ces choses donnent l'illusion d'une libération. Par exemple, à la télévision, vous avez le choix entre plus de trois cents chaînes aujourd'hui. Nous, nous faisons un choix radical : pas de télé. Nous sommes dans la vraie liberté, nous ne nous soumettons pas*. » (interrogé par Wright, 2011) Toutefois, **alors que l'individualisation progresse dans les monastère, ce contrôle devient de plus en plus interne**. « *L'accent mis aujourd'hui sur la responsabilité personnelle dans le cadre d'une individualisation à l'œuvre dans la vie monastique est un nouveau défi pour chaque religieux qui devient son propre supérieur vis-à-vis de sa pratique ascétique, irremplaçable en dernière instance. Cette extension de la liberté requiert parallèlement des moines une discipline personnelle accrue que des générations antérieures ne connaissaient pas. » En précisant que « dans le système chrétien, l'ascèse en tant que telle n'a pas de valeur si elle n'est pas reliée au but qu'elle poursuit*. » (Jonveaux, 2018)

- <u>Le droit au risque</u>

« Ce sont les enfants sages, madame, qui font les révolutionnaires les plus terribles. Ils ne disent rien, ils ne se cachent pas sous la table, ils ne mangent qu'un bonbon à la fois, mais plus tard, ils le font payer cher à la société. Méfiez-vous des enfants sages. » (Sartre, J-P., Les mains sales, 1948)

« *L'autonomie vient du grec « autonomia », pouvoir de celui qui est « autonomos », c'est-à-dire qui fait lui-même la loi à laquelle il obéit*. » (Foulquie, 1979) Nous voyons que ce principe est par définition limité dans une organisation institutionnelle, puisque l'individu se

trouve obligé de respecter les règles de la vie en communauté. Cependant, Kant met en lien la dignité et l'autonomie, dans la capacité à faire ses choix par soi-même. **Il est donc nécessaire de *« travailler sur les espaces d'autonomie possible pour chaque individu* »** « *sur le plan de son corps, de sa place, de ses sentiments et de sa pensée* » dans les établissements pour personnes âgées (Amyot et Mollier, 2002). Dans ces structures qui travaillent autour de la problématique de la dépendance, l'autonomie est alors une piste d'évolution intéressante à envisager. En effet, si ces deux notions « *ne sont pas opposées car l'autonomie se réfère au libre arbitre de la personne alors que la dépendance est définie par le besoin d'aide »,* (Delafontaine, Cuzin, 2000) elles sont complémentaires. Dès lors, le fonctionnement organisationnel dont sont garants les professionnels, parfois vécu comme « *infantilisant* » par certains résidents, peut être questionné afin de trouver un équilibre pour aider la personne sans faire à sa place. En effet, paradoxalement, en instaurant des règles à respecter, il existe un risque que l'institution aille à l'encontre des normes qu'elle défend.

Par ailleurs, la question de l'autonomie nous renvoie à des questions d'éthiques sur **le droit au choix et le droit au risque dans les établissements pour personnes âgées**. Ainsi, Villez (2002) souligne que dans ces structures « *Une organisation trop rigide des institutions induites par la rationalisation de la gestion des moyens humains, alliée à un souci d'écarter tout risque de mise en cause de la responsabilité des professionnels peut conduire à la négation de la liberté, du droit de prendre des risques et de conserver la possibilité d'effectuer des choix.* » Il s'agit également d'un point soulevé par delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté, qui soulignait récemment que **dans certains établissements pour personnes âgées « *la liberté d'aller et venir n'est que théorique* »** (cité par Fremont, 2013). Or, c'est précisément la privation considérée comme la plus importante en France puisque c'est celle qui est imposée en prison aux criminels et aux délinquants. Delaunay, ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, si elle avait reconnu l'intérêt « *de poser les questions de la garantie de la liberté d'aller et venir, qui est un droit fondamental* » (cité par Fremont, 2013), avait incité à traiter cette question avec prudence.

En effet, d'une part la liberté des personnes âgées peut être limitée par leur état de santé et non par l'établissement (par exemple lorsqu'un handicap physique limite les

capacités de déplacement) ; et d'autre part, lorsqu'une personne est limitée dans ses mouvements par les soignants, l'objectif principal n'est pas de diminuer sa liberté mais de la protéger (par exemple lorsqu'une contention est instaurée pour éviter qu'une personne ne chute de son fauteuil ou lorsqu'une personne qui a la maladie d'Alzheimer n'est pas autorisée à sortir seule afin d'éviter qu'elle se perde). Dans ces établissements, **les professionnels travaillent donc en alliant la gestion des risques et la préservation de l'autonomie, ce qui entraine des questionnements éthiques** sur le respect de la liberté de la personne, notamment lorsqu'elle est privée de se déplacer librement. Toutefois, les résidents ne souhaitent pas forcément toute cette protection, en témoigne ce vétérant qui a dû fuguer de sa maison de retraite pour aller fêter le 70è anniversaire du débarquement (Ouest France, 2014). Fugue-t-on réellement lorsque l'on est chez soi ? Et le risque de la dépression n'est-il pas pire à prendre que celui de la chute ? N'oublions pas, comme le dit si bien Verspieren (1999) qu'« *accompagner quelqu'un ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre. C'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de son pas.* » (Verspieren, 1999).

En revanche, la privation d'aller et venir que nous venons d'évoquer est le principe des établissements pénitentiaires. Dans ces structures qui affichent un objectif de réinsertion, il convient de trouver un équilibre pour amener la personne à respecter les lois qu'elle a précédemment transgressées, tout en l'aidant à préserver son autonomie. Il s'agit d'une tâche d'autant plus difficile que comme nous l'avons vu précédemment, Chantraine (2003) souligne, dans une comparaison entre le milieu carcéral et hospitalier, que « *la meilleure adaptation à ce milieu telle qu'on l'observe chez les vieux hospitalisés équivaut à l'impuissance à vivre dans tout autre milieu* ». Ainsi, l'adaptation au milieu carcéral ne serait pas un bon indice de réinsertion dans la société. La commission nationale consultative des droits de l'homme estime d'ailleurs qu'il serait souhaitable « ***qu'à l'exception de la privation de "la liberté d'aller et de venir", l'ensemble des droits et libertés [soient] garantis aux personnes détenues***. » (Comité des ministres du conseil de l'Europe, 1995).Cette affirmation nous renvoie au sens de la peine en France ainsi qu'à ses conséquences en termes de privation de liberté et de droit, dans une société qui ne demande plus seulement à la peine

de punir les personnes jugées coupable mais également de permettre leur réinsertion et de donner une place aux victimes (Foucault, 1975).

Il s'agit d'une question difficile dans un univers où les surveillants ressentent fortement le besoin de se protéger. En effet, à travers une étude de Siret (2005), ces professionnels attirent notre attention sur « *la confrontation forcée et quotidienne à la violence* » dans leur métier. C'est alors la question délicate de la dangerosité qui se pose, dont Hirschelmann (2005) souligne la difficulté de l'évaluation. Il existe un risque que cette question empêche de penser celles de la responsabilité et de la culpabilité alors que selon Hirschelmann (2005), « *il n'y a pas d'analyse de la dangerosité qui ne s'accompagne de l'analyse de la responsabilité* », et « *Il n'y a pas, non plus, d'analyse de la responsabilité, qui ne s'accompagne de l'analyse de la culpabilité.* » Elle distingue alors « *la responsabilité objective et la responsabilité subjective*. »

3. Parcours individuels

3.1. Epidémiologie

Sur le site du ministère de la justice, on trouve un ratio de 70 367 détenus (2018a) pour 28 000 personnels de surveillance (2018b), ce qui équivaut à environ un agent pour moins de 2,5 détenus.

Les chiffres sur les EHPAD sont plus difficiles à trouver, et moins récents. 693 000 résidents en EHPAD en 2011, selon une étude publiée en 2014. Donc 10 fois plus que de détenus. Marquier (2016) évoque 361 000 professionnels (soignants et non soignants) et un rapport d'information de l'assemblée nationale mentionne 24,5 ETP de soignants pour 100 places en EHPAD, soit environ 170 000 soignants et un agent pour 4 résidents lorsque toutes les places en EHPAD sont occupées.

Les chiffres sur les moines sont encore moins faciles d'accès. Selon les statistiques de l'église en 2015, en France, on trouvait 29 183 religieuses et 5490 religieux, dont les moines.

Et nous n'avons pas trouvé de chiffres sur le nombre de moines bouddhistes en France, un mouvement spirituel plus récent dans notre pays.

3.2. Population

Les personnes âgées sont définies par leur âge. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), « *retient le critère d'âge de 65 ans et plus pour définir la vieillesse* » (Cité par Aveline, 2003). L'entrée en EHPAD est souvent possible à partir de 60 ans. Pellissier (2003) précise que « *le départ à la retraite, en particulier quand il n'est pas souhaité et encore plus nettement s'il est prématuré, marque pour beaucoup d'individus le vrai commencement de leur vieillesse*. » (Pellissier, 2003). Il est intéressant de noter que si les catégories d'âges employées sont souvent les suivantes : le bébé, l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée. Dès lors, la personne âgée est-elle toujours considérée comme une adulte dans nos représentations ?

Les personnes incarcérées sont elles définies par le lieu dans lequel elles vivent, à savoir la prison « *établissement où sont détenues les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou en instance de jugement*. » (Larousse, 2018).

Et les moines sont définis par leur choix de vie. « *Selon l'étymologie du terme, le moine est un, monos, uni en vue de Dieu. A. Guillaumont (1975 NDLR) définit le moine comme étant « celui qui veut unifier sa vie, c'est-à-dire qui renonce à tout ce qui est source de division, de partage, non seulement dans ses activités extérieures, mais aussi – et d'abord – dans sa vie psychique*. » (Jonveaux, 2010).

Concernant les professionnels de soin en EHPAD, nous allons nous appuyer sur les descriptions de Marquier (2016) qui précise que « *distinguer les métiers (ou professions) des fonctions est utile. Les premiers correspondent à des ensembles de savoirs et de savoir-faire, essentiellement techniques et le plus souvent sanctionnés par un diplôme en vue de l'exercice d'une activité ; les seconds correspondent à l'ensemble des tâches réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle.* ***Des glissements s'opèrent toutefois en EHPAD entre les***

***fonctions et les métiers soignants**, certains professionnels « faisant fonction » sans pour autant exercer le même métier.* » (Marquier, 2016)

Plusieurs soignants coopèrent. « ***L'infirmier** dispense des soins médicaux afin de maintenir ou restaurer la santé des résidents, en surveillant l'état de santé et coordonnant les soins prodigués, selon les prescriptions médicales (préparation et distribution de médicaments, examen du résident, soins de nature technique : pansements, prise de tension, injections, etc.).* » (Marquier, 2016) « ***L'aide-soignant** réalise des soins liés aux actes de la vie quotidienne, en compensant ainsi un déficit ou une perte d'autonomie de la personne, tout en cherchant le maintien de l'autonomie restante.* » (Marquier, 2016). Arborio (1995) précise que « *l'introduction, dans les années 1950, de la catégorie d'aide-soignante dans la hiérarchie du personnel hospitalier s'est justifiée par une politique de reclassement provisoire d'une partie du personnel dans un contexte de pénurie ; peu à peu, une place entière est cependant assignée à l'aide-soignante…* » « ***L'Agent de Service Hospitalier** ou Agent de Service a pour fonction de veiller au bien-être des résidents en assurant le confort de leur environnement et ce principalement à travers l'entretien de l'établissement (parties collectives, chambres, lits, …). Côtoyant les résidents, il peut également être amené à les aider (appui pour boire, aide au lever, …) ou alerter le personnel compétent en cas de besoin. Il n'existe pas de formation dédiée.* » (Marquier, 2016). Enfin, les cadres de santé coordonnent le service et l'organisation du travail de ces professionnels.

Les surveillants pénitentiaires exercent « *un métier d'autorité et d'écoute. **Les surveillants prennent en charge les personnes confiées par les autorités judiciaires**, en assurent la garde et la surveillance et participent à la mission de réinsertion*. » Ils participent à *« favoriser la réinsertion et prévenir la récidive*. » (Ministère de la justice, 2018). Le métier est donc défini par des missions multiples et parfois difficiles à coordonner entre elles. Il ne se limite pas à la fonction de « gardien » pour la pénitentiaire. Là aussi une hiérarchie existe.

3.3. Sens donné à la vie / au travail

Nous avons interrogé les individus sur le sens qu'ils donnent à leur vie ou à leur travail. « *Je parle de "recherche d'un sens à la vie" par opposition au principe de plaisir sur*

lequel est fondée la psychanalyse freudienne, ainsi qu'à la volonté de puissance qui est au centre de la psychologie adlérienne. » (Frankl, 2014). **Cette recherche permet selon lui à l'homme de ne pas rester confronté à la frustration ou au vide existentiel**, de diminuer la souffrance et d'améliorer la santé mentale. Il propose alors l'amour et l'humour comme pistes d'épanouissement. Une vision que je partage.

La vie ne vaut rien, Souchon, A.(2001)

Il a tourné sa vie dans tous les sens
Pour savoir si ça avait un sens l'existence
Il a demandé leur avis à des tas de gens ravis
Ravis, de donner leur avis sur la vie
Il a traversé les vapeurs des derviches tourneurs
Des haschich fumeurs et il a dit

La vie ne vaut rien, rien, la vie ne vaut rien
Mais moi quand je tiens, tiens, mais moi quand je tiens
Là dans mes deux mains éblouies,
Les deux jolis petits seins de mon amie,
Là je dis rien, rien, rien, rien ne vaut la vie.

Il a vu l'espace qui passe
Entre la jet set, les fastes, les palaces
Et puis les techniciens de surface,
D'autres espèrent dans les clochers, les monastères
Voir le vieux sergent pépère mais ce n'est que Richard Gere,
Il est entré comme un insecte sur site d'Internet
Voir les gens des sectes et il a dit

La vie ne vaut rien, rien, la vie ne vaut rien
Mais moi quand je tiens, tiens, mais moi quand je tiens
Là dans mes deux mains éblouies,

Les deux jolis petits seins de mon amie,
Là je dis rien, rien, rien, rien ne vaut la vie.

Il a vu manque d'amour, manque d'argent
Comme la vie c'est détergeant
Et comme ça nettoie les gens,
Il a joué jeux interdit pour des amis endormis,
La nostalgie, et il a dit

La vie ne vaut rien, rien, la vie ne vaut rien
Mais moi quand je tiens, tiens, mais moi quand je tiens
Là dans mes deux mains éblouies,
Les deux jolis petits seins de mon amie,
Là je dis rien, rien, rien, rien ne vaut la vie.

Rien, rien, rien, rien ne vaut la vie
Rien, rien, rien, rien ne vaut la vie

3.3.1. Présentations personnelles et projets

La crise identitaire dans laquelle s'inscrit l'entrée dans l'établissement fait partie de la trajectoire de vie du sujet. Il y a ceux qui s'inscrivent pleinement dans l'institution et ceux qui rêvent d'un ailleurs. Il y a ceux pour qui l'entrée vient faire rupture et ceux pour qui elle s'inscrit dans un processus déjà entamé. Dans ce cadre, **chacun peut se construire un projet personnel ou professionnel**. Aujourd'hui, dans les établissements pénitentiaires et dans les maisons de retraite, la notion de projet personnalisé est particulièrement mise en avant. Nous allons nous y intéresser plus particulièrement dans les EHPAD.

Dans ces structures, sont mis en place différents projets, dont le projet de vie, qui interagissent les uns avec les autres. Ainsi, le projet de l'institution « *définit l'orientation générale de l'organisme* » (Hervy, 2007). Ce projet est soumis à la convention tripartite signée par l'établissement, la sécurité sociale et le département. Il s'agit d'un « *accord*

contractuel sur les objectifs » (Ibid) à atteindre « *et les moyens* » (ibid) pour le faire. Ce contrat est « *évalué au bout de 5ans par les signataires de la convention* » (ibid). Au sein de ce projet institutionnel sont développés des projets d'établissement qui décrivent « *les orientations de l'établissement pour plusieurs années* » et qui comprennent le projet de soins et le projet de vie. On distingue alors **un projet de vie institutionnel et un projet de vie individuel**. Le projet de vie institutionnel « *détermine les objectifs en terme d'accueil et des conditions de vie quotidienne et sociale* » (ibid). Les projets de vie individuels quant à eux, peuvent être définis comme « *un espace de liberté laissé à la discrétion de chaque résident, permettant de favoriser l'expression des attentes, des désirs, des aptitudes et des goûts de chaque personne* » (Amyot et Mollier, 2002) Il n'existe donc pas de projet de vie type mais des projets de vie personnalisés. Ils doivent « *présenter un ensemble de repères nouveaux pour pallier ceux qui ont marqué l'histoire de l'individu, tant ancienne que récente* » (Vercauteren et AL, 1999). Nous verrons de quelle façon les individus et les professionnels se les approprient.

Evoquer les projets de vie, c'est aussi inclure la **représentation de la mort**. Sujet tabou dans notre société, elle est investie comme l'accès au royaume de Dieu pour les chrétiens. Et même dans les maisons de retraite, qui sont pourtant souvent la dernière demeure des résidents, ce sujet est évité. Ploton (2010) parle ainsi des fantasmes réprimés par les soignants en EHPAD : « *Ils concernent tout l'imaginaire refoulé relatif à la mission de l'institution, avec tous les cas de figure possibles, par exemple en gériatrie : concernant cet « entre deux », dans le passage de la vie (qui n'est déjà plus la vie) à la mort qui est partout et dont on ne parle jamais, mort à laquelle on s'applique même à ne surtout pas penser*. » (Ploton, 2010)

3.3.2. Motivations professionnelles

Même si nous allons nous intéresser au sens que les professionnels donnent au travail, il est intéressant de noter que « ***les moines intègrent le travail et l'économie dans l'utopie religieuse*** » (Jonveaux, 2011). Ils doivent en effet travailler pour des raisons financières et trouver quels produits et quel aménagement du travail et du gain financier s'accorde avec la vie qu'ils souhaitent mener.

Concernant les surveillants, Gras (2011) nous apprend que « ***plus le temps passe, et plus les surveillants ont tendance à dire qu'ils sont entrés dans l'administration pénitentiaire avec des motivations utilitaristes*** *(elles sont déjà très fortes et majoritaires en début de formation).* »

Quant aux soignants, Marquier (2016) explique qu'« ***une grande majorité estime travailler en EHPAD par vocation, intérêt, sentiment d'utilité***. » « *Quelles que soient les raisons de leur orientation professionnelle, par convention sociale ou par conviction, une grande majorité des professionnels rencontrés en entretien affirment aimer leur métier. Il semble que l'attachement des professionnels est d'abord dirigé vers la signification et la place qu'occupe leur métier dans la collectivité : il s'agit de prendre soin, d'apporter du bien-être, de soulager des personnes fragiles*. » (ibid) Certains sont même dans « *le registre de la vocation (qui) renvoie à ce qui s'impose à l'individu, en raison de sa nature ou de son destin et se traduit par des paroles du type : « je suis fait pour ça .»* » (ibid) Cependant, dans la réalité du terrain, l'accompagnement des résidents se situe souvent « *entre gratification et frustration.* » (ibid) Certains professionnels préfèrent l'EHPAD au secteur hospitalier. « *Les arguments opposant secteur sanitaire et secteur médico-social sont mobilisés par les professionnels, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'une défense face au rejet dont ils seraient l'objet de la part de l'hôpital ou d'un véritable choix.* » (ibid)

Ces motivations sont à penser en parallèle avec **l'impact de la vie professionnelle sur le personnel**, qui peut veir envahir la vie privée (Debout, 1999). En effet, « *la question de l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle représente également un enjeu important pour les professionnels des EHPAD du fait des horaires décalés, des plannings irréguliers, du travail le week-end ou la nuit, etc.* » même s'il peut y avoir des avantages comme par exemple avoir des RV administratifs en journée. (Marquier, 2016)

3.3.3. Intérêts psychologiques de la religion

Dans la religion, l'homme est à envisager dans ses **3 dimensions : l'âme, le corps et le psychisme**. Dans son travail de thèse, Bettina de Pauw « *a montré qu'il y avait autant de religiosité chez les personnes psychologiquement dépendantes que chez les personnes plus*

indépendantes d'esprit. » (entretien avec De Grossouvre). Marcaurelle (2001) reprend les travaux de plusieurs chercheurs canadiens qui ont étudié l'intérêt de la religion pour l'individu.

Il s'agit de :

- L'actualisation de soi : A propos de Sévigny (1971) « *L'auteur conclut que la réaction des adolescents contre les normes et les valeurs religieuses est maturée par une recherche de l'actualisation de soi*. » (ibid) Elle peut se faire à travers « *le pardon comme moyen de croissance et d'actualisation de soi.* » (Marcaurelle, 2001)

- La recherche de vérité : « *Réginald Richard (1985) voit dans l'adolescence une rupture épistémologique grâce à laquelle l'adolescent s'affranchit des sources extérieures (parents et éducateurs) dans la détermination des critères de vérité et d'éthique.* » (ibid)

- L'affrontement de la peur : Evoquant Mettayer et Dufort (1985), qui ont travaillé sur différentes religions : « *La foi y est présentée comme le « courage » d'être en dépit de la peur.* » (ibid)

- La rupture avec les normes sociales : A propos de Savard (1979) étudiant des sujets se disant marginaux dans leur spiritualité : « *Chez ces gens, l'expérience religieuse apparaît surtout comme l'accès à un niveau supérieur de conscience et de vie humaine. La priorité est donnée à l'autonomie de la vie personnelle et à la qualité des relations interpersonnelles plutôt qu'aux impératifs sociaux en général.* » (ibid)

Tapia et Roussiau (2012) quant à eux évoquent **un aspect positif de la spiritualité** « *sur la structuration de l'identité personnelle, sur le sentiment d'appartenance à des collectivités rassemblées ou dispersées, et donc sur l'actualisation d'une sociabilité active – notamment chez les adolescents (Colette Sabatier) ; mais aussi sur des états psychologiques comme le bien-être, l'équilibre, l'appréciation du sens de la vie et de l'idée de bonheur (Marianne Bourdon). Elles auraient tout autant une influence positive sur des réalités*

objectives, telles la longévité (Nathalie Bailly) ou la maîtrise de l'expérience du temps dans des pathologies graves. » Soulignant toutefois le risque sectaire ou de radicalisation terroriste.

3.3.4. Psychologie et spiritualité

De très nombreux auteurs se sont intéressés aux liens entre psychologie et religion. Nous ne pourrons pas aborder leurs travaux de façon exhaustive, mais nous allons évoquer quelques points.

- Soi transpersonnel

Plusieurs auteurs ont développé la notion de « **soi transpersonnel**. » Marcaurelle (2001) nous en parle. « *Selon Richard, les moyens appropriés pour accéder à ces faits spirituels consistent en des méthodes d'observation de l'étendue de la conscience. Inspiré du yoga et du hatha yoga, l'auteur propose l'accès à une conscience transpersonnelle sans contenu, c'est-à-dire l'appréhension de soi comme Soi immuable et témoin infini de tous les contenus de conscience limités de la psyché. Le travail de la spiritualité consiste essentiellement, pour Richard, à distinguer ce Soi transpersonnel — ou conscience pure — des contenus cognitifs, affectifs et sensoriels de la conscience. La spiritualité n'est pas pour autant accès à un ailleurs, ou à une autre réalité, mais un regard transformé sur la réalité empirique*. » (Marcaurelle, 2001) « *Pelletier examine le mouvement du Potentiel humain et la psychologie transpersonnelle surtout dans la perspective de l'accès à un Soi infini qui transcende la conscience individuelle. L'auteur dégage de façon éclairante quelques traits communs aux groupes se rattachant à cette perspective : le corps comme moyen d'évolution et lieu de manifestation du divin plutôt que comme entrave à la vie spirituelle ; la croyance en l'existence d'un niveau de conscience transcendant la conscience individuelle et accessible à chacun, particulièrement par la méditation, comme il l'a été pour les grands mystiques de l'humanité ; la valeur thérapeutique de l'ouverture à ce niveau de conscience et aux expériences paranormales*. » (ibid) « *À l'aide d'études de cas, Lavoie soutient la théorie d'un Moi divisé dont les besoins peuvent s'harmoniser par l'usage des symboles. Ces derniers diminuent les attitudes défensives et permettent une intégration plus efficace des tendances*

opposées qui, autrement, occasionnent des conflits psychiques. » (ibid) Ce concept résonne avec ceux développés par Jung, ainsi que ceux sur lesquels s'appuient les psychiatres et psychologues qui font un lien entre bouddhisme et soin psychique à travers la pratique de la méditation.

- Inconscient collectif et imago dei

Jung évoque la notion d'**inconscient collectif**, en tant qu'un ensemble de données collectives dont nous hériterions tous dans notre inconscient. Il déclare à ce propos : « *les instincts et les archétypes constituent l'ensemble de l'inconscient collectif. Je l'appelle "collectif" parce que, au contraire de l'inconscient personnel, il n'est pas fait de contenus individuels plus ou moins uniques ne se reproduisant pas, mais de contenus qui sont universels et qui apparaissent régulièrement*. » (Jung, 1973). Jung développe alors une représentation de l'inconscient différente de celle de Freud. Pour lui, « *le moi a à se confronter avec un inconscient qui le dépasse et qui pourrait l'instruire. Inconscient qui ne saurait donc se réduire aux éléments refoulés par le moi, et qui, par son objectivité même, renvoie plutôt à l'image d'un dieu ou d'un démon, c'est-à-dire d'un contenu énergétique non-moi, d'un contenu impressionnant, voire sacré, que le sujet, dans le meilleur des cas, observe attentivement pour essayer d'entrer en dialogue avec lui, comme s'il s'agissait d'un être encore inconnu mais réellement existant. C'est la méthode thérapeutique que Jung propose, après l'avoir testée sur lui-même, tout en mettant en garde contre le risque, pour le moi, d'une identification avec ces contenus inconscients qui sont d'une autre nature que lui. L'inflation le guette lorsqu'il s'approprie naïvement ou frauduleusement cette énergie autonome, ce dieu ou ce démon qu'il a découverts en lui-même. C'est pourquoi la technique psychanalytique jungienne se fonde, en premier lieu, sur la différenciation. Le moi a tout à gagner à se distinguer nettement de cet Autre qui l'habite, et à reconnaître, en se confrontant justement à lui, ses propres limites*. » (Agnel, 2003, Jung, 1958)

Agnel (2003) nous explique que « *Jung parle toujours d'**imago Dei, d'une image de Dieu, c'est-à-dire d'une réalité psychique autonome** (qu'on peut alors approcher par le moyen des termes techniques de complexe ou d'archétype) et non d'un Dieu extérieur à l'homme, d'une entité qui serait douée, comme le dit Jung, « d'une existence non-*

psychologique» Il donne une grande valeur à la vie symbolique et pense que l'homme moderne « *recherche un sens à sa vie dans une confrontation avec l'âme inconsciente. (Ce qui implique que la vie intérieure ait, pour lui, un même degré de réalité que ce que nous appelons communément le réel, c'est-à-dire ce monde des objets que nous situons et manipulons à l'extérieur de nous-mêmes.)* » (Agnel, 2003, Jung, 1958) Il accorde alors une importance particulière à l'observation des rêves : « « *La vie religieuse consiste – je le cite – en l'observation attentive des données*.» « *Jung se réfère, en effet, à l'étymologie latine : relegere et religio, dans le sens ancien d'attention scrupuleuse, d'attitude privilégiant la conscience, et non pas au verbe religare, repris par les Pères de l'Église dans cette autre acception qui a prévalu et qui met l'accent sur le lien avec la divinité*. » (Agnel, 2003, Jung, 1958)

- Etats de conscience modifiés

Rossner associe les phénomènes paranormaux avec les états de conscience modifiés. « *John Rossner (1979-1983, 1989) intègre de façon pertinente les phénomènes paranormaux tels que les perceptions extra-sensorielles et la psychokinésie dans le contexte de la possibilité pour l'être humain d'accéder à des états supérieurs de conscience incluant l'expérience mystique*. » (Marcaurelle, 2001)

Dans un autre registre, **plusieurs professionnels du psychisme s'intéressent à l'impact de la modification des états de conscience induite par la méditation sur le psychisme**, s'inspirant d'une pratique bouddhiste laïcisée. C'est ainsi que Jon Kabat-Zinn a développé la méthode MBSR (Mindfullness-Based Stress Reduction) puis que Segal, Teasdal et Williams ont mis en place la MBCT (Mindfullness Based Cognitive Therapy). Si la première vise à réduire l'anxiété, la seconde est plus orientée sur l'amélioration des états dépressifs.

3.3.5. La croyance en institution

Si les croyances religieuses sont le motif de base d'entrée dans un monastère, **les autres populations ne sont pas exemptes de croyances**. Ainsi, les professionnels peuvent avoir une religion, qui influence ou non l'exercice de leur métier. Et certaines personnes

âgées ou incarcérées avaient une religion avant l'entrée. Dans mon expérience professionnelle, j'ai également rencontré des situations de conversion religieuse. Ainsi, j'ai accompagné de nombreuses personnes âgées en EHPAD qui revenaient vers une religion parfois peu pratiquée durant leur vie, dans cette période de vieillesse et parfois de solitude durant laquelle la mort devenait une perspective plus concrète.

Et parmi mes patients incarcérés, **plusieurs se sont convertis à une religion durant leur incarcération** pour les aider à traverser cette période difficile et donner un nouveau sens à leur vie. Un patient nous racontait un jour que pour lui, « *survivre en prison, c'est soit se tuer, soit devenir fou, soit devenir ascète*. » Cette recherche étant parfois récupérée par des extrémistes qui cherchent à recruter dans leurs réseaux.

Embrasser une religion durant la vie institutionnelle semble aider à donner un sens à sa vie, et parfois également un sens à l'acte commis et à la peine pour le milieu carcéral. **Cela permet aussi d'épouser des valeurs qui ne sont pas celles imposées par le lieu**, mais qui puissent être librement choisies. Avec toute la difficulté de déterminer la liberté, comme nous l'avons déjà vu.

3.4. Le narcissisme à l'épreuve de l'enfermement

3.4.1. L'idéal confronté à l'enfermement

Molina (1989) s'intéresse aux moines et aux prisonniers « *deux populations caractérisées par la vocation ou l'adhésion à un idéal fortement investi, l'une ayant choisi volontairement l'enfermement, l'autre ayant accepté et encouru le risque.* » Pour lui, dans le « *travail de l'idéal aux prises avec l'enfermement,* » (ibid) l'individu enfermé passe par trois phases : l'initiation, la négociation et le dépassement ou la mort. La phase d'initiation est celle du choc dont nous avons parlé précédemment, face auquel l'individu doit faire le « *deuil de la perte du dehors,* » (ibid) jusqu'à ce que celui-ci devienne un monde « *parallèle.* » (ibid) La discipline et les objectifs institutionnels ne correspondent alors pas toujours à ceux de la personne accueillie. La phase de négociation est celle durant laquelle l'individu s'adapte à l'institution. Il « *se confond avec elle et en reproduit le rêve, le répète et confond*

les avatars de sa vie avec ceux de l'institution, sans vivre réellement des tâches humaines plus personnalisantes. » (ibid) La phase de dépassement ou de mort est celle où l'individu « *piégé du dehors et du dedans, il expérimente la vraie prison, d'où personne ne peut faire sortir personne.* » (ibid) Il continue toutefois à chercher l'idéal en se confrontant à une difficulté : « *l'espace et le temps confondu en oubli de la clôture deviennent un lieu de deuil et de nostalgie.* » (ibid)

Cet idéal que l'institution vient bouleverser peut renvoyer au moi idéal, c'est-à-dire « *un idéal de toute-puissance narcissique forgé sur le modèle du narcissisme infantile,* » dans lequel il existe « *une indifférenciation du moi et du ça.* » (Laplanche, Pontalis, 1967) Il peut également renvoyer à l'idéal du moi, c'est-à-dire une « *instance de la personnalité résultant de la convergence du narcissisme (idéalisation du moi) et des identifications aux parents, à leurs substituts et aux idéaux collectifs. En tant qu'instance différenciée, l'Idéal du moi constitue un modèle auquel le sujet cherche à se conformer.* » (ibid) L'idéal du moi est donc fortement lié au surmoi et au narcissisme secondaire. Ce dernier, qui « qui « *désigne un retournement sur le moi de la libido, retirée de ses investissement objectaux,* » (ibid) est en équilibre constant entre les investissements du moi et les investissements d'objets.

3.4.2. Narcissisme et vieillissement

Pour les personnes âgées vivant en EHPAD, ce n'est pas seulement l'institution qui vient bouleverser le narcissisme et l'idéal du moi, mais aussi la vieillesse. En effet, « ***Comment accepter d'être ce que l'on redoute tellement de devenir ?*** *Comment admettre, avec quel trésor d'humilité, quelle force de renoncement, qu'il n'y a plus d'autre solution que de rejoindre ceux qui, comme soi-même, sont contraints au non-choix ?* » (Billé, 2005). L'avancée en âge force l'individu à se désinvestir. **« *Le vieillissement serait en somme une lutte permanente entre l'investissement affectif de soi-même et le désinvestissement qui aboutit à la mort*.** » (Balier, 1976). Ce désinvestissement peut être renforcé par le fonctionnement social. En effet, « *nous avons vu qu'à l'idéal du moi de l'adulte jeune correspondait la plupart du temps un idéal de société basé sur le pouvoir, le prestige, l'efficacité. On comprend que les phénomènes biologiques liés à certains événements sociaux comme la retraite constituent une base narcissique atteignant l'Idéal du moi et précipitent*

par là-même le désinvestissement de soi-même et la survenue de la mort. » (ibid) Dans ce cas, s'accrocher à son passé peut être une façon de protéger son narcissisme. En effet, « *l'attachement au passé, par exemple, qui est une forme de manifestation du narcissisme, ne peut se comprendre si on ne l'intègre pas dans une approche globale des processus sociaux. Le narcissisme joue à ce niveau un rôle de résistance au changement que l'étude des rapports entre classe d'âge met en évidence*. » (ibid)

3.4.3. Narcissisme et violence

Les personnes incarcérées présentent souvent un narcissisme défaillant. Bergeret s'intéresse à la notion de « *violence fondamentale* », « *considérée comme un « instinct » de type animal et non comme une « pulsion » au statut économique et relationnel plus élaboré.* » (Bergeret, 1984). Elle vise à la survie du moi et non à une autre satisfaction pulsionnelle. Il la distingue de « ***l'agressivité (qui) vise à nuire à l'objet, éventuellement à le détruire, alors que la violence fondamentale s'intéresse avant tout au sujet, à sa conservation*** » (Bergeret, 1995). Dans les deux cas, le narcissisme est directement mis en jeu, dans son équilibre entre les investissements du moi et des objets.

De son côté, Balier qui s'est intéressé au narcissisme des personnes âgées, a également travaillé sur son lien avec la violence. En plus des notions d'acting out (où le sujet montre à l'autre son angoisse, parfois inconsciemment) et de passage à l'acte (décharge des tensions non mentalisée), il introduit le concept de *recours à l'acte* (Balier et al, 1997) dans la clinique des auteurs de violence sexuelle. Pour lui, le recours à l'acte se rapproche de la décharge motrice que l'on peut observer chez le bébé. **Ces sujets, qui ont souvent été instrumentalisés pour satisfaire le désir ou le narcissisme de l'autre, ils utilisent à leur tour l'autre comme un objet déshumanisé pour faire face à leur narcissisme défaillant**. Le recours à l'acte permet alors d'éviter tout travail d'élaboration, qui induirait un autre qui puisse la recevoir, ce qui est menaçant.

3.4.4. Narcissisme et religion

Embrasser la vie monastique peut aussi mettre en jeu le narcissisme, comme le montre l'étude de Charron (1992). Ce dernier « *présente la conversion de François (d'Assise) comme une crise d'identité marquée par un narcissisme axé sur la grandiosité. Après la blessure narcissique de la défaite d'Assise dans la guerre contre Pérouse, le désir de grandiosité princière de la jeunesse de François laisse place au projet de devenir le plus pauvre d'entre tous. Ce passage s'opère par l'identification à Jésus comme interdit de la toute-puissance narcissique, par l'épuration du désir, le décentrement de soi et l'ouverture à la fraternité. Toutefois, François ne veut pas simplement être pauvre, mais le plus pauvre, non pas seulement l'humble, mais l'humilié, superlatifs qui signent la persistance de la grandiosité. Mais cette tendance narcissique se voit sans cesse équilibrée, chez François, par l'ouverture à l'altérité et à l'amour*. » (Marcaurelle, 2001).

3.4.5. Narcissisme et travail

Le travail, enfin, met en jeu le narcissisme de l'individu, pris comme nous l'avons vu précédemment entre son idéal et une réalité de terrain qui le rend impossible à appliquer dans sa totalité. En parlant des soignants en psychiatrie, Roussillon (2004) explique ainsi leur malaise professionnel : « *Je ferai l'hypothèse que l'une des sources essentielle de ce malaise tient dans le processus identificatoire des soignants aux patients présentant une souffrance narcissique qui menace leur sentiment d'identité, et qui forment les gros bataillons que la psychiatrie reçoit.* » Nous pouvons aisément transposer cette hypothèse à la maison de retraite et à la prison, entraînant chez le professionnel des mécanismes de différenciation de l'autre pour faire face à la menace narcissique.

3.4.6. La passivation

L'institution totale met l'individu en position de passivation, au sens de Green (1999) qui la distingue de la passivité. Pour lui, **la passivation s'impose à l'individu qui la subie** et renvoie à la détresse psychique du nourrisson, alors que la passivité est rattachée à la libido et peut être un mode de jouissance recherchée. Ainsi, en EHPAD, « *dans ce nouvel*

environnement, qui implique le mode passif (…), le vieux perd son pouvoir d'agir et le sentiment d'être utile : il est celui dont on s'occupe. Il faut donc l'occuper. (…) le vieux ne dispose plus des moyens qui, dans la vie courante, servent fréquemment de dérivatifs et de compensations au vide et à l'ennui (consommation, parfois compulsive, de drogues, de loisirs, de voyages, d'alcool, d'aliments, etc.) » (Pellissier, 2003). Compensations contre lesquels les monastères luttent.

Parfois, la passivation interagit avec une lutte contre la passivité : « *Nos patients à l'allure hypervirile relèvent de l'organisation narcissique phallique qui idéalise les fonctions attribuées au pénis : le visible, l'extérieur, les agissements, aux dépens de l'intérieur, de la mentalisation, de la réceptivité et donc de la passivité. L'hypervirilité serait une sorte de formation réactionnelle contre le féminin, le maternel*. » (Francese et Anavi, 2013)

Cette passivation me semble aussi associée à une forme d'humiliation. En effet**, l'institution totale ne ferait-elle pas vivre une forme d'humiliation à l'individu en le mettant en retrait de la société, dans une forme d'ostracisme entraînant des mouvements de survie et d'agression?** Ce phénomène pouvant être renforcé par l'enfermement qui fait ressurgir des angoisses archaïques et mortifères.

3.5. La perte de sens : dépression et agressivité

Lorsque l'individu ne parvient plus à donner de sens et à se sentir exister dans sa vie institutionnelle sur le plan personnel ou professionnel, la dépression et l'agressivité ou la violence jaillissent.

3.5.1. L'agressivité des personnes incarcérées

Chez les personnes incarcérées des phénomènes de violence, d'agressivité et de dépression sont constatés. Lorsque le mal-être est trop important, des passages à l'acte sur soi (suicide) ou sur l'autre (bagarre) peuvent survenir. Si ce mal-être peut être pré-existant à la prison, un certain nombre d'auteurs estiment que **les privations et frustrations subies par les détenus entrainent une augmentation de l'agressivité** (Moron et al. 2004).

3.5.2. L'hospitalisme des personnes âgées : entre ennui et dépression

Face à la limitation de leur autonomie, certaines personnes âgées peuvent présenter des difficultés d'adaptation et adopter des comportements de types dépressifs (Badey-Rodriguez, 2005. Kuhnel, 2010) ou bien de type agressifs. Ces deux modes réactionnels peuvent être interprétés comme les deux extrêmes d'une même problématique narcissique. **Et même sans que la dépression s'installe, beaucoup se plaignent de l'ennui** : « *Le vieux s'ennuie. L'institution a pris en charge la totalité de ses « besoins vitaux » et ignore les autres. Que faire quand il n'y a rien à faire ? Que faire quand tout est (plus ou moins bien) fait pour vous, le lit, la chambre, les repas ?* » (Pellissier, 2003, p.221). Pour Huguet (1987), cet ennui peut devenir un médiateur entre le pulsionnel et le social, et survenir lorsque la réalité s'éloigne de l'idéal. Elle précise que certains font « *de leur idéal du moi (qui n'est pas le leur individuellement) leur moi idéal.* » (Huguet, 1987) C'est-à-dire qu'ils confondent leur propre désir avec les modèles sociaux.

Des syndromes de glissement sont parfois observés, qui nous renvoient à la notion d'hospitalisme développée notamment à partir des travaux de Bowlby (1951) et Spitz (1948), ainsi que d'Aubry et Appel (1952). Ce phénomène désigne des retards de développement importants qui peuvent mener à la mort chez des enfants qui sont bien soignés et bien logés mais qui ne reçoivent pas d'affection. Il est lié à ce que Pikler nomme les carences institutionnelles dont les principaux facteurs sont pour elle les suivants :

- *les changements multiples de milieux de vie et de soignants*
- *les soins dépersonnalisés et dépersonnalisants*
- *l'impossibilité de nouer une relation affective privilégiée et structurante*
- *l'hypostimulation du développement psychomoteur*
- *l'absence d'ouverture sur le monde extérieur*
- *la monotonie du cadre de vie et des relations sociales*

Même si les maisons de retraite sont en évolution permanente, s'intéressent à la personnalisation des soins et s'ouvrent de plus en plus sur l'extérieur, **beaucoup de personnes âgées manquent de relations affectives satisfaisantes**, comme nous le verrons plus tard. Il existe une différence de fond entre les personnes âgées et les enfants : chez ces

derniers, l'appareil psychique est en cours de construction. Cependant, la vie en maison de retraite peut venir réactiver des failles chez la personne âgée, selon l'amour qu'elle a reçu ou non dans sa vie.

Et si tu n'existais pas, Delanoë P., Demesle C. (chantée par Joe Dassin) (1975)

Et si tu n'existais pas
Dis-moi pourquoi j'existerais?
Pour traîner dans un monde sans toi
Sans espoir et sans regret
Et si tu n'existais pas
J'essayerai d'inventer l'amour
Comme un peintre qui voit sous ses doigts
Naître les couleurs du jour
Et qui n'en revient pas

Et si tu n'existais pas
Dis-moi pour qui j'existerais?
Des passantes endormies dans mes bras
Que je n'aimerais jamais
Et si tu n'existais pas
Je ne serais qu'un point de plus
Dans ce monde qui vient et qui va
Je me sentirais perdu
J'aurais besoin de toi

Et si tu n'existais pas
Dis-moi comment j'existerais?
Je pourrais faire semblant d'être moi
Mais je ne serais pas vrai
Et si tu n'existais pas
Je crois que je l'aurais trouvé

Le secret de la vie, le pourquoi
Simplement pour te créer
Et pour te regarder

Et si tu n'existais pas
Dis-moi pourquoi j'existerais?
Pour traîner dans un monde sans toi
Sans espoir et sans regret
Et si tu n'existais pas
J'essayerai d'inventer l'amour
Comme un peintre qui voit sous ses doigts
Naître les couleurs du jour
Et qui n'en revient pas

3.5.3. L'acédie des moines

Bien qu'ils aient choisi leur mode de vie, les moines ne sont pas exempt de souffrance psychique, et une forme particulière de dépression est décrite chez cette population : l'acédie, qui étymologiquement renvoie à « *la privation de soin*. » (Houdaille, 2015) Nous ne pouvons pas nous empêcher de relier ce terme à la carence de soin décrite dans le cadre de l'hospitalisme. Alors que Dieu vient remplir d'amour le cœur des moines, **lorsque se manifeste « *cette perte de joie spirituelle, entre dépression et nuit de la foi* » (Houdaille, 2015), l'individu ne se retrouve-t-il pas brutalement confronté aux carences de son environnement** ? « *Le P. Nault décrit deux dimensions de cet état : une dimension spatiale, c'est-à-dire le sentiment d'être à l'étroit dans son environnement ; et une dimension temporelle, celle qui est appelée « le démon de midi », c'est-à-dire la difficulté à persévérer dans son engagement.* » Elle se manifeste parfois par l'activisme « *qui n'apporte ni paix ni joie*. » (Houdaille, 2015) « *Enfin, cela peut être le signe d'une dépression. « Dans ce cas, un travail psychologique doit être mené, explique sœur Chantal. On ne peut pas répondre à tout par du spirituel*. » (Houdaille, 2015)

Pour faire face à cette situation, « *Le **P. Nault, lui, cite les cinq conseils d'Evrague le Pontique, le « découvreur » de l'acédie**. « Il s'agit d'abord de pleurer, c'est-à-dire*

reconnaître qu'on a besoin d'être aidé et que l'on n'est pas tout-puissant ; puis adopter une hygiène de vie sans excès, y compris dans le rythme de vie. Prendre le temps de vivre le moment présent permet un équilibre de vie dans toutes les dimensions de notre personne ; maintenir le contact avec la parole de Dieu est très important ; se tourner vers la finalité. Penser à la mort permet de redécouvrir le sens de notre vie, son but qui est de participer à la vie divine ; enfin, il faut persévérer, tenir en étant persuadé que Dieu nous donne sa grâce. Ce n'est pas au moment où il fait nuit qu'il faut lâcher la rampe ! Il ne s'agit pas d'un acte volontariste, mais d'une ouverture pour que Dieu puisse agir. » (Houdaille, 2015)

3.5.4. La perte de sens professionnel à l'époque du néo-libéralisme

Alors que nous n'avons pas trouvé d'articles sur les bienfaits du travail pour le psychisme, de nombreux termes sont venus définir le mal-être au travail. On distingue ainsi *« le **burn-out** ou " syndrome d'épuisement professionnel " (qui) se caractérise par un épuisement général, à la fois physique, psychique et émotionnel, lié au trop-plein de travail.* » (N'guyen, 2017), le **bore out** défini par « *un état d'ennui au travail tel qu'il conduit, lui aussi, à une forme d'épuisement général, voire de dépression*. » (N'guyen, 2017) et « *le **brown-out**, une baisse de régime lié à la quête de sens, et de la finalité de son travail par rapport à soi, et à la culture de son entreprise*. » (N'guyen, 2017)

L'explosion de ces termes vient marquer un mal-être certain entre les individus et le monde du travail, lié selon Dejours (2004) à son évolution à l'époque du néo-libéralisme. Il se montre notamment très **critique envers les évaluations qu'il associe à une « *menace*. »** « *Cette affaire d'évaluation est dans toutes les têtes parce que la contrainte de rentabilité est constamment rappelée à chacun, dans toutes les activités de travail jusque et y compris dans les institutions de soin, dans les services sociaux, dans les agences pour l'emploi, et pas seulement dans les banques ou sur les chaînes de montage automobile. **C'est en force que l'économique fait intrusion dans la pensée et le monde vécu***. » (Dejours, 2004). Et il regrette que ce système « *fonctionne parce que des gens le font fonctionner. Pas seulement par consentement passif, mais avec zèle*. » (Dejours, 2004)

Il explique que cette participation au système entraîne de la souffrance : « *je peux éprouver la peur et pourtant ne pas céder, ne pas m'incliner, résister tout en ayant peur. Ma*

souffrance est alors seulement de l'ordre de la peur. Mais je peux, à cause de ma peur, m'incliner et consentir. Je souffre moins de la peur ou je me sens même rassuré, mais je fais alors connaissance avec ma faiblesse morale, avec ma lâcheté. ***Cette souffrance, je la qualifierais de souffrance éthique, c'est-à-dire de souffrance spécifiquement en rapport avec le conflit moral dans lequel je suis pris****.* » (Dejours, 2004) « *À l'horizon de la souffrance éthique, il y a le spectre de l'angoisse provoquée par l'irruption d'un doute radical sur soi-même, sur ses choix, sur ses convictions, et de la perte d'identité, voire, au-delà, de la décompensation psychopathologique. Et c'est ce qui arrive : certains sujets ne parviennent pas à contrôler cette angoisse et basculent dans la dépression. Parmi eux, certains aujourd'hui se suicident*. » (Dejours, 2004) Les soignants sont souvent pris dans ce conflit moral, pour des raisons différentes, ainsi que les surveillants. De plus en plus de situation de suicides sont évoquées chez cette population, y compris sur les lieux de travail.

Pour lui, « *du coup c'est la "normalité" qui devient énigmatique.* ***Comment font-ils donc pour ne pas devenir fous en dépit de la menace que fait peser sur leur identité la souffrance éthique ?*** *À cette question il y a plusieurs réponses possibles qui nous viennent de la sociologie (domination symbolique de Bourdieu), la psychologie sociale américaine (la soumission à l'autorité de Milgram), la sociologie de Parsons, etc., voire la philosophie politique (la servitude de la Boétie).* » (Dejours, 2004) Les individus développent alors des « *stratégies de défense collectives* » tel que le déni des dangers et le clivage (qui est alors à la portée de tous et non la résultante d'une psychopathologie).

D'autres auteurs dénoncent pour l'un la notion de « ***travail empêché*** » par « *la défaillance organisationnelle*. » (Petit, 2013) et pour les autres « *l'intensité (qui) n'est acceptable que si elle permet de satisfaire les exigences que chacun associe personnellement à la bonne réalisation de sa mission*. » (Micheau et Moliere, 2014).

3.5.5. La souffrance professionnelle des surveillants

Pour Moulin et Sevin (2012) : « *Le surveillant pénitentiaire fait partie, parmi les policiers, gendarmes, pompiers, psychiatres, urgentistes, des métiers « exposés » ou « métiers à risques » (inserm, 2009)* » Siret (2005) évoque **un métier qui selon lui porte des atteintes à l'intégrité, à la dignité et à l'identité**.

« *La violence à laquelle est confrontée le personnel de surveillance est d'abord celle de la* ***confrontation forcée et quotidienne à la violence*** *qu'impose un rapport de force qui peut se manifester dans des agressions, physiques, verbales, des comportements, des attitudes, mais qui reste toujours potentiellement présent. Elle est également celle de la* ***confrontation à des actes insoutenables*** *(infanticides, agressions à l'encontre des enfants, etc.), à des situations personnelles et des histoires de vie dramatiques, ou à des actes désespérés (auto-mutilation, suicide, etc.). Autant de situations susceptibles de les affecter, de les affecter réellement, dans leur intégrité.* ***Elle tient également au sentiment de se sentir exposé à la jouissance de l'Autre, de travailler dans « la poubelle de la société », de n'être qu'un pion sur l'échiquier de l'établissement, d'être le jouet des fantasmes d'une opinion publique qui s'y déleste de sa haine****, de son indignation, portant atteinte à sa dignité*. » (Siret, 2005)

Benguigui et Al (1994a), de leur côté, mettent en avant une vie professionnelle « *totalement organisée et contrôlée de l'extérieur* » avec « *l'existence d'un double langage de la société sur les délinquants, qu'elle prétend exclure et réinsérer* » Ce qui crée pour les surveillants « ***des injonctions contradictoires et une ambiguïté fondamentale***. » En 1977, Lazarus évoquait d'ailleurs déjà chez les surveillants « *le sentiment qu'on leur demande des choses impossibles ou contradictoires*. » Froment (1998) évoque de son côté la difficulté pour les surveillants d'être confrontés à l'échec de la fonction de la prison quand elle se manifeste par la récidive. Echec de la fonction de régulation sociale de la prison qui se manifeste par la récidive, la surpopulation carcérale qui peut générer des crises chez les surveillants pénitentiaires. Enfin, l'Enap (2011) qui forme ces professionnels, dénoncent les préjugés dont ils sont victimes : « *Le terme de « maton », souvent employé, est certainement le plus emblématique* ***des représentations péjoratives véhiculées sur ce métier***. » Tous ces éléments attirent notre attention sur les difficultés d'exercice de ce travail.

3.5.6. La souffrance professionnelle des soignants

Marquier (2016) évoque l'évolution du travail en EHPAD : « *des usagers plus âgés (80 % des résidents ont 80 ans ou plus en 2011), entrant plus tardivement en institution (84 ans et 9 mois ans en 2011 contre 83 ans et 10 mois en 20079), caractérisés par un niveau de dépendance plus élevé (la part des GIR 1-4 est passée de 84 % à 89 % entre 2007 et 2011, celle des GIR 1-2 de 51 % à 55 % ; le GMP moyen s'établissant à 700 en 2011 contre 663 en 200710). Du fait de ces changements, les personnels soignants soulignent* ***un alourdissement de leur charge de travail*** *et, par conséquent, une modification de leurs conditions de travail.* » Il constate « *une pénibilité à la fois physique et psychique* » du travail de ces professionnels, qui tout comme les surveillants sont confrontés à des injonctions contradictoires. « *L'objectif de maintien de l'autonomie des résidents, couplé aux moyens contraints et à une certaine pression sur les conditions de travail des soignants se constitue en* ***injonction paradoxale, contribuant d'autant plus à dégrader la perception qu'ont les professionnels de leurs conditions de travail****.* » ce qui génère de la culpabilité (Marquier, 2016)

Face à ces conditions difficiles, Collomb (2014) montre que la moyenne de de l'absentéisme est de 14,5 jours par salarié contre 21,3 dans le secteur de la santé et 32,5 dans une étude qu'il a menée auprès d'une vingtaine d'EHPAD. Et ces dernières années, les politiques de santé publique s'intéressent de plus en plus à « *La prévention des risques professionnels dans les EHPAD* » (Chorum, 2012). **Les responsables d'encadrement doivent aussi repenser l'encadrement et le recrutement des soignants**, comme en témoignent Daïeff et Babadjian (2008), respectivement cadre de santé et chef de service. L'organisation du travail en EHPAD est en effet une « *tâche est ardue car elle touche la qualité et les projets de prise en charge des résidents, les rythmes de travail et l'esprit d'équipe*. » (David, 2004).

En 2013, Esnard, Bordel, et Somat (2013) ont réalisé une étude auprès de soignants sur le burn out, qu'ils soient concernés par la situation ou non, en les interrogeant sur des situations professionnelles. Les résultats en sont étonnants. En effet, malgré des conditions de travail difficiles, « *l'analyse des adhésions de 30 soignants à une échelle d'attributions causales construite et validée à cet effet a montré une plus grande adhésion à des explications relevant de* ***causalités internes, tant contrôlables que non contrôlables****, qu'à*

des explications relevant de causalités externes, quelque soit la situation professionnelle évoquée. » On peut se demander quelle part de défense est sollicitée dans ce cas.

4. Relations aux autres

4.1. Relations avec le groupe d'appartenance

4.1.1. Dynamique de groupe

Selon Anzieu (1975), « *le groupe est une enveloppe qui fait tenir ensemble des individus.* » Il estime que le groupe se construit autour d'une *illusion groupale* et qu'il a un Soi propre « *à l'intérieur duquel une circulation fantasmatique et identificatoire va s'activer entre les personnes.* » (ibid) **Cette identification peut être positive pour ceux qui ont choisi le groupe et peuvent le quitter quand ils le souhaitent** (professionnels, moines et novices). Ainsi, en prison, alors que « *contrairement à ce qu'on pourrait croire, le métier de surveillant est assez souvent un métier solitaire* » (Benguigui et Al, 1994b), la solidarité est recherchée (Aymard, Lhuilier, 1995). C'est également le cas en EHPAD où les professionnels craignent qu'elle disparaisse : « *Plus encore, la solidarité est revendiquée par les professionnels comme l'un des piliers de leur manière de travailler. À cet égard, les discours se font alarmistes du fait de la diminution observée des pratiques de solidarité. La cause en est imputée à la dégradation des conditions de travail et aux cadences, trop importantes pour dégager du temps et venir en soutien aux collègues, les professionnels eux-mêmes en difficulté ayant tendance à se protéger*. » (Marquier, 2016) Et pour les moines, défendre le lien au groupe est essentiel. « *D'un côté l'ascèse s'individualise pour s'adapter aux besoins de chacun, mais de l'autre, la réduction de la dimension communautaire est évoquée par les moines et moniales comme possible perte de l'essence collective de l'ascèse ainsi que du soutien de la communauté.* » (Jonveaux, 2018).

A l'inverse, **pour ceux à qui le groupe a été imposé avec une impossibilité de le quitter quand ils le souhaitent, cette identification peut en revanche être douloureuse** (personnes incarcérées et personnes âgées). Ainsi, Lhuilier et Lemiszewska (2001) évoquent une *peur de la contamination* en milieu carcéral, à la fois sur le plan physique et sur le plan

psychique. Un mécanisme semblable existe dans les structures pour personnes âgées. Neyret-Chompre (2002), psychologue, note cette difficulté lors de groupes de parole qu'elle anime en maison de retraite : « *Les personnes qui ne présentent pas de déficiences neurologiques acceptent très mal l'image renvoyée par les participants plus dégradés*. »

L'institution qui « *mobilise nécessairement des formations archaïques et oedipiennes de la vie psychique* » (Kaës, 1996) devient un **lieu de réactualisation de soi à travers le groupe**. Pour Kaës (1996), qui considère le lien institué comme une conjonction entre le désir des sujets et liens et les formes sociales qui le soutiennent, « *dans cette double conjonction s'imposent trois composantes du lien institué : l'alliance, la communauté de réalisation de but et la contrainte.* » Kaës (1998) : « *L'appareil psychique groupal se développe dans la tension dialectique entre deux pôles un pôle que j'ai appelé isomorphique, c'est le pôle imaginaire, narcissique, indifférencié. Il s'agit de réduire ou de nier l'écart entre l'appareil psychique groupal et l'espace psychique subjectif. Cette coïncidence assujettit chacun à tenir la place qui lui est assignée dans le groupe indivis, place à laquelle chacun en outre s'auto-assigne motu proprio.* » Tout changement est alors menaçant. « *Le second pôle est homomorphique : la différenciation de l'espace de l'appareil psychique groupal est soutenue par l'accès au symbolique : c'est-à-dire qu'une parole individuée peut surgir dans la mesure où le jeu des assignations est réglé par la référence à la loi, et non par l'omnipotence et l'extrême détresse.* » Dans cet équilibre délicat, des violences peuvent survenir.

4.1.2. Violence dans le groupe

Selon Ploton (2010), « *chaque membre de l'institution est (ou devrait être) référé à un groupe d'appartenance. Il en va de son confort, voire de sa survie psychique, car autant un groupe est fort, autant un individu seul est vulnérable aux attaques narcissiques, avec le risque d'y succomber et de se déprimer, à moins de s'enfermer dans un isolement persécutoire ou caractériel.* » Parfois aussi, l'unité du groupe se construit en opposition à un autre groupe institutionnel. Ainsi, dans les services de soins psychiatriques en prison, les professionnels peuvent avoir tendance à se différencier de la pénitentiaire et à revendiquer leur appartenance à l'hôpital. Et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une évolution historique. L'illusion groupale de ces soignants se construisant alors parfois en réponse aux angoisses de

persécution de la pénitentiaire. Parfois aussi, **les individus ne s'identifient pas à la totalité de leur groupe d'appartenance mais à un sous-groupe** qui leur permet de mieux préserver leur identité. Selon les institutions, on peut ainsi retrouver les sous-groupes des personnes âgées « qui ont toute leur tête », celui des soignants « qui font bien leur boulot », celui des personnes incarcérées « qui n'ont tué personne », ou encore celui des surveillants « qui savent se faire respecter », et j'en passe.

Dès lors, des conflits peuvent naître entre les groupes. Ces conflits sont majorés par le fait que « *les sujets pour lesquels se sont construites les institutions se caractérisent par des souffrances et des symptômes qui, pour une large part, sont marqués du sceau du traumatisme (la maladie, la folie, l'errance, l'abandon, le handicap…). Dans de telles configurations traumatiques, les événements ne font pas traces pour les sujets, sinon sous le mode de l'effacement ou celui d'une surprésence*. » (Gaillard, 2010). Il est alors pour lui **essentiel de travailler sur l'histoire et la temporalité** des institutions car « *les atteintes faites à l'histoire et à la temporalité attaquent et mettent en péril les processus identificatoires de l'ensemble des personnes participants de ces institutions (professionnels et usagers), libérant d'intenses charges de violence*. » (Gaillard, 2001). Les monastères chrétiens soulignent cette importance de l'histoire construite mais aussi à construire ensemble : « *Par le partage d'efforts communs, la communauté se construit une histoire, une identité et renforce ainsi son lien communautaire.* » (Jonveaux, 2018)

Pour les professionnels, qui se situent « *entre transgression, sidération et réparation* » (Gaillard, 2001), cette violence se manifeste par des « *paralysies de la pensée, contamination par leurs « objets », disqualifications professionnelles meurtrières…, les institutions du soin et du travail social sont le théâtre d'incessants mouvements passionnels au sein desquels la violence agie le dispute sans cesse à un travail de la « civilisation ». Ces institutions ont ainsi à composer massivement avec la déliaison et la pulsion de mort. On peut même dire qu'il s'agit là de la tâche centrale qui leur est dévolue par le socius : soit au travers de leur tâche primaire (soigner, aider, accompagner …), de faire barrage à l'angoisse (E. Jaques, 1955), à la destructivité, à la violence mortifère et meurtrière*. » Enriquez (1987), s'intéresse également à cette **dualité des institutions, qui sont à la fois des « *lieux pacifiés* » permettant une « *œuvre collective* » et des lieux où émerge « *ce contre quoi ils sont***

***apparus à l'origine : la violence fondatrice*. »** Il est alors nécessaire de travailler sur ce deuxième axe, en ayant conscience de son double aspect positif et négatif. En effet, « *le travail de la mort se confond avec le travail du négatif, mais le négatif a deux visages. Celui de la destruction, signe de la haine pour la forme vivante, et celui de la destruction de l'unité/identité, signe de l'amour pour la variété. »* (Enriquez, 1987) Dès lors la violence peut prendre du sens pour l'individu.

4.2. Relations avec l'autre groupe institutionnel

En prison comme dans les maisons de retraites, les professionnels ont une position d'autorité sur les personnes accueillies. Elles veillent à ce que ces dernières respectent les règles institutionnelles. Et dans les monastères, ce sont les moines qui ont une position d'autorité sur les novices en les guidant dans leur vie spirituelle. Cependant, alors que les novices choisissent pleinement cette position, ce n'est pas le cas des personnes âgées et des personnes incarcérées. **L'autorité peut alors se muer et/ou être vécue comme un pouvoir, entraînant des rapports de soumission et de domination**. En effet, selon Marcelli (2014) qui reprend Max Weber (1995), « *ce qui les différencie est que l'autorité est toujours légitime, contrairement au pouvoir*. » (Marcelli, 2014).

Ainsi, en maison de retraite, les professionnels peuvent souffrir du choc entre une forme d'« *utopie de la santé et la réalité de l'homme souffrant* » (Mallet et Al. 2002). Ils développent alors des mécanismes de défense identifiés par Rusniewski (1995) : mensonge, banalisation, esquive, fausse réassurance, rationalisation, évitement, dérision, fuite en avant et identification projective. Ils cherchent sans cesse à trouver un équilibre entre leur idéal de terrain et la réalité, avec un rythme de travail soutenu. Dans ce contexte, « *chez les professionnels, on risque d'avoir affaire à des fantasmes de vampirisation. En effet, soumis à la demande incessante émanant d'une clientèle abandonnique, ils sont débordés par celle-ci au point d'avoir le sentiment d'être dévorés, de devoir « défendre leur peau ». Ce qui est réprimé au regard de cette situation est le risque que l'autre, s'il est perçu comme un monstre ou un mort-vivant, n'entraîne le professionnel tel le vampire*. » (Ploton, 2010) Les professionnels sont donc amenés à **prendre de la distance avec la population accueillie pour deux raisons : pour ne pas s'identifier aux personnes âgées et pour ne pas se laisser**

déborder par leurs demandes. Face aux difficultés générées par les rencontres avec les personnes accueillies et à celles liées à l'organisation du travail, Talpin et Ploton (2002) nous sensibilisent au risque qui existe que se développent des comportements de puissance chez les soignants. Ils expliquent en effet que « *la loi du plus fort peut s'exercer en institution gériatrique soit à titre de formation individuelle soit à titre de formation collective.* » et qu' « *elle a une fonction défensive* » qui « *peut disparaître si ce qui fait souffrance est mis en travail dans des cadres suffisamment fiables et étayants*. » Il s'agit de phénomènes auxquels il est important d'être vigilants afin de prévenir les risques de maltraitance.

A l'inverse, durant mon expérience professionnelle, j'ai pu constater que les personnes âgées et les personnes incarcérées ressentent le besoin d'exprimer auprès des professionnels le fait qu'elles ne sont pas seulement ce que nous pourrions être tentés de voir d'elles (à savoir une personne délinquante ou une personne dépendante), nous interpellant sur la nécessité d'une *clinique de la mondialité* au sens où l'entend Derivois (2010). Cette approche met en avant l'importance d'aider la personne à se réinscrire dans le monde dans lequel elle vit. Elle nous interpelle également sur l'importance pour le professionnel de ne pas considérer la personne uniquement dans le contexte institutionnel dans lequel il la perçoit. **Il existe en effet un risque que les soignants et les surveillants pourraient considèrent la population accueillie comme une forme d'autre humanité, voire de sous-humanité, qui permet d'éviter de se questionner sur les conditions de vie qui leur sont proposées**.

La prison aussi peut voir naître des enjeux de pouvoir entre surveillants et personnes incarcérées « *car l'espace carcéral, concentré d'exclusion, d'abandon, de misère, de souffrance, de violence, de cris et de silence... réunit bien deux types de population : les détenus et les personnels de surveillance. A priori, tout les oppose, mais pourtant, tous sont relégués derrière les murs, et, dans le déroulement de la vie quotidienne, doivent cohabiter, en situation de dépendance réciproque*. » (Lhuilier et Aymard, 1997). Pour Casadamont (1991), le surveillant est d'ailleurs le double inversé du détenu et Benguigui et Al (1994b) soulignent que **« *la prison est traversée par le conflit central, très dur, structurel et irréductible, entre ceux qui ne rêvent que de sortir, et ceux qui sont payés pour les en empêcher*.** » (Benguigui et Al, 1994b) Toutefois, les surveillants assouplissent parfois le

cadre, lorsqu'ils sont seuls face à un détenu ou lorsqu'ils estiment que « *ce qui est important en l'occurrence c'est le fait de devoir laisser passer des choses afin de réduire les tensions*. » (Benguigui et Al, 1994b). D'ailleurs, tout comme pour les soignants, le lien humain est une de leur motivation professionnelle. Kauffman souligne ainsi leur refus de se faire appeler gardien et que lur métier soit réduit à sa composante de surveillance.

Enfin, dans les monastères, les enjeux sont différents. Les novices peuvent s'identifier aux moines car ils le deviendront à leur tour. Et pour certains, la rencontre avec un moine qui les guide dans leur vie spirituelle est déterminante et structurante sur le plan identitaire. Ainsi, Fournier (2010) décrit la relation d'un novice avec son *pair père* : « ***comme tout père, il est le seul à même de donner l'identité***. »

4.3. Relations avec les proches

Selon Goffman (1968), les personnes accueillies considèrent les proches à la fois comme support et comme lien avec l'extérieur. Concernant la prison, la famille a d'abord été considérée en tant que « *cadre explicatif des facteurs de la délinquance* » (Bechlivanou, 2001), avant d'intéresser « *dans le cadre du traitement des détenus*. » (Ibid). Il s'est en effet développé **l'idée et même l'idéologie d'une « *nécessaire continuité des liens familiaux* »** (Bouregba, 2002) avec « *une conviction que les relations familiales sont indispensables au bon développement psychologique et social des membres d'une famille*. » (Bouchard et al, 2005).

En maison de retraite également, les structures essaient de favoriser les liens avec les proches. Ce n'est pas toujours évident car avec l'avancée en âge, les amis peuvent avoir plus de difficultés à se déplacer et les décès viennent augmenter la solitude. Dans les deux structures, la situation n'est pas toujours évidente pour les proches, et certains mettent en avant le fait que **la personne qui vit en institution « *leur en demande toujours plus* »** (Badey-Rodriguez, 2005), rejetant parfois leur colère sur la structure elle-même. Une culpabilité peut également survenir de ne pas avoir empêché son proche d'entrer en prison ou de ne pas avoir trouvé d'autre solution que la maison de retraite.

Dans le cadre des monastères, la situation est différente puisque les moines choisissent une vie qui limite les liens avec leur famille, situation que cette dernière accepte facilement ou non. Avec l'arrivée des moyens de communication modernes, les abbés sont amenés à penser autrement les liens avec l'extérieur. En effet, **si de plus en plus de monastères utilisent internet pour communiquer ou faire des recherches, cet accès est strictement réglementé**, tout comme l'est celui du téléphone, pour éviter qu'il n'aille à l'encontre des objectifs de la vie monacale. « *Les stratégies d'encadrement consistent à limiter l'utilisation d'Internet dans l'espace et dans le temps, d'en réduire l'étendue et à reporter au niveau communautaire la communication avec le monde par ce média*. » (Jonveaux, 2010). Dans les autres structures, le téléphone portable peut permettre de conserver un lien à distance officiellement en maison de retraite et officieusement en prison où il est interdit.

4.4. L'autre et la religion

L'autre peut aussi être la figure de Dieu, qui peut exister dans toute vie humaine, et qui prend une place particulièrement importante dans les monastères. Fournier (2010) souligne « *l'importance de la place de « l'autre » dans une construction identitaire (l'autre pouvant être une figure religieuse).* » Il explique alors que « *les figures religieuses deviennent des figures d'attachement et/ou d'identification* » (ibid) qui permettent parfois au moine « *une meilleure intégration de son identité qui jusque-là peut lui sembler fragmentée.* » (ibid) Selon lui, la vie religieuse peut permettre le développement d'un vrai self au sens où l'entend Winncott, c'est-à-dire propre à l'individu. Et dans la religion chrétienne, **le Christ peut être envisagé comme une personnification du Soi tel qu'il est défini par Jung** (comme nous avons pu l'étudier auparavant).

5. Hypothèses

A partir des éléments théoriques que nous venons d'exposer, nous allons proposer des hypothèses pour répondre à la problématique initiale : « Quelles dynamiques psychiques interagissent dans une institution totale (Goffman, 1968) qui accueille des personnes sur le

long terme, d'une part selon que le mode d'entrée principal y soit choisi, contraint ou forcé, et d'autre part selon que le sujet ait la capacité de quitter librement l'institution ou non ? »

Ces hypothèses sont proposées afin de comprendre les dynamiques psychiques selon les critères suivants, qui découlent de la problématique :

1) Ce qu'il y a en commun dans toutes les institutions
2) Ce qui diffère en fonction du mode d'entrée
3) Ce qui change en fonction de la capacité à quitter l'institution ou non.

5.1. Hypothèses générales

L'institution totale entraîne ou témoigne d'une rupture avec la société et avec les proches, et l'entrée provoque ou participe à un bouleversement personnel ou professionnel.

Dans les institutions où le mode d'entrée est contraint ou forcé, l'institution est perçue négativement, aussi bien par les professionnels qui se sentent jugés par la société que par la population accueillie qui se sent rejetée, alors que dans les institutions où le mode d'entrée est libre, l'institution est perçue positivement par des individus qui jugent négativement la société.

Lorsque l'individu ne peut pas quitter l'institution quand il le souhaite, il est en position d'inégalité avec celui qui le peut, ce qui entraîne des rapports de domination / soumission. L'identification à son groupe d'appartenance est douloureuse, alors qu'elle est positive pour celui qui peut quitter l'institution.

5.2. Hypothèses opérationnelles

Dans les 3 institutions, les individus témoignent que leur entrée a été un choc, qu'il vienne en rupture ou en continuité de leur parcours et de leurs projets. Les relations avec les proches sont limitées, ce qui peut préexister à la vie institutionnelle.

En maison de retraite et en prison, les individus se sentent rejetés ou jugés par la société. Ils peinent à exprimer les valeurs de l'institution, trouvent qu'elle ne permet pas de préserver son intimité, qu'elle limite trop la liberté des personnes accueillies comme des professionnels, et que leur temporalité n'est pas respectée (le temps passe trop vite ou trop lentement). Des comportements agressifs ou dépressifs se manifestent. En monastère, les individus jugent négativement la société. Ils intègrent et partagent les valeurs de l'institution, qu'ils investissent comme un espace d'intimité et de liberté dans lequel leur temporalité est respectée. Leur humeur est stable.

En maison de retraite et en prison, les professionnels se trouvent placés par l'institution dans un rapport de domination par rapport aux personnes accueillies, qui se manifeste sur un mode autoritaire et/ou d'aide. Les personnes âgées et celles qui sont incarcérées essaient de se différencier d'une partie ou de la totalité de leur groupe d'appartenance, alors que les professionnels et les moines essaient de s'y intégrer.

6. Méthodologie

6.1. Grille d'entretien

6.1.1. Trame

Pour répondre à ces hypothèses, nous avons organisé les entretiens en fonction des 4 cadres de référence de l'individu étudiés préalablement.

- Rapport de l'individu à l'institution :
    - Entrée : raisons/motivations, premiers pas
    - Vécu de l'institutionnalisation : valeurs, ressenti, temporalité, intimité, liberté, vie en communauté/travail en institution

- Relations aux autres :
    - Représentation de la population accueillie,

- Pour les professionnels uniquement, représentation de la vie de la population accueillie : ressenti, intimité, liberté, projets
- Relations avec le groupe d'appartenance
- Relations avec l'autre groupe institutionnel
- Relations avec les proches

- Rapport à la société :
  - Représentations de la société par les sujets
  - Place des personnes accueillies dans la société
  - Regard social sur la population accueillie
  - Regard social sur les professionnels/novices

- Parcours individuels
  - Présentations individuelles
  - Sens donné à la vie / au travail
  - Mort
  - Projets

Nous avons également rajouté des questions sur l'entretien afin de connaître le ressenti du sujet, de savoir s'il voulait rajouter quelque chose ou poser une question.

6.1.2. Questions

Vous pouvez trouver la grille d'entretien qui découle des grands thèmes ci-dessus en annexe. Les questions ont été orientées en fonction qu'il s'agisse de la population accueillie ou des professionnels, ainsi qu'en fonction du type d'établissement. Nous allons vous expliquer comment nous les avons construites sans détailler chaque question mais en reprenant les éléments saillants.

- **<u>Rapport de l'individu à l'institution</u>**

- <u>Entrée en institution</u>

Pour les professionnels, nous nous sommes intéressés aux ***raisons*** pour lesquels ils ont décidé de travailler en gériatrie ou dans la pénitentiaire, et pas uniquement dans cet établissement. De même, nous nous sommes intéressés à leurs ***premiers pas*** de ce secteur, y compris s'ils avaient eu lieu dans un autre établissement.

- <u>Vécu de l'institutionnalisation</u>

Nous nous sommes intéressés au ***vécu*** de chaque individu dans l'institution (et pas uniquement à celui de la population accueillie) à travers les éléments suivant : valeurs, ressenti, intimité, liberté, vie en communauté/travail en institution. Tous les sujets ont été abordés avec chaque type de population, en dehors de ***l'intimité*** avec les professionnels. En effet, nous avons estimé que le lieu de travail n'était à priori pas un lieu d'intimité. Concernant cette notion de l'intimité, après l'avoir posée de façon générale, nous avons orienté les questions sur les sujets de la toilette et de la sexualité.

La question des ***valeurs*** n'était pas toujours claire pour les individus : « Est-ce que vous trouvez que cet établissement est porteur de valeurs ? ». Nous avons donc rajouté la question suivante : « Quel est l'objectif de cette institution ? » Dans les monastères, nous sommes partis du principe qu'il y avait des valeurs partagées donc nous avons directement demandé quelles étaient les valeurs pour eux. De même, la question de la ***liberté*** n'était pas évidente pour les professionnels. Nous avons donc rajouté la question suivante pour les individus qui n'arrivaient pas à y répondre : « est-ce que vous vous sentez entendus dans vos projets ? »

- **Relations aux autres**

- Représentation de la population accueillie

Nous nous sommes intéressés à la ***représentation de la population accueillie***, par elle-même et par les professionnels. Nous n'avons pas questionné les représentations des professionnels, l'institution ne leur étant pas prioritairement consacrée. Toutefois, nous les avons interrogés sur le regard social posé sur eux par la suite.

Nous avons également interrogé les professionnels sur la ***représentation qu'ils ont de la vie de la population accueillie*** dans l'établissement à travers les thèmes suivants : ressenti, intimité, liberté, projets. Leurs réponses seront mises en perspective avec celles des principaux intéressés. Nous n'avons pas pensé à leur poser la question de la temporalité, mais les professionnels l'ont souvent abordé spontanément lorsque nous avons parlé de leur propre temporalité pour nous expliquer le conflit entre les 2 groupes.

- Relation au groupe d'appartenance

Il s'agissait d'interroger le sujet sur son rapport ***avec les personnes de son groupe*** tel qu'il est déterminé par notre étude, par exemple, les relations avec les autres personnes âgées pour une personne âgée en EHPAD.

- Relation avec l'autre groupe institutionnel

Il s'agit de l'autre groupe déterminé par l'étude, c'est-à-dire la population accueillie pour les professionnels et inversement, et les novices pour les moines et inversement. Pour les professionnels, nous avons ajouté des questions sur la ***gestion de l'agressivité et de la dépression***, deux problématiques qui nous semblaient importantes et communes en maison de retraite et en prison. Nous ne les avons pas posé à la population accueillie qui n'est pas sensée gérer les professionnels. Nous avons également demandé à ces derniers la façon dont ***ils se sentaient perçus par la population***. Cette question n'a pas été posée à la

population accueillie car il nous a semblé qu'elle pouvait être insécurisante, mais nous avons accueilli les propos spontanés sur le sujet.

- Relation avec les proches

Cette question n'étant pas liée au travail, nous l'avons abordé de façon indirecte sous l'angle de ***l'influence du métier sur la vie privée***, qui est plus large que le rapport avec les proches.

- **Rapports à la société**

- Représentation de la société par les sujets

Ce thème n'a ***pas été abordé avec les professionnels***, de façon involontaire. Cette question n'était pas en lien direct avec l'institution, mais j'ai osé en poser d'autres sur les croyances ou la mort. Lorsque j'abordais cette question, je demandais souvent aux sujets s'ils avaient un avis sur la politique. Est-ce que ce sujet me paraissait plus intime que les autres et délicat à aborder ? En tous cas, je me suis limitée aux questions sur la société et les personnes âgées.

- Place des personnes accueillies dans la société

La question a uniquement été abordée pour les personnes accueillies, les professionnels étant censés avoir une place plus naturelle dans la société.

- Regard social sur la population accueillie

La question a été posée à tous les groupes rencontrés.

- Regard social sur les professionnels

Nous avons posé cette question aux professionnels, mais ***nous n'avons pas pensé à la poser à la population accueillie*** puisque l'institution est sensée leur être consacrée. Pour autant, il aurait été intéressant de savoir s'ils avaient quelque chose à en dire, et de quelle façon.

- **Parcours individuel**

- Présentations individuelles

La présentation était libre, puis orientée sur les points suivants : Âge, sexe, métier, et depuis combien de temps la personne vit ou travaille dans l'établissement. ***Ce qui nous intéressait particulièrement était plus les éléments que le sujet choisissait de nous présenter de son parcours***. Pour la population accueillie, nous posions également des questions sur la vie de famille.

- Sens donné à la vie / au travail

Parfois, cette question n'était pas claire. Nous rajoutions donc : « A quels moments ***vous sentez-vous exister*** personnellement/professionnellement ? » La question des ***croyances*** n'a pas été posée dans les monastères, puisqu'il s'agissait de la raison d'être de l'institution.

Pour la population accueillie, nous demandions « Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez pouvoir ***modifier dans votre vie*** ? » Cette question pouvait être en lien indirect avec l'institutionnalisation. En revanche, elle nous a paru trop lourde pour les professionnels que nous interrogions initialement à partir de leur travail. Nous les interrogions en revanche sur la façon dont ***leur métier a influencé leur vie privée***, et plus particulièrement leur rapport à leur sujet de travail (vieillesse / délinquance).

- Mort

Le rapport à la mort était interrogé de façon générale dans les entretiens, et en lien avec le travail pour les professionnels exerçant en EHPAD.

- Projets

La question a été posée à tous les groupes rencontrés.

- **Entretien**

Nous avons demandé à tous les sujets s'ils souhaitaient rajouter quelque chose, poser une question, et quel était leur avis sur l'entretien.

6.1.3. Passation

Il s'agit d'un entretien semi-directif. Les deux premières questions étaient fixes : le parcours personnel ou professionnel (pour entrer en contact avec le sujet) puis les trois premiers mots qui viennent à l'esprit lorsqu'on évoque la population accueillie (pour évaluer les représentations à chaud). Ensuite, les thèmes étaient abordés en fonction de la façon dont l'échange se déroulait.

Le temps accordé à l'entretien était très variable selon les structures et les individus. Parfois, je n'ai eu qu'un quart d'heure (notamment pour les professionnels qui acceptaient de me rencontrer durant leur pause), parfois j'ai eu presque 1h30 (notamment dans les monastères). Toutes les questions n'ont donc pas pu être abordées systématiquement, même si j'ai posé au moins une question par grand thème à chaque fois.

Une partie exploratoire était possible lors de chaque entretien, avec des questions générées spontanément lors de l'échange. Notre objectif était ainsi de laisser de la place à la subjectivité du sujet et à la spontanéité de la rencontre. Nous souhaitions pouvoir nous laisser surprendre par ce que l'individu souhaitait aborder et laisser l'échange se dérouler

sans qu'il soit bloqué par la grille d'entretien initiale. Pour les mêmes raisons, les questions n'ont pas toujours été posées exactement de la même façon. Ce procédé ouvre un espace à la subjectivité du sujet, mais également à celle du chercheur qui risque d'influencer l'entretien en fonction de la façon dont il aborde les différents thèmes. Nous avons préféré prendre ce risque pour laisser de la place à l'imprévu et à la rencontre. Nous avions donc à la fois une base d'entretien stable qui nous permet de comparer les témoignages, et une souplesse qui rend chaque échange unique.

Toute une vie pour la chanson, A. Seve interroge Georges Brassens, Le centurion, Paris, 1975.

Georges BRASSENS : Tu sais, à force de réciter des poèmes en classe, et d'écouter des chansons, on voit à peu près comment ça se fabrique.

André SEVE : Mais, tu as travaillé la versification ?

Georges BRASSENS : La plupart de ceux qui écrivent des chansons n'ont jamais étudié la versification. On est fait pour écrire des chansons ou on n'est pas fait pour ça. Si on est fait pour ça on n'a pas tellement besoin d'apprendre des règles.

André SEVE : Toi, tu les as apprises ?

Georges BRASSENS : Oui, plus tard, parce que je raffinais un peu, mais…

André SEVE : Tu en as conservé de tes premières chansons ?

Georges BRASSENS : Non. On peut écrire des chansons sans… Tu ne m'écoutes pas ?
André SEVE : Non, c'est parce que…

Georges BRASSENS : Tu suis ta pensée, je sens ça. Tu viens ici avec des idées préconçues et tu veux toujours suivre ton chemin, pas le mien. Quand j'avance quelque part sur une idée, il

faut me laisser partir et tu m'arrêtes. Là, j'aurais pu dire des choses mieux. Mais il faut le temps pour que ça vienne.

André SEVE : On y reviendra.

Georges BRASSENS : Il ne faut même pas dire qu'on y reviendra, il faut qu'on continue de parler sans que tu te préoccupes des questions que tu as fabriquées, ou que toi tu veux suivre. Veux-tu Brassens, ou veux-tu fabriquer Brassens ? Si tu suis ton idée, tu perds ce que moi, en suivant ce qui me venait, j'allais te dire…

André SEVE : Les spécialistes n'ont pas su m'ouvrir à tes musiques, ni même tellement à tes textes.

Georges BRASSENS : Parce que toi, tu ne t'ouvres que si tu veux. Depuis que tu me questionnes, je le vois bien. Quand je t'explique quelque chose qui ne coïncide pas avec ce que tu voulais que je dise, tu détournes la conversation.

André SEVE : Moins maintenant ? Après trois jours d'écoute.

Georges BRASSENS : « D'écoute », si on veut. Non, tu attends, tu attends, et quand ça coïncide avec ce que tu attends, pof, ça fait tilt, tu me regardes d'une façon vivante, tu es ouvert. Mais quand ça ne coïncide pas, je vois ton visage sans vie, je te surveille, tu sais, j'en apprends beaucoup sur toi en observant ton comportement d'interviewer. Tu arrives ici avec un Brassens entièrement fabriqué dans ta petite tête, et tu veux me faire entrer là-dedans. La seule chose qui t'intéresse, c'est de me faire dire, ce que d'après toi, Brassens doit dire, ce que Brassens doit être. Tu pourrais avoir le vrai Brassens, et en tous cas un Brassens inattendu. Mais tu t'es préparé au Brassens que tu veux. On attend toujours les êtres comme on les veut. On n'est pas prêt à la surprise.

6.2. <u>Population d'étude</u>

J'ai rencontré des personnes accueillies et des professionnels en centres de détention, en maison de retraite et en monastère.

6.2.1. Critères d'inclusion

- Personnes incarcérées : afin qu'il s'agisse de personnes accueillies sur le long terme, nous avons interrogé des individus en centre de détention condamnés à au moins 10 ans. Nous avons également inclus dans l'étude des personnes condamnées à au moins 5 ans qui avaient vécu en prison sur le long terme du fait de l'accumulation de peines plus courtes.

- Personnes âgées : personnes vivant en maison de retraite sans qu'une sortie définitive ne soit programmée.

- Professionnels en maison de retraite et en centre de détention : nous avons interrogé les professionnels qui accompagnent les personnes accueillies dans leur quotidien au plus près de la problématique institutionnelle, c'est-à-dire les surveillants et les soignants. Nous avons intégré les stagiaires et les différents niveaux de hiérarchie.

- Moines : nous avons rencontrés les différents grades, du novice à l'abbé.

- Général : Dans chaque institution, nous avions un référent auquel nous avons expliqué que nous souhaitions rencontrer des personnes capable de répondre à l'entretien, ne présentant pas de troubles cognitifs ou psychiatriques importants connus.

6.2.2. Critères contrôlés

Dans chaque groupe de la population d'étude, il nous a paru important que certains critères ne soient pas discriminants.

- Personnes majeures d'âges variés : toutefois, en maison de retraite, nous n'avons rencontré que des personnes de plus de 60 ans, âge à partir duquel l'entrée est possible.
- Hommes et femmes : toutefois, il y a plus de femmes en maison de retraite (personnes accueillies et professionnels) qu'en prison, ce qui a influencé le nombre de témoignages
- Raisons de l'entrée en institutions variées
- Dates d'arrivée dans l'établissement variées

Nous n'avons pas eu besoin de faire une sélection sur ces critères car naturellement, les personnes qui se sont présentées pour répondre à notre recherche avaient des profils différents.

6.3. Lieux d'études

En fonction des autorisations obtenues, je me suis rendue dans 2 à 3 structures par type d'institution : trois établissements pour personnes âgées, deux centres de détention, et trois monastères. Dans les centres de détention, j'ai rencontré quatre élèves surveillants et un formateur. Comme ce n'était pas le cas en établissement pour personnes âgées, je me suis également rendus dans un IFSI (institut de formation en soins infirmiers). Nous avons contacté 2 monastères chrétiens bénédictins réputés pour un choix de vie religieuse très en retrait de la société. C'était particulièrement le cas du monastère de femmes où les entretiens ont eu lieu à travers une grille. J'ai également rencontré un monastère bouddhiste afin de ne pas limiter l'étude à un courant spirituel.

6.3.1. Autorisations

Chaque établissement a écrit une lettre d'autorisation comme il lui convenait de la rédiger, à partir d'une trame générale qui comporte les éléments suivants : sujet de la recherche, rencontre de personnes accueillies et de professionnels, enregistrement par dictaphone, respect des principes éthiques propres à la recherche, notamment l'anonymat et le volontariat. Ces différents éléments étaient repris dans les autorisations individuelles et présentés de vive voix aux personnes qui ont accepté de témoigner.

Afin de préserver l'anonymat des sujets interrogés, vous retrouverez en annexe les trames d'autorisations institutionnelles et individuelles non signées. Les documents signés sont en possession de la doctorante et peuvent être mis à disposition du jury.

6.3.2. Modalités pratiques

Pour réaliser les entretiens, nous avons suivi la ***procédure*** suivante :

- Autorisation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire pour le milieu carcéral
- Autorisation du responsable d'établissement. Il convient de préciser que le directeur de deux des EHPAD où la doctorante s'est rendue était le même que celui de l'EHPAD où elle travaillait en tant que psychologue à l'époque. Toutefois, les structures fonctionnaient de façon indépendante et la doctorante ne connaissait ni les professionnels interrogés, ni les personnes accueillies (et inversement). Elle a précisé qu'elle travaillait dans un EHPAD en le nommant. Aucun retour ne lui a été fait à ce sujet, et le directeur n'a jamais demandé le moindre renseignement sur le déroulement de l'étude.
- Contact d'un référent dans l'institution (nous les présenterons ultérieurement)
- Fiches d'appels à témoignage diffusés par le référent environ 3 semaines avant notre arrivée
- Présentation de la doctorante et de la recherche lors d'une réunion le 1er jour de l'arrivée (qui suscitait souvent plus d'inscriptions des professionnels que les affichages)
- Entretiens pendant 3 jours, en tête-à-tête, enregistrés avec un dictaphone.

Les ***appels à témoignages*** affichés dans les établissements suivaient une trame type adaptée à chaque institution et à chaque public. Vous trouverez la trame générale en annexe. Nous allons la détailler ici.

- **<u>Présentation de la recherche</u>**

Le sujet de la recherche était présenté avec le titre et quelques lignes dans lesquelles étaient notées succinctement que nous réalisions une recherche sur le thème des institutions, et notamment des établissements pour personnes âgées ou des centres pénitentiaires ou des monastères. Plus de détails étaient apportés sur demande des participants. Etait ensuite précisé que nous souhaitions recueillir les ***témoignages des personnes du groupe concerné*** (professionnels ou population accueillie) qui accepteraient de nous faire part de leur expérience de travail / vie dans l'établissement.

- **<u>Durée et lieu de l'entretien</u>**

Au début, nous avions proposé des entretiens d'une heure, mais cette durée était trop longue en détention ainsi que pour les professionnels en EHPAD. Par la suite, nous avons donc proposés ***des entretiens d'environ 1/2 heure***, en précisant que cette durée dépendait de la personne qui s'exprimait. Certains entretiens ont été très courts (1/4h) et d'autres très longs (1h30) en fonction des disponibilités des individus. J'étais présente 3 jours dans chaque institution et 1/2 journée à l'IFSI.

Tous les entretiens ont eu lieu au sein des institutions, avec des aménagements en fonction des espaces disponibles et des souhaits individuels. Je me suis assurée que les entretiens puissent se dérouler en tête-à-tête et dans des lieux calmes. Cependant, quelques rares interruptions ont eu lieu.

En EHPAD, les lieux de rencontre étaient soit la salle de repas lorsque personne n'y était installé, soit la chambre du résident, soit la salle de soin lorsqu'aucun autre professionnel n'y était, ou encore un bureau de libre s'il y en avait à disposition (celui de la

cadre de santé par exemple). A chaque entretien, je m'adaptais aux souhaits de la personne et aux possibilités de l'établissement. A l'IFSI et les entretiens ont eu lieux dans des salles de cours vides.

En centre de détention, les lieux de rencontre étaient les parloirs pour les personnes incarcérées, une salle de travail pour les professionnels pendant leur temps de travail ou bien la salle de télévision du MESS hors des horaires de travail. La majorité des surveillants ont préféré réaliser l'entretien pendant leur temps de travail. Quelques-uns ont préféré le faire en dehors pour s'exprimer plus librement et avoir plus de temps disponible.

Dans les monastères, les lieux de rencontre étaient des bureaux ou des salles de travail

- **Ethique**

Nous avons précisé que nous travaillions selon les principes éthiques propres à la recherche, notamment le ***respect de l'anonymat et du volontariat***, et que les entretiens étaient enregistrés avec un dictaphone. Lors de la présentation orale individuelle (dont vous pouvez trouver la trame en annexe), je précisais que le respect de l'anonymat était garanti par la modification des prénoms et noms du sujet, ainsi que de ceux utilisés dans son discours. J'expliquais également à la personne que si elle souhaitait arrêter l'entretien, elle pouvait le faire à tout moment, et qu'elle pouvait également refuser de répondre à certaines questions. Enfin, je précisais que pour des raisons de ***confidentialité***, il n'y avait pas de communication des données nominatives, y compris aux collègues et à la direction. Toutefois, j'expliquais que ce travail s'inscrivait dans une recherche qui avait pour visée d'être publiée une fois les données anonymisées. Avant de commencer l'échange, les sujets pouvaient poser les questions de leur choix.

- **Prise de rendez-vous**

La prise de rendez-vous pouvait se faire en me contactant directement ou bien le référent dans l'institution.

Me concernant, mon numéro de téléphone et mon adresse ont été affichés, en dehors des centres de détention où il m'a été demandé de noter une adresse mail neutre pour des raisons de sécurité. J'ai choisi celle-ci : recherche.institutions@gmail.com. ***Les personnes incarcérées n'ayant normalement pas accès à internet, elles devaient obligatoirement passer par le référent pour s'inscrire***. Elles devaient également avoir l'autorisation de la pénitentiaire pour se rendre au parloir. Il n'y a donc pas eu d'accès direct possible pouvant garantir une protection totale de l'anonymat. Les personnes âgées sont également majoritairement passées par le référent. Quelques unes m'ont sollicitée directement lors de mon passage dans l'institution, en ayant souvent informé préalablement l'équipe de leur démarche. Les moines et les professionnels m'ont majoritairement contactée directement lors de mon passage. Au final, un seul rendez-vous a été pris par téléphone et aucun par mail.

Dans chaque établissement, nous avions un référent pour faire le lien avec la population d'étude. ***En EHPAD***, les différents professionnels avaient distribué nos affiches aux résidents en capacité de communiquer (ne présentant pas de troubles cognitifs importants par exemple) ainsi qu'aux soignants. Il s'est agi à deux reprises de la cadre de santé pour les résidents comme pour les professionnels. Dans une structure, c'est la psychologue puis le médecin qui ont fait le relai. La première m'a dit que très peu de résidents acceptaient de témoigner, et tous leurs discours étaient globalement positifs, ce qui m'a interpelée. Le lendemain, en son absence, le médecin m'a orientée vers des résidents supplémentaires qui avaient demandé à témoigner, avec des discours plus nuancés. La psychologue souhaitait-elle consciemment ou inconsciemment donner une image positive de son établissement ? Nous n'avons pas pu échanger avec elle à ce sujet.

En centre de détention, les référents étaient des psychologues de la pénitentiaires : psychologue du parcours d'exécution de peine pour les personnes incarcérées et psychologue du personnel pour les surveillants. ***Dans les monastères***, c'est l'abbé ou

l'abbesse qui était en lien avec nous. Dans les monastères chrétiens, il n'était pas possible d'avoir accès directement aux moines ou novices qui étaient proposés par ce référent. L'abbé ayant lui-même été élu par le groupe pour les diriger et les représenter.

Cette organisation témoigne du fonctionnement institutionnel de ces structures où la communication peut être facilement directe avec les professionnels et les abbés, mais où les échanges avec les personnes accueillies (personnes âgées, personnes incarcérés, moines et novices) sont en partie ou totalement contrôlés. Ce contrôle est justifié par la raison d'existence de l'institution : les centres de détention visent à exclure temporairement l'individu de la société pour la protéger, les établissements pénitentiaires visent à exclure les personnes âgées de la société pour les protéger, et les monastères accueillent des moines qui souhaitent s'exclurent de la société. Pour protéger le sujet et/ou le chercheur, la rencontre est donc contrôlée.

- **<u>Accueil</u>**

Dans les prisons et les maisons de retraite, j'ai été accueillie en fonction de mon statut professionnel. Mon statut de psychologue et de chercheuse m'amenait plus naturellement à être assimilé à cette place qu'à celle de personne âgée ou incarcérée.

En revanche, ***dans les monastères, j'ai été encouragée à expérimenter la vie monacale***. J'ai mangé et dormi dans les établissements. ***Dans les monastères chrétiens, je mangeais et dormais seule, à part de la communauté***. J'étais invitée à découvrir ce mode de vie, mais pas à en faire partie. Les rencontres avec les moines hommes se faisaient en face à face, mais les rencontres avec les 2 femmes qui ont témoigné (l'abbesse et une moniale sélectionnée par ses soins) se faisaient derrière une grille et l'enregistrement n'était pas autorisé. De même, lors des offices, les hommes étaient accessibles alors que les femmes restaient derrière une grille. ***Dans le monastère bouddhiste, les échanges étaient plus libres***. J'étais invitée à expérimenter la vie monacale de l'intérieur. Je mangeais avec la communauté et participais aux activités. J'ai toutefois été exemptée de certaines tâches pour pouvoir mener les entretiens. Je dormais seule, mais dans une chambre située au sein du monastère.

L'accueil m'a été réservé m'a permis d'expérimenter la vie institutionnelle et la place qu'elle donne à l'individu :

- J'avais ***une place assimilée à celle des professionnels en EHPAD et en prison***, où je ne restais ni dormir ni manger le soir

- J'étais accueillie dans les lieux mais ***isolée de la communauté dans les monastères chrétiens*** où l'entrée nécessite un parcours spirituel et une réflexion préalables. Il faut au moins 7 ans de noviciat avec différentes étapes avant de devenir moine. L'abbé m'a d'ailleurs précisé que « *plus une réalité est importante, plus il faut l'avoir désirée*. »

- J'étais ***intégrée à la communauté dans le monastère bouddhiste***, où cohabitaient des moines, des novices et d'autres personnes à différents stades de leurs cheminements spirituels et personnels. Il importait que chacun participe au fonctionnement du groupe quelque soit son statut et son passé. D'ailleurs, un moine m'a expliqué qu'au début de la vie monacale, le dortoir est favorisé pour être avec les autres et ne pas s'enfermer.

6.4. Analyse institutionnelle

6.4.1. Fonctionnement institutionnel

Dans chaque établissement, j'ai posé les questions suivantes au référent :

- Nombre de personnes accueillies et de professionnels
- Motifs d'entrée, sauf en IFSI et en monastère où il parait évident. Dans le deuxième cas, nous avons demandé le style de vie avant l'entrée.
- Organisation du travail, ou des journées pour le monastère
- Organisation des lieux
- Critère d'installation des personnes accueillies. Dans la majorité des cas, cette question n'était pas nécessaire car le référent y avait répondu en évoquant l'organisation des lieux.

Vous trouverez les réponses telles que nous les avons notées en annexe. Elles ont été retranscrites sans enregistrement. A partir de ces éléments, nous allons comparer les différentes structures.

6.4.2. Capacité d'accueil

Les deux centres de détention avaient une capacité d'accueil semblable d'environ 600 places et 150 surveillants. Les EHPAD et les monastères étaient moins imposants.

Les maisons de retraite étaient assez différentes : la première comportait 50 places et des chambres à 3 lits (un déménagement était envisagé), la seconde 60 places avec des chambres simples et 6 doubles, et le dernier 150 places avec des chambres simples et doubles. Les deux premiers employaient une vingtaine de soignants (dont l'un précise que 3 sont des contrats aidés, c'est-à-dire des professionnels non formés participant aux tâches des soignants), et le troisième 66,5 postes soignants (proportionnellement au nombre de personnes accueillies). Les 2 premiers étaient publics et le second privé.

Si nous n'avons pas ressenti de différences liées au privé et au public, il y en a eu selon que les chambres soient simples, doubles, ou triples. Pour autant, comme nous le verrons plus tard, cet espace reste celui de l'intimité pour la majorité des résidents.

Parmi les professionnels que j'ai rencontrés, il n'y a pas eu de personne en contrat aidé. L'expérience que j'en ai m'amène à me questionner sur leur place dans le soin. J'ai déjà vu ces professionnels non qualifiés se mettre en difficulté et/ou mettre en difficulté le résident par manque de formation. Dans la pénitentiaire, nous ne retrouvons pas surveillants non formés. La sécurité est-elle investie avec plus d'importance que la santé des personnes âgées dans notre société ?

Dans le monastère chrétien hommes, il y a 65 moines dont 10 en déplacement dans d'autres monastères, ainsi que 4 novices. Dans le monastère chrétien femmes, il y a une quarantaine de moniales, ce qui varie en fonction des déplacements, et pas de novices. Dans

le monastère bouddhiste, il y a 10 moines (7 hommes et 3 femmes) dont 2 bodhisattvas qui ont franchi tous les degrés, auxquels se rajoutent 5 novices. Certains ont une vie laïque. Ces monastères sont arrivés plus récemment en France et on y trouve un moins grand nombre de moines.

6.4.3. Motifs d'entrée ou modes de vie

En centre de détention, les motifs d'entrée sont une condamnation (plus de la moitié pour violence sexuelle dans le premier centre) ou un transfert qui peut être disciplinaire (MOS – mesure d'ordre et de sûreté). Le motif d'entrée principal ***en EHPAD*** est une incapacité du maintien à domicile, soit après une hospitalisation, soit pour un besoin de sécurité ou en raison de troubles cognitifs. Un seul établissement précise que quelques personnes entrent par choix. ***Ces éléments correspondent à notre représentation initiale d'une entrée forcée en prison et contrainte en maison de retraite***.

Les monastères accueillent des personnes qui ont des âges et des parcours de vie différents. Certains entrent jeunes mais de plus en plus de moines ont exercé un métier auparavant. L'abbé du monastère chrétien hommes le voit comme un avantage : « *Il faut vivre dans le monde pour s'aguerrir. Il faut vivre en chrétien quelques années dans le monde*. » Dans ce dernier, il y a peu de personnes âgées, qui se dirigent vers des monastères plus récents ou sont accueillis dans des institutions spécialisées. Les moines vivent dans le monastère pour toujours, sauf un moine qui a eu la maladie d'Alzheimer et qui devenait agité : il arrivait dans n'importe quelle tenue à l'église, il faisait du bruit la nuit. Les monastères bouddhistes sont arrivés plus récemment en France. Il n'y a donc pas d'évolution constatée, mais ils accueillent tous les cas de figure, tous les âges et tous les styles.

Il est intéressant de noter que dans ces structures, la place des personnes présentant des troubles psychiatriques ou cognitifs pose problème. Les établissements leur aménagent des espaces particuliers ou les excluent car elles perturbent le bon déroulement institutionnel. Le fonctionnement de la structure prime sur l'intégration des différentes individualités. Dans notre étude également, nous n'avons pas intégré de personnes présentant des troubles psychiatriques ou cognitifs importants, en estimant que cela

troublerait leur capacité de répondre à nos questions. Nous aurions cependant pu choisir un établissement psychiatrique, car ils accueillent souvent des patients sur le long terme.

6.4.4. Déroulement du travail ou de la journée

Dans les 3 structures, la journée est organisée autour de temps de vie fixes permettant une gestion quotidienne de la dépendance, de la détention ou de la vie spirituelle. En EHPAD et en prison, le travail est assuré de façon continue, avec des roulements le matin, le soir et/ou les nuits selon les professionnels ; et ce en semaine comme le weekend. Il peut également y avoir des postes de jour uniquement, avec des amplitudes horaires allant jusqu'à 12h. ***Cette organisation amène les prisons et les EHPAD à être des lieux de gestion de la dépendance et de la détention avant d'être des lieux de vie*** (même si des espaces de vie existent, notamment à travers les animations). Ce fonctionnement pourrait être questionné dans nos priorités sociales, notamment pour les maisons de retraite.

Dans les monastères également, les journées sont organisées avec des temps précis, programmés à heures fixes tout au long de la journée. Ils sont consacrés aux offices, à la prière ou à la méditation zen, à l'étude, au travail, aux repas, à la détente, et aux moments personnels. Les temps de silences et d'échanges sont spécifiés. La journée s'étend souvent entre environ 5h30 et environ 21h. Après cet horaire, le silence doit être respecté.

6.4.5. Organisation des lieux

- **Critères de placement**

Toutes les institutions ont organisé les lieux et y installent les individus en fonction de leur critère principal de fonctionnement : gérer la dépendance, la détention ou la vie spirituelle.

En détention, la majorité des ailes permettent une libre circulation mais des quartiers limitent la liberté de certains individus : les arrivants, ceux qui n'ont pas respecté les règles

de la pénitentiaire, et ceux qui sont vulnérables. ***Il est intéressant de noter que la limitation de liberté peut être pour protéger les autres ou pour protéger l'individu***.

En EHPAD, les espaces sont organisés en fonction du degré de dépendance des résidents, soit pour les chambres (les personnes plus « grabataires au rez-de-chaussée et les plus autonomes au deuxième étage), soit pour les salles de repas (la plus petite pour les résidents les plus dépendants et la plus grande pour ceux qui sont autonomes). Un des établissements comporte une unité protégée pour les personnes les plus agitées qui ont la maladie d'Alzheimer. Les chambres ou la salle de repas pour les personnes les plus dépendantes sont souvent situées à proximité de la salle de soin et/ou à un étage qui ne soit pas trop élevé, afin de faciliter les déplacements des soignants.

Cette organisation implique que la chambre ou la table de repas du résident ne soit pas fixe et change selon son degré de dépendance. Dans mon exercice professionnel, j'ai pu constater que dans ces modifications perturbaient les personnes âgées qui en étaient parfois insuffisamment informées et se sentaient plus dans un lieu de soin que dans un lieu de vie. Le critère prioritaire retenu pour l'organisation des lieux étant en effet un critère de soin.

Les monastères comprennent aussi des lieux de vie commune et des espaces personnels. Les places sont différentes selon le statut de chacun : l'abbé, le prieur, les moines et les novices sont ainsi installés en fonction de leur ancienneté dans la salle de repas, les lieux de culte, les parloirs et/ou les chambres. Il peut également y avoir un espace à part pour les malades. Si dans les monastères chrétiens, la hiérarchie est assumée, ce n'est pas le cas dans le monastère bouddhiste où une moniale déclare « ***On traite tout le monde pareil, mais on n'éduque pas un ancien dans la pratique***. »

Par ailleurs, dans le monastère bouddhiste, les moines accordent de l'importance à ne pas figer sa vie, et à savoir accepter sereinement le changement. Alors que l'organisation de leurs journées est réglée très rigoureusement, ils créent parfois volontairement des modifications, en changeant l'organisation de la salle de repas par exemple. Les places de chacun en fonction de l'ancienneté y restent cependant respectées.

- **<u>Hommes et femmes</u>**

Dans toutes les structures, ***les hommes et les femmes dorment dans des espaces différents***, plus ou moins séparés selon les structures : dans les EHPAD et le monastère bouddhiste, ce sont des chambres ou un dortoir différents, alors qu'en prison et dans les monastères chrétiens, ce sont des bâtiments différents.

Par ailleurs, nous avons remarqué que ***la liberté de déplacement des femmes était plus limitée que celle des hommes***, que ce soit dans les monastères chrétiens ou dans les centres de détention. Ainsi, dans les monastères chrétiens, les femmes n'étaient pas accessibles durant les offices contrairement aux hommes. Nous avons eu peu d'explication à cette situation, si ce n'est de la part d'un moine qui a évoqué un besoin plus fort de vivre isolées de la société. Un besoin émanant des femmes qui veulent vivre pleinement leur retraite ou de la religion qui estime qu'elles seraient plus sujettes aux tentations ? Jonveaux (2015) propose une explication qui part d'une différence fondamentale : « *Les hommes célibataires, les femmes mariées avec le Christ* » « *La clôture plus stricte des moniales, leur habit explicitement utilisé pour cacher leurs formes et les rendre moins séduisantes, mais aussi l'alliance pour témoigner en toutes circonstances leur engagement sont autant d'éléments qui renforcent l'idée d'une menace sexuelle venant des femmes et de leur faiblesse à cet égard qu'il faut encadrer.* » (Jonveaux, 2015)

Concernant la prison, cette limitation est expliquée par le nombre moins important de femmes incarcérées et par le fait qu'elles ne doivent pas croiser les hommes en dehors de moments encadrés. Leurs déplacements sont donc plus contrôlés. Cette situation pourrait être questionnée en prison : si les personnes incarcérées en faisaient la demande, favoriser la mixité ne serait-il pas positif pour la réinsertion ?

- **<u>Administration</u>**

Outre les lieux de vie, ***des espaces administratifs existent dans toutes les structures*** (parfois hors de la zone de détention en prison. Ils comprennent selon les institutions des bureaux administratifs, un accueil, une salle de repas et d'animation, une salle de soin et/ou de transmission, des bureaux, des salles de réunion et/ou un salon de coiffure

6.4.6. Cas particulier de l'IFSI

L'IFSI a une situation un peu particulière puisque nous nous y sommes rendus pour étudier une autre institution, les EHPAD. ***Nous ne l'avons donc pas intégré dans cette analyse institutionnelle***. Nous précisons qu'il s'agit d'un IFSI où j'ai animé des cours et des TD. Toutefois, je ne suis jamais intervenue auprès de la promotion à laquelle les entretiens ont été proposés. J'avais en revanche déjà croisé les deux formatrices qui ont accepté de témoigner.

Cet IFSI recevait environ 285 étudiants et une quinzaine de formateurs. Le travail y est organisé en 35h ou 39h à l'institut, et de matin ou de soir sur les lieux de stage. L'institut est proche du centre hospitalier. Les promotions sont installées dans les salles en fonction de leur effectif, pas de leur année d'étude. Deux étages sont consacrés aux salles de cours et le dernier aux bureaux des formateurs. Il y a également un secrétariat et une association pour les étudiants

7. Grille d'analyse

Chaque entretien a été recopié mot pour mot en reprenant les hésitations, les silences, les rires et tout autre manifestation. Cela n'a pas été possible pour deux entretiens uniquement, ceux des ***moniales chrétiennes femmes, qui ont refusé que leur entretien soit enregistré***. Elles nous ont préféré s'entretenir avec moi derrière une grille et que je prenne des notes. Etant donné le rythme de l'entretien, je n'ai pas pu retranscrire les questions telles qu'elles ont été posées mais uniquement les réponses. Le moment où une question est posée est symbolisée par « - (mot clé de la question) ? » Les notes retranscrites reprennent les mots et les phrases exacts qu'elles ont prononcés, sans ajout ou transformation. En

revanche, il peut y avoir des omissions lié au débit de la parole qui m'ont empêchés de tout noter mot pour mot.

La grille d'entretien nous a servi de grille d'analyse. Nous en avons utilisé une pour chaque groupe, afin de pouvoir mieux les comparer ensemble ensuite. Chaque entretien a été analysé individuellement et les éléments ont été répartis dans la grille. Si lors d'une question sur un thème, le sujet répondait sur un autre thème, nous notais sa réponse dans le deuxième thème en essayant de préciser le contexte. Dans un même entretien, si des réponses me semblaient liées entre elles, bien que touchant des thèmes différents, je le notais dans le tableau. J'ai noté des extraits d'entretiens, qui sont parfois coupés pour en extraire l'essentiel.

Notre analyse a été qualitative. Je me suis donc attachée à faire apparaître tous les types de réponses sans les comptabiliser. Par exemple, la chambre était très souvent évoquée comme lieu d'intimité. Je l'ai noté en précisant que de nombreux sujets avaient donné cette réponse et en citant les phrases de certains d'entre eux issus des entretiens. En revanche, je n'ai pas noté chaque réponse. A l'inverse, lorsqu'une réponse n'était donnée qu'à une ou deux reprises, j'ai essayé de préciser qu'elle était unique ou rare.

Etant donné qu'il s'agit d'une analyse qualitative et que les entretiens ont laissé de la place à une partie exploratoire permettant aux sujets de s'exprimer en dehors de la grille initiale, la validité et la fidélité ne peuvent pas être évaluées. Toutefois, j'ai interrogé une vingtaine de personnes par groupe (une quinzaine dans les monastères), ce qui permet d'avoir un nombre de réponses suffisamment important pour comprendre la problématique dans sa globalité.

Les groupes étaient de de tailles comparables, sauf en monastère où le nombre de témoignage est plus faible : 22 personnes incarcérées, 23 surveillants (étudiants inclus), 19 personnes âgées, 21 soignants (étudiants inclus) et 13 moines (novices inclus).

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

ENTRETIENS MAISON DE RETRAITE RESIDENTS

1. Présentation personnelle

Les présentations des résidents sont variées. Certains répondent brièvement (Mme T). Certains décrivent leur parcours de façon assez classique – famille et métier (Mme C, Mme F, Mme I, Mme S). D'autre évoquent une vie institutionnelle passée qui les aide à s'adapter en maison de retraite (Mme A). Certains racontent les malheurs qu'ils ont traversés (Mme E – Mme O) : parfois la maison de retraite en est un de plus qu'ils subissent (Mme D), parfois la maison de retraite est un soulagement après tous ces efforts (Mme G). Et plusieurs racontent une vie passée qui n'est plus possible et à laquelle ils tiennent encore : Il y a ceux qui racontent longuement leur vie et y reviennent pendant les questions comme s'il leur importait plus de la raconter que de parler de l'institution (Mme M), et ceux qui racontent leur autonomie passée à travers leur métier (M. H – M. L – Mme P), leurs voyages (Mme K qui précise être en pleine forme) ou leur vie artistique (M. B).

Mme A a 63 ans et vit dans la résidence depuis 15 ans. Son parcours dans des institutions spécialisées semble l'aider à s'adapter à la vie de l'établissement. Elle présente en effet des troubles psychiatriques et/ou intellectuels.
M. B a 86 ans, et vit dans la maison de retraite depuis 13 ans. Il donne du sens à sa vie par l'art. et il aurait aimé que je vienne lire ses poèmes : « *Il aurait fallu pour ça que je vous emmène dans ma chambre et que je vous montre, que je vous sorte les livres* ». Il a une fille.
Mme C dit avoir « *A partir de la la 80 ans* » et vit dans la résidence depuis environ un an. Elle a un fils et n'a pas travaillé longtemps.
Mme D a 95 ans et vit dans l'institution depuis environ un an. Elle est issue de l'union (désirée ou forcée ?) de sa mère avec un soldat anglais qu'elle n'a pas connue. Sa vie est émaillée de difficultés et de décès douloureux. Il lui reste 3 garçons, dont un vient la voir régulièrement. Elle évoque également la guerre, qu'elle a vécu et dont elle craint le retour.
Mme E a 88 ans et vit dans l'établissement depuis 4-5 mois. Elle a eu un parcours difficile : elle a travaillé très tôt, a vécu chez une belle-mère tyrannique et son mari s'est suicidé.
Mme F a « *89 ans et demi* » Elle a « *travaillé toute ma vie, dans l'usine. Oui, j'ai fait jusqu'à*

ma retraite dès l'âge de 14 ans ». Elle a un fils et un mari qui est décédé.
Mme G a 87 ans. Issue d'une fratrie de 3 enfants, elle a 8 enfants et des petits enfants. Elle a travaillé comme « *contre-maîtresse* » dans une usine. Lorsque son mari est décédé, une aide-ménagère l'a aidé, mais elle a été malhonnête. Elle se plait au sein de l'institution.
M. H a 69 ans et vit dans l'établissement depuis une dizaine d'années. Après son service militaire, il a travaillé en tant que docker comme son père, puis comme agriculteur. Il a été fiancé mais sa compagne est décédée. Elle lui avait donné une fille que sa sœur a élevée.
Mme I a 84 ans et vit dans l'établissement depuis 2 ans. « *J'ai appris le métier de couturière, (…) quand j'ai eu ma fille je l'ai élevée et après j'ai travaillé comme pff... pff je sais pas quoi... bonne (…) Après je me suis mise à faire des jouets à.* » Elle a été mariée.
M. J a 83 ans et vit dans l'institution depuis 2 à 3 ans. « *je faisais un peu comme les autres, j'ai fait ce qu'il fallait faire quoi*. » « *Mécanicien de... d'engins de terrassement sur les chantiers* », il a « *perdu (s)a femme et puis il y a trois ans et puis (il a) perdu (s)a fille.* »
Mme K a 83 ans et vit dans l'institution depuis quelques mois. Elle était *« Professeur de... de tra... d'arts ménagers.* » Divorcée, elle a un fils médecin qui s'occupe d'elle. Avec « *un tempérament indépendant (…) j'ai fait du ski de fond, donc je suis encore en pleine forme.* »
M. L a 67 ans et vit dans l'établissement depuis 3 mois environ. Il a travaillé dans la marine et dans le domaine automobile où il a été formateur. Il a eu « *deux mariages* » et une fille. Il essaie de développer son autonomie pour retrouver un espace hors de l'institution.
Mme M a 89 ans Paralysée, elle ne peut pas bouger de son lit. Elle aime raconter des longues anecdotes personnelles. Issue d'une grande famille, elle est mère de 3 garçons dont 2 handicapés. Elle a aidé un de ses frères quand il était malade. Pendant la guerre, elle a vendu des journaux, puis elle a travaillé dans une banque.
Mme N a 84 ans et elle était couturière. Au bout de quelques minutes d'entretien, elle ne souhaite plus poursuivre : « *Bon écoutez je m'excuse hein mais je vous réponds pas plus.* »
Mme O a 90 ans et vit dans l'établissement depuis 4 ans. Depuis l'âge de 15 ans, elle a « *toujours eu des problèmes.* » Sa vie est en effet émaillée de deuils Elle explique avoir travaillé dans « *la culture... cultiver le blé, tout ça.* »
Mme P a 95 ans et demi et vit dans l'établissement depuis 4 ans. « *j'ai toujours habité G., j'y suis née et j'y ai toujours vécu. Euh... je ne suis pas mariée, je n'ai jamais eu d'enfants et (…) je suis restée avec... ma mère (…) j'étais assistante sociale à la médecine du travail.*» Elle

regrette de ne pas avoir eu d'enfants.
Mme R a 84 ans et vit dans l'institution depuis un an. Elle a été « *secrétaire bilingue, puis acheteuse, puis j'ai acheté un fond de commerce de fleurs.* » Elle a appris la sténotypie mais n'a pas osé se lancer. Ses parents et son frère sont décédés. Jamais mariée, elle a subi deux fausses couches. Elle a des idées suicidaires, et a un regard négatif sur la structure.
Mme S a 92 ans qui vit dans l'institution depuis 4 mois. Elle a travaillé comme couturière dès l'âge de 14 ans et au niveau familial, « *j'ai été mariée, j'ai eu trois enfants, j'ai 5 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.* »
Mme T a 91 ans et vit dans l'établissement depuis 2 ans. Ancienne institutrice, elle a un garçon et une fille. Son mari est décédé. Ses réponses sont brèves.

2. La vie institutionnelle

2.1. Entrée dans l'institution

2.1.1 Multitude de chocs simultanés

La majorité des résidents évoquent la solitude et leur état de santé comme raison de leur entrée dans l'établissement. **Ils se trouvent souvent avec la lourde charge de gérer dans un temps presque simultané le déménagement, la dégradation de l'état de santé et parfois le deuil d'un proche**. : Mme C : « *Je suis venue ici parce que je pouvais plus rien faire, je tombais par terre et puis je… j'étais incapable de rester toute seule* » Mme R : « *Faudra que je... je me supprime un jour ou l'autre parce que n'ayant ni famille ni... très peu d'amis et en plus les amis qui m'ont fait mettre ici c'est parce que j'ai eu un accident, grave accident de santé, j'ai été pendant deux ans par intervalle plus ou moins dans le coma. En principe j'aurais... j'aurais dû mourir, je suis pas morte, malheureusement.* » Depuis son arrivée, elle explique : « ***j'ai récupéré mes facultés mentales et... et... et mobiles mais alors je me rends compte où je suis et ce qui m'attend***. » Mme I, elle, est entrée encore attristée par la mort récente de son époux. « *Une fois rentrée je me suis dit il faut que... que je m'y habitue parce qu'il y a il y a rien d'autre à faire alors... puis ça va.* »

2.1.2. Les deuils : Quitter ses amis, son animal de compagnie, son logement, ses meubles

L'entrée en maison de retraite est liée à plusieurs pertes, générée par la vie institutionnelle, par les raisons de l'entrée ou par la vieillesse. Beaucoup de personnes âgées doivent **renoncer à des projets, à un avenir qu'elles l'avaient imaginé**. M. L : « *Ben j'ai pris ça pour une injustice, j'avais encore... des tas de choses à faire, à m'intéresser puis je pourrais plus à cause de... de l'AVC. C'est une injustice. Ce serait peut être arrivé graduellement oui mais là c'est un accident.* » Il se produit aussi une **rupture avec le passé**. M. L: « *C'est le regret de... quitter... parce que quitter... quitter son... son passé quoi d'une certaine manière. Pas de jardin, plus de maison, plus... plus de voisins il y en aurait qui m... rendu visite. (Pause)... Voilà, je suis venu...* » **Les liens avec les voisins et les amis diminuent**. Mme K « *ce qui m'a... ce qui m'a fait beaucoup de peine c'est (…) j'avais beaucoup d'amis et on les perd progressivement.* » **Le lien affectif avec l'animal de compagnie est rompu**. Mme G : « *au début parce ce qui m'a manqué, parce que j'avais un chien, d'avoir à abandonner mon chien si vous voulez*. » **La vente du logement et des objets est aussi un moment compliqué**. Mme D se sent dépossédée des objets qui symbolisent son existence passée : « *tout le monde s'est servi mais on ne m'a pas... pas dit merci*. » Mme P : « *j'aurais dû être là le jour où ils sont venus emmener les meubles. D'un autre coté ça m'aurait crevé le cœur.* » Le plus dur, « *c'était de me retrouver sans logement, sans... sans domicile enfin voilà.* » La maison de retraite ne semble pas identifiée comme un vrai domicile par la majorité des résidents.

A l'inverse, Mme K dit **se sentir chez elle car ses objets les plus précieux ont été conservés dans sa chambre** : « *j'ai toutes mes sculptures chez moi là dans ma chambre. Il m'a tout apporté. Il m'a apporté toute la décoration, tous les tableaux, tout... donc je me sens moi...* » Et Mme G, qui apprécie la vie institutionnelle, **retourne parfois dans son ancienne maison** : « *ma petite fille (…) m'a dit « Ma mère je vais t'emmener pour faire voir à David ta maison tout ça »* » Cette possibilité l'aide peut-être à accepter une nouvelle vie qui ne la coupe pas totalement de l'ancienne.

2.1.3. Rapidité du déménagement

Même lorsque la personne âgée a accepté son entrée, **le déménagement peut être un choc car il suit parfois de très peu l'annonce d'une place libre**, qui ne peut pas forcément être programmée à l'avance. Ainsi, Mme P a accepté que son neveu cherche une structure pour elle après une phlébite suite à laquelle *« je n'ai jamais retrouvé mon équilibre.* » Il la rappelle peu de temps après : « « *il y a une place de libre, qui va être libre dans 15 jours ». J'étais suffoquée hein je m'y attendais pas du tout, mais vraiment pas du tout.* » Pour d'autres résidents, le délai est encore plus court, de 24h à 48h, à la suite d'un décès. Une situation qui a marqué Mme F : « ***c'est malheureux à dire qu'il faut attendre la mort des gens pour avoir une place pour rentrer c'est terrible*** *hein.* » D'autant plus que c'est dans le lit de la personne décédée que le nouveau résident prend place.

2.1.4. Le rôle de la famille

Pour beaucoup de résidents, la famille joue un rôle lors de l'entrée dans l'établissement. Pour certains, **le choix de venir en maison de retraite est aussi motivé par le fait de ne pas importuner ses enfants**. Mme S a décidé d'entrer en maison de retraite après deux AVC et un malaise durant lequel elle est restée 3h allongée par terre chez elle. Elle en a conclue : « *Je peux pas rentrer chez moi, je peux plus rentrer chez moi* » « *puis j'aurais pas voulu embêter mes enfants* », et elle a trouvé cette structure avec leur aide. Pour d'autres, **ce sont les enfants et non la maladie qui est tenu pour responsable de l'entrée en maison de retraite**. Mme E : « *C'est ma nièce qui m'a posée là parce que j'avais plus personne, j'avais qu'elle. »* » Le risque est alors que les difficultés institutionnelles leur soient imputées avec colère, comme c'est le cas de M. B avec sa fille. C'est souvent la crainte de cette colère qui amène certaines familles à refuser que leur proche sache qu'il intègre la structure définitivement. Une décision bien trop souvent respectée par les soignants, malgré les conséquences psychiques désastreuses pour le résident. **Nous devons annoncer la vérité aux personnes âgées et les accompagner ainsi que leurs familles dans cette annonce. C'est absolument impératif !**

2.1.5. Expériences de vie en communauté

Les expériences de vie hospitalière semblent aider les résidents à s'adapter à la vie de la structure. Pour certains, **l'expérience négative de l'hôpital aide à voir les aspects positifs de la maison de retraite**. Mme K : « *la nourriture c'était une nourriture que les chats n'auraient pas mangé*. » « *il y avait une personne de de l'hôpital qui est venue qui m'a dit « vous êtes bien là ? la la la* » *ben j'ai dis « on est en prison »*» Pour d'autres, **les habitudes prises à l'hôpital aident à s'adapter à l'EHPAD**, qui est plus perçu comme un lieu de soin qu'un lieu de vie. M. L: « *oh je m'y suis fait, du fait d'avoir vécu dans les hôpitaux hein alors ici... Non... Pas de problème.* »

En revanche, **ceux qui ont connu des expériences communautaires extra-hospitalières les préfèrent généralement à la vie en maison de retraite**. M. L a connu l'armée : « *C'était une... une belle communauté (…) On avait chacun son boulot à faire, on avait... Là c'est plutôt une fonction d'assisté.* » M. H a un avis plus mitigé et déclare que l'établissement gériatrique, « *c'est quand même mieux que le service militaire (rires).* » Le quand même donne réfléchir. Mme D a vécu chez les sœurs, et regrette de ne pas y être restée. Mme T quant à elle a vécu en internat pendant sa scolarité mais elle ne dit pas grand-chose de cette expérience.

2. Vécu actuel de l'institution

2.2.1. Les valeurs de l'établissement

Beaucoup de résidents **ne savent pas** quoi dire sur les valeurs institutionnelles. Mme T : « *personne n'en parle.* » Certains évoquent **les soins**. Mme H : « *Ils comprennent qu'on a toujours travaillé quoi. Puis ce qu'il y a c'est bien parce qu'aussi si vous avez quelque chose, vous êtes malade dans la journée le docteur il est là.* » Pour d'autres, c'est **le relationnel** qui prime. Mme S : « *tout le monde est gentil avec moi. Faut dire que moi je suis rieuse alors ils aiment bien que les... rire avec moi voilà.* » Mme R est plus critique : « ***Gagner de l'argent*** *parce que à... à raison je paye, je paye ici 71 euros par jour, c'est... c'est horriblement cher surtout pour... pour ce qu'on a.* »

2.2.2. <u>Temporalité</u>

Qui a tué Grand-Maman ? (Polnareff, M. 1971)

Il y avait du temps de grand maman
Des fleurs qui poussaient dans son jardin
Le temps a passé
Seules restent les pensées
Et dans tes mains, il ne reste plus rien

Qui a tué grand maman?
Est-ce le temps
Où les hommes qui n'ont plus l' temps
D' passer le temps?
La la la la la la

Il y avait du temps de grand maman
Du silence à écouter
Des branches sur les arbres
Des feuilles sur les branches
Des oiseaux sur les feuilles et qui chantaient

Qui a tué grand maman?
Est-ce le temps
Où les hommes qui n'ont plus l' temps
D' passer le temps?
La la la la la la

Le bulldozer a tué grand maman
Et change ses fleurs en marteaux piqueurs
Les oiseaux pour chanter
Ne trouve que des chantiers

Est-ce pour cela que l'on te pleure?

Qui a tué grand maman?
Est-ce le temps
Où les hommes qui n'ont plus l' temps
D' passer le temps?
La la la la

La plupart des résidents auxquels le déroulement de la journée convient « *très bien* » sont impliqués dans plusieurs activités. Mme I : « *tout à l'heure on va avoir un jeu tout ça. Un autre jour c'est la gym, un autre jour c'est le loto, un autre jour c'est le plus sage, il y a toujours quelque chose l'après- midi.* » Pour d'autres, **les journées passent « *trop lentement.* »** (Mme R). M. J : « *le matin ben je tourne en rond dans la chambre si vous voulez à la maison j'avais toujours des petites bricoles à faire (...) il y a des fois je ne sais pas quoi faire de mes pattes quoi.* Certains ne se sentent **pas maître de leur temps** et aimeraient connaître l'organisation à l'avance. M. J : « *une fois il y a un gars qui est venu me chercher pour m'emmener à O. ben oui ben il a fallu que je mette mes chaussures, que si si j'avais été prévenu je me serais déjà chaussé tout ça avant pour pas faire attendre quoi.* »

2.2.3. Intimité

- La chambre

Pour la grande majorité des résidents, l'espace d'intimité est la chambre. M. J oppose sa chambre aux espaces collectifs : « *parce que je fais ce que je veux, oui je lis ce que je veux ou je regarde la télé ou n'importe.* » Il n'est pas exposé au regard de l'autre, ce qu'il apprécie. Pour autant, cet espace d'intimité n'est pas une évidence quand « ***on est trois dans la chambre.*** » (Mme C). . Elle estime alors que l'intimité, « *il y en a pas* ». Toutefois, elle préfère cette situation à l'idée d'être seule dans sa chambre. Mme R émet également une réserve : « *Pas longtemps parce que **on entend tout ce qui vient de la chambre d'à côté** hein.* » Mme L, alitée et paralysée y passe toutes ses journées et apprécie « *le paysage hein avec les oiseaux, les arbres.* »

- Relation à soi et aux autres

Pour quelques rares résidents, l'espace d'intimité n'est pas la chambre. Ainsi, pour Mme S, il ne s'agit du moment où **elle se retrouve avec elle-même** : « *quand je fais la sieste après le déjeuner.* » Mme P quant à elle évoque **sa religion et le fait de se faire des amis**. « *Une des premières choses que j'ai demandé : est-ce qu'il y avait un aumônier ? On m'a dit non il y a pas d'aumônier. Est-ce qu'on apporte la communion dans les chambres ? On m'a dit non c'est pas organisé. Alors ça je comprends pas très bien pourquoi.* » Et Mme G apprécie de pouvoir garder sa vie personnelle pour elle : : « *Ils s'occupent pas de la vie privée des... pas mon coin de personnel ils s'en occupent pas.* » Cette femme ne semble pas mêler l'espace de la maison de retraite avec celui de sa vie personnelle, le lieu de soin et le lieu de vie cohabitent sans s'emmêler.

- Se sentir chez soi

La question de se « sentir chez soi » se pose dans une institution qui est un lieu de vie. Plusieurs nous disent que ce n'est pas le cas. Mme C : « *je sais bien que je suis pas chez moi*. » **Pour Mme P, le déménagement a même une dimension traumatique** : « *J'ai encore rêvé il y trois nuits que je quittais mon appartement hein et que sortant de mon appartement je prenais... j'habitais un quartier très commerçant, je qui... je suivais toute une rue et tous les commerçants sortaient pour me dire au revoir parce que je partais vous voyez donc...* » « *C'est encore dans ma tête.* » « *Alors non si vous voulez, je ne me sens pas chez moi, je crois que je me sentirais jamais hein. Mais je me dis que... j'aurais pu d'abord tomber beaucoup plus mal hein.* »

- La toilette

Etre aidé pour la toilette demande **un temps d'adaptation**. Mme C : « *Je me mets nue, c'est le mot qui faut dire, j'y pense même plus. Au début c'était dur mais maintenant j'y pense plus. Ca y est c'est classé* » Mme G précise : « *quand on peut plus le faire on est... on est quand même heureux que quelqu'un s'occupe de nous.* » Certains sont plus mitigés et le

besoin d'aide peut être vécu comme **une attaque de l'estime de soi**. Mme O : « *J'ai toujours été habituée de... de vivre seule, de... de me dépatouiller euh débrouiller seule.* » M. J : « *Je vois des fois le matin ben j'ai du mal à mettre mes chaussettes parce que ben... ça m'emmerderait si vous voulez d'aller voir quelqu'un si vous voulez pour lui dire ben de mettre mes chaussettes.* » Pour Mme E : « *Ils me mettent debout puis ils me... ils me descendent mon slip et puis ils me mettent sur la cuvette. (…) vous savez ça fait mal au cœur.* » Me F explique : « *Ah ben au début c'était dur, ça me faisait un petit peu honte.* »

- La vie affective et sexuelle

Pour certains résidents, c'est un sujet qui ne peut plus exister. M. L : « *cette partie est **éliminée de moi**.* » Pour d'autres, « *la vie amoureuse c'est **pas indispensable***. » (M. L) Aucune des personnes interrogée n'évoque une vie sexuelle au sein de l'établissement.

- L'entretien

Durant les échanges, nous pouvons noter que deux résidents évoquent l'entretien comme un moment d'intimité. Ainsi, lorsqu'une soignante entre dans la chambre par erreur, M. L proteste : « *Ah ben oui c'était un rendez-vous intime alors...* »

2.2.4. La liberté

La vie institutionnelle est régie par des contraintes qui limitent les libertés individuelles, ce qui n'est pas supporté de la même façon par tous les résidents. Mme O semble satisfaite de ses espaces de liberté, estimant qu'il « ***faut un règlement** hein, faut suivre le règlement. Il y a des règlements, liberté c'est pas liberté à 100%.*»

Le fait de **pouvoir se déplacer librement** est la principale liberté évoquée par les résidents, qu'ils l'utilisent ou non. M. J avait l'habitude de suivre le mouvement, pour reprendre ses termes. La question de la liberté ne s'est peut-être jamais posée à lui et il semble douter de ses droits : « *je pourrais aller me balader dehors ou... A ce sujet là je crois que je pourrais...* » De son côté, Mme I renonce aux sorties en partie pour rester seule.

Parfois, c'est l'institution qui est considérée comme responsable de la limitation des sorties et les résidents se sent emprisonnés. M. B : « *J'ai l'impression d'être enfermé en prison et moi qui aime la liberté ça ne me dit rien du tout d'être pr… le rôle de prisonnier*. » Il se réfugie dans sa chambre pour échapper à une vie institutionnelle qui lui fait violence. Dans cet espace, lieu fermé aux professionnels et résidents, dans une institution elle-même fermée à la société, il accueille ceux qui le comprennent, et lui permettent de préserver son identité d'artiste. **Parfois, c'est la maladie qui est considérée comme responsable de la limitation de la liberté**. Mme F : « *moi j'y vois pas moi, je reste toujours ici* ». Les enfants permettent de revoir l'extérieur lors de leurs visites. Mme F : *« j'ai passé les noëls et puis jour de l'an, mes enfants sont venus me chercher mais je reviens le soir coucher ici.* »

L'institution impose aussi des **contraintes horaires** qui peuvent être difficiles à supporter. M. H : « *j'avais pas l'habitude… j'avais pas des horaires bon ben forcément faut respecter les horaires pour venir manger et puis tout ça.* » Mme K, elle, regrette d'**être constamment sous le regard des professionnels**, dans une institution où des caméras extérieures ont été installées pour surveiller les allées et venues : « *je sais qu'on est surveillés tout le temps. Il y a des miradors partout et on suit nos activités (rires) et ça quand j'ai appris ça qu'on était toujours surveillés, ça ça m'ennuie, ça a ennuyé mon tempérament d'indépendante.* » La présence des professionnels peut alors être vécue de façon très intrusive. M. B explique que sa chambre est son espace mais « *encore pas tout le temps parce que sauf quand elles sont envahies par les chambrières*. » Et **certains se sentent infantilisés**. Mme P qui : *« On peut pas se sente libre, se sentir libre puisque vous pouvez pas sortir sans... sans prévenir.* »

Et si certains comme Mme S trouvent leur liberté dans les animations : « *je peux aller si je veux l'après-midi aux... aux activités si vous voulez faire... faire des jeux. Mais au bout d'un moment c'est toujours les mêmes jeux.* », pour d'autres le sujet semble trop douloureux à aborder. Mme C : « *je me plains pas trop, je me plains pas.* » Pour elle, **être privée de liberté et d'espace personnel semble être la conséquence à supporter pour obtenir la sécurité, les soins physiques et les relations humaines dont elle a besoin**. Cependant, nous n'avons pas le sentiment qu'elle accepte pleinement cette situation. Elle préfère ne pas y penser.

2.2.5. La souffrance institutionnelle : rupture ou continuité ?

Pour plusieurs résidents, **la tristesse ressentie en établissement n'est pas une rupture, mais une continuité**. Ainsi, le parcours de vie de Mme D est émaillé de souffrances, et les différentes étapes de sa vie ont souvent été imposées par les autres ou le destin, sans qu'elle semble s'y être autorisée de véritables choix. L'entrée dans la maison de retraite semble vécue comme une nouvelle épreuve qui s'impose à elle, dans une position qui reste passive : « *faut suivre la journée* », « *je ne sors pas de l'établissement d'abord, je ne vais pas dans la dans la rue, je ne vais nulle part.* » Pour d'autres, comme M. B qui était très autonome, l'entrée et la vie en maison de retraite est évoquée comme **un changement radical, une rupture brutale**. C'est principalement sur la privation de liberté que cette violence se vit.

2.2.6. Participer aux activités

La totalité des résidents interrogés qui peuvent participer à la vie de l'établissement sont satisfaits de se sentir utile dans ce rôle. M. H : « *j'ai toujours travaillé, toujours quelque chose à faire... trouve quelque chose je le fais.* » En parlant du débarrassage des tables : « *le soir je les défais, je nettoie un peu puis c'est tout.* » C'est d'ailleurs ce qu'il évoquera plus tard comme donnant du sens à sa vie. **De même, les animations occupent une place importante et positive** pour un grand nombre de personnes âgées. Mme F : « *je me suis bien amusée quand même pour le jour de noël parce que tout le monde a chanté petit papa noël et ben c'est bien, c'était très très bien organisé tout.* » Pour certains résidents, c'est presque **une question de survie.** Mme A : « *Je ne peux pas rester assise, je ne peux pas. J'ai dit hier au directeur, je ne peux pas. Non, il faut que je reste en activité*. » Cet impératif de l'action nous apparaît comme une lutte anti-dépressive dans une vie et une institution marquées pour elle par l'ennui et la solitude.

Par ailleurs, de nombreux résidents ont évoqué spontanément l'importance des **repas** dans leur quotidien. En positif, pour la « *bonne nourriture* » (Mme C), ou en négatif « *c'est quelque chose d'épou... d'infecte. Infecte.* » Et lorsque l'établissement possède un

jardin, plusieurs résidents l'investissent positivement et l'évoquent spontanément. M. H aime quand « *il y a du beau soleil que je puisse aller me promener*. » « *Mais faut pas qu'il fasse trop froid parce que maintenant je deviens frileux c'est incroyable (…) J'ai toujours travaillé dehors j'ai jamais rien eu...* » Est-ce la vieillesse ou l'institution qui rend ce résident plus frileux ?

3. Relations aux autres

3.1. Représentation des personnes âgées

3.1.1. La vieillesse est un naufrage ?

Les termes employés pour parler des personnes âgées sont très négatifs. La vieillesse est associée à la dépendance et à la souffrance. M. J : « *comme ici il y a des personnes ils feraient mieux d'être partis que de rester comme ils sont. Enfin...* » Mme C : « *ils peuvent pas arriver à faire ses besoins soi-même quoi, il peut pas... v'là moi je peux pas marcher... je marchais bien au début mais... maintenant c'est fini*. » Pour certains, c'est carrément **un début de mort**. M. L : *« c'est une pré-énumination.* » « *Inhumation !* » Mme R : « *c'est la première fois que je me trouve en compagnie de personnes âgées et... et qui n'ont plus leur raison. Ici je... ici je trouve que c'est l'intermédiaire entre l'asile d'aliénés et la prison.* » « *C'est l'horreur. J'imaginais pas que ça peut exister.* »

3.1.2. Être ou ne pas être une personne âgée ?

Ceux qui se définissent comme étant eux-mêmes des personnes âgées le font en mettant en avant la diminution de leurs capacités. M. J : « *il y a bien des choses que... que je suis incapable de faire maintenant quoi.* » Mme M : *« eh je peux pas marcher, pas faire de vélo, rien du tout.* » **La représentation négative associée à la vieillesse peut alors influencer leur représentation d'eux-mêmes**. Mme E : «l*es personnes âgées ça ça gène toujours* ». Mme R : « *maintenant oui, maintenant oui, maintenant... maintenant j'ai plus qu'une issue c'est la mort.* » Beaucoup refusent d'ailleurs d'être définis par le terme de personne âgée. Mme I : « *m'est pas dit que je vais avoir 85 ans hein.* » Mme K : « *j'ai pas conscience de mon*

âge. Parce que la vie passe très vite et on fait beaucoup de choses dans une vie, beaucoup énormément de choses Puis j'ai pas fini. » Et lorsque le corps montre des signes évidents de vieillissement, certains se raccrochent à la jeunesse de leur esprit. M. L : « *je serai, mentalement ça m'étonnerait mais je serai jamais âgé.* » **Entendra-t-on un jour dire « il est vieux dans sa tête » comme un compliment valorisant l'expérience et la sagesse ?**

Dès lors, **le vieux c'est l'autre** : les générations précédentes, les patients dont on s'est occupés, les autres résidents qui sont plus grabataires ou plus déments. Mme G : « *Les personnes âgées c'est... je sais pas moi ben c'est... c'est les parents.* » Mme P : « *dans mon métier (…) je me suis beaucoup occupée de dossiers de retraite.* » Mme M se différencie des personnes démentes : « *ça ne me fait rien de rester paralysée, de ne rien faire comme ça à une condition que j'ai toujours ma tête.* » Mme R aimerait « *qu'on distingue les gens... les gens normaux des gens anormaux déjà. C'est... c'est... il n'est pas normal de faire cohabiter des... des gens qui ont tout leur esprit avec des... des gens qui ont complètement perdu la tête.* » Et plusieurs résidents nous expliquent **ne pas supporter ceux qui se plaignent** et n'acceptent pas leur sort, comme par peur de la contamination psychique. Mme O : « *j'aime pas les gens qui sont en train de gémir et de dire tout le temps et ils ont plus de maladie que les autres.* » Mme M : « *j'étais horrifiée, de voir des personne âgées de mon âge et puis plus jeunes hein mais surtout de mon âge, elle se maquillaient, elles faisaient comme si elles avaient 20 ans... mais j'ai jamais vu ça.* »

3.1.3. Ne vivre qu'avec des personnes âgées

Les personnes âgées ne sont pas seulement définies par ce qu'elles sont mais aussi par les conditions dans lesquelles elles vivent. Ainsi, après son séjour hospitalier, Mme K se dit « *attristée parce ce que ce que vivaient, ce qu'on les obligeait, enfin ce qu'elles vivaient, co... comment elles vivaient, elles ne vivaient plus hein. C'était pas vivre, c'était pas vivre, c'était... c'était même pas végéter.* » M. L a lui vécu un choc en étant soudainement entouré uniquement de personnes du même âge : « ***avant il y avait des personnes âgées mais au milieu de d'autres, ici il y a que des personnes âgées.*** »

3.2. Les autres résidents

3.2.1. L'absence de relation

Parfois, elle s'impose au résident. La solitude est prégnante en maison de retraite malgré la présence du groupe. M. L explique : « *Maintenant les rapports entre personnes... j'en ai pas pour le moment ça fait 3 mois que je suis à peu près ici alors...* » **Les différents handicaps ne facilitent pas la communication**. Mme R : « *j'ai pas pu parler avec une... une seule personne qui... qui a toute sa raison hein depuis que je suis là.* »M. I : « *je vois il y en a un qui habite enfin qui est en face de ma chambre, il est dans une chaise roulante, et ben il a une main qu'il doit plus pouvoir s'en servir alors quand des fois on se voit il me cause enfin il me cause, il essaie de me causer je comprends pas, puis alors il...* » fait des signes. « *Alors comme je comprends rien je... je me demande moi si enfin ce qu'il en pense quoi. C'est pour ça qu'il y a des fois je préfère pas tomber en face lui pour pas qu'il me fasse un tas de trucs comme ça que... parce que quand il me fait ça est-ce qu'il pense que je me fous de sa gueule ? Ou...* »

Parfois, l'isolement est un choix. M. J : « *j'ai toujours été à la maison chez moi tout seul.* » M. B : « *ça ne me tente pas du tout de leur ressembler* » « *je ne suis pas du tout de leur… de leur trempe. Eux on dirait des… des fils de… c'est qui ce paysan ? (…) J'ai le sentiment d'être tout à fait différent. (Pause). D'ailleurs… il y a les... les poèmes que je compose et qui n'ont pas l'air d'être compris par tout le monde*. » Il tient à son statut de poète et ne veut pas être réduit à celui de personne âgée. Pour autant, il ne se place pas en position d'aidant vis-à-vis d'eux. Mme G : « *il y en a qui sont jamais contents, il y en a qui... c'est la nourriture, c'est ceci, c'est cela ben moi je réponds pas je discute jamais et puis ça les regarde pas ce que je pense d'abord. C'est le meilleur moyen pour pas que ce soit répété.* »

Certains, comme Mme G, ne cherchent pas à parler aux autres mais aiment sentir leur présence: « *J'aime bien être... je préfère être avec tout le monde en bas que d'être toute seule ici. Il y en a qui restent dans leur chambre, qui viennent même faire la sieste moi jamais, du matin au soir moi je descends au matin et je reviens le soir.* » Il en est de même pour M. H : « *Ah je préfère vivre dans une maison de retraite, ah oui. Parce que tout seul c'est pas tellement marrant* »

3.2.2. Amitié et conflits

Lorsque la rencontre se crée, c'est pour le pire et le meilleur. **Les autres résidents peuvent être une source d'amitié**. Ainsi, Mme K trouve ses rapports avec les autres résidents : « *Très bons. A notre table on... on discute, on blague et bon ben... on a formé un groupe de beloteurs, on joue à la belote. Moi j'ai de d'excellents contacts avec les résidents. Oh c'est sûr*. » Mme C : « *j'étais toujours toute seule alors c'est pas marrant non plus tandis que là je me trouve avec l'un ou l'autre. Il y a des… je me trouve bien comme ça.* » « *il y en a qui sont bien, très bien même. Oui j'ai… là comme un sens là que je suis avec madame R ben je suis bien avec elle c'est comme si que j'étais dans la famille* »

Il existe aussi des conflits. Mme M : « *j'ai connu des gens qui étaient très gentils puis des gens qui étaient mal élevés, mal... Alors il y en avait une où j'étais assise moi, elle ne tolérait pas que mes... mes jambes étaient tendues, elle...* » L'autre résident peut même devenir persécutant. Mme E trouve une autre résidente « *méchante* », précisant « *je peux pas la sentir maintenant hein*. » Elle l'évoque à plusieurs reprises durant l'entretien. Cette dernière semblant gâcher son séjour dans l'établissement : « *Ben dès le début c'était bien puis après... j'ai trouvé qu'il y avait trop de méchancetés entre les gens. Moi j'aime pas ça*. » Il est possible que l'attitude de cette femme résonne avec celle de sa belle-mère toxique, qu'elle n'a pas osé affronter ni fuir dans le passé. Avec les autres résidents, elle explique en revanche être « *toute bien avec tout le monde hein* ».

3.2.3. Aider celui qui a un handicap

Alors que certains résidents rejettent celui qui a un handicap, d'autres prennent une position aidante qui est valorisante pour eux. Mme C : « *quand je peux les aider je les aide*. » Mme D : « *... je m'occupe de la personne qui peut pas couper son pain.* » M. H aussi évoque aussi ses relations avec les autres résidents sous l'angle des services et non dans un rapport affectif : « *Il y a aucun problème* », « *ils me connaissent alors si ils ont besoin d'une course ben ils me demandent.* » Il en est de même pour Mme A qui aide « *ces pauvres gens* » : « *Je leur donne à boire le samedi et le dimanche* », « *je suis gentille avec eux* ».

3.2.4. Le voisin de chambre

La plupart des résidents partagent leur chambre avec un autre, dans **une proximité plus ou moins bien tolérée**. Mme D : « *On est à trois dans la chambre. (…) on s'entend bien. Et ? moi je suis toute seule mais... j'aime pas beaucoup la conversation. J'aime bien la solitude.* » Régulièrement, les résidents dont confrontés aux **décès des autres**, parfois à celui du voisin de chambre qui est remplacé assez rapidement par un nouveau venu. Ainsi, Mme S évoque le décès de sa voisine de chambre : « *Là vous voyez il y a... il y a 10 jours, une dizaine jours, j'ai ma voisine elle est morte dans son lit là. Ah je l'ai vue, un matin elle revenait de faire sa toilette, elle était pas morte mais presque. Enfin... c'était mieux pour faire sa toilette elle a appelé tout de suite les secours, le docteur et tout ils s'en sont bien occupé mais... une heure après elle était morte.* » « *Elle était pas drôle mais je m'y suis habituée, je lui tenais la main des fois elle aimait bien, je mettais mon fauteuil et je roulais par là puis je lui tenais la main mais enfin je pensais pas qu'elle serait morte si vite quand même. Elle avait passé une quinzaine de jours à T. puis voilà 15 jours après elle est morte*. »

3.3. Les professionnels

3.3.1. L'aide apportée

Beaucoup de résidents soulignent l'aide qui leur est apportée par les professionnels : Mme G : « *J'ai rien à modifier. On a... tout est fait, le ménage est fait, la popote est faite, on s'occupe bien de nous, on nous donne nos comprimés, on nous soigne.* » Mme C : « *je ne pouvais plus rester à la maison j'étais contente de trouver ça. Heureusement qu'il y a ça même.* » Mme S : « *les infirmières qui viennent me faire la toilette, qui viennent voir si on a besoin de quelque chose puis même je vous ai dit on sonne vous voyez moi j'ai la sonnette là et vous savez dans les toilettes aussi, si j'ai un problème j'appelle.* » Pour M. H, cette aide est même une question de vie ou de mort. Il conclue spontanément l'entretien de la façon suivante : « *Il y en a qui disent ? maison de retraite et ben si jamais vous êtes seul,* ***j'avais un copain comme ça à T., il était à la retraite il était tout seul je fais « Ah ben viens dans une***

***maison de retraite » et cet homme on l'a retrouvé mort, faute de soins*.** » Mme T, dit d'ailleurs qu'elle se sent « *en sécurité d'abord.* »

3.3.2. La gentillesse

Plusieurs résidents soulignent **la qualité relationnelle** des rapports avec les soignants. Ainsi, Mme D les décrit comme étant « *très gentils* » et se sent reconnue : *« il y en a même qui m'ont remerciée parce que j'ai travaillé pour une dame* », « *j'ai fait un clafoutis (…) ils ont dit « c'est madame D qui l'a fait* ». « *Le personnel est très gen... est très gentil*. » M. J : « *tout le personnel est sympa. Alors ça ça... .ça remonte... enfin moi ça me remonte le moral, j'aime bien.* » Mme P : « *les aides-soignantes qui sont toutes... toutes celles que j'ai vu, étaient aimables, étaient compétentes plus ou moins selon le cas mais vraiment aimables, chaleureuses même vous voyez.* »

3.3.3. Le manque de temps

Beaucoup de résidents se plaignent que les soignants les pressent ou ne leur accordent pas le temps qu'ils estiment nécessaires. Mme R est en colère : « *les aides-soignants j'ai l'impression, je sais pas combien ils gagnent mais enfin ils n'en font pas lourd non plus.* » Elle estime ne pas recevoir les soins nécessaires à sa santé. Mme E : « *On a du mal à en avoir pour aller au cabinet « oui tout de suite j'arrive » bon ouais... une demi-heure de passé alors là vous avez envie puis après vous avez plus envie, bah c'est obligé. Et puis... ou alors on vous conduit dans les waters mais on vous met « bon ben on verra tout à l'heure » ben vous êtes une heure dans le... dans la toilette et puis personne vient vous chercher.* » « *On m'a laissée tomber hein.* » Mme C : « *il y en a qui sont durs hein puisque comme ils ont… comme ils sont toujours pressés alors faut se dépêcher je dis « mais attendez » même pour s'habiller je dis « mais attendez »,* « *comme si t'étais un chien* », « *On fait ce qu'on peut* ». Mme C peut accepter les contraintes de l'institution qu'elle voit comme inévitables pour obtenir les soins dont elle a besoin (par exemple le manque d'intimité), mais pas des attitudes qui ne respectent pas son statut de personne âgée dépendante, alors qu'il est la raison de son entrée dans la structure. **Certains ont conscience de la charge de travail des soignants et nous en font part** : Mme P : « *Elles font beaucoup d'heures et puis c'est pas*

drôle quoi c'est... c'est... d'autant plus que c'est pas gratifiant parce qu'il y a pas de progrès. Vous voyez à l'hôpital il y a quelqu'un qui est malade en principe il va pas forcément guérir. »
Mme C : *« je sais qu'ils font des fois un travail très dur hein, faut l'avouer hein mis enfin… Comme je dis toujours si… si ça lui déplait elle a qu'à faire autre chose hein* »

3.3.4. L'envie de proximité

Certains résidents, comme M. J, **aimeraient avoir plus de proximité avec les soignants** : « *des fois une chose qui me fâche bon là c'est pas le cas parce qu'ils sont sympas tous mais j'ai pas l'habitude de dire vous. Moi je tutoie facilement alors des fois en discutant ben je dis toi ah ben enfin comme ils prennent ça... ils prennent ça bien bon ben (rires).* »

D'autres semblent leur reprocher d'avoir une vie à l'extérieur à laquelle ils n'ont plus accès. Ainsi, lorsque nous proposons à Mme R d'évoquer ses idées suicidaires avec l'équipe de soins, elle dit qu'ils ne peuvent pas la comprendre et qu'ils s'en fichent : « *Ils sont tous... ils sont tous... ils ont... sont tous... ils sont tous en couple, ils ont tous des enfants, ils ont une vie en dehors.* » Elle semble avoir du mal à repérer les soignants ou à en identifier un qui puisse être ressource pour elle : « *ils prennent tous ou deux jours ou trois jours par semaine hein ils ont des... des quarts d'heure de relâche par ci par là, on voit jamais les mêmes. (Pause).* »

3.3.5. L'infantilisation

Certains, comme Mme P, se sentent infantilisés : « *le personnel, ils ont tellement l'habitude d'avoir affaire justement à des gens diminués intellectuellement que quand vous arrivez et que vous êtes tout à fait normal de ce point de vue là (rires), ben ils vous traitent comme... moi j'avais l'impression bon maintenant ça c'est passé hein mais j'avais l'impression qu'on m'infantilisait voyez vous. Vous voyez tout est fait, c'est... c'est volontaire hein par exemple... il y a une coiffeuse ici hein et bien jamais elle ne vous donnera, maintenant l'autre jour elle me l'a donné directement parce qu'elle me connait maintenant, mais il faut passer par l'accueil pour avoir le rendez-vous. Tout... tout est comme ça. Donc vous voulez* ***vous vous sentez traitée comme un enfant*** *quoi c'est c'est... alors si vous voulez*

les premiers temps quand vous êtes déjà un moral pas fameux ben c'est un peu dur ça. » Il est assez intéressant de noter que le terme « infantiliser » est connoté très négativement. Cela questionne sur la place que nous donnons aux enfants pour ne pas avoir envie d'être traités de la même façon qu'eux. **Pour d'autres, un cadre parental est rassurant**. Ainsi, pour Mme A, qui a des troubles intellectuels ou psychiatriques, les soignants sont à la fois ceux qui prodiguent les soins : « *ils sont gentils (…) ils me mettent de la pommade*. », ceux qui fixent le cadre : « *Quand je m'énerve, je suis punie* » et ceux qui consolent face aux angoisses de mort et de séparation.

3.4. Les proches

> « Le plus beau cadeau que tu puisses faire à quelqu'un, c'est ton temps, parce que tu lui donnes une partie de ta vie qui ne te reviendra jamais. » (Coelho, P., s. d.)

3.4.1. L'envie de les voir

Les visites des proches sont une grande source de joie. Mme F : « *j'ai toujours dans la tête de voir les gens.* » Après avoir vécu 2 ans chez ses enfants, ce style de vie lui manque « *Mais bon ça va ils viennent me voir deux fois par semaine hein prendre mon linge tout ça. Puis j'ai mes petits enfants, j'ai tout ça, comme là là j'ai été passé noël et puis jour de l'an une journée. Mon gars venait me chercher à 11h et demi pour manger puis le soir je rentrais pour 8h et demi ben après on a le cafard.* » **Beaucoup aimeraient voir leurs proches plus souvent**. M. L : « *Ca va les relations mais bon ils vivent dans le sud alors en ce moment je les vois pas trop souvent. J'ai ma fille mais elle elle travaille, elle est à S. Elle travaille donc elle est très occupée, elle.* » Mme C regrette que ses proches ne « *s'occupent pas de la vieille mémé (rires).* » Mme D : « *Ben les enfants viennent pas me voir, quand ils viennent c'est en coup de vent puis encore... Ce serait à refaire ma vie, ben j'aurais fait mieux de me mettre bonne sœur.* » **Certains expriment même le désir de vivre avec leurs proches**. C'est le cas de Mme A, qi aimerait être hébergée chez sa sœur. Cette dernière lui répond : « *Ah non non je te prends pas non* ». Elle essaie de rester un maximum en contact avec eux et de leur faire des cadeaux, malgré son maigre budget. Mme E et Mme K espèrent de façon inverse que leurs sœurs respectives viennent les rejoindre dans la structure. Le manque de relation peut

aussi être lié au fait que beaucoup de personnes âgées sont confrontées aux **décès de leurs proches**. Mme E, elle explique que ses proches « *J'en ai pas beaucoup parce que il y en a beaucoup de morts.* » Elle évoque fréquemment son mari, qu'elle n'a pourtant connu que quelques années avant qu'il se suicide. Elle semble idéaliser leur vie commune : « *C'était mon petit Gégé lui et moi on était tous les deux heureux.* »

3.4.2. Donner et recevoir

Les proches sont une ressource affective mais parfois également une aide pour le quotidien. Mme P parle de ses neveux et nièces : « *ils sont parfaits, ils m'ont vraiment aidée et ils continuent à m'aider... ils viennent très souvent me voir alors bon si ça vous intéresse je dirais... ils sont... ils sont très gentils.* » Mme M apprécie elle les colis qu'elle reçoit : « *alors là j'en ai hein. Non mais des... des très très bons hein. J'ai une nièce qui m'envoie tout le temps des peintures parce qu'elle peint*. » Cependant, lorsqu'ils ne répondent pas aux attentes des résidents, et notamment lorsqu'ils sont rendus responsables de l'entrée en EHPAD, **des conflits peuvent s'enkyster**. M. B : « *Je lui en veux énormément. (…) Bon j'avais un… un domicile, j'avais ce qui me fallait pour vivre euh avec… depuis que je suis là maintenant, qu'est-ce que vous voulez ? Je ne peux plus rien faire.* » Il a le sentiment qu'il aurait pu continuer à vivre chez lui.

A l'inverse, **plusieurs résidents regrettent de ne pas pouvoir donner plus à leurs proches**, que ce soit en termes de cadeaux ou de visites. Mme A essaie d'offrir des présents à ses proches malgré son maigre budget : « *c'est les petits gestes qui comptent*. » Mme G aimerait pouvoir en faire plus : « « *je voulais leur envoyer quelque chose à noël et puis... puisque c'est maintenant... avant on avait de... de l'argent mais maintenant c'est eux qui gèrent notre argent.* » De son côté, Mme K craint pour la santé de son beau-frère, et regrette de ne pas pouvoir aller le voir en cas de souci : « *si il arrive quelque chose moi je pourrais pas me déplacer.* »

4. Rapport à la société

4.1. Représentation de la société

4.1.1. Pas d'avis exprimé

Certains n'expriment pas d'avis ou se montrent très laconiques sur le sujet. Mme R : « *Non... ma seule distraction c'est la télévision et je... j'évite enfin je m'intéresse pas, à quoi bon ? A quoi bon ? Je devrais être déjà morte et puis je serai rien d'autre de toute façon.* » **Se sentant exclue d'une société dont elle aimerait encore faire partie, elle ne s'y intéresse plus**. Et pour Mme A, l'intégration sociale a souvent été difficile. Ainsi, cette dernière n'a travaillé que quelques années et ne vote pas. **Elle n'a pas d'opinion** personnelle sur le fonctionnement social ou la politique : « *Il y en a qui disent que c'était mieux Sarkozy hein. (…) Ben moi je dis que c'était mieux Sarkozy, je sais pas moi je dis comme eux (rires).* » Et bien qu'elle soit présidente de la vie sociale, c'est un rôle qu'elle ne semble pas comprendre.

Pour d'autres, qui se sentent privé de lien avec la société, une simple question sur ce sujet peut être vécue comme une violence. Ainsi, M. B se braque lorsque j'aborde ce point : « *Ecoutez j'ai l'impression de subir un un interrogatoire* ». Pour Mme C également, la question est difficile. Lorsque j'aborde le sujet, elle interrompt l'entretien pour me demander un mouchoir : « *Vous n'auriez pas un mouchoir ?* » Elle ne donne pas son avis sur la politique et finit par résumer son avis au fait que « *maintenant la vie devient dure.* » Pour cette résidente, la rupture sociale avait déjà lieu avant l'entrée dans l'établissement, puisqu'elle ne pouvait plus rien faire seule.

4.1.2. Vieillesse et médecine

Concernant l'évolution de la société, **certains résidents axent leur discours sur la place des structures pour personnes âgées**. Mme O : « *dans le temps il y avait pas... tant que ça de... de maisons de repos et il y en avait une par ci par là mais ça pousse comme les champignons maintenant.* » Mme I : « *d'avoir une maison de retraite... de retraite comme ça c'est bien »*

D'autres s'intéressent à la médecine. Mme F fait le lien entre les sujets de société et sa situation : « *J'écoute que c'est... que les médecins... que le médecin il est généraliste et un docteur qui a parlé à la télé, au journal, que les médecins généralistes il fallait qu'ils soient*

aimables avec leur clientèle. Ben moi je dis que non, je lui ai dit moi à mon médecin (rires) parce que lui il l'est pas toujours. Ah ben et puis alors l'autre jour ***ils disent comme ça qu'il faut qu'on dise à notre docteur qu'il nous donne moins de médicaments ben ça je lui ai dit*** *aussi puis il m'a répondu « Il y a 30 ans... 30 ans j'entends ça » (rires). (…) Il y a bien une quinzaine d'années, il y a un monsieur qui prenaient des médicaments, des médicaments, puis quand il est mort, excusez moi, il l'ont ouvert là ben dites donc c'était pourri, pourri par les médicaments.* »

Et certains se tracassent de leur retraite. Mme P : « *A supposer qu'il taxent les retraites, j'espère qu'ils vont pas taxer les... les petites retraites comme les grosses quoi.* » M. H quant à lui déclare : « *la politique j'en ai rien à foutre* » Toutefois, son discours est par la suite assez politisé, montrant plutôt un rejet de la politique actuelle qu'un désintérêt pour elle : « *Parce que la question des retraites tout ça ils en parlent pas beaucoup, ah de... de mettre un impôt sur la retraite où qu'il y veulent. Parce qu'il se promet parce que tous les mois il pique je sais pas où, qui est-ce qui paie tout ça ? C'est vous, c'est moi. Alors... faut qu'ils changent, faut qu'ils changent de président. Ben* ***le meilleur président qu'il y ait eu c'est De Gaulle. Lui c'était mon... mon chef de l'armée lui. Quand j'ai été libéré il m'a serré la main vous voyez****.* »

4.1.3. C'était mieux avant

Certains regrettent le passé ou craignent le futur. M. L : « *Il y a... il y a moins de rigueur, moins de... trop d'hystérie... ouais.* » Mme K juge elle aussi durement l'évolution de la société : « *Très dur par rapport à ce que nous nous avons vécu, bon nous nous avons vécu la guerre d'accord c'était pas... oui. Mais après guerre il y a eu un essor, il y a eu... un sentiment de joie, de libération, de... de liberté. On a vécu un période agréable et maintenant la société devient très très dure.* » Mme D : « *c'est pas beau à l'heure actuelle hein. Puis ça va pas devenir beau c'est ça qu'est le pire pour tous nos jeunes. Moi alors que j'ai 95ans tout à l'heure mais tous nos jeunes hein (…) au niveau quand ils ont la majorité tout ça vous savez que s'il y avait un coup dur ben tous tous nos jeunes s'en vont à la guerre hein. Parce que croyez pas ça mais il y aura un coup dur c'est moi qui vous le dit. Ca peut pas vivre lon... des années comme ça. C'est pas possible, c'est pas possible*. » Marquée par la guerre, elle en

craint le retour. Enfermée dans une institution dont elle ne sort plus, l'extérieur semble porteur de craintes (concernant la politique) et de déceptions (concernant ses enfants qui ne viennent pas assez la voir à son goût).

4.1.4. Sujets politiques variés

Mme F s'intéresse aux sujets de société : « *Ben faut payer là, faut payer là, faut payer de partout, faut... Alors après tout à l'heure j'écoutais ils disaient qu'ils allaient rediminuer* ***les impôts alors tout à coup ça augmente on va les rediminuer****, on va refaire... ils reparlaient du... du divorce notamment aussi oh vous savez moi. Alors parlent beaucoup de choses puis après moi j'écoute, j'écoute, j'écoute.* » Mme G a également une opinion : « ***pour mon compte personnel ça m'apporte peut-être rien mais j'aime mieux la gauche (rires).*** *Et je suis de la gauche comme je dis tout le temps des fois il y en a qui me disent « Ah ben oui mais Sarko » bon je dis... je lui dis... il me dit « Ah ben nous on n'est pas Sarko » bon je lui dis « Vous faites ce que vous voulez puis moi je pense ce que je veux ». Voilà.* »

Mme G apprécie que les droits des femmes aient évolué : « *il y a du progrès quand même hein (…) pour les femmes, pas qu'une femme fait sa journée puis faut qu'elle s'occupe de ses enfants, puis... faut aller au lavoir. De mon temps on lavait au baquet, on n'avait pas de machine à laver, quand on était plus jeunes puis on aidait nos parents.* » « ***Avant c'étaient les hommes qui portaient la culotte maintenant les femmes la portent aussi****.* » Mme T n'en voit pas l'intérêt : « *Je n'ai jamais fait de politique et... et quand il a été question de faire voter les femmes déjà, c'était le point de départ, j'ai dit «* ***Pourquoi les femmes ? Les hommes oui mais les femmes qui restent chez elles...*** *». Et puis par la suite bon ben j'ai fait comme tout le monde, j'ai voté. Mais... non la politique hein pff.* »

4.2. Place des personnes âgées dans la société

4.2.1. Une forme de mort sociale

Beaucoup de résidents ont le sentiment de ne pas avoir de place dans la vie sociale. Mme P : « *non, dans la société non parce que pour la bonne raison que je ne sors plus.* »

Mme R évoque les personnes âgées : *« ils s'en débarrassent par n'importe quel moyen. Ils... ils s'en fichent. Voilà.* » Mme K : « *Nous on est en dehors, on...* ***on mène notre vie, notre vie spéciale ici mais on est... on est désintégrés. On est plus intégrés dans la société****. On fait plus rien. On fait plus rien, on participe à rien du tout. Si si on a participé si, on a participé à la... à la fête de... de la peinture donc c'était une possibilité de... de s'exprimer.* » Cette désintégration, « *on l'oublie, on fait... on fait autrement*. » Mme O estime avec humour que bien qu'elle n'ait pas de place dans la société, **elle a tout de même des liens « *avec ma banque oui (rires).*** »

Pour Mme F, la rupture avec les autres est vécue comme une forme de mort sociale imposée : « *Ben vous savez le monde moi (rires) je vois plus personne malheureusement. Des fois je dis à mes enfants « Sais-tu s'il y a quelqu'un que je connaissais qu'est décédé ou quelque chose des fois qu'ils marquent sur l'impartial » et ben j'arrive à savoir un peu de choses comme ça avec eux mais des fois je me dis « Ah elle est décédée » comme* ***un monsieur là il... qu'a rencontré mes enfants ben il dit « Ah ben je croyais que madame F elle était morte »*** *puis mes enfants ils disent « Ah ben non non elle est pas morte (rires) elle va avoir 90 ans au mois de juin » (rires). Puis ça c'était un monsieur qu'était gamin, qu'était venu à ma... à mon mariage (rires).* »

Et beaucoup regrettent de **se sentir inutiles**. Mme S trouve qu'une place, elle n'en n'a « *plus maintenant.* » « *Maintenant c'est moi qui ai besoin des autres*. » « *C'est pas eux qui ont besoin de moi.* » M. L : « *Non je suis retraité donc je coûte à la société bon je le mérite quand même j'ai cotisé à la caisse de retraite donc... mais* ***maintenant je suis plus rien pour la société hein****.* » « *Je me fais une raison.* » Mme G, elle aimerait être plus utile dans l'établissement : *« j'essaie de ramasser mes miettes le matin avec un papier parce que je leur dis toujours « On aurait un petit balai ce serait... ce serait bien » mais non il y a des gens pour le faire tous les jours ils font le ménage. Notre lit si on le fait pas ils le font mais moi je le fais tous les jours j'aime bien et puis ça me fait remuer en plus c'est surtout ça.* »

Certains, comme M. J, semblent craindre **l'agressivité et le manque de considération du monde extérieur à leur encontre**, ne se sentant pas la force de l'affronter. Il distingue ainsi la place des personnes âgées, bien traitées en institution et laissées seules en dehors :

En institution, « *et ben les gens ils vont, ils s'occupent un peu, ils s'occupent d'eux quoi c'est...* » Et **à l'extérieur, « *quelqu'un qu'est... qu'est... qu'est handicapé ou n'importe et ben on le laisse de coté et puis on file*. »**

4.2.2. Une place à inventer ?

Quelques rares résidents trouvent qu'ils ont une place dans la société. Pour Mme A, ses liens avec la société en dehors de l'établissement sont principalement **sa famille ou les commerçants** du coin qu'elle va voir régulièrement, car elle sort tous les jours. De même, M. H trouve qu'il a une place dans la société : « *Quand je vais faire les courses c'est pareil, tout le monde me connait.* » Mme M estime également qu'elle a une place dans la société et termine par un trait d'humour : « *Notre président de la république François Hollande, il veut essayer lui de remettre un peu tout de l'ordre dans le... avec l'Europe tout ça mais il peut pas tout faire alors c'est difficile. Alors moi **je vais me présenter comme présidente de la république (rires).*** »

4.3. Regard social sur les personnes âgées

La question sur la façon dont les personnes âgées sont considérées surprend M. H : « *Oh ben je me suis jamais posé la question. Puis je ne l'ai jamais posée non plus.* » De même, Mme T ne sait pas : « *je n'entends personne en parler.* » Pour certains, **le regard social est celui porté par l'institution** : « *Ici on est bien considérés parce que il y en... il y en a qui sont pas drôles dans les... dans les patients hein.* » Mme F, évoquant la cadre de santé : « *madame P elle vient me voir. Elle est marrante hein P, elle est bien gentille c'te dame là.* » (Mme F parlant de la cadre de santé), « *quand je regarde ici elles sont bien traitées les personne âgées* » (Mme G).

Rares sont ceux, qui comme M.L, pensent que la société a un regard « *bienveillant* » sur les personnes âgées. Mme K trouve que **les conditions de vie des personnes âgées devraient être repensées dans notre société** : « *les personnes âgées on y pense pas beaucoup. On pense beaucoup aux gens qui sont au chômage ou... et c'est nor... et c'est tout à fait normal mais moi je dis que moi j'ai eu la chance de vivre dans des années heureuses, agréables et maintenant les personnes âgées il faudrait quand même faire un effort parce*

que... parce que voyez vous ici on a la chance parce qu'on est dans une maison médicalisée et qui coûte quand même très cher à la famille et qui vous coûte très cher mais les personnes qui n'ont pas les moyens... comment elles... Moi à l'hôpital j'ai vu, j'ai vu des personnes, j'ai vu... j'ai vu beaucoup de gens grabataires. Et ça j'ai, ça m'a fait beaucoup... très mal. Dans gens à qui le le soir à 7h les volets étaient fermés, ils étaient couchés et on les... ils restaient couchés toute la journée d'ailleurs hein puisque c'était un hôpital pour... pour personnes âgées. Mais moi ça m'a fait mal de les voir comme ça et pas mal... pas maltraités personne, c'était pas le personnel c'était... la loi dans l'hôpital, c'était les habitudes dans l'hôpital, c'était le... le sens du je sais pas c'était comme ça et il y avait de beaucoup beaucoup ***beaucoup de personnes âgées qui terminaient leur vie dans... dans ces conditions là. Mais c'est... c'est catastrophique pour ces gens qui ont travaillé toutes leur vie****. Et à qui (…) Et à qui on reconnait pas les droits de ce travail. Enfin elles restaient, elles restaient allongées, on s'occupait... on s'occupait pas d'elles, on leur donnait à manger, on leur faisait leur toilette je suppose puis c'était tout. Et ça c'est c'est dur pour la société. Il faudrait que la société fasse quand même un effort. A mon avis.* »

5. Parcours individuels

5.1. Projets

5.1.1. Profiter

Pour certains résidents, telle que Mme C, les projets ne se pensent pas au futur mais au quotidien : « ***je vis au jour le jour*** ». La façon d'envisager les projets par rapport à l'avenir semble pour elle une affaire de jeunesse. En effet, spontanément, elle nous répond : « *Oh oh si jeune, si jeune, si jeune*. » Sa temporalité n'est pas celle-là. Plusieurs insistent sur l'importance de **conserver son autonomie**. Mme M explique : « *mes projets à venir et ben c'est que... je garde ma tête, je vous ai dit.* » Les projets de Mme K sont également de profiter du quotidien en espérant conserver son autonomie : « *continuer à vivre comme ça. Le plus longtemps possible et pouvoir faire ce que je veux.* » Quant à Mme E, elle « *prie tous les soirs pour ma guérison.(…) Pour pouvoir marcher un peu.* » D'autres comme M. H

attendent un événement heureux : « *j'attends cet été pour aller passer une semaine au L., chez ma sœur, qu'est plus vieille que moi d'ailleurs.*. »

5.1.2. Les projets personnels impossibles

Pour certains, les projets sont impossibles ou impensables. Mme I se sent « *trop vieille maintenant pour faire des projets*. » Mme T « *Pas à mon âge*. » Mme F : « *Ben qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? On peut pas aller quelque part, on peut pas aller à rien du tout alors où c'est que je vais aller me faire des projets moi ?* » Mme R peine aussi à envisager des projets : « *C'est impossible parce que ce que je projette c'est que, vu le prix que ça coûte, je... je sais pas comment la tutrice fait pour payer.* » A la fin de l'entretien, elle dit : « ***Tout ce que je voudrais c'est sortir d'ici mais pour aller où ? Chez... chez moi rien a été fait. (…) Je me vois toute nue et désemparée sur le trottoir***. » Quelques résidents ne semblent d'ailleurs pas envisager d'autre issue que la mort. Mme D : « *Si je pars, je pars, ça fera une personne de moins sur la terre*. » Mme O aussi nous confie que son projet est de « *partir au plus vite.* » Elle n'a pas pour autant d'idées suicidaires mais elle trouve difficile « *D'être là à attendre la mort*. »

Pour certains, **les projets ne peuvent concerner que la descendance** désormais. Mme G : « *les projets on... on en fait toujours, ce que je veux... je veux ben c'est voir mes petits-enfants grandir et puis qu'ils soient bien quoi.* » Mme P : « *j'avais acheté des... des assurances vie (…) Et ben j'ai tout de suite partagé entre mes petits neveux et mes neveux.* »

5.1.3. S'échapper

Pour d'autres, les projets sont de **trouver une échappatoire à la structure**. M. L : « *avec ma fille on a mis ça au point si je retrouve de l'autonomie hein, parce que je manque d'autonomie, je serais dans un appartement à... enfin dans le coin mais... beaucoup autono... autonome.* » Du coup, il met de l'énergie dans sa guérison : « *En ce moment je fais soigner mes... mes dents, je fais soigner mes yeux, je vais avoir en juillet deux op... deux opérations... je... je maigris hein je... en motricité je me déplace mieux. C'est ça.* » A la fin de l'entretien, il nous précise que ces questions sur l'avenir étaient difficiles. Pour M. B,

artiste qui se sent enfermé dans l'institution, ses poèmes et spectacles passés et à venir sont son échappatoire, ce qui donne sens à sa vie passée et à ses projets à venir : « *je voudrais essayer d'être édité (…) ce qui m'ennuie le plus c'est de… de mourir inconnu* »

5.2. Sens donné à la vie

5.2.1. Une position passive

Pour certains, le sens de l'existence est défini par la négative : **ne pas souffrir, ne pas déranger ou être dérangé**. Mme I : « *quand je souffre pas que je dis « Ca va bien. »* « *J'essaie de faire le plus possible pour pas les déranger, pas... alors j'esp... je pense que je...* » Pour Mme E, le moment où elle se sent exister est celui où elle retrouve son lit le soir, ce qui lui permet d'échapper à la vie institutionnelle, et notamment à une résidente par laquelle elle se sent persécutée : « *Quand je m'en va le soir je dis « oh je vais retrouver mon lit ». Parce qu'on est tranquille là, personne vous embête hein.* » Plus tard, elle répète à deux reprises : « *qu'on me laisse vivre tranquillement*. » La prière est également un refuge qui porte ses espoirs.

Mme M se sent heureuse quand elle a **des nouvelles de ses proches** : « *mon courrier de toute ma famille, mes cartes postales, mes dessins, mais faut voir la peinture qu'elle m'envoie.* » Elle est très croyante « *mon mari est au paradis et maman est au paradis aussi* », et elle a déjà rédigé son testament. Et M. L déclare : « *quand je regarde la télé ou* ***j'écoute la radio si je connais, si c'est mon opinion, si... je dis bon ben j'ai pas perdu mon temps à croire, à espérer... croire***. »

5.2.2. Une position active

Mme K donne du sens à sa vie car « ***C'est une vie active****, c'est une vie qui a toujours été active et je vois pas pourquoi ça cess... ça cesserait*. » Lorsque nous demandons à M. H les moments où il se sent exister personnellement, il répond : « *Oui exister* ***tant que je suis***

pas mort moi j'existe. » Le principal sens qu'il donne à sa vie est de participer à la vie institutionnelle : « *Ah oui quand même parce que... parce que je connais les horaires je dis « Tiens à cette heure là je dois mettre la table » bon cette heure faut que je sois là* » **L'aide peut aussi être celle apportée à l'autre**. Lorsque je lui demande ce qui donne sens à sa vie, M. J évoque un épisode où il a aidé une femme en fauteuil roulant à se déplacer car elle attendait le personnel depuis un long moment, ce que ce dernier lui a reproché dans un un premier temps. Mais désormais « *Et tous les midis, tous les soirs, ben je l'emmène dans sa chambre.* »

5.2.3. La spiritualité

Concernant le sens de sa vie, Mme P dit « *alors c'est une question... c'est une question de religion, parce que c'est une question spirituelle voyez vous, c'est pas... c'est pas l'existence en elle-même c'est... ben c'est ce que j'en fais, ce que j'en ai fait et ce que je peux faire, ce que je peux plus faire et puis justement et ben comment je vivrais mes derniers... mes derniers mois ou mes dernières années j'en sais rien du tout hein.* » Répétant à nouveau que la mort ne lui fait pas peur. Puis elle précise : « *nous chrétiens si vous voulez, on répète toujours « Que votre volonté soit faite » en parlant, en parlant à Dieu hein « Que votre volonté soit faite » bon on répète ça bêtement comme ça mais quand ça arrive et ben actuellement moi j'en suis au point de dire et ben...* ***« Que votre volonté soit faites mais je voudrais bien qu'elle soit quand même un peu dans le sens de la mienne »*** *(rires) c'est-à-dire ne pas vivre trop vieille. Puis si je vis trop vieille ben on verra bien. Mais si vous voulez j'ai la chance, et c'est vraiment beaucoup de chance, ... d'avoir ce soutien spirituel.* »

5.2.4. Pas de sens avec la mort qui approche

Mme O peine à donner un sens à sa vie : « *Je sais pas.* » « *Je sais plus.* » « *Des fois je me demande pourquoi j'existe encore.* » « *Parce que avec tout mon passé maintenant...* » Mme S explique : « ***On ne vit pas là, on végète. Qu'est- ce qu'on attend en maison de***

***retraite ? On attend la mort, on est là pour ça.* » « *Tant pis faut attendre son heure (rires) et je ris vous voyez.* »**

5.3. La mort

5.3.1. Un sujet qui reste tabou

En maison de retraite, **la mort reste un sujet relativement tabou. Pourtant, les résidents sont nombreux à y penser**. Ainsi, Mme T explique « *je me dis que, depuis que j'ai eu 90 ans, que je suis sur la dernière ligne droite hein* », et le fait d'être croyante l'aide « *un peu*. » Mme P a pensé à la mort quand elle a intégré l'institution, au fait qu'elle pourrait être **sa dernière demeure** : « *j'ai 95 ans je vais pas vivre encore... 10 ans hein je le souhaite pas surtout (rires). Mais... alors je suis là jusque... jusqu'à ma mort. C'était une des premières choses voyez vous quand je suis rentrée ici, ça aurait été n'importe où c'était pareil hein...* » **La mort des autres résidents les ramènent à cette réalité**. Mme K : « *dans une maison de retraite tous les jours ou toutes les semaines il y a des morts et ça ça... ça fait réfléchir de temps en temps sur le moment après ça passe mais sur le moment vous réfléchissez, vous dites mais moi ce sera la même chose, enfin...* »

5.3.2. Ne pas avoir peur

Beaucoup de résidents disent penser à la mort mais **ne pas la craindre**. M. L : « *quand j'étais sorti de l'hôpital ils ont dit là-bas que j'étais en fin de vie alors pas foutu de moi le dab non plus donc **je suis immortel**.* » « *J'ai pas peur. Je prendrai comme ça... comme ça viendra.* » Mme S a fait un rêve : « *mon père, ma mère et ma marraine rodent autour de moi, ils me surveillent. Ils me surveillent et quand je pourrais aller avec eux, quand je pourrais ouvrir la porte alors là c'est que ce sera mon dernier jour, ils viendront me chercher.* » « *J'appréhende pas parce que malgré tout en vieillissant, on a toujours mal quelque part hein*. » **Certains espèrent ne pas souffrir**, comme Mme I : « *je prie le bon dieu pour que... pour pas souffrir, pour pas être trop malade quoi. Partir en dormant ça me va, je serais contente.* » Plusieurs résidentes ont même évoqué des **désirs de mort** durant les entretiens : Mme D, Mme R, Mme S et Mme O. Cette dernière est une femme qui a été croyante, mais

qui ne l'est plus depuis que l'homme qui a provoqué la mort de son mari n'a pas pris sa part de responsabilité : « *J'ai été croyante mais par tous mes malheurs je suis devenue athée. Parce que je n'ai... j'ai mal accepté ou très mal accepté hum celui qui a renversé mon mari aller à la messe tous les matins avant d'aller à son bureau et...* »

6. Remarques sur l'entretien

6.1. Comparatif avec d'autres types d'entretiens

Pour quelques résidents, l'entretien de recherche fait penser à des entretiens qu'ils ont eus avec d'autres psychologues. M. L déclare quant à lui que l'entretien lui a convenu : « *vous étiez bien, quand j'étais à l'A., j'avais une psy tous les 15 jours.* » « *Elle posait des questions un peu comme vous hein... donc je suis pas surpris... de ce que vous m'avez posé hein je suis pas surpris hein.* » N**ous lui précisons la différence entre un entretien thérapeutique et de recherche**, ce qu'il semble bien comprendre.

6.2. Motivations

Certains résidents ont apprécié de pouvoir **aider une étudiante** à avancer dans son étude. Mme F : « *Ca vous donne plus de chance peut-être d'avoir rencontré des gens c'est ça ?(…) je vous souhaite de réussir. C'est ça que je vous dis toujours j'aime bien voir les gens heureux, ça ça a toujours été.* » Une résidente veut **mettre en avant le positif** de l'institution. Mme S : « *tout ce que je vous dis, c'est ce que tout le monde vous dirait.* » « *Mais il y en a qui... qui critiquent tout le temps. (…) Eux seraient pas capables tout seuls alors pourquoi rouspéter, pourquoi se plaindre ?* » D'autres espèrent au contraire que leur témoignage pourra contribuer à **améliorer les structures pour personnes âgées**. Mme O : « *si ça peut améliorer un peu le... les maisons de retraite par exemple ici on est bien c'est privé mais il y a des... des... à V. il y a des problèmes.* » Mme P conclue : « *qu'ils devraient faire un effort pour les nouveaux arrivés* » lucides et isolés.

6.3. Réfléchir

Certains ont apprécié la réflexion menée. M. J trouve que l'entretien « *des fois ça ça donne des idées.* » **Pour d'autres, les termes abordés ont été plus douloureux**. L'entretien a confronté M. L à deux difficultés : parler de l'avenir et être confronté au fait qu'il a désormais du mal à s'exprimer. « *pour que ça évolue. Bien et dire que dans le temps j'étais payé à parler, j'étais formateur et maintenant j'ai du mal.* » Pour Mme M aussi, « *c'était très dur pour moi hein* » Elle a en effet tenue à évoquer une histoire douloureuse : celle de ses 2 fils qui ont été handicapés suite à une maladie.

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

ENTRETIENS MAISONS DE RETRAITE - PROFESSIONNELS

1. Présentation personnelle

La totalité des soignants décrivent leur parcours professionnel dans les soins, ou leurs stages selon leur expérience. Plusieurs ont exercé des tâches pour lesquelles ils n'étaient pas diplômés : rôle aide-soignant en tant qu'ASH ou faisant fonction cadre de santé par exemple. Deux des trois étudiants qui ont souhaité témoigner ont redoublé une année. Les trois travaillaient en gériatrie en plus de leurs études. Deux professionnels travaillent dans différentes institutions, ce qui leur convient. Ainsi, M. Fi n'est pas rattaché à un établissement en particulier : « *je cherchais l'expérience, enfin pas l'expérience (…) Ca apporte la richesse et puis ça permet de... de bien comprendre*. » Très peu évoquent leur famille et je ne leur ai pas posé la question.

Mme Ba est cadre de santé infirmière et travaille depuis 25 ans dans le secteur des personnes âgées. « *je suis infirmière depuis 1980, euh j'ai été 9 ans en en chirurgie (…) puis de cadre, euh toujours dans un secteur de personnes âgées.* »
Mme Be a 46 ans qui travaille dans la structure depuis 12 ans, d'abord en tant qu'aide-soignante puis en tant qu'infirmière. « *Donc j'ai fait un BEP sanitaire et social, J'ai travaillé en tant qu'auxiliaire de vie, pendant 4 ans je crois, après j'ai fait mon diplôme d'aide-soignante, j'y suis resté 10 ans et mon diplôme d'infirmière je suis diplômée depuis février.* »
Mme Bo est une aide-soignante de 29 ans qui travaille dans la structure depuis un an. « *j'ai travaillé pendant 10 ans auparavant au B. Voilà donc 4 ans en étant aide-soignante non diplômée, et après en 2002 j'ai eu le concours d'aide-soignante.* »
M. Bu est un infirmier de 30 ans qui travaille dans la structure depuis un an « *je suis infirmier depuis 5 ans (…) en EHPAD sur T. pendant 2 ans, après en maison d'accueil spécialisée à P. pendant à peu près 2 ans et en maison de retraite ici à A. depuis 1an.* »
Mme Ca est une aide-soignante de 48 ans : « *j'ai commencé ici en tant que ASH, à mi-temps (…) ensuite comme ça me plaisait ben j'ai demandé un temps plein et quelques années plus tard j'ai passé mon diplôme d'aide-soignante donc que j'ai effectué à D.. Voilà.* »
Mme Ce est une cadre de santé de 53 ans qui travaille dans la structure depuis 3 ans. Elle

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

a été aide-soignante et infirmière. Elle a travaillé en neuro-chirurgie, chirurgie, médecine, gériatrie, cardiologie, pneumo-neuro. Elle évoque rapidement son mari et ses enfants.
Mme Ci est une AMP de 34 ans qui travaille dans la structure depuis 4 ans. « *j'ai commencé... en tant qu'ASH (…) j'ai fait à domicile (…) et après je suis arrivée ici (…) ils m'ont proposé la formation AMP. (…) j'ai eu mon diplôme.* » Elle est en CDI et a des enfants.
Mme Co est une femme de 40 ans qui travaille dans la structure depuis 18 ans. « *j'ai commencé à travailler au ménage et en cuisine, ensuite (…) au niveau des soins (…) on m'a payé la formation professionnelle pour devenir aide-soignante que j'ai réussi il y a... 7 ans*. »
Mme Da est une infirmière de 42 ans qui travaille depuis 7 ans dans la structure. « *je suis infirmière depuis 93 donc ça fait 20 ans. (…) j'ai travaillé à peu près avec tous les horaires possibles et dans des services essentiellement de médecine, un petit peu de chirurgie aussi*. »
M. De est un agent de soins hospitalier de 51 ans qui travaille dans la structure depuis 3 ans : « *j'ai travaillé 20 ans dans une usine (…) j'ai trouvé un poste aussitôt comme ASH donc ça fait 7 ans, j'ai travaillé 5 ans dans une autre structure depuis 3 ans je suis ici et donc je fais ma VAE pour être aide-soignant. Voilà (rires).* »
Mme Di est une aide-soignante de 23 ans qui travaille dans la structure depuis plus de 2 ans. « *j'ai fait un CAP petite enfance (…) j'ai loupé auxiliaire puer (…) j'ai été admise à l'école d'aide-soignante (…) J'ai fait de l'intérim (…) un peu partout.* » Elle est désormais en CDI.
Mme Do est une infirmière de 58 ans qui travaille dans la structure depuis 4 ans. « *je suis infirmière depuis 23 ans.* » Elle a travaillé dans beaucoup de services et elle est aujourd'hui « *infirmière référente soins programmés c'est-à-dire que je m'occupe de tous les rendez-vous à programmer*» et des « *livraisons de la pharmacie* » ainsi que des « *étudiants*. » Cependant, elle travaille parfois dans les soins. Son entretien est écourté faute de temps.
Mme Du a 37 ans et travaille dans la structure depuis 18 ans : « *je suis aide-soignante, ça fait 18 ans que je travaille ici. J'ai commencé en tant qu'ASH et j'ai évolué en fonction du temps*. »
M. Fa a 26 ans et travaille depuis 5 mois dans l'établissement. « *j'ai fait un BEP sanitaire et social. J'ai travaillé un petit peu dans tous les milieux*. » « *J'étais éducateur après j'ai passé ma formation cognito-psychologique puis j'ai continué*. »
Mme Fe est une ASH de 39 ans qui travaille dans la structure depuis 20 ans. « *je suis ASH et donc j'ai j'ai le droit de faire des... des soins parce que j'ai passé (…) le concours d'AMP*. »

Depuis 2 ans, elle est volante : « *je remplace là où il y a besoin*. »
M. Fi est un aide-soignant de 38 ans qui « *fai(t) des missions un peu partout*. » Il est infirmier dans son pays d'origine (en Afrique). « *j'ai le droit de travailler tant qu'aide-soignant depuis décembre*. » « *Après la guerre en 94 j'ai quitté le pays et je suis allé dans le camp des réfugiés, j'ai travaillé aux B. avec le médecin sans frontières.* » Arrivé en France il y a 10 ans, il a d'abord travaillé dans « *des domaines qui n'a rien à voir avec le avec ça*. »
M. Fu est un étudiant de 22 ans en 3è année d'école d'infirmier. Il a eu son BAFA et le concours pour devenir kinésithérapeute. « *je préférais la relation au patient que menaient les infirmières* » Il travaille « *en tant qu'aide-soignant remplaçant. (…) en SSR gériatrique, deux week-ends par mois et les vacances compris*. »
M. Ga est un étudiant de 20 ans en 2è année d'école d'infirmier. « *j'ai redoublé ma première année... par... manque de travail (…) j'ai pu travailler comme ASH (…) comme aide-soignant... en maison de retraite.* » Il a fait *« un stage de dix semaines... en EHPAD*. »
Mme Ge est une étudiante de 23 ans en deuxième année d'école infirmière. « *j'ai redoublé ma première année (…) j'ai travaillé à la maison de retraite d'U.... pendant quasiment un an (…) Euh j'ai signé des contrats... saisonniers (…) là je ressors d'un stage de dix semaines en EHPAD où (…) j'ai signé un CDI chez eux tous les week-ends, les vacances*. »
Mme Gi est une cadre de santé formatrice de 48 ans qui travaille depuis 24 ans et en IFSI depuis 12 ans. Elle a exercé dans différents services. Dont l'« *EHPAD comme infirmière dans un premier temps et puis comme... faisant fonction de cadre de santé*. »
Mme Go est une cadre de santé formatrice de 50 ans qui travaille depuis 19 ans et en IFSI depuis 9 ans. Elle a exercé dans plusieurs services dont 3 ans en EHPAD en tant que cadre.

2. La vie institutionnelle

2.1. Entrée dans l'institution

2.1.1. Motivations initiales

- Un choix secondaire

Pour certains professionnels, le travail dans un secteur de gériatrie a d'abord été **le fruit du hasard avant de devenir un choix**. Ce secteur permettait de trouver un travail facilement. Ainsi, Mme Co explique « *je suis arrivée là vraiment par hasard, j'étais toute jeune et ça s'est bien passé. J'ai senti que c'était une évidence pour moi donc c'est pour ça que je suis restée là. Oui*. » Mme Be : « *c'était le passage aux 35 heures, c'était la fonction publique et mon salaire avait fait un bond*. » Mme Di « *il y a eu ma grossesse tout ça donc c'est vrai que c'est moins fatiguant à travailler à côté de chez soi*. » « *le CDI a joué aussi...* » **Plusieurs professionnels avaient initialement fait le choix de travailler auprès des enfants**. Mme Be : « *c'était dans le but de travailler auprès des les enfants. Mais durant mes stages j'ai travaillé auprès de personnes âgées et du coup après je me suis orientée vers les personnes âgées.* » **D'autres voulaient travailler dans un secteur de soin**. Mme Da : « *c'était juste un cadre de travail comme... comme j'ai pu en faire d'autres dans ma... dans ma carrière et ce sera probablement pas le dernier en fait*. »

- Un choix spécifique

Mme Bo a décidé de venir travailler en maison de retraite « *parce qu'en fait depuis que je suis adolescente j'ai toujours voulu travailler avec les personnes âgées en fait*. » Mme Gi a d'abord travaille en oncologie, puis elle est arrivée en EHPAD car « *à force d'être confrontée... (aspiration) à des décès sur... enfin au niveau des personnes de plus en plus jeunes, je me suis dit faut que je me voilà faut que je me réoriente et... passé l'envie du technique, j'avais plus envie de développer... peut-être plus de relationnel.* » Deux professionnels ont exercé un autre métier avant de choisir spécifiquement de travailler auprès de personnes âgées **suite au décès d'un proche**. M. De a pris cette décision après

s'être occupé de sa grand-mère qui avait un cancer pendant 3 ans, car les personnes âgées « *sont seuls, la famille elle les dépose c'est le cas de le dire comme un colis.* » Mme Do : « *je sais pas j'ai eu comme un... bon on va pas dire un appel, une vision ça fais un truc complètement je sais pas quoi mais vous voyez je me suis dit voilà maintenant c'est peut-être ce que tu dois aller explorer comme terrain parce que j'avais jamais travaillé auprès de personnes âgées avant mais...* » **Alors que l'on entend souvent dire qu'être soignant est une vocation, Mme Do est la seule qui l'exprime en ces termes**.

2.1.2. Les premiers pas

Pour beaucoup de professionnels, les premiers pas en EHPAD peuvent être assimilés à un choc. Seuls deux professionnels disent ne pas en avoir ressenti.

- L'état de santé

Mme Da : « *en arrivant j'ai pas spécifiquement pris conscience que c'était une maison de retraite enfin* ***même en le sachant mais j'ai plutôt pris ça comme un service... un service de médecine*****.** » « *il y a pas assez de différence entre finalement la structure hospitalière et la structure EHPAD. (…) les formations qui sont... qui nous sont données à nous sont pas très différentes de celles qu'on trouve à l'hôpital (…) donc ça devrait être accès sur quelque chose de plus positif je trouve, enfin de plus vivant*. » Mme Gi : « *On assurait la toilette, l'alimentation et puis... et puis voilà on palliait mais j'avais cette sensation qu'il y avait pas de vie à côté*. » **Pris dans leur mission soignante, la résistance aux soins peut alors être compliquée à gérer**. Mme Ca : « *le fait qu'ils ne veulent pas se laver quoi ça c'est un truc qui me... c'était, ça a toujours été enfin difficile.* » Le lieu de vie est un peu oublié. Mme Du rappelle pourtant que « *quand ils rentrent ici* ***il faut qu'ils se sentent comme chez eux parce qu'ils sont chez eux de toute façon***. »

L'état de santé peut faire peur. M. Ga : « ***C'est un autre monde dans le monde****. Rires. Dans... il faut y aller pour... pour voir ce que c'est hein c'est... c'est quand même assez triste. (…) On est face à des personnes humaines qui perdent la... la tête*. » Pour M. Bu : « *on a plus envie de vieillir après.* » Mme Co : « *Ca peut faire peur*. » Mme Du : « ***Ben je suis arrivée***

ouais je m'en rappelle j'ai pleuré. » « *C'était rude. C'était rude*. » « *Je m'attendais pas à voir ce que j'ai vu, au début* » par rapport « *à l'incontinence, à la démence, je ne pensais pas*. » « *J'avais 18 ans donc j'étais choquée. J'ai bien mis 15 jours à m'adapter*. » Certains évoquent les odeurs. Mme Go : « *Les odeurs. Ça c'était la... les...les odeurs c'était le matin on arrivait au rez-de-chaussée... c'était...* ***les odeurs... d'excréments, d'urine, et en même temps de café au lait*** *qui... tout était mélangé. (…) C'est surtout ça qui... qui m'avait choquée*. » Et certains manquent de formation pour accompagner les résidents. Mme Be : « *je me suis trouvée perdue parce que* ***je ne savais pas comment aborder les choses****. C'est... je me suis retrouvée démunie*. » M. Fu : « *Une peur qui commençait à s'installer et puis au fur et à mesure, en ayant les connaissances adéquates, j'ai plus compris en fait la pathologie et j'ai plus cerné mon langage*. »

- <u>Le manque d'humanité</u>

Pour Mme Ba, sa première expérience date « *ça doit faire 25 ans* » « *les gens qui étaient... entre guillemets catégorisés comme déments* ***on les enfermait dans leur chambre****, ils avaient pas le droit de sortir dans le couloir...* » « *Ca m'avait choquée de voir qu'on mettait beaucoup d'intérêt, beaucoup de moyens sur le secteur actif et que le secteur personnes âgées était toujours* ***la dernière roue du carrosse*** *quoi.* » Mme Go : « *j'avais l'impression qu'on faisait tout le* ***travail à la chaine****. On faisait une toilette, on faisait une toilette, on faisait une toilette, on faisait une toilette. On faisait manger, on faisait manger, on faisait manger, on faisait manger.* » M. De rappelle à plusieurs reprises « ***c'est des êtres humains avant tout*** » et pour lui la structure manque de vie : « *donc ils sont là et ils sont là ils attendent, ils attendent quoi ? Ben ils attendent...* ***ils attendent la mort****.* » Le relationnel avec les résidents a surpris Mme Di lors de ses premiers pas : « *en fait il y en a qui* ***infantilisaient plus les résidents****, c'était pas évident...* » Quant à M. Fi, c'est l'existence même de ce genre de structure qui l'a étonnée, lui qui vient d'un autre pays où les personnes âgées restent dans leur famille : « *Le principe même de la maison de retraite je pense que c'est pas, enfin moi c'est seulement c'est pas une bonne idée. (…) il y a les gens qui travaillent dans la maison de retraite qui doivent s'occuper de ces vieux et de ces vieilles mamies et papys et voilà donc* ***on dirait que c'est une décharge***. »

2.2. Vécu actuel de l'institution

2.2.1. Les valeurs de l'établissement

Plusieurs ne savent pas quelles valeurs évoquer. Celles qui sont mises en avant sont avant tout **des valeurs d'humanité**. Mme Ce : « *le respect de la personne et pas uniquement de la personne âgée hein respect aussi entre collègues.* » Et elles sont portées par les supérieurs. Mme Fa: « *faut toujours respecter sa hiérarchie mais... mais voilà là là ce week-end il y a personne en hiérarchie et enfin vous avez vu que ça, ça se déroule très bien.* » Mme Ba : « *Il y a... il y a le respect de la personne, il y a... tout ce qui est... tout ce qui est pudeur, tout ce qui est accueil, relationnel, à mettre un point d'ordre à éviter qu'il y ait des escarres.* » L'autonomie est aussi évoquée. Pour M. Bu, ces valeurs sont liées à la structure en elle-même : « ***C'est quand même assez familial ici, ce n'est pas une grosse structure****. Les plus grosses structures ben c'est des numéros qu'ils veuillent qu'ils ne veuillent pas c'est comme ça. Ici (…) On respecte le résident au maximum, ses désirs, ses souhaits, on va faire tout dans ce sens là.* » Les formations sont aussi mises en avant, notamment celle sur l'humanitude, même si elle questionne Mme Gi : « *peut-être que par méconnaissance, par manque de formation, on est arrivé à peut-être aussi parfois un peu de dérives et on voit que des personnes s'épuisent hein. (…) et ça peut vite aller dans... dans la maltraitance (…)* ***il y a des choses, des valeurs qui nous semblaient évidentes, aujourd'hui on... voilà on les enseigne enfin c'est... voilà****.* »

Toutefois, **la majorité des soignants estime qu'il n'est pas possible d'appliquer les valeurs de l'établissement**. Mme Be : « *on a des fois des objectifs mais on a pas, on nous donne pas les moyens de les atteindre*. » M. Fi : « *il y en a des valeurs qui sont portées par les soignants mais par contre... je vois qu'il y a... il y a... il y a l'écart énorme, énorme, entre les soignants et les dirigeants. Ouais. C'est deux mondes complètement différents. Et ça je... ça je... je trouve que c'est encore grave parce que... je pense que... peut-être vous me contredirez, mais j'ai l'impression... que les maisons de retraite c'est un business*. » « *Est-ce que le départ, parce que moi ça fait 10 ans que je suis en France que je maîtrise pas tout,* ***est-ce que le départ la maison de retraite à été conçue pour ça ? Pour le business ? Ou elle a***

été conçue pour justement aider ces personnes âgées qui étaient en difficultés sans être chez eux ? *Je cherche la réponse, je l'ai pas encore trouvée*. »

2.2.2. Evolution du travail

Plusieurs professionnels parlent de l'organisation de leur journée. M. Bu : « *je suis infirmier donc euh je m'occupe principalement de tout ce qui est euh médical. Les solutions des médicaments, pansements, des injections diverses. Puis après bon tout ce qui est encadrement du personnel.*» M. Fa : « *le matin c'est les toilettes et l'après-midi c'est l'animation et puis on les change le soir et puis... Mais beaucoup les toilettes le matin.* » Avec les années, le travail en EHPAD a évolué. Pour beaucoup, comme Mme Ca, **il est devenu plus lourd** « *au départ on faisait les toilettes mais les gens étaient beaucoup moins grabataires*. » Certains soulignent toutefois que **la personnalisation des soins et le matériel se sont améliorés**. Mme Fe : « *On n'avait pas de bassine, on n'avait pas de lève-malade, on n'avait rien. On n'avait rien.* » Des évolutions sont encore à venir. M. Bu : « *j'ai hâte que qu'on déménage. La structure elle est ancienne, je n'ai même pas de vestiaire, je me change dans un truc en haut avec les... Enfin c'est une parenthèse mais c'est c'est pas du tout adapté. Il y a des marches là pour aller au secrétariat les résidents ils ne peuvent pas y aller quand ils veulent. Faut passer par monte-charge, enfin le monte-charge, le petit ascenseur là. Oh non les chambres à trois lits... Dans la structure ici il n'y a rien qui... Vous voyez je suis pas venu la première fois, c'est une parenthèse mais la première fois le poste je l'ai refusé hein.* » Et Mme Ce cherche à **accompagner les changements**. Elle est devenue cadre « *pour arriver à, imposer c'est un mot trop fort, mais pour arriver à mettre en place ma... ma façon de voir le soin.* »

2.2.3. Temporalité

- Le manque de temps

La quasi-totalité des soignants s'est exprimée fortement sur le manque de temps qu'ils ressentent pour réaliser leur travail ce qui les pénalise dans la relation avec le résident. Beaucoup ne parviennent même pas à prendre leur pause. M. De : « *On a 10 minutes - un*

quart d'heure pour faire une toilette, qu'est-ce que vous voulez faire en 10 minutes - un quart d'heure ? Vous pouvez rien faire, à part faire la toilette. Vous pouvez pas discuter avec la personne. » Mme Du précise qu'elle-même « ***Je me lave pas en 15 minutes***. » Mme Di : « ***c'est infaisable***. *Parce que le personne elle est douloureuse à la mobilisation donc au niveau de l'habillage tout ça donc le temps de détendre un peu le membre pour passer le bras c'est vrai que... c'est chaud quoi*. » Mme Fe: « *J'ai l'impression de travailler à la chaine et c'est* ***au suivant, au suivant, au suivant*** *parce que voilà c'est... c'est l'œil sur la montre et puis... et puis voilà quoi. C'est... c'est pas...* » « *Alors il suffit qu'il y ait une, justement une...* ***un imprévu ben alors là... là c'est la catastrophe quoi***. » Il en est de même en tant que cadre. Mme Ce : « *si je me mettais pas des gardes fous j'aurais jamais terminé*. » Les rares professionnels qui apprécient leur temporalité professionnelle la compare avec celle d'un autre établissement ou d'un autre métier. Mme Be : « *en tant qu'infirmière j'ai beaucoup plus de temps moi je trouve.* »

- <u>Temps privé et professionnel</u>

Si certains apprécient leur rythme de travail, comme M. Bu « *parce qu'en 12 heures évidemment il y a beaucoup plus de récupération,* » plusieurs trouvent que le travail empiète sur leur vie privée. Mme Co aimerait bénéficier d'une meilleure alternance repos/travail : « *on va faire trois jours ça peut être un jour de repos après on va enchainer sur quatre jours, c'est pas... c'est pas toujours pareil. On n'a pas un rythme régulier au niveau de... des journées de travail. Oui*. » Mme Ca : « *on est très stressées parce que bon on a des horaires, on fait des coupures, on travaille du matin, on travaille d'après-midi enfin c'est... on a là même j'ai vu cette année* ***on nous a payé des heures sup en fin d'années parce que ils peuvent pas nous les rendre mais bon nous on aimerait bien, on aimerait bien les récupérer****. Parce que vu qu'on travaille aussi à l'unité Alzheimer c'est... c'est pas facile tout le temps*. » Quant à Mme Ba, cadre de santé, pour elle ce sont les astreintes qui sont pesantes. « *C'est très lourd psychologiquement à... parce qu'on est,* ***on est jamais partis du travail****. (…) On ne coupe jamais vraiment totalement.* » Elle accepte pourtant que l'équipe l'appelle en dehors des astreintes en cas de problème.

2.2.4. La liberté

La liberté est ressentie dans deux espaces : la manière de gérer son travail, et l'écoute des initiatives. Mme Ce : « *Elle est mesurée évidemment mais...oui quand même je... je gère mon travail oui un peu comme je l'entends quoi*. » M. Bu : « *n'importe quel projet si... il est réalisable... il y pas de souci hein. Au contraire hein c'est souvent même... encouragé hein*. » M. Fa : « *Si la direction voit qu'on s'investit et qu'on sait pourquoi on veut le faire après ils nous laissent gérer*. » **La liberté peut aussi être perçue dans l'évolution professionnelle**. M. Ga trouve « *J'ai de la liberté... dans le fait que... après on a beaucoup de services possibles et d'évolution possible*. »

Certains trouvent que leur liberté est trop limitée. Mme Fe : « *que c'est le protocole, c'est... il faut demander l'avis au médecin.* » Elle cite notamment l'exemple des contentions. Mme Ca a « *beaucoup de mal à discuter avec ma cadre* » Mme Ba estime qu'elle a de la liberté, mais que celle-ci n'est pas acquise et dépend de la personnalité de son directeur. Mme Da : « *tout de suite il y a le frein budget, organisation, changement de direction, on attend le nouveau directeur enfin c'est... c'est compliqué*. » « ***Les gens ici peuvent s'essouffler très vite***. »

2.2.5. La souffrance

> « Devant l'intolérance, devant l'exclusion, devant notre impuissance, c'est vrai il y a des jours où j'ai honte d'exister. Et malgré tout, je chante. » (Barbara, s. d.)

- La place de la maltraitance

Lors des entretiens, des professionnels nous ont fait part de situations de maltraitance auxquels ils ont assistés et qui les ont déstabilisées. Mme Bo : « ***en fait on levait les résidents un jour sur deux****. Voilà. Voilà voilà. Donc euh moi je n'aimais pas donc euh les gens qui n'étaient pas levés ben on les habillait pas ils restaient en chemise de nuit toute la journée euh voilà.* » « *Il fallait qu'on recouche les résidents avant que nos anciennes collègues arrivent sinon on se faisait taper sur les doigts*. » M. Ga (étudiant) : « *On voit, on*

peut voir des soins déshumanisants enfin des... pas forcément de la... de la bientraitance donc ça ça... ça... on n'a pas... on a envie de rejeter un petit peu ça. » Mme Ge (étudiante): « ***si c'est l'heure de la pause et ben elle restera vingt minutes nue sur son lit*** *c'est pas grave...* » « *Euh vous avez une personne qui vous demande d'uriner alors qu'elle est à table, ben* ***sur le principe qu'elle a une protection on va pas l'écouter***. » Elle ne s'est pas sentie épaulée par les formatrices de l'IFSI face à ces situations : « *j'en avais déjà parlé avec une cadre, qui me dit « Ah oui mais ce jour-là il manquait quelqu'un, oui mais ce jour-là il y avait ci » et (aspiration) voilà.* » Mme Gi, formatrice à l'IFSI, explique pourtant qu'il y a un suivi : « *l'étudiant ben on lui conseille de... on lui fait prendre part de sa responsabilité dans la mesure où il est au courant de ça il peut pas cautionner (…) donc après il y a un suivi hein au niveau de l'établissement ou bien l'étudiant demande un accompagnement.* »

- <u>L'épuisement professionnel</u>

Près d'un tiers des professionnels qui ont témoigné présentent des signes d'épuisement professionnel, y compris un étudiant. Comme pour la maltraitance, certains minimisent leur vécu, évoquant des « *petites choses*. » D'autres développent plus. Me De : « *on a une barrière devant nous et cette barrière en fait on se la met un petit peu nous-mêmes aussi parce que... parce qu'on n'a plus temps de le faire, qu'on est... on est... puis on est fatigués des fois,* ***on est épuisés moralement, épuisés quoi***. » Durant son entretien, j'ai d'ailleurs fait un lapsus en lui demandant ce qui a changé « *avant de vivre, avant de travailler pardon, en institution*. » M. Bu : « *C'est quand même assez épuisant. Psychologiquement c'est dur (…) de voir des gens quand même beaucoup plus... euh autonomes.* » « ***Mon projet c'est de pas rester ici****.* » Il poursuit : « *Faut faire abstraction hein. (…) il y a beaucoup d'agressivité hein ça c'est sûr. Les insultes, les... c'est souvent. Mais bon je le prends pas pour moi ça me pff*. » M. Fu n'est encore qu'étudiant : « *on se sent très impuissant parce qu'on n'a pas le temps (aspiration) et parfois* ***on se sent usé aussi physiquement et psychologiquement*** *parce que ça demande des ressources assez importantes*. » La sociologie l'aide à prendre du recul et l'espoir de travailler dans une équipe qui partage ses valeurs : « *donner du sens je le fais seul mais au bout d'un moment je pense que l'épuisement se fera et... j'ai besoin de trouver une équipe oui qui puisse m'aider... pour... pour donner du sens à notre travail*. » Mme Go est formatrice. Elle ressent aussi de la pression, dans une période où

plusieurs de ses collègues sont en arrêt maladie : « *travailler tout le temps dans l'urgence, ça me stresse un petit peu et ça me déstabilise un petit peu.* » Elle explique qu'entre collègues, « ***on n'est même pas capables d'aller tendre la main pour savoir si quelqu'un a besoin d'aide ou pour solliciter de l'aide***. »

- Des situations chocs

Travailler en EHPAD amène les soignants à être confrontés à des situations qui peuvent être violentes pour eux. Mme Fe me parle ainsi « *à propos des toilettes mortuaires. Et ça je sais que j'en ai fait pff je... je compte pas et c'est une chose que je je peux plus faire en fait. Je me suis donné en fait un... un... je me suis donné une barrière pour plus les faire parce que ça* ***ça me détruisait en fait****. C'est et... et j'ai eu une conversation avec le docteur justement là-dessus parce que je lui disais « normalement on n'a pas à faire les toilettes mortuaires, c'est pas à nous de les faires. C'est aux infirmières ou... » donc lui on était pas d'accord donc il m'a sorti un texte et ça j'aimerais que ce soit... que ce soit mis vraiment noir sur blanc est-ce que l'aide-soignant est obligé de faire les toilettes mortuaires ou c'est suivant son choix ? Et... même si moi je sais que je n'en ferai plus et puis tout le monde le sait quoi c'est mais... parce que c'est quelque chose qui est très difficile en fait. Et ça... la dernière toilette que... que j'ai faite il y a peut-être 2 ans à peu près, je dirais 2 ans, 1an et demi - 2ans, et... je veux dire elle est encore là et... c'est dur*. » « ***C'est comme si c'était un échec***. »

3. Relations aux autres

3.1. Représentation des personnes âgées

Dans ces établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ce dernier terme influence la représentation de la population. Ainsi, plusieurs soignants abordent la question de la vieillesse par le biais de la dépendance et des besoins auxquels ils cherchent à répondre. Mme Ci souligne ainsi l'importance d'« *aider la personne* », « *je pense qu'on arrive enfin à un certain âge on a un besoin*. » Mme Fe : des « *personnes fragiles* » qui « *ont besoin, qui ont besoin de nous même si... même si ils refusent des fois notre aide ben quelque part ils sont bien contents de nous trouver*. » **Certains différencient la personne**

âgée autonome extérieure à l'institution et celle qui est dépendante dans la structure, comme s'il y avait deux mondes et deux types de personnes âgées. M. Bu : « *j'ai envie de dire dépendant parce qu'on a cette visualisation là en institution. Euh... après ça peut être paradoxal mais aussi dynamique parce que il y a pas que les institutions à l'extérieur les personnes âgées sont assez dynamiques.* » **La société influence aussi le regard porté sur la personne âgée**. M. Fi distingue ainsi la personne âgée en Europe et en Afrique : « *en France ou en Europe en général, (…) on dit que la personne âgée c'est quand la personne vieille devient... dans l'incapacité de pouvoir remplir ses telles fonctions.* » « *C'est un peu l'inverse de chez nous (…) Parce que chez nous la la la avancé à un âge c'est une sagesse tandis qu'en France c'est un problème*. »

Plusieurs soignants se défendent de porter un regard négatif sur les personnes âgées. Mme Da : « *curieusement pas forcément la dépendance...* » Mme Do : « *c'est pas péjoratif,* » *« enfin c'est pas du tout négatif la vision que j'ai d'une personne âgée*. » Mme Ce : « *je mets pas quelque chose de péjoratif derrière*. » Et si Mme Go ose exprimer du négatif, mais elle commence par le positif : « *les aînés, le respect... la... la richesse, le partage, l'échange... et puis pour avoir... pour y avoir travaillé, malheureusement ben la fin de vie, la douleur, la mort*. » **Et certains évoquent un regard neutre ou positif**. Mme Co : « *les rides.* » Mme Be : « *ils ont un vécu, une... enrichissant. Et puis une histoire de vie, qui est toute différente et qui apporte beaucoup*. » Pour certains, le travail en établissement a même permis de développer un regard positif qui n'existait pas avant. Mme Du : « *Nos doyens, c'est nos doyens, c'est... on leur doit le respect, ils ont plein de choses à nous apporter*. » « *Avant j'étais jeune c'est vrai que quand on est jeune de toute façon on fait pas attention à la personne âgée, on passe dans la rue quand on est jeune on fais même pas attention à un vieux si on a le droit de dire vieux. Mais maintenant j'ai un très grand respect pour eux.* »

3.2. Représentation de la vie des résidents

3.2.1. Choc de l'entrée et adaptation

Le choc et les pertes dont nous ont parlé les résidents sont bien identifiés par les soignants. Les soignants perçoivent l'entrée des résidents en institution comme un choc. Mme Ba : « ***l'entrée en institution ben c'est... traumatisant***. *On laisse tout... tout son passé à la maison, on a le droit de ramener que quelques effets personnels... on a des habitudes à domicile qu'on ne peut pas avoir en institution... on a des horaires, on est obligé à de... de se plier à des règles qui fait que des fois on a des voisins qu'on ne... qu'on ne souhaiterait pas, on a un horaire de lever , un horaire de coucher, des aliments qu'on aimerait peut être pas même si les soignants essaient de faire le maximum on peut pas être comme à la maison*. » M. De : « *faut qu'ils réapprennent à vivre dans un endroit où ils sont plusieurs déjà il y a une communauté*. » M. Fi : « *Il est vrai il y en a ceux qui arrivent et qui s'y plaisent, heureusement d'ailleurs sinon je pense qu'ils seraient tous freinés... fermés. (…) mais il y en a quand même beaucoup beaucoup qui ne s'y plaisent pas*. »

L'évolution peut être positive ou négative dans l'établissement. Mme Di : « *ce monsieur que je vous parle et ben il est arrivé on va dire on va dire en bas puis il est remonté vraiment... il a va en progressant en fait*. » A l'inverse, pour Mme Ca : « *c'est par rapport aux repas surtout on voit la régression* », mais également lors des toilettes « *on sait plus quels mots on doit prendre pour qu'ils comprennent*. » **Dans les discours, trois facteurs semblent influencer l'adaptation. Le premier facteur évoqué est la question du choix**. Mme Da : « *les personnes âgées sont quand même beaucoup prises au piège dans la société et elles sont pas forcément enfin maitre de leur... de leur devenir*. » Mme Du : « *ceux qui l'ont choisi c'est vrai que ça se passe bien. Mais ceux qui l'ont pas choisi ils sont... on voit ça... ils ont un gros temps d'adaptation*. » « *Des fois ils s'adaptent pas du tout. Ca peut arriver qu'ils s'adaptent pas*. » **Le deuxième facteur abordé par les soignants est l'information donnée par les familles**. Mme Co : « *Il y a des gens qui s'adaptent très bien et d'autres ça se passera plus ou moins bien jusqu'à... jusqu'à leur départ*. » « *Les familles ne leur disent pas toujours la vérité non plus. Qu'ils préparent pas toujours leur papa leur maman à l'entrée en... en institution*. » Enfin, M. Bu distingue **les résidents qui ont déjà un parcours institutionnel de ceux pour**

lesquels ce n'est pas le cas. « *Elle le vit très bien elle a toujours été en institution. Mais... les personnes nouvellement arrivées le vivent souvent très mal, il y en a qui ne l'acceptent jamais hein*. » Il évoque également le fait d'avoir conscience ou non de sa situation.

3.2.2. L'intimité

- La chambre

Tout comme les résidents, beaucoup de professionnels identifient la chambre et les espaces aménagés avec les proches comme espaces d'intimité, avec toutefois des limites. Les résidents sont souvent plusieurs dans la même chambre. Mme Be : « *c'est vrai qu'il y a les deux autres mais... la toilette se fait... personnellement avec la personne même quoi. C'est... mais c'est vrai qu'il y a pas forcément d'intimité*. » Les professionnels peuvent entrer à n'importe quel moment dans la chambre, parfois sans s'annoncer, « *parce qu'il faudra surveiller la personne.* » (Mme Fe) M. Ga : « *Beaucoup de soignants, surtout du par... du...de par le fait qu'ils ont pas le temps, ils ont pas le temps et les moyens, sont pressés et vont rentrer dans une chambre sans fra... enfin ou en frappant, en entrant direct*. » Les personnes démentes entrent aussi dans les chambres. M. Ga : « *Ca arrive qu'il y ait des personnes qui déambulent, qui rentrent dans les chambres donc là c'est quand même un... un... un viol de l'intimité hein...* » **Plusieurs estiment même que les espaces d'intimité n'existent pas en maison de retraite**. M. De : « *On peut pas dire qu'ils soient vraiment, qu'ils aient vraiment un espace à eux, un espace privé... non. Je pense pas*. » « *Même leurs habitudes de vie, on connait pas leurs habitudes de vie.* » Mme Di s'interroge : « *c'est tous les objets personnels c'est ça la vie privée ?* » M. Fa : « *Ouais qu'on prend leurs meubles pour qu'ils mettent leurs choses oui mais c'est pas... c'est pas chez soi*. »

- La toilette

Alors que les résidents ne l'ont pas du tout évoqué, certains professionnels considèrent la salle de bain et les toilettes comme des espaces d'intimité. Mme Fe : « *la salle de bain*. » « *parce qu'en fait c'est c'est la personne et moi. Je veux dire c'est... il y aura que nous deux et et souvent c'est là que... c'est là que ben que les liens vont se faire ce sera*

pas dans la chambre, ce sera dans la salle de bain. Quand je vais m'occuper par exemple d'un monsieur qui est pudique et puis que je lui dis « vous inquiétez pas, je lui dis, personne le sait que je vous fais la toilette là il y a personne qui vous voit. » » **La majorité des soignants a conscience que la toilette peut être un moment difficile et s'assure de préserver un maximum d'intimité**. Mme Di : « *moi je me dis d'être toute nue sur un lit ça doit pas être... confortable, humiliant... enfin... donc on essaie de la couvrir, de faire le haut, de l'habiller après de faire le la petite toilette intime*. » M. Fa : « *Moi je me souviens que le monsieur était valide ou qu'il allait dans... dans le cabinet de toilette pendant ce temps là je faisais madame*. » Certaines institutions sont bien équipées, avec des paravents, d'autres en réclament.

- <u>La sexualité</u>

Dans les mêmes établissements, des soignants disent avoir été confrontés à des situations de sexualité et d'autres non. **Il s'agit d'un sujet qui reste encore relativement tabou pour les familles et pour les soignants**. M. Fu : « *Parfois dans certaines équipes voilà on va presque dire au patient c'est pas bien de faire ça... il faut pas faire ça*. » Mme Ca : « *c'est qu'ils sont incontinents quoi donc là quelque part je me dis bon c'est... il y a... c'est pas propre (rires). C'est surtout par rapport à ça après bon*. » Mme Gi : « *à la limite même si... il y avait un travail quand même au niveau des équipes soignantes, on avait beaucoup de familles aussi choquées, qui s'y opposaient*. » **Pourquoi d'ailleurs, les familles et notamment les enfants, doivent-ils avoir un droit de regard sur la sexualité de leur proches ?** La maladie pose souci, pour évaluer le consentement, mais aussi pour le respect des autres résidents. Mme Ce : « *c'était même problématique parce que ben ils faisaient pas toujours attention à ce qu'il y avait autour*. » **Les mentalités commencent à évoluer**. M. Fu : « *c'était un processus naturel parce que ça fait partie des besoins... aussi de... de l'être humain*. » M. Ga : « *on savait que telle personne âgée... était... avait des relations avec une autre. Et dans ce cas-là ben les soignants... évitent enfin ne vont pas dans la chambre*. » M. De : « *ils nous avaient demandé « Est-ce qu'on... » s'ils pouvaient mettre sur leur chambre vous savez une petite pancarte comme dans les hôtels. Et parce qu'ils avaient besoin de moment d'intimité. Et j'ai trouvé ça très bien*. »

3.2.3. L'autonomie et la liberté

- Les contraintes institutionnelles

La plupart des professionnels estiment que les résidents n'ont pas vraiment de liberté. **La première privation qui leur est imposée étant celle du choix de leur lieu de vie**. Mme Da : « *C'est souvent il y a très peu de gens qui rentrent en maison de retraite par... parce qu'ils... parce qu'ils le souhaitent en fait, c'est plus une obligation*. » **La maison de retraite impose beaucoup de règles au quotidien**. Mme Gi : « *la contrainte parfois d'être en chambre double alors qu'elles le souhaitent pas (…) On leur... leur impose quand même la vie en collectivité*. » Mme Be : « *tout est réglé je trouve, c'est... tout est synchronisé, réglé et...* » « *Je trouve pas qu'ils aient... qu'ils aient la liberté de se lever à l'heure qu'ils veulent, de faire ce qu'ils veulent quand ils veulent... c'est ce qu'il manque.* » **Elle rêve d'« *adapter nos soins à la personne et pas au système et... à l'institution.* »** Parfois, ces contraintes institutionnelles vont jusqu'à la maltraitance. Mme Ge : « *ils sont regroupés en personnes démentes, personnes grabataires et... c'est toute la journée ils sont au lit (aspiration) à 17h30 ils ont mangé, à 18h il sont couchés et voilà. C'est... pour attendre la mort je pense.* » Dans cet espace très contraint, **l'animation est souvent considérée comme un espace de liberté**. M. Fi : « *on essaie de créer à l'intérieur de l'établissement ça, heureusement d'ailleurs. V... via les les ateliers, l'animation mais... mais ça... ça je trouve que c'est... c'est pas tout le monde qui adhère là-dessus*. » L'animation peut-elle vraiment remplir tous les espoirs qui reposent sur elle : de donner de la vie, de lutter contre l'ennui, d'ouvrir un espace de liberté, de divertir ?

- L'enfermement et la surveillance

Dans les lieux où j'ai mené les entretiens, les portes et portails fermés empêchent généralement une sortie libre. Si dans certains établissements il est possible de sortir sans être accompagné, ce n'est pas toujours le cas. **Un établissement a même installé des caméras de surveillance**. M. De : « *liberté réduite parce que les portes il faut un code pour les ouvrir parce qu'on a d'autres résidents qu'ont tendance à... à sortir, à fuir donc on sécurise certains résidents tout en privant les autres je veux dire*. » M. Fi nous explique que les espaces de liberté : « ***Ils sont là entre les clôtures que vous voyez là- bas, fermées, suivies***

avec des caméras (rires). » On croirait entendre parler de la prison. Mme Du : «*les caméras c'est quand même surveiller les chutes, les fugues et tout ça mais ils ont des comptes à rendre quand même quand ils sortent de la résidence. Donc ils sont pas si libres que ça*. » Les mêmes techniques sont utilisées pour protéger l'individu en maison de retraite et pour le punir en prison. Mme Ce : « *ils peuvent sortir... (…) Par contre c'est vrai que on leur demande donc quelque part ils peuvent prendre ça peut être comme un contrôle mais à partir du moment où ils comprennent que c'est pour leur sécurité*. »

- <u>Le corps et l'esprit</u>

Mme Da souligne que **ce ne sont pas seulement les contraintes institutionnelles qui importent, mais aussi la façon dont les résidents les vivent** : « *il y a des personnes certainement qui se laissent plus enfermer par l'institution, par les horaires, par... qui sont toujours dans l'attente ben que quelqu'un va rentrer pour la toilette, de l'heure du déjeuner*. » M. Ga : « *Si ils ont les capacités physiques et psychologiques pour faire un tour, pour dire j'ai envie de faire des choses, on va ess... on va essayer de leur laisser. Les personnes qui n'ont pas toutes leurs capacités intellectuelles ont très très peu de liberté dans leur ch... dans leur mode de vie*. »

- <u>Pistes d'amélioration</u>

M. Fa a des suggestions pour améliorer le quotidien des résidents : « *Genre il fait beau moi je... moi j'aimerais bien c'est prendre les chapiteaux, on plante les chapiteaux on prend tous un goûter dehors quoi. Après ce que j'ai proposé c'est super c'est des vélos poussins je sais pas si vous connaissez c'est pour les personnes handicapées on l'utilise beaucoup c'est comme des pousse-pousse donc il y a deux fauteuils devant, nous on est derrière avec le vélo quoi le résident on le met et puis on partait et moi je trouve que ça me manque quoi parce que faudrait qu'on sorte un peu les résidents. Donc c'est vrai qu'il y a des choses qui manquent, c'est vrai*. » **M. Fu évoque de son côté l'importance de penser la question des contentions** : « *une personne qu'est démente et qui va commencer à être agitée on va peut-être pas aller à l'origine du problème et on va tout de suite mettre la contention physique, voire même une contention médicamenteuse quoi donc la liberté*

parfois ouais elle peut être un petit peu limitée. » La législation a déjà commencé à faire évoluer les choses dans ce domaine, mais il reste encore du travail. Je me souviens d'un résident dément qui avait été attaché sur prescription médicale car il était trop compliqué pour l'équipe soignante de le surveiller et d'éviter qu'il fugue. Ce monsieur, valide physiquement et qui avait connu la guerre, suppliait qu'on le libère, persuadé d'avoir été fait prisonnier.

3.2.4. Les projets des résidents

Pour M. Ga, **l'ennui domine les journées des résidents** : « *on fait la toilette de la personne à 7 heures, à 7 heures et quart elle est devant la salle commune, elle attend le petit déjeuner qui arrive à 9 heures, puis elle attend le repas du midi qui va arriver vers midi, donc ça fait trois heures assis à table où les personnes s'endorment, où les personnes s'ennuient, aucune stimulation psychologique, ce qui entraine encore... ce qui accentue la... la pathologie en général... Et après ben l'après-midi soit la personne va aller... on va lui proposer des activités donc elle est libre de l'accepter ou pas et... mais après voilà elle va s'ennuyer de nouveau jusqu'au soir donc... c'est énormément d'ennui et... et... ils ont pas tellement d'alternatives hein... ils n'ont pas une liberté très grande*. »

Les projets de vie, souvent mis en avant dans les projets institutionnels, ne semblent pas être appropriés par les équipes et les résidents. Mme Ci déclare ainsi sans grande conviction : « *on essaie quoi*. » Dans le discours des soignants, les résidents semblent déconnectés des projets de vie qui sont établis pour eux, et non avec eux. Plusieurs explications peuvent être avancées pour comprendre ce manque d'adhésion. **Le résident et sa famille ne sont pas forcément associés à la rédaction du projet, et parfois un seul membre de l'équipe en est chargé**. Mme Di explique que les projets de vie sont gérés et informatisés par la psychologue. Mme Gi : « *je trouve que les soignants pensant bien faire enfin... en construisant le projet de vie vont un petit peu à l'encontre de ce que la personne aurait enfin aimerait pour elle. Et la personne âgée ben souvent enfin elle aime bien faire plaisir aussi aux soignants et quelques fois effectivement elle va dire « Ok moi allez je... je participe » (…) Après à contrario on a aussi vu des personnes finalement ne pas avoir eu d'activité et puis le fait d'avoir commencé à y participer...* » **Certains résidents ne sont pas**

en capacité de comprendre un tel projet. M. Bu : « *ça dépend des capacités des résidents parce que le problème qui se pose aussi c'est qu'on a de plus en plus de personnes dépendantes etc. qui comprennent pas forcément*. » **La santé des résidents et le manque de désir peut limiter la mise en place de projets**. M. De : « *des résidents qui sont grabataires donc les projets de vie c'est vrai que c'est assez limité et pour les autres ben ils ne veulent plus rien faire, ils sont lassés*. » Mme Ce : « *il peut très bien être d'accord sauf que le... le jour où on lui propose et que ce jour là il est pas d'humeur ben voilà donc là on peut dire que quelque part voilà on y arrive pas*. » **Et pour certains résidents, le vrai désir serait de retourner à leur ancien domicile**. Mme Ge estime que certains résidents préfèreraient rentrer chez eux : « *les projets de vie vous allez en parler avec eux, ils vont être d'accord avec vous mais vous sentez bien en recul que au fond ils sont... ils sont tout à fait lucides que leur vie ils la finiront là et qu'ils partiront plus, même si c'est leur souhait*. » Mme Da : « *Je pense que c'est certainement plus difficile de se projeter en maison de retraite que quand on est chez soi.*» **Le manque de temps est encore un facteur à prendre en compte**. Mme Fe : «*Et même le projet de vie par rapport à la toilette, leur laisser le temps de de se laver, de... Il y a des moments où on est obligés de prendre la serviette « attendez je vais vous essuyer » parce que ben parce qu'il y a le temps. Et ça cette personne pourrait le faire mais... donc on... c'est énervant.* »

3.2.5. <u>Les relations des résidents avec les autres</u>

- <u>La solitude</u>

Mme Ba évoque la dépression : « *au fur et à mesure du temps les visites s'espacent et il se retrouve seul. Ca c'est quelque chose de très fréquent*. » « *Pour les amis c'est souvent parce que la maison de retraite fait peur parce qu'ils voient le reflet de ce qui pourrait leur arriver. Euh... pour les enfants (…) Après la phase de savoir... la culpabilité de les mettre en institution, de les abandonner, après l'agressivité entre guillemets qu'ils ont vis-à vis de nous parce qu'on leur prend un peu leur place…* » Mme Ca : « *j'ai l'impression qu'ils les abandonnent complètement quoi*. » M. Bu s'identifie aux résidents : « *je me mets un peu à leur place, je n'aimerais pas être (…) ben* ***j'espère que mes enfants seront plus, enfin pour l'instant j'en ai qu'un, mais qu'ils seront plus reconnaissants***. » « *Je n'ai pas le droit de faire*

un jugement, j'en fais pas hein je rien mais je trouve qu'il y a beaucoup d'ingratitude. » L'identification à l'autre est une des sources de souffrance des professionnels qui travaillent dans ces structures.

- Des résidents trop différents

La cohabitation entre les résidents peut être rude dans le regard des soignants. Mme Ge : « *les nouveaux résidents en fait c'est... faut qu'il fassent leurs preuves avant d'être acceptés dans le... dans le groupe entre guillemets* » avec les anciens. Plusieurs, comme M. Fi, trouvent que **trop de personnes différentes cohabitent** : « *tu les trouves avec des pathologies différentes mais ils ont quand même obligés de rester ensemble. (…) si les gens qui sont dans la même catégorie pouvaient rester dans la même catégorie je pense que ça pour... ça pourrait être un peu mieux*. »

- La mort de l'autre

Partager la vie des autres résidents, c'est parfois aussi être confronté à leur mort. Mme Fe : « *quand il y a la les... les pompes funèbres qui viennent donc toutes les portes sont fermées donc pour éviter justement le... la vue du brancard. Mais en même temps ils sont... ils sont pas idiots. Ils savent très bien et donc ils se disent c'est peut être moi le prochain donc ils avaient donc ils essaient de cacher le plus possible les choses et et le docteur lui pour lui il... il voit ça autrement, le docteur B. Il voit ça autrement et lui il aimerait que comme la personne arrive par la porte d'entrée, il parte par la porte d'entrée donc à la vue de tout le monde. Et... moi je sais pas trop quoi penser en fait là-dessus. C'est... on sait on sait qu'on va tous mourir un jour ou l'autre mais... c'est vrai que ça c'est des moments qui sont assez délicats*. » **Il existe un équilibre à trouver entre cacher la mort et l'imposer au regard de tous**. De son côté, Mme Do raconte l'anecdote suivante : « *la personne défunte était sur la table réfrigérée, le paravent comme ça le personne vivante était là, ne voulait quitter la chambre parce qu'elle savait que la dame était morte, qu'elle voulait restée à coté d'elle. Bon ben voilà les choses avaient été dites clairement…* »

3.3. Relations avec les résidents

3.3.1. Une motivation

Pour la grande majorité des soignants, les relations avec les résidents sont positives et sont une des principales sources de motivation dans leur travail. M. De : « *j'aborde énormément les gens, je parle beaucoup avec les personnes.* » « *c'est le relationnel qui me plait le plus*. » Mme Du : « *ce qui me fait lever tous les jours ?* » « *Les résidents. Les résidents*. » Plusieurs évoquent des retours positifs de la part des résidents, parfois en opposition avec l'attitude d'autres collègues. Mme Ci : « *Vous êtes gentille.* » M. De : « *vous êtes arrivée en salle à manger vous êtes le seul à nous avoir souhaité à tous la bonne année. Et ça vous pouvez pas savoir le plaisir que vous nous avez fait. »* » M. Fi : « *Même ceux qui n'a... même... même ceux qui n'ont plus de langage quand... quand tu les observes bien, ils te donnent un retour. Ils savent si tu t'occupes vraiment avec un bon cœur à eux ou si tu fais justement parce que c'est le boulot*. » De son côté, M. Bu pense que les résidents peuvent ne pas oser faire de retours négatifs : « *Peut-être qu'ils ont peur aussi comme ils sont en institution...*»

Certains temporisent et soulignent **l'importance de savoir travailler sur soi**. Mme Co : « *Un retour positif c'est toujours agréable à entendre après un négatif on essaie de... j'essaie de me remettre en question si vraiment je trouve que c'est... que c'est justifié. Voilà*. » M. Fi : il faut d'abord « *il peut arriver justement que tu sois en colère que tu... mais faut savoir gérer tout ça pour pouvoir justement gérer quelqu'un d'autre*. » M. Fa : « *Moi je suis quelqu'un de nerveux mais enfin je m'occupe de la personne je suis quelqu'un de très calme en fait.* »

Certains professionnels évoquent un lien de proximité avec les résidents. Mme Du : « *ça fait 7 ans que je m'occupe des mêmes personnes. Donc c'est long et donc ils sont attachés à moi comme moi je suis... on a... moi je suis attachée à eux. Donc des fois ils me comparent c'est vrai comme leur famille. Je suis un peu une... j'ai pas le droit de dire ça*. » « *Des fois c'est gênant pour leurs familles, c'est gênant*. » D'autres se défendent de cette proximité. Mme Du : « *l'autre fois il y a une dame qui m'a dit « tu remplaces ma fille » donc*

je lui dis « non je remplace pas votre fille » » **Trouver la juste distance est un exercice d'équilibriste entre les règles à suivre et le ressenti, dans des relations du quotidien qui se tissent parfois pendant des années**. M. Ga : « *Pour nous faut apprendre à se protéger, à... à prendre le... la bonne distance pour... ben pour faire du travail de qualité où on est empathique, on est congruent, on est soi-même et on est proche de la personne et on peut créer un lien de confiance. Et en même temps... ne pas s'attacher trop parce que c'est des personnes... qui vont vers la fin de vie de toutes façons, elles sont âgées voilà*. »

3.3.2. Une frustration

Etant donné l'importance que les soignants accordent au relationnel, **des frustrations peuvent naître, liées au manque de temps, au manque de connaissance ou encore aux pathologies**. M. Fu (étudiant) : « *la personne âgée on... c'est quelqu'un de vulnérable et fragile donc on a toujours peur de (aspiration) de dire (rires) des choses qu'on pense pas ou de faire des choses...* » M. Bu trouve qu'en raison des pathologies des résidents, « *c'est vrai que des fois c'est un peu mécanique. C'est pas bien hein mais... c'est un peu la réalité hein.* » Mme Ca : « *je suis quand même quelqu'un d'assez calme mais il y a des jours où pff ben la cocotte elle bout quoi enfin je prends sur moi et il y en a marre (rires) donc à ce moment-là on a envie de... on a envie de...ben d'avoir du repos quoi.* » M. Fi : « ***quand la personne commence à te parler « oui, j'ai perdu ma maman, restez là... » (…) il faut avoir le mot les mots pour le réconforter et surtout il faut avoir le temps d'écoute. Et ce temps d'écoute on n'en a pas***. **» « *On travaille comme des robots*** *parce qu'il faut que justement des personnes soient prêtes à telle heure*. » Mme Fe : « *je vois cette dame-là elle me dit « je te vois courir donc j'ose pas j'ose pas te demander quand je veux changer de gilet » (…) c'est pas normal. On est là... on est là pour eux, enfin c'est-ce qu'on... c'est ce qu'on nous dit on est là pour eux, on... mais non... c'est... ça ça me plaît pas.* »

3.3.3. L'agressivité

Durant leur exercice professionnel, les soignants sont confrontés à de l'agressivité de la part des résidents, mais aussi parfois des familles. Chacun développe des techniques pour y faire face. **Ils peuvent reporter le soin ou la réponse**. Mme Du : « *je je laisse passer. On*

revient plus tard toujours. Faut pas faut pas insister. Faut les laisser se calmer et après discuter pourquoi ils sont agressifs. » **Ils gardent leur calme**. Mme Da : « *on essaie en général de un ton en dessous, deux tons en dessous*. » M. Fu : « *je suis restée calme etc. (aspiration) et la personne s'est calmée... presque instantanément.* » **Ils ne s'opposent pas directement**. Mme Di : « *essaie d'aller dans leur sens, de pas trop non plus de les contredire mais essayer de jouer un jeu avec eux*. » **Ils essaient de comprendre les causes en équipe**. Mme Co « *en discutant avec tout le monde avec l'équipe on arrive toujours à trouver des solutions*. » Me De : « *ça peut être un mal être, ça peut être une douleur que la personne n'exprime pas.* » Mme Ba : Mme Ge : « *Quand il y a des violences chez eux c'est pour montrer un mécontentement mais c'est pas pour but de... d'être méchant en fait*. » **Parfois, l'agressivité est gérée par la contention physique, l'isolement ou les médicaments**. Mme Ca : « *pour les protéger d'eux... d'eux-mêmes et les protéger aussi des autres résidents*. » Mme Fe évoque un collègue aux prises avec un résident difficile : « *on laisse pas quelqu'un se faire taper dessus*. »

3.3.4. La dépression

Les propos dépressifs déstabilisent les soignants, surtout lorsque des idées suicidaires surviennent. M. Fu : « *je savais pas quoi répondre des fois, je suis resté dans le silence.»* Mme Ba : « *Vous ne pourrez pas la forcer à manger, la forcer à boire. Euh... si elle veut... si elle veut se recroqueviller sur elle ça va être très très difficile... (…) Le suicide c'est... c'est quelque chose chez la personne âgée qui est toujours très violent*. » **Pour y faire face, deux solutions sont mises en avant : améliorer le lien avec le résident et travailler en équipe**. M. De : « *on en fait part à la psychologue qui travaille avec nous, on en fait part... on en parle en équipe, aux infirmiers, aux soignants*. » Mme Bo « *s'assoit avec eux au bord du lit, on parle...* » M. Bu : « *Ben ça passe par l'humour, j'essaie toujours de plaisanter avec eux hein...* » « *Bon ça marche sur le moment hein la personne qui est dépressive après une fois qu'on est repartis elle est repartie...* » Mme Di met en avant l'importance de connaître les résidents, mais aussi que les résidents connaissent les soignants : « *elle est toujours inquiète de savoir qui est-ce qu'elle va avoir le matin pour la toilette*. » **Ce propos est intéressant à relever avec la politique de santé actuelle qui vise à ce que les soignants soient polyvalents, pour ne pas dire interchangeables**.

3.4. Relations avec les collègues

3.4.1. Solidarité et tensions

Les soignants apprécient pour beaucoup la bonne entente et la solidarité avec leurs collègues. Mme Fe : « *on s'entraide (…) puisque le travail est dur, on a besoin d'êtres soudés c'est pour ça je pourrais pas travailler à domicile.* » Parfois, la bonne entente est circonscrite à un petit groupe ou demande des efforts avec la charge de travail. Mme Da : « *on peut tourner en système autonome chacun dans son coin parce qu'on a chacun une organisation bien définie. Donc en fait c'est vrai qu'il faut beaucoup aller chercher les autres... pour se... pour se donner des petits temps communs*. »

Des tensions peuvent se manifester. M. Bu : « *il y a quand même pas mal de clans ici. Ca se ressent sur le travail automatiquement*. » Mme Da : « *ça dépend des collègues (rires).* » Le plus difficile pour elle est « *d'assurer enfin une... une cohésion d'équipe* » M. Fa trouve qu'il faut un temps d'adaptation avec les collègues qui travaillent depuis longtemps dans la structure : « *Nan faut faire attention à ce qu'on dit, enfin faut parler sans parler en fait*. » Les divergences peuvent être liées à la façon d'envisager les soins. M. De : c'est plus compliqué avec « *des collègues qui sont plus ou moins comment vais-je dire ? Plus ou moins attentionnés à la personne*. » **Mme Fe cherche des solutions pour améliorer la communication** : « *les transmissions du haut et du rez-de-chaussée qui sont donc séparées, quand les personnes se retrouvent toutes au restaurant ils sont tout mélangés et donc les soignants en fait ne savent pas quand il s'est dit quelque chose sur une personne*. »

3.4.2. Le statut hiérarchique

Le statut hiérarchique a une influence dans les relations entre collègues, notamment **lorsqu'un professionnel change de statut au sein d'une même équipe**. Mme Be est devenue infirmière : « *j'ai eu un petit peu de mal quand je suis revenue de l'école parce que quand de statut, j'ai eu un petit peu de mal à trouver ma place mais maintenant ça va.* » C'est d'autant plus compliqué pour **ceux qui doivent jongler avec deux positionnements**. Mme Ba est cadre : « *c'est un petit peu difficile parce que j'ai des messages à faire passer mais en même*

temps faut que je sois intégrée à l'équipe puisque quand il n'y a pas d'infirmière, je suis infirmière. » **Mme Ce gère mieux l'opposition et la comprends même parfois** : « *même si c'est un ordre qui vient de la direction... la personne sur qui on va se... comment dire ? Manifester sa colère et son mécontentement c'est forcément le cadre.* »

Pour les étudiants aussi, trouver sa place n'est pas toujours aisé, notamment lorsqu'ils travaillent de façon autonomes à côté de leurs études. Mme Ge : « *dans toutes les équipes où j'ai tourné vous trouvez très vite les personnes qui sont un peu en... qui sont un peu en burn-out, les personnes qui sont là et qu'ont vraiment envie d'être là (…) c'est à vous de vous associer aux bonnes personnes*. » M. Fu a fait face à **des critiques jugées injustifiées sans oser s'exprimer de par son statut** : « *on va me faire remarquer que une soupe elle est pas bien homogène quoi. Et je me dis mais c'est pas ça la base de notre travail, (…) j'ai vu des erreurs comme débrancher des sonnettes... de patients dans le service parce que le patient appelait trop de fois, sans aller à l'origine du problème de pourquoi il appelait tant de fois donc ça ça m'a vraiment choqué vis-à-vis de l'équipe. Et mais j'ai pas osé le dire parce que bon je suis dans ma posture de remplaçant donc il y a des non-dits dans les équipes voilà*. »

4. Rapport à la société

La représentation de la société n'a pas été abordée avec cette population.

4.1. Place des personnes âgées dans la société

Le principal lien des personnes âgées avec la société qui est évoqué est celui **des animations**. Mme Di : « *ils font quelques petites courses... les résidents plus ou moins autonomes et... après ils boivent un café puis après ils reviennent ici.* » Mme Ce : « *il y a des groupes extérieurs qui viennent ou des échanges avec d'autres maisons de retraite ou des enfants*. Le lien avec la société passe aussi par **les médias et les soignants**. Mme Ba : « *faut que la société vienne à eux... mais... bon elle vient par le biais euh de la télévision, de la radio...* » Mme Fe : il y a « *le petit journal... tous les matins, enfin souvent le matin il y a l'animatrice qui qui explique par exemple les derniers événements par exemple politiques ou ce qui s'est passé dans... dans la vie de tous les jours*. » **La famille** a également un rôle

important**.** Mme Ci : « *il y en a qu'ont... qu'ont pas mal de famille qui viennent régulièrement, il y en a d'autres non*. »

Toutefois, la place des personnes âgées reste à défendre. Plusieurs soignants se plaignent ainsi de leurs **difficultés pour permettre l'accès à des soins de qualité pour les personnes âgées**. Mme Ba : « *Un exemple encore tout récent, on arrache 15 dents à une dame, on la renvoie chez nous sans traitement antalgique. Et ben ça non... ça c'est pas admissible quoi. Et ça c'est... c'est du régulier quoi*. » Certains estiment que la personne âgée n'a **pas de lien avec la société**. M. Ga : « *Et c'est triste de façon générale de se dire que la personne a travaillé toute sa vie, elle a eu des enfants, des relations, des amis, elle a... elle a vécu, elle a voyagé, et elle va finir les six derniers mois ou les quinze dernières années de sa vie dans un endroit où... où elle sera délaissée et c'est quand même très triste*. »

Plusieurs tiennent à préciser que **l'isolement des personnes âgées existe aussi en dehors de l'EHPAD**. M. Fu : « *Les personnes âgées de plus de 80 ans mais pour autant elles sont toujours aptes à conduire, les assurances ne veulent pas les prendre en charge*. » « *Quand elles exercent plus professionnellement, elles s'écartent aussi socialement en fait*. » La fin de la vie professionnelle est vue comme le début d'un retrait social.

4.2. Regard social sur les personnes âgées

Le regard de la société sur les personnes âgées est **principalement envisagé comme négatif**. Une seule professionnelle évoque un regard positif. Mme Ca entend souvent : « *Qu'est-ce que tu veux faire avec des gens comme ça ?* » **Il y a les bons et les mauvais vieux, ceux qui sont déprimants et ceux qui sont rassurants**. Mme Gi : « *je trouve que c'est tout ou rien moi je trouve que c'est très... très négatif avec justement la personne grabataire... voilà un peu le mouroir et ou alors la personne âgée mais voilà ... hyper active, qui doit partir en vacances, qui s'occupe de ses petits-enfants, qui... voilà qui est performante dans tout et je trouve que parfois (…) on... on essaie de rajeunir à tout prix la personne âgée enfin...* » Car la vieillesse fait peur. Il vaut mieux ne pas trop la voir. M. Ga : « *Ca fait quand même assez peur, ça renvoie à sa propre image*. **» Il y a donc les personnes âgées en EHPAD, effrayantes et cachées, et les personnes âgées dans la société**. M. Bu «*il y a personne âgée en institution*

et personne âgée au domicile, moi je fais la distingo des deux. » Notons qu'encore une fois, la maison de retraite n'est pas considérée comme un domicile. Cette mise à l'écart est beaucoup évoquée par les soignants. Mme Du : « *ils ont fait beaucoup de choses pour nous et on devrait les remercier pour ça. Non on les oublie c'est les oublier une personne âgée ça doit être caché. On a... on a l'impression que la personne âgée fais peur à la société. Qu'elle coûte cher*. » M. Fi : « *Je pense que en fait à un moment donné bon voilà on dit ben bien tu as bien fait* ***tu as bien bossé, aujourd'hui tu ne rapportes plus à la société donc vous pouvez aller au... garage comme on dit***. » Mme Fe : « *un peu comme si c'étaient des fardeaux des fois.* » M. Ga : « *ce sont des personnes qui sont laides à leurs yeux, physiquement*. » Cependant, les personnes âgées ne font pas que coûter à la société. Ce ne sont pas les actionnaires des maisons de retraite privées qui diront le contraire…

4.3. Regard social sur les professionnels

4.3.1. Un métier dévalorisé

Le métier de soignant en EHPAD est souvent dévalorisé, y compris par les autres soignants. Plusieurs ont entendu des propos dévalorisants de la part de leurs collègues. Mme Gi : « ***C'était un peu la punition où... voilà on me disait « Mais... tu vas rien faire enfin c'est nul »****. (…) Alors c'est vrai que c'est difficile et c'est vrai aussi c'est un peu la réalité où on manque de moyens hein ça c'est clair mais...* » M. Bu : «*Et personne ne veut y venir. Des fois ça peut poser des questions, si c'est si bien ben venez.* » Dans l'entourage aussi, les propos peuvent être négatifs. Mme Ge : « *« **Ah mais tu passes tes journées à nettoyer la merde** » (…) c'est vu comme sous-métier alors qu'au contraire ça apporte beaucoup de choses et que je pense que c'est pas assez reconnu*. » « *Quand j'entends ça je le vis très mal parce que je me dis que... que les gens se rendent pas compte que dans quelques années ce sera eux qui seront là et (…)* ***c'est pas plaisant, alors qu'on se démène... on se démène corps et âme je pense***. » Les professionnels estiment qu'il y a un manque de connaissance et de reconnaissance de leur travail. M. Fu : « ***On entend souvent parler « Vous êtes là pour ça »*** *alors que le rôle aussi des... des proches, des familles, est très très important.* » Mme Co : « *c'est très facile de critiquer les soignants*. » « *je trouve que... nan ils se rendent pas compte de ce qu'on peut faire dans une journée*. » Les médias leur renvoient selon eux une image

faussée des EHPAD, notamment à cause de « ***certains reportages où les soignants sont maltraitants.*** » (Mme Ca)

M. Fi développe : « *« ah vous passez le temps à... à faire les cacas des personne âgées ». (…) Oui ça fait partie, mais est-ce que c'est seulement ça ?* » « *c'est un ami qui m'a dit « ah donc tu donnes le... tu donnes les biscuits aux papys, aux mamies » je préfère encore ça c'est un peu ben voilà c'est un peu positif. Mais pour dire ben voilà c'est... en fait on dirait qu'on fait un travail inutile. Voilà. Moi je... je pense comme ça. Parce que... oui. Et pourtant moi je le dis :* ***où est la différence de changer une couche des nouveaux nés et de changer une couche des vieillards de 90 ans ?*** *(…) Vous voyez ça c'est le regard de la société qu'est... que je trouve vraiment horrible. Parce que... pourquoi ? L'enfant c'est l'avenir, c'est normal on on l'entretien parce qu'on sait que bon voilà l'enfant il grandira, il fera des études et voilà voilà on... en fait on... c'est un investissement tandis que le vieux... ça devient plutôt un problème, un fardeau... à se débarrasser peut être plus tôt (rires)... au plus tôt possible. Et ça moi je me dis ben oui mais ce vieux a été un enfant. Mais continue à avoir ce regard d'enfant envers lui jusqu'à qu'il parte dignement. Et surtout que... c'est ce que... c'est ce que je n'arrive pas à comprendre, tout ce monde-là vous, moi et qui que ce soit on passera tous par là. Je pense que l'idéal c'était de dire ah ben comme* ***on y passe tous ben essayons de bien préparer la route pour que tout le monde passe dignement****.* »

4.3.2. <u>Un beau métier difficile</u>

Toutefois, si **certaines personnes perçoivent bien la difficulté du métier et renvoient une image plus positive**. Mme Go : « *j'ai plutôt des échos positifs de gens courageux, ... chaleureux,... qui ... qui font un travail qui... pour lequel elles sont méritantes quoi, plutôt*. » Mme Ci : « *T'es courageuse de faire ça. Je le ferais pas*. » « *C'est une vocation donc enfin... c'est pas donné à tout le monde et puis oui je peux respecter les personnes qui se sentent pas en mesure de faire ce métier-là*. » Et **le cliché de l'infirmière sexy reste encore présent dans les esprits, bien que les tenues hospitalières aient évolué.** M. Ga fait référence à un dessin humoristique : « *il va y avoir l'infirmière sexy donc l'infirmière vue par les hommes,* » « *l'infirmière vue par les médecins c'est celle qui est en train de faire une pause-café, l'infirmière vue par les patients c'est l'infirmière avec une piqûre*. »

5. Parcours individuels

5.1. Sens donné à la vie

5.1.1. Sens donné au travail

La grande majorité des professionnels interrogés donnent du sens à leur travail. Mme Ce : « *mon objectif quoi c'est arriver à **changer les choses**... oui. (…) Voilà j'essaie d'inculquer ça « Donnez du sens à ce que vous faites »* Les soignants apprécient de voir **l'évolution positive de l'état de santé** des résidents. M. Bu : « *On a une dame qu'on nous a envoyé, ça va faire un mois maintenant, elle est en soins palliatifs fin de vie, oxygène et tout ce qui s'ensuit. Là elle a plus d'oxygène, ça fait un mois et elle n'est pas prête de mourir demain hein.* Ils mesurent l'efficacité de leur travail au **bien-être exprimé par le résident**. Mme Bo : « *Moi je ne me lève pas le matin en me disant « oh faut que j'aille travailler ». Non je suis contente quoi.* » Mme Be : « *quand le résident est satisfait de... du bien que je lui ai apporté. Là je me dis bon ben voilà là j'ai... j'ai accompli mon devoir, mon travail, j'ai... j'ai répondu à ses attentes.* » Mme Da : « *Je travaille vraiment pour les personnes âgées pas pour la structure, pas pour l'institution, pas pour faire plaisir au directeur, j'en profite comme vous le direz pas (rires).* » **L'accompagnement des familles est aussi important**. Mme Ba : « *même dans le, même dans le deuil, si vous avez, si vous accompagnez la famille, si vous voyez que la personne part calmement et même que la famille vous remercie ou quoi que ce soit, ça c'est positif. (…) ça oui, ça donne, ça donne un sens à la vie oui.* »

Pour les formatrices, c'est faire évoluer les étudiants qui importe. Mme Gi est formatrice, et « *c'est le partage de...de nos expériences, de nos valeurs enfin c'est quelque part servir un peu de modèle alors je veux pas mais c'est aider le... l'étudiant à se construire*. » Parfois, c'est compliqué : Elle évoque des étudiants qui « *dès la première année on savait que... on pensait qu'ils seraient peut-être pas faits pour cette profession et... et de l'avoir... les voir pas évoluer, arriver en troisième année, être diplômés et se dire mais de... il est diplômé, je... j'ai participé à sa formation mais demain si je suis au fond d'un lit j'ai pas envie qu'il vienne prendre soin de moi, qu'il vienne me soigner.* » Mme Go aussi s'envisage comme future patiente : « *c'est clair, pour moi **je suis en train de former les professionnels***

qui vont me prendre en charge *quand j'aurais un souci de santé ou quand je serais âgée donc oui je me projette, avec plus ou moins de sérénité.* »

Aider les autres, c'est un peu s'aider soi-même. Mme Ge : « *Ça me renvoie que des choses positives donc je me dis qu'au final... je sers peut-être vraiment à quelque chose... quand je suis là-bas alors que (aspiration) que j'irais pas je serais peut-être toute seule chez moi à regarder la télé, j'aurais pas forcément d'importance*. » M. Ga : « *la vie est... ça doit passer par la compassion, par le partage,... par le fait de... .on peut... on peut vivre seul et solitaire et être très bien mais... le par... le fait de partager et d'être au contact de personnes humaines et... de les aider, c'est s'aider soi-même. Et c'est un partage qu'est profitable à tout le monde.* » Cependant, **lorsque l'épuisement professionnel se fait sentir, ce sens est plus difficile à trouver**.

5.1.2. Croyances

Le sujet des croyances est peu développé. Rares sont ceux qui mettent en lien leur croyances et leur travail. Quelques-uns le font toutefois. Mme Co a une croyance religieuse, ce qui a pu faire résonnance « *par rapport à des résidents qui peuvent* ***avoir la même religion et qui en parlent*** *tout simplement*. » Mme Gi met en relation ses croyances et son attitude humaine. « ***Ca m'a inculqué enfin des... des... des valeurs de... enfin d'humain, de respect****, de... de de... des valeurs voilà sur le respect de l'être humain en général. Euh d'être peut-être dans la tolérance, dans... dans la tolérance, des choses comme ça.* » Mme Da : « ***je me dis que la mort quelques fois peut être certainement libérateur*** *aussi enfin de souffrances, de... Je vois pas forcément ça comme quelque chose de négatif la mort c'est pas forcément enfin une fin en soi donc peut-être que je vois ça d'une manière plus apaisée mais...* » M. Ga n'a pas de religion mais une spiritualité : « *Pour moi la religion c'est le message qu'on... enfin c'est l'interprétation des hommes d'une spiritualité et... je m'y oppose complètement.* » Cette spiritualité l'aide à donner du sens à son travail. Il évoque les autres soignants en expliquant : « ***Si ils se disent ils meurent il y a aucun sens, ils souffrent il y a pas de sens... ils sont confrontés à leur propre non-sens. (rires).*** »

5.1.3. Influence du professionnel sur le privé

- Carpe diem

M. De trouve que son travail lui apporte « *des sacrées leçons de vie on se dit mais mince des petits bobos et je m'écroule mais... mais eux qu'est-ce qu'ils ont vécu quoi. Et ils sont toujours là et ils en parlent et ils sont dignes. Et ils ont certaines valeurs que nous on n'a plus maintenant, il a le respect, il y a beaucoup de choses... oui. (…) la vie ben il faut en profiter la vie*. » M. Fu essaie de « *plus profiter au moment présent et me dire que... que que la vie vaut la peine d'être vécue chaque jour*. » Pour lui, le travail permet aussi de « *se forger notre propre caractère aussi... enfin ça c'est forcément ce qui influe professionnellement influe aussi sur la vie privée*. »

La vie Charlie Chaplin (1889-1977)

J'ai pardonné des erreurs presque impardonnables,
J'ai essayé de remplacer des personnes irremplaçables
Et d'oublier des personnes inoubliables.

J'ai agi par impulsion,
J'ai été déçu par des gens que j'en croyais incapables,
Mais j'ai déçu des gens aussi.

J'ai tenu quelqu'un dans mes bras pour le protéger.
J'ai ri quand il ne fallait pas. Je me suis fait des amis éternels.
J'ai aimé et l'ai été en retour, mais j'ai aussi été repoussé.
J'ai été aimé et je n'ai pas su aimer.

J'ai crié et sauté de tant de joies,
J'ai vécu d'amour et fait des promesses éternelles,
Mais je me suis brisé le coeur, tant de fois !

J'ai pleuré en écoutant de la musique ou en regardant des photos.
J'ai téléphoné juste pour entendre une voix, je suis déjà tombé amoureux d'un sourire.
J'ai déjà cru mourir par tant de nostalgie et j'ai eu peur de perdre quelqu'un de très spécial (que j'ai fini par perdre)...
Mais j'ai survécu !

Et je vis encore !
Et la vie, je ne m'en passe pas...
Et toi non plus tu ne devrais pas t'en passer. Vis !!!

Ce qui est vraiment bon, c'est de se battre avec persuasion,
Embrasser la vie et vivre avec passion,
Perdre avec classe et vaincre en osant,
Parce que le monde appartient à celui qui ose
Et que la vie c'est beaucoup trop pour être insignifiant !

- <u>Regarder les personnes âgées</u>

Plusieurs professionnels expriment le fait d'être plus attentifs aux personnes âgées dans leur quotidien. M. De : « *c'est-à-dire que tout bête vous allez faire vos courses à midi vous vous dites* ***« Ouah mais tous les vieux, les vieux, tous les vieux ils vont faire leurs courses à midi ils sont chiants alors qu'ils ont toute la journée » mais ces personnes-là si ils viennent à midi, si ils viennent à ces heures c'est pourquoi ? C'est pour voir du monde.*** *C'est des gens parfois qui sont isolés, qu'ont envie de venir parce qu'il y a du monde, ils ont envie de voir du monde aussi, de rencontrer des gens, de discuter. Et en fait la personne âgée ben c'est... c'est des personnes comme nous quoi je veux dire nous aussi on va vieillir et l'attention on aura besoin de voir du monde, on aura besoin d'attention aussi. On a tendance à ignorer la personne âgée pourquoi ? Parce que... parce qu'elle a fait sa vie, parce qu'elle arrive au bout du chemin mais non mais le chemin est parfois encore long et c'est le même pour tout le monde quoi je veux dire c'est très important*. »

- Comprendre des situations

Si certains n'arrivent pas du tout à accepter la vieillesse ou la mort d'un proche malgré leur travail en EHPAD, parfois le métier permet de saisir plus rapidement certaines situations. M. De : « *Oui ça a des conséquences. Parce que j'ai perdu mon papa il y a 6 mois et c'est vrai que je m'en suis beaucoup occupé, énormément parce que bon je lui apportais des soins chez lui que... parce que je connais, parce que c'était mon travail mais en même temps j'étais... je savais qu'il allait partir. Je savais il était très malade mais autour de moi personne s'en rendait compte et ça j'ai pas osé en parler parce que je me suis dis je veux pas que mon travail déteigne sur ma vie privée en fait et en fin de compte on s'en aperçoit pas. Et ça déteint parce que* ***j'ai passé les deux dernières nuits avec lui, il était à l'hôpital, il a eu des comportements, des réactions, qui me disaient bon ben c'est la fin****. Donc ça je le savais quand on m'a appelé pour annoncer son décès, je savais qu'il allait décéder mais je me suis pris une claque parce que je me suis dit je le savais mais je... je me suis... je me suis quand même voilé la face en fait. Je crois qu'on n'arrive pas vraiment, quand on part d'ici on n'arrive pas vraiment à... à faire la part des choses et à couper vraiment le professionnel et la vie privée*. »

- Répondre à un besoin personnel

Les soignants ne choisissent pas ce métier par hasard. Mme Fe : « *Ca me permet d'avancer dans la vie. C'est... ça me permet... ouais de... ouais de découvrir la personnalité des gens, ça me permet c'est... je sais pas c'est un plus, c'est un besoin. C'est un besoin je sais pas.* ***Moi je suis une fille fille de parents handicapés aussi donc peut être qu'il y a de ça aussi je sais pas****. Mais ils sont sourds tous les deux donc j'ai... j'ai pas eu tellement d'enfance, je me suis occupée d'eux donc peut être que c'est voilà c'est comme ça*. » Chez Mme Bo, c'est **la lutte contre la solitude qui est son axe de motivation, comme si elle cherchait à combler chez le résident un manque qu'elle ressent**. Dans ce service ou dans un service de cancérologie où elle envisage de postuler, elle explique : « « *il y a des personnes parfois qui sont seules. A ce moment là donc je voudrais... je voudrais être présente auprès d'eux quoi*. »

5.1.4. La vieillesse

- Ne pas vieillir en EHPAD

Travailler en EHPAD renvoie les professionnels à leur propre vieillesse et aux craintes qui y sont associées. Mme Ca : « *je pense que, par moments hein, par moments, pas toujours, mais ça m'arrive de penser quand même je me dis* ***« Mais est-ce que on finira comme ça quoi ? »****.*» Mme Di pense aussi à la vieillesse de ses proches : « *mon grand-père il commence à perdre un peu la mémoire et... c'est pas pareil qu'ici. Parce que c'est quelqu'un que je connaissais avant et... j'arrive pas à visuali... j'arrive pas à admettre qu'il perd la mémoire. Je... et que bon ben il perd la mémoire... voilà c'est... Mais moi je vois mon grand-père comme avant en fait et c'est dur à accepter la maladie*. » **Certains évitent de penser à leur vieillesse ou à celle de leurs proches**. Mme Be : « *je ne me projette pas forcément dans la vieillesse. Je sais que je vais vieillir, ça j'en suis consciente (rires) mais non c'est vrai que je ne me projette pas...* »

Aucun soignant n'a envie de vieillir en EHPAD. M. Bu est rassuré par d'autres représentations extérieures à l'EHPAD : « *Mes grands-parents qui sont très âgés sont très bien.* » « *J'ai pas honte de le dire parce que j'ai quand même pas envie de finir comme ça hein.* » M. Fi : « *cette question je me la pose tous les jours quand je suis devant... je suis en train de faire une toilette pour une personne âgée je me dis et si c'était moi aujourd'hui ? Ou si c'était moi demain ?* » « *Nan je peux pas, je peux pas nan*. » « *de vieillir comme ça, de cette façon là. Je trouve qu'on ne... on ne mérite pas. Enfin je sais pas moi je trouve qu'on ne mérite pas*. » Mme Fe semble défensive : « *si si je dois me retrouver en maison de retraite si je veux pas de cette personne là et ben j'en voudrais pas et puis c'est tout (rires).* » Certains ont un regard plus mesuré. Mme Co : « *je dirais qu'on soulage aussi la fin de vie*. » **Mme Go a veut croire qu'elle serait surprise positivement** : « *j'ai agréablement surprise quand même en tout ce que j'avais connu à 20 ans et ce que j'ai découvert à 40 ans. Et je pense qu'à aujourd'hui, j'y retournerai, je pense que je serais encore agréablement surprise*. »

- Vieillir, c'est une chance de vivre

Un témoignage sort un peu du lot, celui de Mme Ge, qui est passée près de la mort : « *c'est quelque chose la mort pour moi qui était complètement abstrait... à mes dix-sept ans j'ai fait un... j'ai fait un arrêt cardiaque... donc de là déjà j'ai vu différemment les choses (aspiration) et... maintenant je sais que plus tard... si c'est pour vieillir en institution comme j'ai vu, je me dis ben pourquoi pas ? Alors qu'avant pour moi c'était impossible de me voir vieillir, à la limite je voulais mourir avant de me voir dépérir alors que maintenant je me dis ben pourquoi pas ? Pourquoi pas finir comme ça avec mes copines en institution comme je peux voir, avec du personnel attentionné. A côté de ça je me dis... si je suis dans une institution où j'ai été où c'est maltraitance et autre... ben ça me fait peur.* »

5.1.5. La mort

Les professionnels évoquent moins d'angoisses concernant la mort que la vieillesse. M. Fu : « ***la mort pour moi fait partie d'un processus naturel*** *après la vie et... voilà on est des êtres humains... dès le départ on sait que la mort existe.* » M. Ga : « *dans notre société on tend à la repousser, à l'éliminer, à... à la refuser. Alors que le fait de l'accepter ça permet d'être... d'être plus serein sur ce qu'on veut de sa propre vie*. » Il est intéressant de noter que si la mort est perçue comme un phénomène naturel, ce terme n'a pas été évoqué pour la vieillesse. **La mort peut même être envisagée comme un soulagement**. M. De explique : « *La maladie fait peur mais la mort me fait pas peur. (…) Et bien souvent on voit des gens souffrir avec des visages tristes, figés, et quand ils sont décédés on voit leur... on voit un sourire sur leur visage, ils sont détendus*. » **Certains évoquent leur tristesse à la mort d'un proche**. Mme Di : « *j'ai eu le décès de la grand-mère à mon copain et... ben non c'est pas pareil en fait. Parce qu'en fait c'est une être cher qu'on connait depuis qu'elle est on va dire plus ou moins jeune et c'est vrai que c'est pas pareil.* »

5.1.6. Les projets

Certains souhaitent rester en gériatrie. Mme Du : « *pour l'instant je reste dans la gériatrie, peut-être pas ici ça c'est peut-être pas ici mais je je veux pas changer, je reste en*

gériatrie. » *« Jusqu'à mon corps, jusqu'à parce que mon corps puisse plus.* » **Plusieurs aimeraient changer de secteur**, même si ce n'est pas dans l'immédiat. M. Fa : « *J'aimerais bien travailler auprès des personnes en psychiatrie tout ça quoi*. » Mme Bo : « *si je change ce serait pour aller avec... dans un service de cancérologie*. » **D'autres aimeraient évoluer dans leur domaine**. M. Fu voudrait « *engager un master en recherche en soins infirmiers pour faires des congrès nationaux et... et pouvoir faire un... progresser l'éthique et la mentalité hospitalière et aussi de la population*. » Mme Fe veut tenter l'école d'AMP. M. Bu aimerait devenir cadre de santé. Mme Bo : « *j'aimerais bien faire l'école d'infirmière*. » M. De : « *c'est d'avoir mon diplôme d'aide-soignant (…) et puis pour être valorisée aussi c'est une fierté de se dire ben 51 ans après tout je repasse ma VAE, je repasse mon diplôme*. »

Certains veulent changer de métier. Mme Co : « *Je voudrais ouvrir une maison d'hôtes*. » Mme Ca est face à une inconnue : « *Je ne sais pas parce que ben j'ai des petits soucis de... d'épaule donc... ben je ne sais pas si je serai toujours capable de travailler en tant qu'aide-soignante donc... J'espère, j'espère que je vais pouvoir... mais bon.* » Mme Go : « *j'envisage éventuellement un changement d'orientation et... je suis en train de monter un dossier pour faire un bilan de compétences.* » Son employeur n'est pas au courant. **Et d'autres ne savent pas**. M. Ga ne sait pas : « *j'ai du mal à me projeter dans l'avenir parce que je sais qu'on peut mourir demain et... et donc j'essaie plus de vivre au... au jour le jour.* »

6. Remarques sur l'entretien

Le vécu de l'entretien et les motivations sont diverses : aider, s'exprimer, se questionner. Mme Di : « *si je peux vous aider*. » Mme Ge : « *Ça fait du bien de s'exprimer je pense. Rires. On n'a pas l'occasion de... d'en parler et non voilà*. » Mme Fe : « *ça m'a permis de voir un petit peu... ce que je pensais exactement en fait de... mettre à plat en fait mes pensées. Et ça c'est bien (rires). Parce qu'on prend on prend pas toujours le temps de réfléchir et... non c'est bien*. » M. Bu : « *ça ça m'a fait réfléchir à des trucs dis donc*. »

Certains veulent défendre leur métier et espèrent faire évoluer les EHPAD. Mme Du : « *Ce métier-là faut le faire si on l'aime*. » Mme Co conclue par : « *j'aimerais rajouter quand même c'est que ben je suis fière de mon métier. Voilà je suis fière de l'exercer tout*

simplement et j'espère que quand j'aurais fini ma carrière j'aurais donné tout ce que j'ai pu à leur donner. Voilà. » M. De : « ***faudrait tout reprendre et puis refai... tout faire exploser et refaire un truc. Ce serait bien si on avait une baguette magique (rires).*** »Mme Fe « *les gens aussi qui... qui sont dans leur bureau, c'est bien aussi qu'ils viennent voir sur place mais pas juste pour faire une visite comme ça de contrôle. Qu'ils viennent vraiment voir comment ça se passe. Qu'ils prennent le temps*. » Mme Go : « ***Il y a des choses qui ont progressé… Moi j'ai vu les personnes âgées alignées en salle de... de repas, et puis... un plat, une cuillère à... soupe, et puis on donnait la becquée avec la même cuillère. Dix d'affilée, arrivé au dixième le premier devait avoir fini de déglutir, on recommençait. (rires).*** » Dans vingt ans, espérons que nous pourrons peut-être en dire de même sur l'évolution des structures…

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

J'aime l'araignée, Victor Hugo (1802-1885)

J'aime l'araignée et j'aime l'ortie,
Parce qu'on les hait ;
Et que rien n'exauce et que tout châtie
Leur morne souhait ;

Parce qu'elles sont maudites, chétives,
Noirs êtres rampants ;
Parce qu'elles sont les tristes captives
De leur guet-apens ;

Parce qu'elles sont prises dans leur oeuvre ;
Ô sort ! fatals noeuds !
Parce que l'ortie est une couleuvre,
L'araignée un gueux;

Parce qu'elles ont l'ombre des abîmes,
Parce qu'on les fuit,
Parce qu'elles sont toutes deux victimes
De la sombre nuit...

Passants, faites grâce à la plante obscure,
Au pauvre animal.
Plaignez la laideur, plaignez la piqûre,
Oh ! plaignez le mal !

Il n'est rien qui n'ait sa mélancolie ;
Tout veut un baiser.
Dans leur fauve horreur, pour peu qu'on oublie

De les écraser,

Pour peu qu'on leur jette un oeil moins superbe,
Tout bas, loin du jour,
La vilaine bête et la mauvaise herbe
Murmurent : Amour !

1. Présentation personnelle

Les présentations sont souvent assez longues. Certains sont ***sous le choc du passage à l'acte*** (Mme Ja – Mme Me qui ne s'en souvient pas). Beaucoup de personnes incarcérées l'évoque en présentant des ***circonstances atténuantes*** : ce n'est pas leur nature (M. Mu), la fragilité (Mme Je), la drogue (Mme Ji), ne pas être la seule (Mme Jo), les traumatismes (M. La, Mme Jo, M. Le, M. Lo, Mme Mi), la victime responsable lors des agressions sexuelles sur mineur (M. Ki, M. Le, M. Pa). Certains ***ne reconnaissent pas l'agression*** (M. Na, M. Ni), d'autres insistent sur le fait qu'ils les reconnaissent et que ce n'est pas courant (M. Li). Plusieurs mettent en avant leur ***parcours professionnel*** et ses réussites (M. Na, M. No). D'autres évoquent leur ***parcours carcéral*** (M. Li), ou la vie interrompue par la prison (Mme Ja). Certains ont une présentation plus classique – famille et métier – (Mme Ke) et d'autres centrent sur un aspect particulier de leur existence : problème psychologique (M. Lu) ou vie en Afrique (M. Ma). **Trois des femmes** qui témoignent ont travaillé dans le domaine médical : agent hospitalier, aide-soignante et infirmière. Lors des présentations, les femmes parlent souvent assez rapidement de leurs enfants alors que **les hommes** ont plus tendance à parler des événements dont ils ont été victimes pour commencer.

Mme Ja a 49 ans, et est incarcérée depuis 12 ans pour meurtre sur un membre extérieur à sa famille : « *ça vacille encore je bloque, je bloque*. » « *j'étais aide-soignante*. » Elle a eu un fils avec son 1er mari, violent. Elle s'est mariée en prison avec un autre détenu.

Mme Je a 49 ans et est incarcérée depuis 14 ans. Elle est condamnée à perpétuité avec 18 ans de sûreté pour complicité d'assassinat et de viol en réunion sur la concubine de son ex-

compagnon. Elle a 6 enfants et a travaillé dans l'hôtellerie. Ils l'accusent que *« c'était moi qui lui avait dit de la tuer*. » « *ils lui ont roulé dessus avec la voiture, à plusieurs reprises, il l'ont étranglé, ils l'ont frappé (…) Moi j'ai pas de souvenirs mais…voilà*. »

Mme Ji a 46 ans et est incarcérée depuis 6 ans. Elle est condamnée à 10 ans de prison pour violences sur un ami après une rupture avec son mari. « *je suis ancienne infirmière*. » « *Suite à ma séparation j'ai été fragilisée, (…) la drogue malheureusement provoque tellement de dégâts donc c'est à partir de là que j'ai dérapé*. »

Mme Jo a 35 ans et est incarcérée depuis 9 ans. Elle est condamnée à 30 ans de prison pour violences sur mineur ayant entraîné la mort sans intention de la donner. « *C'était la fille du conjoint avec qui j'étais, qui était pas le papa de mes enfants*. » *« moi j'ai perdu une fille d'un accident domestique* » *« Je me sens coupable* » Elle rappelle que son ex est aussi impliqué. Elle s'est marié avec un homme à l'extérieur pendant sa peine

Mme Ju a 28 ans et est condamnée à 2 ans de prison dont un avec sursis. Elle a souhaité participer à l'entretien bien qu'elle ait une courte peine. Nous n'avons pas pu utiliser son témoignage. Elle évoque son enfant, et les conditions dans lesquelles elle l'élève en prison.

Mme Ke a 30 ans et est incarcérée depuis 1 an. Elle condamnée à 4 ans de prison pour trafic de stupéfiants, elle a un parcours entre la prison et l'extérieur « *depuis 10 ans*. » C'est pour cette raison que nous avons gardé son témoignage même si sa peine était un peu inférieure à 5 ans : *« je suis préparatrice de commande*. » « *J'ai des enfants*. » Elle a un compagnon « *si on veut dehors mais là je me suis pacsé avec un autre à côté*. »

M. Ki a 76 ans et est incarcéré depuis 4 ans. Il est condamné à 15 ans de prison pour viol sur sa petite-fille. « *j'ai voulu expliquer que c'est elle qui était malade... sexuellement. (…) mais pour le tribunal ça ça marchait pas*. » Il a travaillé 46 ans avant d'être en invalidité. Sa femme est morte. Il a 8 enfants dont un décédé.

M. La a 27 ans et est incarcéré depuis 5 ans pour homicide volontaire : Il était « *manutentionnaire paysagiste.* » « *Mon filleul de neuf mois s'est fait assassiné par mon ex-beau-frère* » Ca l'a fait « *péter les plombs* » Il a tué quelqu'un lors d'un cambriolage.

M. Le a 41 ans et est condamné à plus de 4 ans de prison pour agression sexuelle sur un mineur, auxquels se rajoute un sursis. Il doit sortir bientôt. Il fait une présentation très longue. Il a perdu sa mère et a un frère par lequel il a été agressé à 9-10 ans. Il est homosexuel. Il a été DJ, assistant de direction dans un établissement pour adultes

handicapés, animateur et informaticien. Il a rencontré sa victime sur internet et dit qu'elle prétendait avoir 18 ans au lieu de 13 ans. Il a ensuite été accusé d'une deuxième agression.
M. Li a 38 ans et est incarcéré depuis 4 ans. Il est condamné à 30 ans de prison pour meurtre et assassinat. Il a travaillé dans la restauration et s'est mis en couple pendant son incarcération. « *Ma particularité c'est (…) la reconnaissance des faits*. »
M. Lo a 54 ans et est incarcéré depuis 5 ans. Il est condamné à 10 ans de prison pour violences sur sa belle-fille. Il a été kidnappé par son père qui l'a fait travailler dès l'âge de 15 ans, dans le bâtiment puis dans la photo. Après un conflit avec ce dernier et son demi-frère, il se marie et travaille comme livreur. Il trouve difficile de résumer sa vie en 5 minutes.
M. Lu a 44 ans et est incarcéré depuis 3 ans. Il est condamné à 2 ans de prison pour violences conjugales après une première peine de 10 ans. » Il a précédemment été incarcéré pour viol en réunion.Il est toujours marié avec sa femme et se présente comme marocain. Il se dit « grand consommateur d'alcool » et a eu un accident de la route. Il a subi des violences en prison. A la fin de l'entretien, il me dit « *j'entends des voix dans ma tête*. »
M. Ma a 47 ans et est incarcéré depuis 2 ans. Condamné à 5 ans de prison pour trafic de stupéfiants, il a passé 8 ans entre l'intérieur et l'extérieur de la prison. « *Avant c'était pour des trucs comme escroquerie des trucs comme ça. »* Originaire du Congo, il est en France depuis 1986. Il a travaillé dans le bâtiment, les magasins et les livraisons. Il a eu des enfants avec sa première femme. Se femme actuelle est en Afrique avec leur fille.
Mme Me a 40 ans et est incarcérée depuis 4 ans. « *je me souvenais de rien (…) J'assume.* » Elle est condamnée à 30 ans de prison pour meurtre de l'enfant d'une amie. Mère de 3 enfants d'un père dont elle est séparée, « *à l'extérieur j'étais secrétaire médicale et pendant les vacances scolaires j'étais aide-soignante.* »
Mme Mi a 57 ans et est incarcérée depuis 6 ans. Elle est condamnée à 20 ans pour le meurtre de son mari. Elle a travaillé dans le commerce et comme auxiliaire de vie. Elle n'a pas connu son père, a une fille de 38 ans et 2 petits-enfants. Plusieurs de ses proches dont son 1er mari sont décédés de cancers. Elle a cru en avoir un à son tour, et a fait une dépression. « *je me suis enfoncée enfoncée enfoncée enfoncée enfoncée enfoncée* » Son mari ne le voit pas. Elle a poussé sa voiture dans un étang. *« je me suis dénoncée.* »
Mme Mo a 40 ans et est incarcérée depuis 4 ans. Elle est condamnée à 20 ans de prison pour le meurtre de son mari. Il était violent. Un soir, « *j'ai saisi ce que j'avais sous la main*

(…) une bouteille de rosé pleine et je l'ai frappé au niveau de la tête. » Elle a un fils de 20ans.
M. Mu a 45 ans et est incarcéré depuis 9 ans. Il est condamné à 25 ans de prison pour le meurtre de sa femme. Il est choqué d'avoir pu commettre un tel acte. « *c'est quand même assez contraire à ma nature.* » Il avait des soucis de santé, se sentait méprisé et n'arrivait pas à l'exprimer. Il a travaillé comme dessinateur de moteurs de camion et a 2 enfants.
M. Na a 62 ans et est incarcéré depuis 10 ans. Il est condamné à 8 ans de prison pour viol sur son neveu + 2 ans de préventive. Il sort bientôt. Arrivé en France à l'âge de 3 ans, il a été violé à 7 ans par un de ses frères. Il a travaillé dans le bâtiment puis a acheté un bar-restaurant que sa femme lui a volé. Routier, il vit avec ses 3 enfants et une nouvelle femme. « *ma sœur qui m'a inventé une histoire de viol sur l'un de ses enfants (…) J'ai tout perdu.* »
M. Ne a 30 ans et est incarcéré depuis 5 ans. Il est condamné à 10 ans de prison pour une agression sexuelle sur une femme qu'il connaissait. Il ne souhaite pas en parler. Auparavant, il l'avait été pour des violences physiques. Il a travaillé dans la cuisine.
M. Ni a 60 ans et est incarcéré depuis 6 ans. Il est condamné à 15 ans de prison pour viol sur sa concubine. Il a travaillé pendant 15 ans à la mairie avant de tomber malade et de vivre de petits boulots. Il nie les faits et n'a pas d'enfant. « *C'est donc la compagne avec qui j'étais qui m'a envoyé là soi- disant pour viol après dix- neuf ans de concubinage*. »
M. No a 54 ans et est incarcéré depuis 15 ans. Il est condamné à 22 ans de prison pour tentative d'assassinat sur une policière municipale. Il l'avait déjà été « *pour agression sur un directeur d'agence intérim*. » Il a travaillé à la SNCF puis comme conducteur dans un centre pour handicapés suite à un accident. « *Je suis célibataire, pas marié, pas d'enfants*. »
M. Pa a 73 ans et est incarcéré depuis 2 ans. Il est condamné à 5-6 ans de prison pour agression sexuelle sur des mineurs. A sa naissance, son père était parti à la guerre et sa mère était en dépression. Il était charpentier. « *N'aimant pas les femmes, je... je... j'adorais les gamins (…) c'était des amis et puis bon quand ils me demandaient quelque chose, même de sexuel, je leur faisais... je le referai et ce c'est... c'est ça. Ça n'a pas plu au juge*. »

2. La vie institutionnelle

2.1. Entrée dans l'institution

2.1.1. Les chocs

Beaucoup de détenus décrivent leur première arrivée en prison comme un choc. M. Lu : « *Tout a été très difficile madame, je... je dormais pas, j'allais pas manger, je prenais beaucoup de médicaments, j'étais pas bien en fait, toute ma peine j'étais pas bien. Et... pff la plupart du temps je passais mes nuits à pleurer, je pleurais souvent la nuit en fait*. » **Pour certains, la garde à vue a été le premier choc**. Mme Jo : «*la garde à vue c'est quand même autre chose*. » « *On peut pas savoir, on peut pas faire ce qu'on veut c'est voilà c'est...* » Le choc carcéral résulte de différentes raisons.

2.1.2. Le choc de la dépossession

M. Li : « *Le choc de se voir, ça ça ? hein parce que* ***le choc de se voir confisquer les sous-vêtements qu'on a sur soi*** *après une douche (…) on vous donne chaussettes, caleçon, tee-shirt qui ont appartenu auparavant à quelqu'un d'autre et... certes qui sont propres mais déjà ils ont servis.* » M. Ki liste tous les objets que son fils a jeté. « ***il y a plus rien, il y a plus rien, j'ai plus rien***. » Mme Me : « *j'avais le pull de mon fils... (…) ils ont jamais voulu me le donner.* » M. Mu : « *j'ai dû dormir sur un matelas par terre (…) j'avais pas d'habits donc pendant je sais plus combien de temps je pouvais pas laver ni rien.* » M. Le : « *arriver dans... dans la cellule et de voir le peu de place qu'on a avec une petite... une petite fenêtre en haut, on n'a aucune visibilité sauf les quatre murs, une petite lumière,* ***les toilettes en plein milieu où il faut faire devant tout le monde*** *enfin voilà c'est un truc... ça c'est quelque chose qui... c'est quelque chose qui marque*. » M. No : « *on se trouvait trois... trois dans une cellule de neuf mètres carrés.* »

2.1.3. Le choc d'un univers inconnu et effrayant

Les individus sont brutalement confrontés à un univers inconnu et effrayant. M. Li : « ***vous voyez des des monticules de de détritus*** *et vous comprenez que ce sont les les gamelles de repas (…) vous rentrez dans une cellule qui pue, qui est dégueulasse, (…) vous entendez brailler à la fenêtre dans tous les sens, vous regardez par la fenêtre vous voyez des rats de partout, c'est... c'est un autre monde quoi, c'est plus la France du tout,* ***c'est vraiment plus la France du tout. Moi j'ai fait mon service militaire (…)*** *avec tout ce que ça véhicule comme valeur et on se retrouve là avec effectivement des gens qui eux aussi portent un uniforme, avec aussi les couleurs françaises sur leur épaule et... et ça aussi ça pique aux yeux*. » M. Le : « *il y a tout un langage particulier... à l'intérieur d'une prison, faut... le départ c'est... c'est perturbant*. »

Il y aussi **la peur des autres, parfois justifiée**. M. Le craignait « *ce qu'on voit plutôt dans les prisons américaines (…) les coups de pieds, les bagarres.* » M. Na, accusé d'agression sexuelle sur un enfant : « *l'accusation qu'on a sur... qu'on nous porte sur le dos, elle est déjà sévère envers... envers les autres détenus donc on est déjà menacé déjà là-dessus mais en plus quand on se trouve en fauteuil, dès qu'ils nous voient en fauteuil et qu'on est une personne âgée c'est tout de suite l'étiquette dans le dos et... et les agressions. Et ils se servent de nous pour... pour nous racketter de si on veut avoir quelque chose ou quoi que ce soit* ***on est obligé de subir des... des rackets*** *ou de... faut leur payer ce qu'il faut acheter... ce qu'il faut acheter là, alors il faut donner ça.* »

Ces conditions de vie peuvent raviver des souvenirs traumatiques. M. Na, incarcéré pour violence sexuelle et agressé à l'âge de 7 ans : « *à 10h fallait sortir les affaires dehors, sur un tabouret, mettre les affaires dehors, on était en slip dans la... la cellule et puis on était trois dedans... moi déjà (respiration) vu ce qui m'est arrivé à sept... à sept ans... je supporte déjà mal devoir être en comme ça non je peux pas, par pudeur je pourrai pas*. »

2.1.4. Le choc de la vie qui bascule

Mme Mo a été incarcéré après avoir tué son mari lors de violences conjugales : « *en fait c'est tellement invraisemblable en fait quand votre vie comme ça bascule à un moment alors que je... je suis agent territoriale, je... j'avais un bon boulot, j'avais mon gamin, il faisait des études et en fait vous avez l'impression de vivre ça un peu* ***comme si vous étiez dans la quatrième dimension****, en suspens en fait donc vous réalisez pas trop.* » Certains sont encore sous **le choc de l'acte commis**. M. Mu : « *on peut penser qu'il y a... qu'il y a le choc de l'incarcération mais en fait moi je dirais qu'il y avait toujours le choc de ce que j'avais fait donc quelque part l'incarcération c'était un peu annexe quoi*. » Il put aussi y avoir **un sentiment d'injustice très fort lorsque l'acte n'a pas été commis**. M. Na nous montre son bras plein de cicatrices : « *De me retrouver derrière... derrière les barreaux pour un délit qu'on n'a pas commis et ça c'est très dur*. »

Les personnes incarcérées ont peur de la rupture de lien avec leurs proches. Mme Jo : « *Est-ce que j'allais revoir mes enfants, est-ce que j'allais plus les revoir, est-ce que mes parents vont venir me voir au parloir, est-ce que... je ne savais pas*. » M. Ki : « ***Ce fut dur parce que comme j'ai été déjà abandonné de... de ma famille****. Voilà j'étais plus... comment je vais dire ça ? J'avais plus personne pour me confier, (…) mais après je me suis adapté*. » Les individus **se trouvent confrontés au vide**. M. Lo : « *Ah c'était un choc. C'était un choc. (…) passer ses heures et ses heures sans rien faire c'est... pour quelqu'un qui a travaillé toute sa vie (...)* »

2.1.5. Une étape de vie

Pour certains, l'entrée en prison fait partie du parcours de vie et les personnes incarcérées y étaient préparées. Elle peut même être vue comme une étape positive. M. Ne a vécu sa première incarcération alors qu'il était mineur. Il semble en garder le souvenir d'une étape positive durant laquelle **il expérimente le fait que l'on prenne soin de lui, mais aussi un moment qui ressemble à un rite initiatique pour devenir adulte** : « *c'était un peu chaleureux quoi. Je trouve ça faisait un peu colonie de vacances...* » C'était « *une certaine valorisation ben j'ai fait de la prison... moi j'ai vu c'était quoi vraiment un milieu difficile, un...*

un truc de gangster quoi (rires). » Sa peine actuelle au quartier majeur est plus difficile à vivre. M. Ma : « *Comme dans mon entourage il y avait déjà des gens qui... qui avait déjà fait de la prison (…) je connaissais déjà ce qui se passait là-bas à l'intérieur. Mais... mais quand même ça fait peur là la première fois.* » A l'époque**, la prison est intégrée dans le parcours de vie** : « *comme je vivais toujours dans ce milieu-là donc je savais qu'il y avait toujours une possibilité que j'y retourne*. »

2.2. Vécu actuel de l'institution

« Ici, on n'est pas en France, on est en sous-France. » (parole de patient en prison)

2.2.1. Les valeurs de l'établissement

Certains ne se sentent pas respectés et trouvent qu'il n'y a **pas de valeur**. Mme Ji : « *Je sais même pas s'ils connaissent justement le mot valeurs, je ne pense pas*. » Pour M. No, la prison est **un espace d'autorité** qui résonne avec ses expériences précédentes et la raison de son incarcération : *« il faut de la discipline oui il faut des règles (…) si il y aurait pas des règles, si il y aurait pas d'interdits et d'obligations, il y aurait... il y aurait plus d'agressions entre les détenus*. » Il souligne le risque d'abus d'autorité, lui qui est incarcéré pour agression sur une policière. Pour Mme Je, **c'est un espace pour progresser** : « *quand je suis arrivée ici j'étais une sale gamine (…) j'ai fait un bon travail sur moi-même et à l'heure de maintenant, ça fait longtemps, que je me bats plus, que je ne réponds plus (rires) et que je laisse couler quand on m'embête quoi*. » **La prison peut véhiculer des valeurs de respect et d'apprentissage**. M. Ma : « *le respect entre nous (…) nous responsabiliser parce que c'est une épreuve et même travailler donc oui, oui il y a des valeurs*. » « *essayer d'apprendre un peu quelque chose, aller à l'école*. »

2.2.2. Le ressenti actuel

Si certains prennent l'habitude, beaucoup trouvent difficile de tenir. M. La : « *à chaque fois qu'on fait des efforts c'est comme si qu'on est au fond du trou et dès qu'on essaie à remonter, il y a toujours quelqu'un qui nous marche sur le bout des doigts pour nous faire*

tomber. » M. Ne évoque l'enfermement : « *L'oppression de l'enfermement, l'enfermement c'est ça. C'est... je sais pas moi, ouais être enfermé c'est horrible d'être enfermé, pour moi c'est inhumain moi je dis. (…)* ***dans des sociétés entre guillemets qu'on dit évoluées et on nous met... on nous fait subir des choses c'est des châtiments... psychologiques extrêmes****.* ***(…) Certes il y a plus de châtiment corporel et encore parce que dans les prisons il en reste encore entre détenus voire même certains surveillants*** *ça dépend hein quoi maintenant c'est plus le châtiment psychologique ça joue et c'est hyper dur. Franchement je préfère me faire casser le bras et avoir un br... un membre... défectueux qu'avoir le cerveau défectueux (…) tu supportes plus, t'es oppressé, t'es... vous imaginez ben ça c'est la taille d'une cellule hein je veux dire c'est ça, une cellule c'est entre guillemets comme ça sauf qu'il y a un lit machin mais passer des heures là-dedans je sais pas si vous vous rendez compte de qu'est-ce que ça apporte à l'être humain*. » **Il faut développer sa capacité à se battre face à l'adversité**. Mme Go : « *C'est... c'est dur faut avoir vraiment... un moral d'acier (…) faut vous forger, faut mettre une carapace, (…) je vais foncer et puis je vais attaquer, je vais y aller et je vais pas me faire bouffer par la prison ni par les personnes qui y sont et... et je ressortirais la tête droite et... et j'y arriverai.* » **Et certains se promettent de ne plus jamais revenir**. M. Ma a connu plusieurs séjours en prison : « *je me dis mais ça vaut plus la peine là d'être séparé comme ça là je voudrais vivre une vie normale*. »

2.2.3. Temporalité

« Je suis incarcéré depuis trop longtemps. Je commence à en avoir marre. On dit "plus c'est long, plus c'est bon"... Mais franchement, pas toujours. » (parole de patient en prison)

- Le temps infini

M. Lu : « *c'est* ***très très très très très très long***. » Mme Jo : « *c'est encore plus long c'est le week-end*. » M. Li : « *entre deux parloirs, c'est tous les quinze jours, c'est long. Parfois vraiment entre... entre deux rendez-vous avec mon psychologue... qui est aussi tous les quinze jours, c'est long*. » Les rendez-vous viennent ponctuer le vide. M. Li : « *il y a eu des moments... où complètement moi* ***je perdais pied, j'avais plus du tout notion du temps****...* » M. Ne regrette l'organisation qui existait au quartier mineur. Au quartier majeur, il faut se

créer soi-même son planning. « *Il y en a ils disent « Ah mais on n'est pas obligé de... de vous forcer à faire ça » mais vous nous forcez, on est forcé à être incarcéré, à devenir abruti.* ***On nous force à nous fermer dans des... des centres carcérals ou des... des maisons d'arrêts, à être abrutis à rien faire et vous pouvez pas nous forcer à nous insérer ?*** *C'est un peu illogique non ?* » Certains remplissent leurs journées avec des activités et ne voient pas le temps passer. Il s'agit presque de survie dans certaines situations. M. Ni : « *ça va vite parce que je suis à l'atelier et tout la matinée passe bien, de 8h du matin à 14h ça passe, après bon il y a la douche, tout, je mange un bon, je fais une petit sieste, je dessine, j'écris... ouais puis on est muté à 6h-6h et demi mais c'est sûr que* ***s'il y avait pas le boulot je serais peut-être pas en train de vous parler là***. »

- <u>La routine</u>

M. Lo : « ***Vous vous avez votre temps à vous, dehors****, où les choses vont beaucoup plus rapidement, où les gens évoluent, ils se marient, ils sortent avec des gens, ils vont au restau... enfin tout des choses de la vie, alors que nous en détention c'est toujours la même chose : c'est ouverture de la porte à sept heures, c'est on va travailler à sept heures et demi, on va rentrer, quand on travaille, je parle quand on travaille, donc fermeture des portes les gamelles c'est...* » « ***je vis tous les jours la même chose c'est on peut comparer un peu je pense à métro-boulot-dodo hein si je peux utiliser cette expression, il doit... il doit y avoir des gens dehors qui ne vivent pas mieux que en détention d'une certaine façon***. » Pour autant, « *même après cinq ans de détention ça reste un choc.* » Les personnes incarcérées ne choisissent pas **leurs horaires, qui sont imposées**. Mme Jo : « *Déjà rien que pour le fait des repas le soir je me dis que ça fait quand même de bonne heure à l'heure qu'ils sont distribué, ils sont distribués à 18h. 18h ça fait quand même un peu de bonne heure pour manger.* »

- <u>Le temps du jugement et de la peine</u>

Parfois, le temps entre le délit et la condamnation peut être très long. **L'incarcération interrompt alors une vie qui s'était reconstruite**. Mme Je : « *Au début j'ai mal vécu parce que…ben parce qu'on m'avait li…laissé sortir pendant 4 ans et demi donc en faisant ces 4 ans et demi j'ai refait ma vie, je me suis mariée, j'ai eu deux autres petites filles donc Solange et*

Jessica. Et puis quand je suis rentrée ben j'ai très mal vécu…la lourde peine qu'ils m'avaient mis. Parce que…pour moi ben voilà c'est trop sévère et à cette époque là…il y avait pas de…d'appel, c'était en cassation donc j'ai essayé de faire ma cassation mais ça a été rejeté. » **Le temps de la peine peut aussi être long à supporter**. Mme Ke : « *C'est long après quand on a 10 ans à faire, faut les faire quoi c'est long quoi*. »

2.2.4. Intimité

- La cellule

Pour beaucoup de personnes incarcérées, la cellule est l'espace privilégié d'intimité et de liberté, avec cependant certaines limites. M. Ki : « ***je suis tout seul dans ma cellule, je mets mon verrou*** *voilà parce que j'ai un verrou bien sûr pour fermer ma porte alors on frappe à ma porte comme tout à l'heure je dis « bon excuse moi je suis en train de faire du courrier ou je suis en train de faire ma prière ou alors si tu peux revenir dans une demi-heure, trois quart d'heure » « oui Bernard » on me répond tout de suite. Voilà*. » M. Li : « *les fouilles de cellule où on fout tout en l'air pour rien, on vous fouille presque quotidiennement pour rien...* »

- Pas d'intimité

Certains estiment qu'il n'y a pas d'intimité en milieu carcéral. Mme Ke : « *On est mélangé avec tout le monde*. » M. Lo : « *il y a aucune intimité*. » Mme Ja : « *Non* » Mme Ji : « *nous n'avons aucune vie privée*. » Le premier élément nommé est le fait d'**être en permanence sous le regard des surveillants**. Mme Mi : « *j'ai enlevé mon pantalon, j'allais enlever mon slip... j'étais dans la... dans le comment dire ? Ben dans la cellule, j'ai pas pensé à aller dans la salle de bain ce jour-là pourquoi j'en sais rien et puis ça s'est allumé et voilà on va dire ben j'avais les fesses à l'air quoi, j'ai... j'ai été très très mal quoi*. »

Le moment des fouilles est vécu de manière particulièrement violente. Mme Mi : « *avec tout ce que j'ai... **j'ai subi les fouilles, machin etc. etc. etc. (…) je peux pas tomber plus bas quoi que ce que je suis tombée**. Donc se déshabiller ben là... on nous a tellement, je*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

me suis tellement déshabillée, déshabillée, déshabillée en conditions je vous en parle même pas donc on me dirait... je suis presqu'à dire que même si un homme me disait ben « Déshabillez-vous » pour une fouille ben je me déshabille. Parce que maintenant on n'a plus de... moi je suis moins pudique que j'étais avant, alors que j'étais très pudique. » Mme Jo : « ***c'est plutôt humiliant pour moi quoi de bon ben quand je suis dans mes cycles de femme là***. » M. Ni : « *ils te palpent de partout alors (…) au début c'était vraiment la merde quoi parce que tu... tu te dis attends il y a un mec qui te voilà quoi*. »

Il est difficile d'avoir une parole intime. M. Li : « *quelqu'un qui a sa fenêtre ouverte peut entendre, même si vous êtes à vingt mètres de là, peut entendre ce que vous dites quoi*. » Mme Me : « *j'étais dans ma cellule on m'appelle alors déjà avec mon nom de famille, on croirait que là-haut c'est un hall de gare (…) tout le monde entend, tout le monde sait où vous allez, tout le monde sait ce que vous faites...* » Il y a aussi les conversations téléphoniques qui sont écoutées et les rumeurs véhiculées à l'intérieur de la prison. **Le bruit est permanent**. Mme Je « *Vous savez que quand je vais sortir je vais pas oublier les fermetures, les portes, les bruits électriques je... j'oublierais jamais quoi, la vie incarcérale j'oublierais jamais*. » M. Li : « *ça fait un... un capharnaüm infernal. Et les moindres bruits ici sont... sont décuplés*. » M. Le : « *on entend tous ceux qui frappent aux portes, qui crient aux portes et là on a l'impression d'être... d'être vraiment* ***dans un autre monde enfin limite, limite un asile on se dit ça doit être des fous****, il y a que des dangereux, on se dit... on se dit quand est-ce que ça va finir ? Le premier soir c'est c'est horrible de s'endormir avec ces cette ces bruits, ces sons*. »

- <u>L'hygiène</u>

La question du regard apparait à nouveau concernant la toilette et les toilettes. Mme Je : « *il y a des séparations entre les cabines mais il y a pas de rideaux donc la fille qui passe pour aller prendre la douche et ben il y en a qui ont tendance à regarder ou... voilà ou ils restent bloqués devant la cabine et puis vous vous demandez qu'est-ce qui va se passer quoi parce que on sait pas en prison sur qui qu'on peut tomber quoi donc je suis pas très confiante dans les douches.* » Mme Me : « *on peut se laver par contre s'ils regardent à l'œilleton ils nous voient il y a pas de soucis par contre ils acceptent ici qu'on mette (…) des*

petits rideaux. » M. Le : « *les toilettes en plein milieu où il faut faire devant tout le monde enfin voilà c'est un truc... ça c'est quelque chose qui... c'est quelque chose qui marque*. » **Une femme évoque une suppression des produits d'hygiène comme punition**. Mme Jo : « *parce qu'il y a je sais pas quoi de fait ben on nous a supprimé les produits d'hygiène pour une personne ou deux qu'a fait des... n'importe quoi ben tout le monde a été puni*. »

- <u>La féminité</u>

Garder sa féminité en prison est compliqué. Mme Ke : « *dès qu'on fait rentrer des paires de chaussures ou quoi tout qui sonne on peut rien avoir à part des baskets. Après vous voulez vous habiller comment avec des baskets ? On peut rien féminiser avec des baskets quoi. Mettre un leggings et des baskets waouh (rires).* » La situation va être dépendante de leurs ressources financières, sur ce point comme sur celui de l'alimentation. Parfois, **le maquillage est utilisé pour cacher sa peine**. Mme Jo s'apprête « *pour éviter que justement que mes proches ils voient ma tristesse, en fait je me cache derrière mon maquillage et mes vêtements.* » Mme Ji : « *tout le temps je suis maquillée, coiffée, habillée, tout le monde pense que je vais très bien. (…) ici si on fait voir qu'on est malheureux, ils se réjouissent de notre malheur.* »

- <u>Le suivi médical</u>

M. Na est en fauteuil roulant et il trouve que les locaux ne sont pas adaptés : « *dans ma cellule il y a quoi ? Un lit médicalisé parce que j'ai rouspété pour avoir le lit médicalisé, on a une douche il y a rien pour... il y a rien pour... il y a rien pour s'agripper, je suis obligé à chaque fois de changer de fauteuil, c'est un fauteuil manuel et puis j'ai celui-là parce que j'ai été obligé d'acheter celui-là par rapport au problème cardiaque... si je fais une chute dans la douche, les surveillants ils me voient pas, ils me verront que le lendemain matin*. » **Plusieurs se plaignent d'un accès difficile aux soins**, même si certains en ont peur : peur d'être touchés, peur qu'on leur donne un traitement psychiatrique, peur du dentiste, etc. **Mme Me craint même pour sa vie** : « *Alors question sécurité... pff. Et puis moi je suis diabétique... il m'arrive à 20h ou 21h des fois de... ben parce que je suis... la dernière fois j'étais à plus de cinq grammes... J'étais pas bien, mon appareil marchait plus, on a su me répondre « Ben*

vous attendez demain l'UCSA ». (…) moi j'ai peur moi, j'ai peur. Regardez il y a eu un homme qui s'est pendu à côté... il a été découvert à 7h à l'ouverture des portes voilà. Donc c'est vous dire que si vous faites un malaise vous êtes pas découvert de suite. »

D'autres sont satisfaits des soins qui leur sont apportés. M Ki : *j'ai demandé un appareil dentaire parce que voilà je n'ai plus mes dents elles sont tombées voilà je l'ai eu gratuitement*. » M. Ni ne pouvait pas être opéré à l'extérieur en raison de son alcoolisme : « *l'abstinence que j'ai eu là pendant six ans ça... ça a provoqué qu'ils m'ont réparé les jambes*. » M. Pa : « *j'ai une aide, une aide-ménagère qui vient et qui me fait prendre une douche et le lundi j'ai (…) l'infirmière*. » « *j'aurais 25 ou 30 ans je le vivrais pas pareil, à 60... à 74 ans bientôt ben je m'y fais*. »

- <u>Prison ou maison de retraite ?</u>

Les 3 hommes que nous avons rencontrés qui avaient plus de 60 ans et dont l'état de santé nécessitait des soins ne se considéraient pas comme des personnes âgées. Nous leur avons demandé s'ils préféraient rester en prison ou intégrer une maison de retraite. Tous préfèreraient retourner à domicile, mais s'ils devaient faire un choix, leurs avis divergent. **M. Ni et M. Na choisiraient la maison de retraite**. M. Na : « *je préfèrerais aller (…) en maison de retraite et puis après je me trouverais... je me trouverais un logement pour me... pour être... pour être tout seul (…) C'est-à-dire en maison de retraite il y a... il y en a... il y a moins de... moins d'agressivité, on est... on est tous du même âge.* » «*dans notre aile oui parce qu'il y a toujours des... des jeunes ça c'est... c'est... ils fument leur... leur merde là, le... leur chinchon là à longueur de journée.* » **M. Pa préfère quant à lui la prison** : « *l'inconvénient de... pour le même service d'être plus cher (rires) alors je sais pas, j'ai les moyens de payer mais quand même (rires)*. » « *Il y a un avantage si vous voulez entre la prison et la... et la maison de retraite si vous voulez, c'est que là il y a des... il y a des... il y a des plus jeunes qui viennent me voir et j'aime bien discuter avec*. » Ce discours peut être entendu sous deux angles étant donné que M. Pa est incarcéré pour agression sexuelle sur de jeunes hommes. Toutefois, nous n'avons pas le sentiment que ce soit la sexualité qui guide sa réflexion. En effet, il précise : « *Je sais pas il y a probablement des anciens avec qui on peut discuter intelligemment je pense mais... je sais que mon père par exemple ne voulait pas y aller, il dit*

« Oui on les voit assis à un moment donné, à attendre la mort c'est tout, ils disent rien » bon c'est pas lui ça. » Et il ne s'imagine pas non plus dans cette vie.

- <u>La vie amoureuse, la sexualité</u>

Il y a ceux qui n'en n'ont pas et qui le vivent bien. Pour d'autres, c'est plus compliqué, que ce soit pour le sexe en lui-même ou pour l'affection. M. Ma le vit très mal mais l'accepte : « ***je suis privé de tout la liberté comme je suis privé aussi de la sexualité***. » M. Ne : « *je sais pas le fait de même ça voilà de dormir avec quelqu'un, me réveiller le matin avec quelqu'un mais ça manque c'est des choses ça... c'est...* ***pour moi c'est un traitement inhumain*** *aussi*. » Certains n'en n'ont pas pour se protéger d'éventuelles agressions. M. Le évite ainsi de faire part de son homosexualité. Mme Mo était battue par son mari et elle profite de la coupure avec l'extérieur pour **se reconstruire affectivement** : « *« J'ai l'impression que j'apprends à marcher » j'ai plein de sentiments nouveaux que je découvre et je pense qu'en fait ben l'amour sera quelque chose aussi que je vais découvrir quand je sortirai parce que je... moi j'ai aimé mais on m'a pas aimé donc...* »

Il y a ceux qui se masturbent ou qui font des rêves érotiques. Il y a ceux qui ont une sexualité au parloir. Mme Jo : « *on se sent un peu gêné de... de s'être... de s'avoir fait prendre par les surveillants et tout ça mais en même temps... on reste humain c'est un peu normal que le mari ait envie de sa femme, que la femme elle ait envie de son mari*. » **Certaines femmes évoquent une relation avec une co-détenue. Les hommes n'en n'évoquent pas dans les entretiens que nous avons menés**. Mme Ji : « *on est obligé de rester toujours discrètes bien sûr ça... on a quand même de l'amour propre, de la pudeur on va pas non plus s'exhiber ça c'est... c'est la première chose. Voilà en fait on peut pas non plus exprimer ce qu'on ressent en plein jour. Faut toujours qu'on soit enfermées en cellule pour pouvoir... sinon non on peut pas toujours exprimer puis comme c'est toujours très très mal interprété en plus ici donc non.* » Lorsque nous lui demandons si elle a toujours aimé les femmes, elle répond : « *Non je pense pas que j'aimais les femmes avant, je pense qu'au début c'était vraiment un manque affectif.* » **Il y a ceux qui ont accès à un UVF**, comme M. Ni qui estime que c'est son seul espace de liberté dans la prison.

Hjalmar Söderberg (1869-1941)

« Nous voulons tous êtres aimés,
A défaut, être admirés,
A défaut, être redoutés,
A défaut, être haïs et méprisés.
Nous voulons éveiller une émotion
Chez autrui quelque qu'elle soit.
L'âme frissonne devant le vide et recherche
Le contact à n'importe quel prix. »

2.2.5. La liberté

- Loisir et travail

Les activités de loisir et de travail sont considérées comme des espaces de liberté. **En revanche, la promenade n'est jamais évoquée**. Mme Me : « *j'adore la bibliothèque. Voilà ça c'est un lieu de toutes façons j'adore lire donc quand je vais à* ***la bibliothèque*** *c'est un endroit où déjà c'est calme parce que la bibliothécaire elle fait en sorte que ce soit calme. Euh on trouve à peu près tout ce qu'on veut et s'il y a pas ils prennent dans la bibliothèque des hommes donc forcément on a ce qu'on veut*. » Et si certains considèrent le travail comme un espace de liberté, d'autres le considèrent comme une forme d'exploitation. M. Na : ***« ici c'est de l'exploitation qu'ils font, ils nous obligent à travailler pour gagner quoi ? Euh 2-3 euros ou 20 euros par... par... par mois***. »

- Les contraintes

La privation de liberté ne se limite pas à celle d'aller et venir. Les horaires et les corps sont également contrôlés. M. Ne : « *ils vont pas aimer, ils vont dire « Ah tu te promènes toute la journée toi » mais... qu'est-ce que ça fait ? Je suis enfermé dans une enceinte de prison, laissez-moi au moins être libre dans cette enceinte*. » Et Mme Je nous parle des contraintes imposées par la justice et l'administration pénitentiaire : « *ils regardent tout ça :*

si vous payez les parties civiles, si vous êtes suivi par un psychologue, si si... il y a plein de choses voilà qui fait que vous êtes obligé d'aller travailler, vous êtes obligé de... d'être correcte. » Plusieurs personnes incarcérées soulignent **une amélioration de leurs conditions en comparaison de la maison d'arrêt** qu'ils ont connu précédemment. M. Le : « *on a notre cellule, notre espace donc et on peut recevoir donc des gens pour boire un café donc il y a cette convivialité qui... qui s'installe* » M. Ki : « *une maison d'arrêt vous avez que deux heures sur vingt-quatre, c'est sur voilà, encore quand vous sortez parce qu'après si vous ne sortez pas vous êtes enfermé vingt-quatre heure sur vingt-quatre là ça c'est pas bon non plus c'est pas bon non plus pour la réinsertion des... des personnes, ça comment je vais vous expliquer ça ? Ca dans le cerveau ça doit tourner ça, il pourrait venir des idées de vengeance*. »

- <u>Le quartier d'isolement / disciplinaire</u>

Plusieurs personnes incarcérées ont spontanément évoqué un passage au quartier disciplinaire ou d'isolement. Mme Je : *« j'étais tombée dans les cachets (…) la surveillante elle m'a dit de changer d'aile et je lui ai répondu « Mais qu'est-ce qu'elle a dit cette pétasse ? » (…)* ***je me suis mangée 45 jours de confinement dans la cellule****. Donc confinement ça veut dire… être enfermée : pas de contact avec les autres, pas de douche en même temps que les autres… (…) ça a été très très dur parce que en plus j'étais en manque de cachets donc… c'était pas évident.* » Cette période l'a en même temps aidé à réaliser qu'elle était addict « aux cachets » et à s'en détacher. M. No a demandé à être isolé lors de sa deuxième condamnation : « ***c'est moi qui avait demandé l'isolement parce que je voulais pas me retrouver avec les autres détenus*** *(…) et ils m'ont transféré à R., R. c'est une prison moderne et là je me suis retrouvé... seul en cellule*. »

- <u>Accepter ou souffrir de la privation</u>

Si pour certains la privation de liberté, parfois associée à la privation d'intimité, est insupportable, pour d'autres elle est mieux acceptée. M. Pa a de la liberté « ***on n'est pas là pour être libres hein****.* » M. Ma : « *je sais que j'ai fait des bêtises, je suis là, je suis obligé de tout respecter. Mon souci c'est... ne pas faire des reproches c'est... c'est faire ma peine... normalement pour bénéficier toutes les réductions de peine, espérer sortir vite d'ici*. » **Pour**

certains les moments d'enfermement sont même ressentis comme protecteurs. Mme Mo : « *Je suis vachement contente qu'on soit enfermée le midi (rires) et le soir ça me rassure. (…) Ça permet aussi voilà de pouvoir être tranquille, de pas entendre de bruits dans le couloir (…) des fois... on se fait des petits repas, on... on passe des... des moments où on a des échanges comme ça et... et on oublie qu'on est en prison*. »

2.2.6. La vie en collectivité

Plusieurs personnes incarcérées ont des expériences de vie en collectivité. Ainsi, **le foyer permet un bon apprentissage des relations carcérales**. Mme Ja : « *j'ai fait des foyers mais ça c'est depuis ma naissance*. » « *J'ai fait mon tri (…) ça m'a quand même fait savoir que il fallait qu'à certains moments ne pas fréquenter la racaille.* » M. Ne : « *j'étais en foyer... c'était à peu près pareil ouais*. » « *Que ce soit foyer sociaux ou carcéral c'est souvent un rapport de force et de domination qui... qui mène. Et c'est difficile pour moi à ce niveau-là*. »

Certains ont connu l'armée, une expérience négative pour les uns et positive pour les autres. M. No : *« j'ai subi, au service militaire, j'ai subi le sévice corporel. Ouais et... ça c'est pas très bien passé. » « j'avais peur de dénoncer (…) ça m'avait... ça m'avait coupé la parole d'ailleurs.* » Il met en lien l'agression qu'ils a commis avec sa condamnation : « *Je dirais pas forcément que ça vient du service militaire mais si on m'aurait jamais mis une arme à feu dans les mains peut- être j'en aurais jamais touché*. » **Il fait ensuite le lien entre les abus d'autorité de l'armée, l'abus d'autorité dont il accuse la policière qu'il a agressé, et les abus d'autorité ressentis de la part des surveillants.** Pour M. Ki, le danger était à l'extérieur du groupe : « *j'ai appris déjà à m'endurcir là bas, à vivre en communauté voilà. (…) Et dans les... à l'armée fallait... fallait être en équipe là ben parce que là on était quand même en zone d'insécurité ça c'est sûr hein.* »

D'autres ont connu l'internat, une expérience qui a laissé des traces différentes. M. Ma : « *En Afrique. (…) Bon l'ambiance était là bon* ***c'était bien là-bas*** *on était entre nous, personne... personne était derrière nous pour nous servir non c'était très bien*. » Mme Mi : « *pour moi qui suis quand même d'une famille où on a été quand même* ***élevés par les religieuses et tout ça et donc là c'est c'est c'est horrible****, c'est... c'est horrible*. » Elle n'en dit

pas plus sur cette expérience, expliquant ne pas se souvenir de son enfance. Bien que plusieurs aient connu une vie de quartier où le collectif était important, peu l'évoquent à ce moment de l'entretien, en dehors de M. La M. La : « *quand j'habitais à R. en fait je vivais dans... dans* ***un immeuble où est-ce que c'était fort collectif****, on faisait tous les repas ensemble, c'était assez convivial*. » « *L'état d'esprit était totalement différent qu'en milieu carcéral*. » Et enfin, deux personnes incarcérées évoquent leur **lieu de travail**. M. Ki : « *En usine (…) moi je m'occupais du du de de de la rattache des fils, un gars s'occupait du nettoyage, un autre s'occupait d'autre chose quoi, on avait... mais c'était une équipe, c'était une équipe voilà.* »

3. Relations aux autres

« Avant la prison, j'étais solidaire. Maintenant, je suis solitaire » (parole de patient en prison)

3.1. Représentation des personnes incarcérées

Nous avons parfois employé le terme de personnes incarcérées, parfois celui de personnes délinquantes ou criminelles, ce qui a influencé les réponses données. Le premier élément que les personnes interrogées mettent en avant est l'humanité des personnes incarcérées, et **l'importance de voir la personne au-delà de son acte, de ne pas juger trop hâtivement**. M. No : « *avant que j'ai affaire à la justice, je pensais que les... la plupart des gens qui rentraient en prison c'était des... des crapules quoi, de gens, des... ben des... des mauvaises personnes quoi*. » Maintenant, « *je m'aperçois que n'importe qui peut venir en prison. Ça peut être toutes les couches de la société, toutes les... toutes les gens de différences intelligences, ça peut être les riches les pauvres, moi j'ai... j'ai rencontré un médecin en prison, j'ai rencontré un directeur de je sais pas quoi, des... il y a des gens parfois, j'ai même rencontré un huissier une fois.* » Plusieurs évoquent également **la souffrance** des personnes incarcérées. M. Ne : « *souffrance, douleur*. » Mme Me : « *c'est pas maltraitance c'est... il y a des fois on est pris vraiment... ben comme pour des chiens*. » Enfin, comme pour les personnes âgées, certains considèrent que **les délinquants, ce sont les autres**. M. Le : « *délinquance c'est pour moi c'est de la drogue. Ca c'est quelque chose que si vous voulez que je supporte mal parce que enfin je supporte mal, ça me rend ouf*. » Certains témoignages

renvoient plutôt à **la privation de liberté**. Mme Jo : « *Coupé de sa liberté, coupé de tout contact*. » M. Lo : « *Donc l'inactivité, **moi je me sens comme le mot inutile en détention**.* » Pour Mme Je, les privations ne se limitent pas à la privation d'aller et venir : *la privation de… de penser parce que on a quand même des limites à pas dépasser ici. (…) d'avoir le portable ou d'avoir le téléphone, voilà c'est beaucoup de privation l'incarcération*. »

3.2. Les autres personnes incarcérées

3.2.1. Bien choisir ses relations

En prison, **choisir ses amis est crucial**. Ils peuvent être un soutien, et M. Li apprécie pour cela les cellules à deux lits. Mme Je : « *j'en ai que 5 avec qui je m'entends bien. Avec qui je mange des fois, avec qui que je passe mes après- midi, le week-end ou… Voilà donc je côtoie pas beaucoup de monde. Je sors pas non plus en promenade*. » Pour M. Lo, la culture et l'intelligence ont un rôle. « *Il y a un codétenu qui a même... niveau de culture, je veux dire on a les sujets d'intéressement... donc on parle de pleins de choses ensembles*. » Sélectionner ses proches est aussi une façon de **porter son propre poids**, de ne pas être contaminé par la souffrance des autres. Mme Ji : « *j'aime pas les gens qui régressent j'ai pas besoin de... d'être entourée de personnes qui vont me... me faire du mal encore alors que j'ai suffisamment voilà à m'en sortir moi-même. Et généralement ici ils me prennent toutes pour une assistante sociale donc j'ai dit c'est un ras-le-bol total quoi, j'en peux plus*. » M. Li : « *celui qui vient et qui commence à pleurer je vais l'envoyer chier (…) j'ai pas du tout envie qu'il m'impose ça. Et puis les innocents ne pleurent pas. Les innocents se battent*. » Certains, comme M. Ke, acceptent toutefois de dispenser des conseils.

3.2.2. L'enfer c'est les autres

Beaucoup de personnes incarcérées considèrent que le problème vient d'une autre catégorie de personnes qu'elles en prison. Les personnes incarcérées pour des actes délinquance estiment alors qu'ils sont là pour des faits sans importance contrairement aux violeurs ou aux assassins qui sont les vrais criminels. Les personnes incarcérées pour des crimes considèrent qu'elles ont commis une erreur dans leur vie mais qu'elles se comportent

bien au quotidien contrairement aux dealeurs qui mettent la pagaille en prison et sont irrespectueux. Ceux qui consomment des toxiques évoquent aussi la méfiance, comme s'il fallait éviter une contamination psychique. M. Ma : « *c'est pas ma place ici.* » Mme Ja : « *Si c'est quelqu'un de droit ça va et si c'est de la racaille ou qui prend, excusez-moi le terme, prend des comprimés non si c'est quelqu'un qu'essaie de devenir drogué non ça m'intéresse pas. Voilà*. » Pour Mme Je et Mme Jo, **la cohabitation avec les petites peines est difficile** car elles ne respectent pas les règles et en font pâtir les longues peines. Pour M. Ni évoque **les jeunes** de son côté : « *C'est vrai que quand tu mets un petit gamin de 20 ans avec des... des mecs de mon âge, s'il a l'habitude d'écouter la musique... t'a beau lui dire de la baisser il... il s'en fout quoi.* » « *C'est toujours « Nique ta mère »... « Fils de pute » des machins comme ça ouais alors si... alors si tu réponds t'es obligé de t'accrocher avec c'est pas la peine quoi*. » Plusieurs émettent le souhait d'une séparation générationnelle. M. Ma « *Ne pas trop mélanger les gens dans la prison ce serait bien*. »

3.2.3. <u>Se protéger</u>

En prison, **le relationnel est aussi stratégique pour éviter les ennuis**. M. La : « *quelques fois on donne une totale confiance à certaines personnes et en fin de compte on est vraiment déçu, on est poignardé dans le dos*. » La promenade est souvent évoquée comme un lieu où se créent les problèmes ou la violence. Mme Je : « *il y a pas de banc, il y a pas d'herbe, il y a rien à part tourner, recevoir les missiles par-dessus le mur qui nous tombe sur la tête donc pff*. » **Il y a ceux qui évitent le contact**, pour ne pas rentrer dans des conflits ou dans des trafics qui pourraient en entraîner. M. No : « *je cherche pas à me mêler dans des embrouilles, je cherche pas à faire de magouilles*. » **Il y a ceux qui s'imposent**. M. Pa : « *il va me demander « T'as pas ça ? » je dis « Non merde oh faut pas déconner » (rires) je suis pas le lover du coin moi*. » **Il y a ceux qui font semblant d'aller bien ou d'être fort**. M. La : « *si on veut survivre en prison faut se comporter comme un délinquant.* » M. Li : « *faut peut-être être un... montrer un visage un peu dur, un peu fermé, être strict pour effectivement pour éviter que ça ne se passe et que ensuite ça dégénère... par ailleurs, mais bon*. » **Il y a ceux qui cachent l'acte pour lequel ils sont incarcérés (notamment pour agression sexuelle) ou bien leur homosexualité** pour éviter les agressions. M. Na : « *je peux être tué pourquoi parce que*

les les « pointu, pointu, pointu, pointu » voilà c'est tout ce qu'ils disent les PDs les pointus voilà... »

Ces systèmes de protection sont nécessaires car la prison peut être un lieu de violence. Il y a les **violences physiques**. M. No : *« j'ai déjà été agressé par des détenus moi. Euh... j'ai déposé plainte, trois fois pff il y a pas eu de suite, pourtant il y avait des preuves hein et le procureur ils ont... il y avait un procureur il a classé, sur les deux autres plaintes j'ai jamais eu de réponse*. » **Il y a aussi les violences psychologiques**. M. La : « *les menaces par les autres détenus, les pressions, c'est beaucoup de choses qui est difficile à encaisser*. » Mme Mi évoque *trois-quatre personnes qui se sont initiées et qui... me... me font, m'ont fait du harcèlement moral...* » **Et il y a les violences sexuelles**. Les personnes incarcérées pour violences sexuelles et les homosexuels sont des populations plus à risque. Ceux qui agressent sexuellement les auteurs de violence sexuelle en deviennent à leur tour mais auto-justifient leur acte. Evoluer dans cet univers et **gérer sa propre violence entouré de personnes qui ne gèrent pas la leur est un défi difficile à relever.**

3.2.4. Se créer un réseau

La prison est aussi un lieu où se créent **des réseaux officieux**. Mme Ke : « *je connais des gens ici qui sont ici depuis 10 ans quoi. Je les ai connu en maison d'arrêt, je les retrouve ici, c'est toujours pareil quoi les gens*. » Certains poursuivent ou développent leurs trafics en prison.

3.3. Les professionnels

3.3.1. La confiance

Fréquenter les mêmes surveillants tous les jours pendant des années peut créer un sentiment de proximité. M. Li : « *j'ai vraiment vécu des... des rapports avec des surveillants pendant quatre ans. Euh... et certains ce sont conclus par de l'amitié au sens premier du terme, d'autres par des relations amicales, d'autres par de la sympathie*. » Mme Jo : « *Il y a des surveillantes où on peut dis... des surveillantes que j'apprécie où on peut discuter et tout*

ça, qu'on est à l'écoute. **Un lien de confiance peut s'instaurer** entre les professionnels et certaines personnes incarcérées. M. Mu évoque une confiance qu'il tient à conserver car elle lui apporte des privilèges : « *moi je trafique pas, je fais pas d'embrouille enfin j'arrive à me promener dans toute la prison avec un sac, une valise avec moi, tout le temps et (rires) je veux dire ça... voilà personne me dit rien*. »

3.3.2. Les conflits

Les personnes incarcérées évoquent des conflits entre eux et le personnel pénitentiaire, dépositaire de l'autorité. M. Ne évoque « ***deux mondes qui s'opposent totalement. Totalement mais de chez totalement***. » « *Ça peut pas fonctionner parce que l'un est sur ses idées « ouais c'est des vieux paysans, des vieux français, des fachos ben ils mangent du porc machin » eux c'est « Ah leurs coutumes... machin ils font la prière, ils disent mange pas de porc machin nous on parle, on boit du vin.* » « *Dans n'importe quel pays dans les prisons on retrouvera les gens des milieux défavorisés*. » Il a connu une autre expérience au CNE : « *des autres trucs de surveillants, plus des gens sortis de la... ben de... du... des étrangers quoi de métissage machin donc plus... peut-être plus à même de comprendre les détenus*. »

Les conflits peuvent être liés à **des décisions ou des refus mal vécus** par les personnes incarcérées. Ainsi, Mme Ji est en colère depuis que la détenue avec laquelle elle entretenait une relation sentimentale a été transférée. Les conflits peuvent être liés à **des incompréhensions**. Mme Me : « *c'est la dernière fois qu'il y a eu le feu... on était toutes en panique « Non non faut pas vous inquiéter » ah ben ouais* ***vous regardez de votre fenêtre vous voyez de la fumée, vous êtes enfermée, vous comprenez pas pourquoi on vous laisse pas sortir*** *alors on vous dit que vous êtes en sécurité dans votre cellule, ben expliquez-nous pourquoi. Moi j'ai réussi à savoir après c'est parce qu'on a des murs qui prennent pas feu*. » **Le sentiment d'injustice** joue fortement dans les conflits avec la pénitentiaire. Certains estiment qu'ils ne peuvent pas se faire entendre autrement que par les cris ou l'agressivité. Mme Jo : « *c'est à croire que maintenant il faut embêter le monde pour être entendu, être écouté. Et je suis pas la seule à le dire.* »

Et près de la moitié des personnes rencontrées estiment avoir rencontré des situations de **manque de respect**. M. La : « *il y en a certains que c'est comme si qu'ils nous considèrent comme des animaux*. » La plupart n'acceptent pas **le tutoiement et le manque d'emploi du « monsieur »** ou « madame » devant leur nom. Mme Me : « *il y a des fois on est pris vraiment... ben comme pour des chiens. (…) on dit pas madame Me par exemple c'est « Me », « Me, Me », on nous appelle par notre nom de famille... on nous parle mal*. » M. No : « *j'ai déposé plainte au procureur de la république, j'ai été entendu par un... un policier, un OPJ, il y a pas de suite, ils ont pas le droit de tutoyer*. » M. Li évoque **du racisme** et estime que sa dénonciation n'est pas correctement prise en compte : « *il y a pas eu jamais de réaction réelle et concrète (…) malgré plusieurs directions et qu'à chaque fois moi, d'autres, d'autres avant moi et d'autres, aujourd'hui encore et... arrivent dénoncer, dénoncent et dénonceront ces mêmes surveillants d'ailleurs qui sont très bien identifiés*. » **Certains se sentent humiliés** par les fouilles de cellules et les fouilles corporelles, ou par d'autres situations. M. No : « *je tape à la porte pour dire que j'ai fini ma douche (…) ça l'a énormément vexé (…) il m'a crié dessus, il... il me gueulait dans les oreilles (…) il avait la tête collée sur mon épaule en me criant dessus.* » M. Pa est en fauteuil roulant : « *il a téléphoné à une infirmière pour qu'elle vienne me chercher parce que lui il été pas habilité pour me pousser*. » « *Le local à poubelles il avait... il avait... il avait des ressorts et ben ce con de... de surveillant (rires) il tenait la porte de cellule mais il m'aurait pas aidé à tenir l'autre une fois pas arrivé, non je... inacceptable*. » Après l'entretien, un surveillant vient me voir, sans que j'ai abordé le sujet, et me dit qu'il se sent « con » car quand il m'a vue pousser le fauteuil, **il a réalisé qu'il aurait pu le faire lui-même par humanité, ce qu'il se refuse toujours**.

3.4. <u>Les proches</u>

« Envie de toi

En vie de toi

En vide de toi »

[Auteur inconnu ?]

3.4.1. Peu de lien

Les personnes incarcérées n'abordent pas la qualité des relations avec leurs proches. **Plusieurs témoignages reflètent un faible lien social, qui pré-existait parfois à la prison**. Ils doivent apprendre à gérer le manque. Mme Je : « *j'ai des photos de mes enfants et de mes petits enfants sur... sur mon armoire, donc le soir... je les regarde puis je pleure quoi c'est parce que ça me fait mal. (…) vous dites « Oh j'ai pas retenu beaucoup d'années avec mes enfants.* » M. No : « *Je le vis pas mal, de toutes façons déjà avant c'était... c'était comme ça*. » **Le refus des proches peut aussi être motivé par la raison de la condamnation**. M. Ki a parfois sa fille au téléphone, quand son conjoint n'est pas là : « *elle me dit « je suis gênée de te parler devant lui du fait que lui il veut plus entendre parler de toi »* » Parfois, ce sont les personnes incarcérées qui ne sont pas à l'aise de voir leurs proches et de **leur imposer la prison**. Mme Ji : « *venir voir quelqu'un au parloir c'est quand même pff c'est une torture, c'est une torture*. » **L'incarcération entraîne aussi un coût pour la famille, financier et énergétique**. Outre le manque de revenu si la personne incarcérée était celle dont le salaire payait les factures, les déplacements peuvent être onéreux. Mme Jo : « *ils peuvent venir une fois par mois et encore si les moyens financier derrière ça permet*. » Les parents de Mme Me habitent à 3h de route : « *Puis mon papa lui ben il avance dans l'âge, il va avoir 80 ans...* » **Les possibilités et conditions des rencontres au parloir ne sont pas optimales et l'accès au téléphone est limité**. M. Li évoque de bonnes conditions dans la maison centrale d'où il vient et l'oppose à ses conditions actuelles : « *ici il y a rien du tout de ça malgré six cent personnes (…) c'est un antisocial avec nos... nos familles*. »

3.4.2. Gérer à distance

Les personnes incarcérées doivent **gérer leurs responsabilités familiales à distance**, ce qui peut s'avérer compliqué. Ainsi, M. Ki a dû payer une maison de retraite à sa femme malgré sa faible pension. M. Lu de son côté a fait placer plusieurs de ses enfants suite à des situations de violences sexuelles. Une des situations les plus difficiles et violente à gérer en prison est **le deuil d'un proche**. Il n'est pas toujours possible d'aller voir la personne en fin de vie avant le décès, ni d'assister aux funérailles. M. Le : « *mon père est décédé donc déjà*

j'ai pas pu aller à son enterrement, j'ai pas pu encore aller sur sa tombe donc oui ça travaille, ça fait... c'est pas quelque chose que je vis bien ça très je le vis même très mal. »

3.4.3. Garder le lien

Dans ces conditions difficiles, certaines personnes incarcérées parviennent à garder le lien avec leurs proches. L'UVF est particulièrement apprécié lorsque l'accès y est possible. Les permissions sont aussi un bon moyen de garder le contact. M. La : « *les gens ils me connaissent vraiment et ils savent très bien que en fait ça a été une erreur de ma part que j'ai commise mais enfin l'erreur elle est humaine ça peut arriver à n'importe qui*. » **Pour certains, garder le lien avec les proches, c'est garder un pied dans la délinquance**. M. Ne : « *70 pourcent de mes connaissances connaissaient le milieu carcéral, avaient été, sortaient, peut-être pour certains y sont toujours je sais pas donc on va dire entre guillemets je baignais dans ce milieu-là, les milieux de foyers, les milieux de la rue, ces choses-là, quartiers c'est des milieux...* »

4. Rapport à la société

4.1. Représentation de la société

4.1.1. Une société anxiogène et injuste

Alors que les personnes incarcérées pourraient être considérées comme « les méchantes » de la société, beaucoup décrivent un monde extérieur effrayant et injuste. Cette représentation n'est pas le fruit du hasard pour **ces individus qui ont souvent été confrontés à la violence et à l'injustice dans leur histoire personnelle. Ce sentiment peut être amplifié par l'incarcération qui crée une rupture avec une société qui devient lointaine, inconnue et menaçante. Peut-être aussi que le regard sur la société est aujourd'hui de plus en plus négatif et que les individus rendent plus facilement les autres responsables de leurs malheurs. Qui ne s'est jamais plaint des politiques, de sa famille, de son patron, etc ?**

Mme Je : « *c'est un monde de fous parce que avec tout qu'est-ce que vous voyez à la télé : le chômage, tout qu'est-ce ce qui se passe dans les faits divers, les meurtres, les viols... ça fait peur. (…) il y a quand même des personnes qui sont pas trop bien dans leurs têtes ici, mais nous* ***par rapport à vous on est protégés parce que il y a les surveillants, il y a la direction, il y a pas mal de monde****, il y a les autres détenus autour de nous.* » M. Lu évoque de son côté l'injustice : « *je pense que la société a deux vitesses, et je pense qu'il y a comme du racisme, je sais pas si vous comprenez ?* » Ce qui touche surtout les personnes incarcérées, c'est la façon dont les hommes politiques sont traités par la justice par rapport à eux. Lors d'un entretien, l'un d'entre eux évoquait par exemple le fait que M. Sarkozy ait pu dormir chez lui pendant sa garde à vue. M. Ma : **« *ils font des conneries et ils paient moins que nous*. » Quel sens prend la prison lorsque les représentants de la société peuvent passer au-dessus des lois ?** Certains critiquent les statuts des politiques et leur paie dans l'absolu. Là encore, la place des médias est soulignée. M. Ki : « *c'est les médias qui font les... les verdicts.* » Mme Mo : « *tous les matins je regarde BFM et (…) j'ai une trouille épouvantable.* »

4.1.2. La société et l'individu évoluent

Avec les années de prison, l'évolution du monde extérieur peut être difficile à évaluer. Mme Je : « *J'ai pas connu les euros, j'ai pas connu les portables je saurais même pas m'en servir de toute façon je suis voilà. Euh les clefs USB je sais même pas c'est quoi, je sais même pas à quoi ça sert...* » **Son fils a volé un MP3 et elle a cru qu'il s'agissait d'une arme, « *et la juge elle m'a regardé elle s'est mise à rigoler, les gendarmes aussi, même mon escorte.* »** Pour M. Ne, cette évolution est superficielle : « *les technologies avancent (…) mais après l'homme est toujours là je veux dire il y a toujours les mêmes mentalités*. » Certains se gardent d'avoir un avis, comme M. No : « *J'ai plus d'avis parce que je pense que* ***les avis que j'avais avant ils étaient pas bons (rires) donc j'essaie de pas avoir d'avis*** *comme ça... pff.* »

4.2. Place des personnes incarcérées dans la société

Pour beaucoup, la place dans la société est **une place à venir**, qui se construira à l'extérieur. Condamné à 30 ans de prison, après 11 ans d'incarcération, M. Li s'interroge :

« ***après est-ce qu'aujourd'hui ça a encore du sens que je sois en détention ?*** » Mme Je : « *j'ai l'intention de refaire ma vie, de de... d'avoir mon appartement, de travailler, je sais que je reviendrai pas en prison parce que ça c'est sûr et certain*. » M. Ne : « *Va falloir que je la fasse quoi ma place parce que c'est un combat dehors aussi. Ici c'est assistanat*. » Sa solution est d'obliger les détenus à avoir une activité toute la journée pour qu'ils soient actifs. Mais contradictoirement, ça leur laisserait peu de place à une réelle autonomie. M. Ki estime qu'il pourra retrouver sa place, bien que son discours ne soit pas en accord avec celui de la société sur les relations sexuelles avec des mineurs.

Plusieurs ont le sentiment de **ne plus avoir de place** dans la société. Mme Jo : « *des faits qui me sont... pour lesquels je suis incarcérée, d'être en prison, même avec ça je pourrai pas retrouver la dignité que j'avais à l'extérieur*. » Mme Me : « *il m'arrive d'écrire à l'extérieur quelque fois à des organismes pardon des choses comme ça et soit on me répond six mois après soit on me répond pas donc non.* » Mme Ke, de son côté, trouve qu'elle n'a pas plus sa place dans la société qu'en prison. Certains trouvent qu'**ils ont toujours une place**. M. Ma : « *je suis pas trop dangereux pour la société quand même. Oui j'ai ma place.* » M. Mu : « *mon travail oui il sert aussi un peu.* » Mme Mo : « *J'ai ma place en tant qu'être humain, en tant que mère.* »

4.3. Regard social sur les personnes incarcérées

La question du jugement prend une place prépondérante dans les témoignages des personnes incarcérées. **Un jugement social dont elles étaient parfois elles-mêmes porteuses** avant d'entrer en prison. M. Lu : « *on nous prend pour comme si on des... des merdes quoi. (…) pour eux on est juste des numéros c'est tout*. » M. La : « *l'erreur elle est humaine, ça peut arriver à tout le monde*. » Mme Ji : « *malheureusement des fois on arrive en prison parce qu'on a commis un acte qu'on aurait pas du commettre mais malheureusement on nous a poussé à commettre cet acte*. » M. Ki estime que le public ne doit pas se substituer à la justice. « *Vous serez toujours pour eux vous serez toujours le violeur ou tueur vous comprenez ? Donc la personne va dire si c'est ça ben pourquoi je continue pas ?* » Mme Mo : « *j'ai dû être extraite, aller à l'hôpital me retrouver au milieu de personnes menottées où elle me dit « Oh mon dieu, mon dieu », me regarde qu'est-ce...*

qu'est-ce qu'on pense ? »M. Mu évoque le rejet : « *j'imagine que les gens pensent comme je pensais avant et donc je dis ben oui ils sont là voilà, ils ont fait ce qu'ils ont fait, entre guillemets ils le...* ***ils le méritent voilà on se pose pas trop de questions parce que ben pourquoi on s'en poserait ? (…) faut bien qu'ils fassent confiance au système*****.** » Le regard social négatif est aussi de penser que les prisonniers sont trop bien traités. Mme Je a changé de regard : « *... couchés nourris, blanchis, ils ont la télé, ils ont le... ils ont le nécessaire quoi » mais qu'est-ce qu'il savent pas les gens de l'extérieur c'est que* ***la télé on la paye, le frigo on le paye****... on le paye aussi... on paye nos amendes*. » Mme Jo : « *C'est pas la belle vie, c'est qu'il y a des choses qu'on peut pas tout dire non plus à des enfants*. » M. No : « *A mon avis ils ont des opinions fausses* ***ou alors si ils ont des opinions justes c'est... c'est un coup... c'est un coup de bol, c'est sans le savoir***. » M. Ma confirme : « *il y a beaucoup de gens qui parlent de la prison qui connaissent pas la prison.* »

5. Parcours individuels

5.1. Sens donné à la vie

5.1.1. Sens donné à la peine

Les personnes incarcérées évoquent plus le sens qu'elles donnent à leur peine que le sens qu'elles donnent à leur vie en général. Pour certains, **la prison n'a pas de sens**. M. La : « *pour moi ma vie à l'instant elle vaut pas beaucoup et je suis en attente*. » M. Lo : « *C'est juste du temps perdu. (…) ça puni, vous avez raté tout, tout ce que vous... des choses de la vie, des années passées, les fêtes et ainsi de suite.* » Certains **s'accrochent en pensant à leurs proches**. Mme Jo : « *Ca a un sens de tenir en... en prison pour sa famille au loin, pour les personnes qui nous aiment que malgré la faute et tout ça ils ont besoin de nous*. » Pour d'autres, ce sont les relations à l'intérieur de la prison qui aident à tenir. Certains tiennent le coup car ils trouvent qu'**ils méritent la peine à laquelle ils ont été condamnés**. Mme Jo : « *Pour l'enfant qu'est décédé de mon... dans mon affaire... je me dis que... la prison quelque part là j'ai même pas encore fait ma peine est-ce qu'aujourd'hui ça fait... ça va faire refaire revenir l'enfant à la vie ? Non*. » Pour d'autre ce discours semble plus plaqué, comme étant plutôt les propos attendus que ceux qui sont réellement pensés. Toutefois, certains se

saisissent de la prison comme d'**un temps pour avancer**. Mme Mo : « *Ma vie a changé. J'existe, je suis quelqu'un, j'étais pas quelqu'un*. » « ***Je suis née en prison*** *(…) j'ai toujours vécu donc dans la violence des hommes donc j'ai toujours été l'ombre, l'objet, et j'ai jamais été une personne à part entière*. » **L'art peut aussi être une échappatoire**. M. No : « *je me suis mis à écrire parce qu'il y a un tas d'idées qui me sont venues*. »

5.1.2. Croyances

Pour certains, **la croyance religieuse aide à vivre la prison**. M. Lo : «*ça m'aide c'est une aide à masquer, à rester un petit peu calme ici*. » Mme Ja : « *la prière oui parce que c'est vrai que j'en ai besoin à certains moments de la journée, surtout à la fermeture j'en ai grand besoin*. » M. Ma est protestant : « *je dis toujours que demain ce sera mieux (…) je vais essayer de donner un autre... un autre sens à ma vie*. » Pour d'autres, **la croyance a un impact plus négatif ou bien ils ont arrêté de croire**. Mme Me a arrêté de croire : « *j'allais au culte, je priais tout le temps, je... puis à la sortie je suis sortie avec le maximum donc... donc j'ai arrêté d'aller... d'aller à la messe, j'ai arrêté...* » M. Pa ne sait pas s'il croit en Dieu : **« *Je pense que s'il existe il demande autre chose*. » « « *Il demande pas qu'on fasse d'incantations (…) je pense que l'amour prime sur la vie.* » »**

5.2. La mort

Il y a la peur de sa propre mort mais aussi de celle des co-détenus. Mme Me : « *Ca me fait peur. Ca me fait peur.* » Mme Ji : « *j'ai entendu il y a pas très longtemps de la part d'un surveillant « Il vaut mieux deux suicidés qu'un évadé » donc automatiquement quand on entend des choses comme ça on se dit c'est...* » « *C'est violent, c'est grave quoi.* » Cependant, **certains préfèrent mourir que vieillir, ou en tous cas que vieillir en mauvaise santé**. M. Mu : « *je crains plus la vieillesse que... que la mort. En même temps voilà j'esp... j'aimerais pas qu'elle arrive trop tôt non plus quoi mais...* » M. No : « *il y a pire que la mort c'est la souffrance, surtout la souffrance physique... vaut mieux... vaut mieux être tué que torturé enfin à mon avis*. » Certains détenus nous apprennent qu'**ils s'auto-mutilent** pour gérer leur angoisse dont les origines peuvent être diverses. **Et plusieurs personnes incarcérées évoquent des idées suicidaires**. M. La : « *j'y ai déjà pensé plusieurs fois et j'y pense encore, je*

me demande si ça vaut vraiment le coup de continuer à me battre. Si j'aurais pas ma famille derrière moi, je crois que je serais déjà plus là depuis longtemps. Si... si je tiens le coup c'est un peu pour eux aussi. » Certains s'efforcent au contraire de ne pas y penser. D'autres évoquent **la mort comme un passage obligatoire**. M. Ma y a pensé. M. Pa : « *quand on est plus jeune on trouve que c'est une chose affreuse, que c'est... ça nous concerne pas hein autant quand on est vieux on se dit bon ben va falloir, va bien...* ***va bien falloir calancher (rires)****.* »

5.3. Projets

5.3.1. Travail, famille, (patrie ?)

M. Lu : « *Trouver un travail. Regrouper mes enfants, parce que mes enfants ils sont à gauche à droite. Et... retrouver ma... ma femme. Et retrouver un chez moi et être tranquille, avoir une vie tranquille comme tout le monde*. » La plupart des personnes incarcérées émettent le souhait de sortir et de se construire une vie stable, avec famille et emploi. Pour certains, ce sera le cas. Mais **beaucoup espèrent répondre à leur instabilité ou à leur insécurité intérieure avec un cadre socialement acceptable. Cependant, ce cadre ne leur correspond pas totalement et/ou les ennuie, et ils le mettent en échec**. Mme Ji a un regard plus large. Elle aimerait « *avoir une stabilité. Que ce soit au niveau comportemental, psychique, physique, psychologique et bien sûr professionnellement. Voilà*. » Pour d'autres, le projet est surtout de **sortir et de ne pas revenir**. M. No : « *Le seul projet c'est de sortir de prison*. » Mme Ke en est à sa troisième incarcération. Elle le regrette mais explique : *« Une fois qu'on sort de prison, on oublie la prison*. » **Certains ont le souhait de retourner dans leur pays d'origine**, ou dans celui d'un de leur parent. Ces retours fantasmés sont plus ou moins réussis selon la connaissance réelle du pays. M. Ma : « *j'ai fait une demande de... de ? pour rentrer en Afrique. Moi quand je serai rentré là-bas je vais essayer vraiment de... de donner un bon sens à ma vie.* » Mme Mo, elle, veut **savourer la vie** : « *avant la prison j'avais pas d'avenir hein donc j'avais pas conscience de la valeur de la vie, des choses, de... J'ai envie de faire plein de choses (petit rire) j'ai envie de voyager... j'ai envie de partir en vacances... on savoure tellement de choses après*. » M. Ki, 76 ans, a un projet un peu différent. Il cherche à

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

« ***aller voir les pompes funèbres déjà voilà pour prévoir mon décès****, je suis pas éternel je le sais voilà*. »

5.3.2. Les difficultés

Envisager des projets en prison, c'est se heurter à certaines difficultés. La principale, est la **difficulté à se projeter à l'extérieur**. Le temps de l'incarcération peut paraître sans fin. Mme Me : « *C'est dur parce que je me dis si je prends des projets maintenant pour ma sortie ce sera pas forcément les projets que je vais tenir en sortant, je sais pas comment vont se passer les prochaines années là donc... je sais pas*. » Mme Je a une peine de sûreté : « ***j'essaie d'avancer, de trouver du boulot, j'essaie d'avoir un appartement, j'essaie de voilà d'avoir... de faire des démarches et ça bloque parce que j'ai pas de date de sortie.*** » Les personnes incarcérées se heurtent également à des contraintes administratives, notamment au niveau pénitentiaire et judiciaire. M. La : « ***Je vais faire une démarche, je sais déjà d'avance que ce sera rejeté*.** » M. Pa a 74 ans : les projets, « *Oh ils sont derrière moi –(rires). Ils sont derrière moi (rires).* » Incarcéré pour des relations sexuelles avec des mineurs, il préfère ne pas sortir de prison que d'exprimer à la justice ce qu'elle attend de lui.

6. Remarques sur l'entretien

Certains espèrent que leur témoignage **aidera notre recherche à avancer.** M. Lo : « *j'espère pour vous, pour vous que ça va être constructif et... bien sûr que ça ne porte pas préjudice à moi c'est... c'est important*. » Pour M. Le, il y a aussi une **résonnance sentimentale**. Il a eu une « *relation extrêmement sérieuse, avec un, avec un homme bien sûr, et qui a fait des études de psychologie...* » Plusieurs ont trouvé **un intérêt à s'exprimer** et s'assurent du respect de leur anonymat. Mme Me : « *Très bien moi ça m'a permis un peu de m'exprimer et... et... ouais ça m'a permis de parler, de m'exprimer, ça m'a fait du bien et... et voilà*. » Certains ont plus particulièrement apprécié de pouvoir évoquer **leur souffrance ou leur culpabilité**.

D'autres aimeraient que leur témoignage aide à **faire évoluer la société, et plus particulièrement le monde judiciaire et carcéral**. M. Ki : « *vous allez pouvoir de tenir compte*

de tout ce que je viens de dire pour essayer de faire évoluer la société ? » Mme Mi : « *Les gens si longuement (enfermés NDLR) c'est pas une solution parce qu'on vous parle de réinsertion mais... quand vous faites la réinsertion ? Quand vous êtes à moitié cassé. Voilà c'est mon avis personnel*. » Mme Me : « *on est quand même des êtres humains...* » Mme Ja s'assure que nous notions qu'elle veut voir son mari et avoir de meilleures conditions d'hygiène. Nous le faisons en précisant qu'il ne sera pas possible pour nous d'agir là-dessus, ce qu'elle comprend. M. Ne : « *je trouve qu'il y a pas mal de réflexions que vous avez sur effectivement la place de l'homme, le sens peut-être aussi effectivement de la peine, (…) qu'est-ce qui à un moment donné fait condamnation ? Comment on détermine une durée de la... de la condamnation ?* » Il conclue sur ces mots : « ***quand je suis arrivé dans le tribunal d'application des peines, moi j'ai vu ça comme un théâtre à l'ancienne, ils sont avec leurs robes (…) ils sortent des mots un peu du moyen-âge, pas du moyen-âge mais bon il sont... c'est un peu un débat, un combat, que l'autre aura meilleur mot pour détruire l'autre ou pour argumenter dans un meilleur mais c'est tout... ouais c'est un fiasco pour moi tout ça***. » Enfin, Mme Mi trouve que la justice va trop vite pour vraiment comprendre les personnes jugées, et que l'entretien lui aussi était court. **L'expérience de l'entretien résonne donc avec son expérience judiciaire.**

Invictus, Henley, W-E (1843-1903)

Dans les ténèbres qui m'enserrent
Noires comme un puits où l'on se noie
Je rends grâce aux dieux, quels qu'ils soient
Pour mon âme invincible et fière.

Dans de cruelles circonstances
Je n'ai ni gémi ni pleuré
Meurtri par cette existence
Je suis debout, bien que blessé.

En ce lieu de colère et de pleurs
Se profile l'ombre de la Mort
Je ne sais ce que me réserve le sort
Mais je suis, et je resterai sans peur.

Aussi étroit soit le chemin
Nombreux, les châtiments infâmes
Je suis le maître de mon destin
Je suis le capitaine de mon âme.

Out of the night that covers me,
Black as the pit from pole to pole,
I thank whatever gods may be
For my unconquerable soul.

In the fell clutch of circumstance
I have not winced nor cried aloud.
Under the bludgeonings of fate

My head is bloody, but unbowed.

Beyond this place of wrath and tears
Looms but the Horror of the shade,
And yet the menace of the years
Finds and shall find me unafraid.

It matters not how strait the gate,
How charged with punishments the scroll,
I am the master of my fate:
I am the captain of my soul.

Les entretiens ont lieu dans des espaces où d'autres professionnels interrompent parfois l'échange pour récupérer un objet ou poser une question.

1. Présentation personnelle

La totalité des surveillants présentent leur parcours professionnel depuis qu'ils sont entrés dans la pénitentiaire, et éventuellement avant.

Mme Pe est une femme de 43 ans qui est surveillante depuis 4 ans. Elle a toujours travaillé dans ce centre de détention. « *je travaillais dans le commerce je... j'ai été licenciée (…) il y a la publicité qui passait au niveau de la télé euh j'ai de la famille dans le pénitentiaire*. »
Mme Pi est une femme de 40 ans qui est surveillante depuis 17 ans. Elle a toujours exercé dans ce centre de détention. « *J'ai fait mes stages N., j'ai fait mon deuxième stage à G. et après j'ai eu la chance d'arri... enfin la chance, d'arriver ici directement après.* »
M. Po est un homme de 46 ans qui est surveillant depuis 18 ans. Il travaille dans ce centre de détention depuis 9 ans. «*Je préférais le boulot c'est... avec les condamnés c'est plus basé sur l'observation (…) on connait pratiquement pas les détenus en maison d'arrêt.* »
M. Ra est un homme de 38 ans qui est premier surveillant (gradé de roulement selon ses termes) depuis 10 ans, après 4 ans à travailler en tant que surveillant. Il travaille dans ce

centre de détention depuis 5 ans.
M. Re est un homme de 39 ans qui est surveillant depuis 18 ans. Il travaille dans ce centre de détention depuis 6 ans et demi.
M. Ri est un homme de 47 ans qui est surveillant depuis 26 ans. « *je suis rentré dans la pénitentiaire en janvier 88.* »
M. Ro est un homme de 27 ans, lieutenant depuis 2 ans après avoir travaillé 9 mois en tant que surveillant. Il exerce dans ce centre de détention depuis 4 mois. « *j'ai fait des études de droit jusqu'au niveau master 2* » Il a rapidement passé le concours de lieutenant « *Je suis ce qu'on appelle un faux externe c'est-à-dire que j'avais... j'avais l'expérience du métier mais j'avais pas les années suffisantes pour avoir la qualité d'interne voilà*. »
M. Ru est un homme de 56 ans qui est surveillant depuis 23 ans. Ancien militaire, il est affecté au service de transfert. « *Avant j'étais militaire hein. Et puis donc là je suis dans le service transfert (…) on connait aussi le travail de la prison.* »
M. Sa est un homme de 43 ans qui est surveillant depuis 18 ans. Ce centre de détention est le quatrième où il exerce. Il y est affecté depuis 4 ans. « *Avant ben sortie d'école, j'ai fait l'armée et j'ai travaillé pff un an et demi en intérim avant de passer... différents concours*. »
M. Se est un homme de 49 ans qui est surveillant depuis 26 ans. « *Je travaillais à Auchan, Auchan B. et avant un petit peu en cartonnerie et encore avant en région R. dans... dans une entreprise de cire ferronnerie bâtiment et avant c'était l'armée.* »
Mme Si est une femme de 28 ans, qui est surveillante pénitentiaire depuis 5 ans. « *j'ai fait quatre ans de gendarmerie et puis marre du statut de militaire et compagnie (…) et puis ben je me suis dit pourquoi pas la pénitentiaire ça reste à peu près la même branche*. »
Mme So est une femme de 45 ans qui est surveillante pénitentiaire depuis 10 ans. « *J'ai travaillé avant dans le privé (…) j'ai un parcours un peu atypique à savoir que j'ai fait quelques études.* »
Mme Su est une femme de 32 ans qui est surveillante pénitentiaire depuis 9 ans, et dans ce centre de détention depuis 2 ans : « *j'ai été à l'UHSI et là je suis arrivée à N. en 2011*. »
M. Ta est surveillant principal. « *Je suis marié et j'ai trois enfants. (…) A l'issu de mon Bac génie électronique... je me suis engagé à l'armée donc en tant que sous-officier d'active dans l'arme des transmissions (…) ensuite je suis devenu adjudant d'une unité* » Il devient ensuite surveillant « *j'ai intégré la brigade de longues journées (…) je me suis investi dans les*

fonctions de tuteur de stage. »
M. Te est un homme de 50 ans qui est premier surveillant depuis 4 ans, dans la pénitentiaire depuis 29 ans, et dans ce centre de détention depuis 2 ans. Il gère l'équipe de nuit. « *Dans quatre ans, j'aurais atteint le... l'âge qui me permettra de partir*. »
M. Ti est un homme de 43 ans qui est surveillant pénitentiaire depuis 14 ans, et dans ce centre de détention depuis quelques mois. Il exerce désormais en tant que formateur des professionnels. « *Je suis marié, je n'ai pas d'enfant, j'ai trois chats par contre (…) je me suis retrouvé tuteur, moniteur en technique d'intervention.* »
M. To est un homme de 43 ans qui est major depuis 3 ans et dans la pénitentiaire depuis 21 ans, et dans ce centre de détention depuis 3 ans en tant qu'adjoint de bâtiment. Il a été détaché syndical pendant 1 an. « *Fin 2004 j'ai intégré les ERIS jusqu'à fin 2007...* »
M. Tu est un homme de 33 ans qui est surveillant pénitentiaire depuis 5 ans, et qui travaille dans ce centre de détention depuis qu'il a pris ses fonctions. « *On n'a pas beaucoup de... d'évolution donc mon parcours professionnel en pénitentiaire il est pauvre donc avant j'étais animateur radio, après j'ai travaillé à la gendarmerie*. »
M. Va est surveillant pénitentiaire depuis 29 ans, et dans ce centre de détention en tant que surveillant brigadier depuis 4 ans. « *Je termine ma carrière d'ici peu*. »
M. Ve a 26 ans et il est stagiaire. « *Avant j'étais agent de sécurité dans la police nationale, (…) avant ça j'ai fait cinq ans dans l'hôtellerie-restauration.* »
Mme Vi a 22 ans et elle est stagiaire. « *J'ai travaillé cinq ans dans une grande surface où j'étais responsable de rayon voilà*. »
M. Vo a 34 ans et il est stagiaire. « *J'ai eu... j'ai fait plusieurs jobs enfin plusieurs poste je dirais en passant par intervenant en passant par maître-chien, sécurité incendie pour finir en responsable exploitation*. »
M. Vu a 43 ans et il est stagiaire. « *Après avoir passé vingt-deux ans dans l'armée de l'air, de1990 à 2012... dans lequel j'ai effectué un... un métier lié aux renseignements*. »

2. La vie institutionnelle

2.1. Entrée dans l'institution

2.1.1. Motivations

Seule Mme Vi évoque l'envie comme motivation. Envie suscitée par l'interview d'un surveillant pénitentiaire pour un dossier qu'elle devait réaliser en fac de droit, et notamment les possibilités d'évoluer dans le métier. **Plusieurs évoquent le hasard**. M. Te : « *Comme la plupart je pense de mes collègues j'y suis rentré mais alors totalement par hasard. (…) à savoir que à l'époque je travaillais dans les pompes funèbres et j'ai un collègue (…) il m'avait dit « Ben tiens j'ai été réinscris automatiquement sur le concours est-ce que tu veux venir le passer avec moi » pff je dis « Ouais pourquoi pas quoi », j'avais rien d'autre à faire et... donc j'y suis allé...* » **La sécurité de l'emploi et la famille qui y travaille sont aussi des arguments mis en avant**. M. Va : « *Alors surtout pas par vocation, faut être franc. (…) je suis resté quand même au chômage pendant quelques temps...* » Mme Pe : « *Il y a la publicité qui passait au niveau de la télé euh j'ai de la famille dans le pénitentiaire donc je me suis dis ben pourquoi pas*. » Plusieurs surveillants ont recherché **un métier d'ordre, parfois après un parcours en tant que militaires**. M. Ru : « *tout simplement dans l'armée il y a beaucoup trop de déplacements, trop loin de la famille.* » M. Ri : « *J'ai toujours été quelqu'un de discipliné, toujours quelqu'un qui aimait oh je vais pas dire l'ordre si l'ordre et le respect des choses quoi. J'ai... j'avais fait l'armée (…) j'ai toujours aimé les choses bien cadrées quoi.* » **D'autres ont travaillé dans la police ou dans la gendarmerie**. M. Tu était gendarme. Il a dû arrêter en raison de problèmes auditifs. « *A la gendarmerie j'avais l'occasion de faire des transfèrements donc d'aller dans des prisons (…) Ne sachant pas quoi faire pourquoi pas ? (Rires).* ***C'est pas une vocation hein je pense, on n'est pas né un jour en disant « Tiens ben je veux être surveillant »*** *donc c'est... peut-être*. » Une majorité de surveillants a passé plusieurs concours dans le domaine de la sécurité et a choisi ce métier car il s'agit du **premier concours qu'ils ont décroché**. Plusieurs ont passé le concours avec des qualifications supérieures à celles nécessaires. M. Po : « *C'est le seul concours que j'ai eu (…) Pourtant la première fois j'avais passé le concours, la psychologue m'avait retirer le service en pensant que je faisais pas l'affaire*. » Mme Pi : « *j'ai passé trois concours et c'est celui que*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

j'ai eu en premier en fait. » « *J'aurais préféré avoir celui d'auxiliaire puériculture*. » Mme So aussi avait d'autres ambitions : « ***Comme quoi le fait de faire des études ne conduit pas forcément à quelque chose d'extraordinaire (…) on est avec des gens qui sont enfermés mais on a tendance à l'enfermement nous aussi. Moi c'est comme ça que je le... je le vois le truc c'est-à-dire que on peut arriver à se contenter de bien peu, vous voyez ce que je veux dire ?*** »

2.1.2. Le choc des premiers pas

Plusieurs surveillants décrivent un choc lors de leur première affection, qui peut avoir différentes causes. Seul M. Sa dit : « *Ben ça m'a rien fait du tout*. »

- Les conditions de vie

Les surveillants ne choisissent pas leur affectation et certains peuvent être logés dans des dortoirs mis à leur disposition. Pour certains d'entre eux, ce changement a été le premier choc du métier. M. Ri : « ***Vous étiez presqu'au même... au même standing que les détenus quoi***. » M. Ra évoque aussi la « *coupure familiale hein puisque on n'a plus le même cocon on va travailler, j'étais jeune enfin j'étais jeune j'avais 23 ans...* »

- Les murs, les bruits, les odeurs

M. Ru a été choqué par « ***l'enfermement, les murs***. » « *J'ai failli repartir, j'ai failli quitter la pénitentiaire.* » « *Je me suis dit mais je vais devenir fou, je vais devenir fou. (…)* ***on a un pouvoir d'adaptation au niveau humain c'est fou, et je me suis adapté***. » Ce choc l'aide aujourd'hui à mieux comprendre les personnes incarcérées. Mme Su : « *c'est impressionnant la première fois* ***les bruits****, les... les insultes, tout. J'ai dit « Je resterai pas » et puis j'ai persévéré*. » Mme Si : « ***Les odeurs*** *moi je m'y habitue pas*. »

- La peur

M. Ti : « *la peur de... enfin **la peur entre guillemets de l'inconnu**. (…) on se protège par les conseils des unes des autres*. » Il essaie aujourd'hui d'accompagner les étudiants dans leurs premiers pas. M. Ta : « ***on se dit on rentre entre guillemets en enfer donc c'est pas rien**. On se dit puisque on rentre dans un milieu (aspiration) où il y a quand même pas mal... ben de voilà de condamnés, de prévenus, donc en fait c'est... on peut dire que c'est pas la crème de la société et puis finalement bon ça se passe relativement bien. C'est... on travaille avec de l'être humain*. » M. Va : « *Je voulais démissionner le soir.* » car il a été confronté à « *des gens qui avaient fait les pires atro... qui avaient fait les pires atrocités.* » Lorsque je lui demande s'il y a des éléments en particulier qui l'ont surpris dans ce milieu, il ne répond pas sur un crime comme je m'y attendais : «***il y avait des transsexuels**.* »

- Les origines sociales

M. To : « ***J'ai eu l'impression de rentrer au milieu d'une cité**. Je connaissais bien la cité, (…) au niveau milieu socio-culturel on n'est pas très éloigné de la population pénale qu'on surveille*. » M. Ro : « ***on retrouve chez la population pénale... un nombre important d'individus de la même origine géographique, sociale et je dirais même raciale***. » M. Ro est issu de l'immigration : « *Plus on monte dans la hiérarchie, moins il y a de diversité. (…) du côté de la population pénale certains ils vont dire ben « Ouais soit il est gentil soit c'est un traitre » et du coté de mes agents c'est « Ben ouais ah il a pris l'ascenseur social » ou de l'autre côté c'est « Ah ben lui il aurait dû être détenu »* » Et lorsque sa mère apprend à ses collègues qu'il a eu le concours de surveillant, le lendemain son chef lui dit : *« Ah ben parce qu'on a appris que votre fils était incarcéré » donc **vous voyez très vite l'amalgame : issu de l'immigration, surveillant pénitentiaire donc c'est vite fait pour certains issu de l'immigration et détenu***. »

- La vie des détenus

Les représentations que les surveillants pouvaient se faire des personnes incarcérées et **la réalité de certains profils** en a marqué certains. Mme Pe : « *ça m'avait choquée de voir*

cette mamie-là. » M. Ve : « *qu'est-ce que ça fait de voir un papy en fait ? Ben je vous dis ça fait bizarre, moi je... franchement j'ai été je sais pas choqué*. » Mme Vi : « *Quand j'ai vu la première maman avec son bébé, ça m'a choquée. Ce petit gamin, ces petites filles en trotteur sur la coursive quoi. Hum ouais c'est le choc, ça change, on s'attend pas à ça*. » **La façon de vivre pouvait aussi être différente de ce à quoi ils s'attendaient**. Mme Si : « *ce qui m'a surpris c'est de voir les détenus libres (…) le fait qu'ils aient beaucoup de choses que les gens savent pas (rires) qu'ils aient beaucoup de privilèges*. » M. Po : « *la première chose qui m'a frappée quand j'ai commencé en maison d'arrêt à N., c'était de voir les détenus habillé en civil*. » Les surveillants se retrouvent alors dans un univers où les personnes incarcérées connaissent mieux le système qu'eux et essaient d'en tirer avantage.

- La découverte du métier

Les surveillants évoquent du stress, notamment en maison d'arrêt, et au quartier hommes pour les femmes. M. Tu aussi a eu l'impression d'être dans une cité et il s'est senti en danger : « ***Je pensais que c'était vachement... vachement plus sécuritaire*** *donc... Quand j'étais à la gendarmerie par exemple c'était impensable de... de voir autant de mecs comme ça... autant de personnes comme ça quand tu sors comme ça dans l'état d'une foule... et puis tout seul.* » M. To : « ***Maintenant le surveillant subit les détenus, on a inversé les rôles***. » Mme Pe : « *Beaucoup euh ceux qui sont d'origine musulmane... la femme représentative en plus avec un uniforme donc oui c'est m'intimider*. » **Certains ont apprécié leurs premiers pas**, pour l'ordre ou la polyvalence qu'ils découvrent du métier.

2.2. Vécu actuel de l'institution

2.2.1. Les valeurs de l'établissement

Certains n'identifient pas de valeurs. D'autres mettent en avant la devise de la pénitentiaire, en estimant toutefois qu'elle pas toujours appliquée. Beaucoup de surveillants aimeraient en effet que le métier soit plus militaire. M. Ti : « *la devise de la... de l'administration pénitentiaire c'est* ***honneur et discipline****, je trouve que c'est... ouais ça correspond très très bien. Malheureusement je trouve que sur certains personnels... ils ont*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

tendance à l'oublier un peu vite. Certains personnels sont là pour faire leurs heures, pour encaisser leurs chèques à la fin du mois. » M. Vu : « ***Les pompiers défilent, tout le monde défile mais pas l'administration pénitentiaire c'est pas normal***. » D'autres mettent en avant leurs propres valeurs, majoritairement **des valeurs humaines**. M. Te : « *je cherche à ce qu'ils me respectent mais je les respecte tout autant aussi hein.* » Mme So : « *Avoir la même ligne de conduite avec toutes les détenues malgré ce qu'elles ont fait, pas avoir de jugement*. » M. Ra évoque lui les accompagnements qui sont proposés. Pour Mme Pi, ces valeurs sont plus faciles à appliquer au quartier femmes.

2.2.2. Le ressenti

- Plus de sérénité

Si pour la quasi-totalité des surveillants, l'entrée a été un choc, ils acquièrent ensuite plus de sérénité dans l'exercice de leur métier et apprennent à gérer leur peur. Certains sont peut-être toutefois dans la dénégation du risque. M. Se : **« *Je viens travailler comme je vais chercher du pain à la boulangerie en gros, voilà.*** » Mme Pe : « *J'ai pris beaucoup d'assurance*. » M. Re : « *Oon est beaucoup plus souple... on arrive mieux à gérer les détenus qu'au début*. » **Mme Pe semble cliver les espaces de violence, comme si elle n'en rencontrait pas dans l'exercice spécifique de son travail tout en ayant conscience de la violence dans d'autres espaces**. La criminalité des détenues est mise de côté, elle en fait abstraction, mais elle protège ses enfants de la criminalité à l'extérieur. Le quartier femmes est opposé à celui des hommes. Il est décrit comme un monde à part dans la pénitentiaire : la sexualité y est autorisée, la confidence aussi. Ce quartier semble plus doux que celui des hommes où elle ne veut pas retourner, où sont présents des pédophiles et des détenus musulmans intimidants. Ses collègues peuvent avoir des ennuis avec les détenues mais pas elle car elle sait se tenir à sa parole. Peut-être y a-t-il une forme de clivage structurant entre les espaces (avec une certaine porosité) qui lui permet d'exercer son métier sereinement dans un univers violent ? Mme Vi aussi s'exprime de cette façon : « ***le dangereux il est pas dedans mais il est dehors***. »

- Les conditions de travail

Plusieurs professionnels **apprécient de travailler en centre de détention plutôt qu'en maison d'arrêt**. Ils ont plus de temps pour exercer leur travail. M. Po : « *Ici, ici c'est beaucoup psychologique*. » Toutefois, certains regrettent de n'avoir **ni armes ni matraques** pour exercer leur métier, sauf à certains postes spécifiques. M. Po : « *On sonne l'alarme et puis tout le monde arrive en nombre hein c'est... c'est l'effet de masse qui fait*. » M. To aimerait qu'**une autre organisation** soit pensée : « *il faudrait au moins un panel de six établissements différents avec des... des niveaux de sécurité de... de plus ou de moins importante*. »

- Le burn-out

La moitié des personnes rencontrées trouve les conditions de travail difficiles, et certains semblent en burn-out. D'ailleurs, lorsque nous évoquons la question de la dépression, pensée pour les personnes incarcérées, beaucoup de surveillants l'envisagent pour les professionnels. M. Ri : « *Quarante ans de carrière 1900euros ! » « A faire des nuits, à travailler le week- end, à travailler noël, à travailler nouvel an, avoir des congés avec ses enfants une fois tous les deux ans ou trois ans pff !* » M. Ti : « *Tout est interprété,* ***on a toujours peur de l'atteinte de qui que ce soit aussi bien de notre hiérarchie que de la population pénale****.* » M. Va : « *physiquement... ça va. (Pause). Mentalement... c'est de plus en plus difficile, déjà parce qu'****on se heurte déjà à... à une nouvelle génération... que ce soit aussi bien les détenus que les surveillants***. » M. To la retraite, bien qu'elle n'arrive que dans 14 ans : « *On se fait piétiner et à l'extérieur et à l'intérieur pff il y a plus d'intérêt. (…)* ***Je suis rentré dans la pénitentiaire avec des idées de gauche (…) prochaines élections je voterai front national***. » M. Po : « *je me sens usé mais physiquement*. » Il fait référence à l'alternance jour-nuit et au travail le weekend. Mme Si : « *moralement ouais parfois c'est difficile*. » M. Sa se sent « *fatigué physiquement, moralement. Hum sinon à côté de ça rien de...* ***rien d'autre de spécial***. » M. Ri : « *on accumule quoi, on accumule, on accumule des... plus une fatigue psychologique, beaucoup de surveillants sont fatigués psychologiquement quoi. Il y a... il y a un ras le bol quoi parce que il y a plus la discipline qu'on avait avant*. » « *Vous avez de moins en moins de surveillants on vous donne de plus en plus de tâches, on*

vous donne des amplitudes horaires de plus en plus grandes. (…) à un moment l'élastique on tire, on tire mais... il va casser hein. » Mme So : « ***Pourquoi il y a autant de suicides dans le personnel de surveillance ?*** *Parce que... parce que si t'as pas un entourage qui va tenir... qui va tenir le le choc, (…) c'est foutu, c'est foutu*. »

2.2.3. Temporalité

Concernant la temporalité, la majorité des surveillants évoque spontanément **l'alternance jour-nuit en semaine et le weekend**, qui est difficile à supporter. M. Sa : « *On est une fois d'après-midi, une fois de matin, le troisième jour on fait soit le matin avec la nuit... ça nous décale notre rythme pour manger ou même pour dormir et ça à la longue ça pèse sur le... sur le physique et sur le moral*. » M. Po : « *On peut repartir bosser le week-end*. » Seuls deux professionnels ne se plaignent pas de cette organisation. M. Se nuance : « *Le temps passe déjà plus vite et on a des repos en semaine enfin (…)* ***je profite pas trop de mes repos quoi... quand il y a... quand on a besoin de moi on m'appelle et je viens****. Et... ce qui fait que je fais beaucoup d'heures, je suis des fois bien plus souvent ici que chez moi*. » Même ceux qui travaillent de journée ou ne font « que » des astreintes de nuit abordent ce problème pour constater leur chance de ne plus subir ces contraintes. **Les horaires décalés** ne sont pas faciles à gérer non plus : certains alternent les matins-soirs, d'autres de longues journées. Mme So : « ***Il est terrible le rythme de travail (…) il bouffe notre énergie, il bouffe notre vie de famille, il bouffe tout****. (…) Vous partez le matin (rire) il fait nuit et vous revenez le soir il fait nuit puis vous voyez votre gamin vingt minutes à tout casser*. » M. Ta. Apprécie les longues journées : « *quitte à avoir une journée travaillée autant qu'elle soit complètement travaillée.* »

La charge de travail est variable, mais la plupart des surveillants ne la trouvent pas excessive sur l'ensemble en centre de détention (comparativement à la maison d'arrêt), en précisant qu'il peut y avoir des journées très agitées. M. Re : « *on a le temps de travailler... non c'est bien, ça va*. » Pour les débutants, le rythme est parfois plus dense pour les stagiaires le temps d'apprendre le métier.

2.2.4. La liberté

Lorsque nous abordons la question de la liberté, seul un étudiant évoque l'enfermement. Les autres professionnels n'évoquent pas le sujet sous cet angle, peut-être habitués à cet aspect de leur métier. M. Ve : « ***on est quand même coupés du monde***. » (…) Il laisse à la porte « *un portefeuille, (…) le portable je trouve que s'il arrive quelque chose... à notre famille ou quoi ben au final on peut pas être au courant (…)* ***on laisse un peu notre identité quand on rentre là-bas***. »

La plupart des professionnels qui trouvent une liberté dans leur travail se l'accordent par **leurs initiatives** dans le cadre qui leur est imposé. M. Se : « *Une liberté encadrée*. » Beaucoup de surveillants **apprécient de se sentir entendus par leurs responsables hiérarchiques**. Mme Pe : « *Au niveau des... des gradés de roulement, oui. On peut leur parler librement, ils nous écoutent, ils sont tout le temps là pour nous, moi de ce côté là je... j'ai pas de soucis*. » **D'autres se sentent trop surveillés** par leurs responsables hiérarchiques ou tro cadrés par les textes. Mme Si : « *il suffit d'un faux pas pour que... pour qu'on soit pris en porte à faux et puis alors là c'est la procédure on se retrouve... on se retrouve chez les flics.* » M. Ta : « *Ce que fait un surveillant en fait c'est marqué ou dans le code de procédure pénale ou dans le règlement intérieur et si tant est que ces deux... textes on va dire règlementaires connaissent des failles, on les colmate immédiatement par des notes de service donc en fait un surveillant pénitentiaire je pense de base n'a aucune initiative à prendre en fait il doit que simplement appliquer.* ***Alors certes on est catégorie C, on est un corps d'application (aspiration) mais c'est vrai que c'est poussé vraiment à ce paroxysme***. » « *Dans les textes qui dit qu'on participe activement à la réinsertion et à la prévention de la récidive, en fait sur le terrain on participe à pas grand-chose. (…)* ***l'institution nous cantonne relativement à des... à des automatismes.*** » M. To montre l'ordinateur : « *on est tellement gérés par ça qu'on en oublie totalement toutes les relations humaines*. »

3. Relations aux autres

3.1. Représentation des personnes incarcérées

3.1.1. La violence et l'humanité

Les premiers mots évoqués peuvent être liés au **crime et à la délinquance**. M. Re : « *Violence, délinquance, délinquance sexuelle*. » La question de la violence sexuelle prend une place particulière dans plusieurs entretiens, notamment lorsqu'elle est commise sur des enfants. Vient également la question de la **peine privative de liberté**. M. Ti : « *personne qui a fait une grosse bêtise vis-à-vis de la société, qui est sanctionnée... et qui doit... qui doit payer sa dette à la société*. »

Beaucoup de surveillants posent un regard d'humanité sur les personnes incarcérées, percevant leur fragilité. M. Tu « ***mon côté surveillant il dirait voyou mais de mon côté humain ben dirait personne***. » Mme Vi : « *A l'ENAP il y en a qui disent ouais c'est des chiens, il faut les enfermer, c'est ridicule c'est des êtres humains comme tout le monde quoi voilà.* » Plusieurs professionnels insistent sur l'importance de ne pas juger les personnes incarcérées. M. Ru : « ***Humanité, dignité humaine (…) je ne mélange pas ce pourquoi il est là et ce qu'il est en fait.*** » M. Sa : « *c'est des personnes qui ont fait des... des bêtises... après bon je ne suis pas là pour les juger non plus.* » M. Ti : « *moi mon boulot c'est pas de les juger ni quoi que ce soit ça c'est la justice qui s'en est déjà chargée enfin c'est une partie de... de la justice.* ***Moi mon boulot c'est de les garder dans l'établissement, en vie de préférence***. » Pour d'autres, c'est plus difficile. Mme So : *« on aura un ressenti qui sera différent face à un pédophile et puis... et puis face à un braqueur, face à... quelqu'un qui a commis un homicide donc forcément on va faire des différences, on va faire des différences. Pas sur le... pas sur nos gestes professionnels*. »

3.1.2. L'autre c'est moi

Certains surveillants s'identifient aux personnes qu'ils encadrent. C'est le cas de M. Ro, qui a été enfant soldat et grandi en banlieue. M. Ro : « ***l'enfance échappée c'est-à-dire***

tout ce pour quoi j'ai toujours prié hum afin de m'éloigner le plus possible *mais ça a été mon vécu toute ma vie voilà*. » « *C'est une révélation que j'ai jamais faite. (…) j'ai eu un passé proche d'un enfant soldat (…) j'ai échappé à des situations dont personne peut-être dans ce pays ne pourrait s'imaginer. Mais aujourd'hui je suis fier d'être là, là où je suis. Et j'ai fait un peu le deuil de tout ça*. » D'autres se disent qu'ils pourraient être incarcérés un jour. Mme Vi : « *Moi je me fais tabasser dessus pendant quarante ans, j'en ai 63, par exemple mon mari à un moment donné je le flingue quoi, 63 ans, ça fait plus de quarante ans... pff c'est fatiguant*. »

3.2. Représentation de la vie des personnes incarcérées

3.2.1. L'arrivée

L'arrivée que les surveillants décrivent est celle en centre de détention. Le choc carcéral y est peu fréquent comparativement à la maison d'arrêt, même si les personnes incarcérées peuvent être marquée par la peine prononcée lors du procès. Les surveillants sont étonnés des capacités d'adaptation des détenus. Mme Vi : « *j'ai l'impression qu'ils ont eu cette faculté à s'adapter que moi je me dis je me retrouve dans neuf mètres carrés j'arriverais pas. (…) le lieutenant a demandé comment ça allait et ils ont répondu « Ca va très bien ».* ***Tu viens de prendre vingt ans ça va bien ?*** » Mme So : « *ils ont adopté une nouvelle vie comme si ils habitaient à l'extérieur (…) Ce qui peut être un choc aussi d'ailleurs ça va être la sortie.* » « ***J'étais aux anciennes prisons de T.... le quartier arrivant je... j'aurais même pas mis mon chien là-bas tellement que c'était... c'était sordide, c'était glauque, bon donc je me dis quand t'as connu la prison une fois c'est pas possible tu peux pas y retourner ou alors il y a un truc qui m'échappe, que je comprends pas et pourtant force est de constater que la récidive c'est tous les jours***. » Certains voient même l'arrivée en prison comme un rite initiatique pour certains détenus. M. Ro : « *Pour les personnes qui ont, pour lesquelles l'incarcération est un rite initiatique (…) ça n'a pas d'impact en terme de prise de conscience*. » D'autres, au contraire, ont honte.

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » : « étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

3.2.2. L'hôtel

Un certain nombre de surveillants trouvent que les personnes incarcérées ont de très, voire de trop bonnes conditions de vie comparées aux leurs ou à celles des victimes. Mme Si est « *blasée de voir tout ce qu'ils ont (…) de voir que ils sont jamais punis de rien parce que en tant que surveillant il y a vraiment des moments où on vit vraiment la misère, on n'est pas forcément soutenu par notre hiérarchie... (…) on culpabilise aussi un peu par rapport aux victimes à l'extérieur qui ont rien, qui ont pas ce soutien, qui sont pas aidées par des médecins, par des psys, par des machins, alors qu'ici ils ont tout quoi*. » Mme Vi : « ***Je remettrais la peine de mort (…) parce qu'ici c'est un peu le club Med hein***. » D'autres sont plus nuancés. M. Te explique que la télévision calme les personnes incarcérées mais qu'elle a aussi déshumanisé le lien entre surveillants et détenus. Mme Vi : « *ça leur permet d'avoir un... toujours un regard sur l'extérieur*. » M. Ve : « ***si les détenus sont biens, les surveillants sont biens*** *parce qu'il y a moins de conflits et voilà*. » « *ils peuvent se balader tout ça mais au final ils se baladent dans un couloir... on les... on leur... on ouvre les portes le matin, on les referme à midi, on les ouvre à 14h on les referme le soir.* ***C'est un peu des animaux quoi qu'on balade, moi je vois ça comme ça un peu comme de bœufs qu'on parque****.* » M. Ru rajoute : « ***il y a des gens qui se suicident en prison, ils ont tout en cellule, ça prouve bien que c'est tout ce qu'il faut en fait, la liberté***. »

3.2.3. L'intimité

- La cellule

Le principal lieu d'intimité évoqué est celui de **la cellule**, avec toutefois des limites. Les surveillants peuvent y entrer à n'importe quel moment et le courrier des personnes incarcérées est lu. **Entrer lorsque la personne se lave qu'elle est aux toilettes ou qu'elle a une relation sexuelle peut être très intrusif**. Mme Vi est une femme qui intervient au quartier homme : « *Quand on est un bon surveillant, quand on voit qu'il est sous la douche, « Vous êtes là ? » « Ouais ouais », on ferme la porte même* ***quand il est au toilettes on s'attarde pas non plus quoi. Faut pas être débile*** *hein enfin moi je sais que je réagis comme ça*. » Mme Si est plus rigide : « *quand on a besoin de leur parler on leur parle quand même*

hein de toutes façons quand on fait les fouilles à corps elles sont totalement nues hein donc ben elles sont plus ou moins habituées. » Même si elle précise que cette attitude n'est pas systématique. **Et même lorsque le regard des surveillants n'est pas présent, celui des co-détenus peut exister**.

- La fouille

Outre les fouilles de cellules, ce sont les fouilles corporelles qui sont des moments où l'intimité de la personne n'est pas respectée. Mme Vi : « ***c'est hyper dégradant et c'est humiliant autant pour la personne qui le fait que pour la personne qui en est victime*** *mais... il n'en reste pas moins que ça permettrait déjà que nous en tant que surveillant on soit en sécurité je pense*. » Certains se plaignent que la prison n'est pas assez sécurisée depuis que les fouilles sur les familles sont interdites car elles font rentrer de la drogue et des téléphones.

- La toilette

En centre de détention, la plupart des cellules comprennent une douche individuelle, ce qui permet de conserver une certaine intimité, en dehors des intrusions que nous avons précédemment évoquées. Toutefois, dans un des centres de détention où je me suis rendue, les cellules ne comprennent pas de douches individuelles et l'intimité est plus difficile à respecter. **Les personnes ayant besoin d'aide pour leur toilette peuvent être accompagnées**. Mme Pe : « *il y a des ADMR qui viennent quand c'est comme ça. Ouais. On a deux cas actuellement enfin chez les femmes une... une détenue et tous les matins une personne vient lui faire sa toilette*. » **Des personnes incarcérées sont aussi formées à l'accompagnement**. M. Ro : « *pas pour les gestes qui relèvent de l'intime mais pour les mouvements du quo... du quotidien.* »

- La sexualité

En prison, ce n'est pas directement la sexualité qui est interdite, mais la sexualité sous le regard d'autrui. Or, comme les personnes incarcérées peuvent à tout moment être

vues par les surveillants, leur sexualité n'est pas autorisée. Toutefois, la situation n'est pas si simple. **Plusieurs surveillants ont surpris des personnes incarcérées pendant qu'elles avaient une relation sexuelle, ce qui peut les choquer voire même les sidérer**. Mme Vi est étudiante : « *Mal. Très très mal (…) j'ai halluciné. C'était d'un vulgaire, c'était dégrader la femme je trouve et dégrader le rapport sexuel. (…) Très sincèrement moi ça m'a choquée*. » **La sexualité est souvent acceptée entre femmes à l'intérieur de la prison si elle est discrète**. Mme Si : « *elles ont plus besoin du côté affectif parce qu'à la base elles sont pas forcément homosexuelles mais elles finissent par le devenir entre guillemets ici*. » Elle est aussi tolérée entre hommes à l'intérieur de la prison. M. Ra : « ***Alors officieusement c'est... enfin officiellement c'est interdit mais quand on sait qu'on distribue des préservatifs c'est... c'est aberrant quoi***. » La sexualité peut aussi exister entre hommes et femmes lors des **parloirs internes**. Cependant, la sexualité des femmes avec les hommes lors des parloirs est surveillée de près, en raison du **risque de grossesse**. M. Po : « *Si elle sort jamais en permission ou autre chose c'est dire qu'il y a eu un problème au parloir, il y a déjà eu une enquête il y a quelques années là-dessus*. » Lors des entretiens, les surveillants rappellent que la sexualité est interdite, même si elle est tolérée. M. Ve : « *ça peut paraitre choquant pour certaines personnes je pense mais moi je me dis que **si j'étais à la place du détenu, dans la même situation que lui je tiendrais difficilement enfin voilà je veux dire je ferais... je ferais la même chose que lui, je vais pas le... je lui ferai pas la leçon***. » Plusieurs surveillants expliquent que la sexualité doit parfois être dénoncée pour **protéger, soit un partenaire qui ne serait pas consentant, soit des enfants qui assistent à la scène**.

« Un citoyen français a deux sortes d'ennemis également redoutables : ceux qui violent les lois et ceux qui les observent avec rigueur. » (Alfred Capus, s. d.)

- <u>Les UVF</u>

Les UVF sont en cours d'installation ou déjà instaurées dans les centres de détention où je me suis rendue. **Les avis des surveillants sur le sujet divergent**. M. Ru : « *c'est une bonne chose*. » Certains trouvent que la sexualité peut permettre de calmer les personnes en détention. D'autres sont opposés à ces structures ou estimnet que des limites sont nécessaires. M. Sa : « ***fallait qu'ils réfléchissent avant de faire des bêtises** et puis ils auraient*

pas eu ce... ce... ce moment de privation qu'ils ont actuellement. » M. Ri : « *C'est purement sexuel il y a pas une histoire de liens familiaux. Si c'est vraiment pour des liens familiaux je dis pas mais autrement je suis sceptique*. » Mme Vi : « *dans les UVF ils peuvent faire venir leur familles, est-ce que vous jugez utile qu'un pédophile qui a touché ses enfants, violé ses enfants ait un UVF de 48h avec ses enfants ?* » M. Vo insiste lui sur le fait que les UVF sevrait être limités non pas en fonction de l'acte commis mais du moment de la peine. **Certains s'inquiètent de l'enfermement des proches, même si cela peut s'avérer pratique pour ceux qui vivent loin**. M. To : « *Après je trouve ça un peu déplorable d'enfermer des enfants pendant soixante-douze-heures mais après ce n'est que mon avis*. » La question sécuritaire est également abordée. Mme Si : « ***C'est un peu rigolo c'est que vous avez deux détenus qui se sont mariés ici lui il est là parce qu'il a tué sa femme et elle elle est là parce qu'elle a tué son mari. Ils se sont rencontrés par hasard... (…) Et qui dit qu'un jour on les retrouvera pas découpés en morceaux l'un l'autre dans l'UVF...*** »

3.2.4. La liberté

Plusieurs surveillants évoquent comme espaces de liberté les espaces qui ont été identifiés comme **des espaces d'intimité** : principalement la cellule et les UVF. Est-ce que ces deux notions sont associées dans leur esprit en prison ? **La promenade et les activités** sont identifiées comme les principaux espaces de liberté des personnes incarcérées, avec le fait de pouvoir se déplacer librement hors des cellules en journée. De leur côté, les personnes incarcérées rencontrées mentionnent les activités mais pas du tout la promenade. Toutefois, cette liberté a des limites. M. Ta : « ***Tout est relatif puisqu'on reste quand même dans un milieu clos. Euh ils peuvent pas aller chercher un Mc Do et revenir***. »

Pour certains, la liberté est associée à **l'autonomie**, à la capacité de se gérer seul, ce qui est propre chacun. Certaines personnes incarcérées profitent de ces espaces d'autonomie pour essayer de s'octroyer des espaces de liberté en dehors de ceux qui sont autorisés. M. To estime que l'autonomie n'est pas suffisamment encouragée et que **le fonctionnement pénitentiaire peut être infantilisant** : « *Plus on les materne, moins c'est bon pour la réinsertion, et la prison on ne fait QUE les materner. (…) On ne leur apprend pas à attendre, ils vont chez le médecin ils sont reçus de suite, ils vont chez le dentiste ils l'ont le*

lendemain le rendez-vous. » Pour M. Va, il faudrait parfois leur parler comme à des enfants, mais dans le sens positif du terme, pour diminuer l'agressivité en prison : « ***quand on parle à... quand on parle à un enfant... on n'a pas des mots agressifs d'entrée, c'est pareil avec... certains c'est des grands enfants hein****.* »

3.2.5. Les projets de vie

La plupart des surveillants ne se sentent pas impliqués dans les projets de vie. Mme Si : « *pas vraiment non ça c'est pas trop notre boulot*. » Certains surveillants trouvent tout de même qu'**on leur demande leur avis**. M. Ro : « *On a des détenus qui a... qui arrivent ici... plus personne n'en veut, ni les autorités, ni les citoyens, ni personne mais avec le temps on arrive parfois à construire des projets avec certains...* » **Plusieurs difficultés sont évoquées** concernant la possibilité de construire des projets de vie avec les personnes incarcérées. Certaines peinent à se projeter. Pour d'autres, c'est le niveau intellectuel qui peut compliquer les démarches. Enfin, la capacité à se discipliner a un impact. **M. Ru aimerait qu'une plus grande place soit faite à la réparation dans ces projets de vie** : « *On oublie trop vite la réparation. (…) l'argent, pff c'est de la foutaise (…) t'as affecté cette personne là mais t'imagine cette personne tu l'as détruite, t'as détruit sa famille au travers de l'acte ? Et moi moi je trouve que alors est-ce qu'on a peur de parler de ça ? (…) je pense qu'en profondeur on y va pas assez. Et ça pour moi c'est la réinsertion de la personne détenue mais aussi de la victime qui doit continuer à vivre*. »

3.2.6. Les relations des personnes incarcérées avec les autres

Les personnes incarcérées pour de longues peines ont du mal à supporter le comportement de celles incarcérées pour des peines courtes. M. Ru : « *les grosses peines (…) en ont marre de ces petits voyous*. » Lui-même préfère s'occuper des personnes incarcérées pour de longues peines, donnant en exemple le grand banditisme. M. Po évoque de son côté l'influence du milieu carcéral sur les plus jeunes : « *On dit que souvent **la prison c'est l'école du crime***. » Ce qui est assez paradoxal par rapport aux objectifs de la pénitentiaire. Les surveillants doivent également être vigilants aux **agressions entre détenus**. M. Ru : « *Ils se jugent entre eux. Mais c'est très fort hein ça va jusqu'au point des agressions*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

internes, ils s'agressent à l'intérieur. (…) Ils jugent très mal les... les violeurs. (…) Je lui dis « tous, vous êtes entrés dans la liberté des gens d'une manière ou d'une autre. Alors arrêtez de dire celui-là il a violé c'est pas bien, lui il a ... arrêtez, arrêtez » (…) ***Parce que quand je parle, quand je juge l'autre, moi il y a... il y a pas mea culpa hein en fait****. (…) C'est là où on a des conversations très intéressantes.* »

3.3. Relations avec les personnes incarcérées

3.3.1. Des liens au quotidien

Pour certains, les relations avec les personnes incarcérées sont **semblables à celles avec des personnes extérieures**, parfois bonnes et parfois mauvaises. Plusieurs sont surpris que le relationnel ne soit pas aussi difficile qu'ils se l'étaient imaginé. Pour autant, il peut y avoir **des rencontres hors de l'ordinaire, qui viennent susciter la fascination**. M. Va : « *j'ai côtoyé donc un personnage sinistrement célèbre qui était Klaus Barbie qui était donc le bourreau de Jean Moulin, entre autres, donc c'est une rencontre qui a... qui m'a marqué parce que bon en débutant dans ce métier rencontrer un... un criminel de guerre nazi c'est pas donné à tout le monde.* » « *C'est pas toujours évident mais on fait comme si... on fait comme si de rien n'était voilà.* »

Parfois, **c'est un rapport presque fraternel qui semble s'instaurer, avec un sentiment d'inégalité et l'emploi de surnoms** M. Ri : « *vous vous êtes obligé de vous dépatouiller dehors (…) alors qu'ici bon on dit qu'il y a des gens qui se lèvent pas pour travailler mais qui ont le droit à ça et qui ont le droit à ça.* » Les personnes incarcérées ne connaissent pas le nom des surveillants, à part s'ils portent plainte contre eux. Mme Si me parle des surnoms : « *On a toutes nos surnoms quoi et donc du coup on sait... on sait... on sait qui est qui. (…) elles m'appellent Trésor hein ça me dérange pas de toutes façons c'est sûr que si... si on m'appelait la boule ça me plairait pas forcément (…) nous aussi on leur donne des surnoms faut pas se leurrer.* » [ndlr : les surnoms ont été modifiés ainsi que certaines explications afin de préserver l'anonymat des surveillantes pénitentiaires]

3.3.2. Trouver la juste distance

Plusieurs professionnels évoquent le relationnel comme la principale motivation de leur travail, avec **une place pour la confidence**. Mme Pi : « *il y a des personnes qu'on connait, qui sont pratiquement arrivées en même temps que moi donc ça fait bien douze... douze ans qui sont là... donc on a des relations qui des fois... je parlerais pas d'amitié hein, c'est pas de l'amitié mais avec qui on s'entend bien on va dire*. » D'autres investissent **un rôle éducatif**. M. Te : « *Moi je leur fait la remarque ils m'interpellent « D'abord on dit bonjour, après on dit merci, après on dit... » voilà c'est... il y a.. je dirais pas on leur fait leur éducation, bien qu'il faudrait des fois hein mais voilà*. » M. Ro : « *On a des jeunes détenus qui n'ont jamais eu de limites donc pour certain je fais même figure de, si je peux dire, d'éducateur voire de père*. » **Plusieurs professionnels aimeraient appliquer une plus grande discipline** en prison. M. Ri : « *Revenir à... à une plus grande discipline, un plus grand respect des... des gens (…) mais pas la discipline bête et idiote. (…) faut lui apprendre à se lever. L'hygiène, il y en a... après... oui savoir dire bonjour, merci... voilà quoi tout ça, tout ça doit... on serait presque revenu dans le système éducatif*. » Trouver la juste distance se travaille, surtout avec des personnes incarcérées côtoyées pendant des années. M. Tu : « ***en cinq ans même si on oublie que c'est des détenus**, on oublie que c'est des gens peut-être dangereux, on oublie que... en fait on oublie tout et puis on monte dans une espèce de... d'amitié entre guillemets souvent entre... avec des détenus puis on n'ose plus rien lui dire. »* Mais se connaître permet aussi d'apaiser les tensions.

Pour trouver la juste distance, il faut assumer la bonne autorité. M. Ru a beaucoup évolué : « *Je lui dis « Untel, je crois, tu descends voir ton avocat », il se plante devant moi « Monsieur untel » (respiration) j'étais pas violent hein, j'ai jamais été un homme violent mais le fait comme ça qu'il me prenne de... je lui ai dit **« Eh le monsieur tu l'a laissé à la porte de la prison, tu le récupéreras à la sortie », ça a été ma réponse, c'était dur, c'était n'importe quoi** (…) j'avais eu peur de perdre mon autorité en fait, c'était fou hein. (…) j'ai gardé ma place et je pense que j'ai grandi.* » Trouver la juste distance, c'est aussi **rester dans l'espace qui est le sien**. Mme Pe : « *on leur dit si vous avez des soucis avec telle surveillante allez voir essayez de discuter*. » Et plusieurs insistent sur **l'importance de respecter la parole donnée**. Ce cadre semble rassurant pour les personnes incarcérées. Mme Pe : « *Ce qui est*

important c'est un conseil d'ancien on m'avait dit ça. Donc toujours se tenir à notre parole en fait. Donc pas dire oui je m'en occupe et de ne rien faire puisqu'après on n'est plus crédible et puis c'est là que les ennuis commencent et puis après entre elles elles se parlent, ça se sait très vite et puis ça se passe pas bien au niveau de la détention. »

3.3.3. La place de la spiritualité

Un surveillant a un discours plus rare. Il évoque l'importance de la spiritualité en prison. Peut-on lui donner une place en tant que surveillant ? Et en tant que soignant ? M. Ru : « *Le spirituel c'est pas seulement ceux qui croient je suis désolé quand on parle du pardon, quand on parle de ces choses qui sont pas concrètes dans la vie, qui sont... qui font partie de nous-mêmes,* ***je suis désolé si on en parle pas vous faites votre travail à 50%****, vous en pensez ce que vous voulez.* » « *Au brésil vous avez deux prisons, deux prisons chrétiennes, ça pourrait être... deux prisons spirituelles, deux prisons chrétiennes bon où on vit les deux dimensions (…) s'ils sont volontaires d'y aller (…) Au final le pourcentage de récidive sur ces deux prisons là est de combien de pourcent ? D'après vous. D'après vous, en France elle est de 70% environ.* « *Bon je suis désolé il y a 5 % de récidives dans ces prisons- là.* » Il explique qu'il dit aux personnes incarcérées : « « ***Heureuse prison, parce que dehors est-ce que t'aurais mis ta vie à plat ? Pas forcément.*** » *Je lui dis « moi quant au travers de toi je vois comment tu vis, je vois ce que tu... les séparations de famille, l'enfermement tout ce que ça fait sur toi » je lui dis « moi j'ai de la chance j'ai peut-être des conneries de pas faire » donc je dis « tu vois ce que tu vis, ce que tu me montres, j'en tire quelque chose, pourquoi t'en tirerais pas toi quelque chose aussi ? ». Voilà donc si vous voulez c'est... c'est là aussi encore une fois on est dans le spirituel je suis désolé hein vous le sentez bien ?* »

3.3.4. Les retours

Mme Si trouve les femmes incarcérées **très observatrices** : « *qu'elles passent leurs journées à nous observer (…) Elles sont super fortes parce qu'elles sont même capables de vous dire le matin même si vous essayez de cacher les choses.* » Certains ne cherchent pas à avoir de retour, mais beaucoup évoquent **des retours positifs** sur leur travail. M. Vu : « *ils m'ont même félicité en me disant « Félicitations d'avoir passé le grade aussi vite. »* » Il peut y

avoir aussi des retours plus mitigés. M. Re : « *Souvent les détenus ils disent « oh ça c'est un bon surveillant, ça c'est un... c'est un mauvais surveillant » enfin un bon surveillant c'est quand on va dans leur sens donc (rires).* »

3.3.5. Agressivité

« Les enfants qui ont le plus besoin d'amour le demandent de la façon la moins aimable qui soit » (Barkley, R., s. d.)

- Les raisons de l'agressivité et de la violence

La base du métier implique de la violence. Il s'agit de garder enfermés des individus, bien souvent contre leur gré. M. Ti évoque **une tentative d'évasion** : « *ce que j'ai fait ce jours-là, peut- être que la veille ou le lendemain j'aurais peut- être pas du tout réagi de la même façon*. » Deux types de population sont identifiés comme étant des fauteurs de troubles : **les jeunes et les personnes incarcérées pour de courtes peines**, qui se trouvent parfois être les mêmes. M. Ru : « *moi je préfère (…) du grand banditisme (…) que ce qu'on appelle la petite délinquance. (…) C'est pas qu'ils ont un code d'honneur mais... peut-être qu'on sait où on va*. » Pour M. Ri, cette situation est **représentative de l'évolution sociale** : « *Les gens sont plus agressifs dehors, sont plus agressifs à l'intérieur. Les gens n'ont pas de limite dehors, n'ont pas de limites à l'intérieur voilà*. » **Les troubles psychiatriques** sont aussi une composante à prendre en compte. M. Ro : « *On a beaucoup de détenus ici et qui ont des pathologies très très importantes*. » Et plusieurs professionnels dénoncent des situations de **machisme**.

- Les réactions

Le premier ressenti face à la violence est **l'impuissance**. Mme Pe : « *J'ai déjà vu une collègue se faire agresser (…) et puis la structure fait on peut pas intervenir pour l'aider puisque c'est nous qui ouvrons les portes aux renforts. Donc ben psychologiquement ça c'est... on se sent démunie à ce moment là, on se sent démunie. Et les secondes... on les voit défiler quoi je veux dire, on est pressée que les renforts arrivent parce qu'on a peur pour les*

collègues ouais. » C'est la question de **la passivation** qui se pose. Il faut apprendre à **gérer sa peur et garder son calme**. M. Ru : « *là j'ai déjà eu peur, ah oui, une fois je me suis retrouvé avec trois-quatre détenus très mécontents (…) « Bon les gars doucement, on va en discuter si vous voulez stop hein déjà je sais même pas pourquoi vous êtes en colère, je dis, moi j'ai rien compris là, qu'est-ce qui se passe ? » et après on discute, vous voyez ? Mais sur le coup à l'intérieur tu te dis purée là ils sont quatre... mes collègues ils sont loin, j'ai pas l'alarme tout près... bon ben pfiou à l'intérieur comme ça hein mais faut pas le montrer*. » M. Ra : « *Au bout d'un moment il a lâché prise quoi quand il a vu que même s'il me mordait ça changerait rien. Même si c'était... ça a été à sang*. » Pour beaucoup, **la première solution est la parole et la seconde la force**.

- <u>Ne pas demander d'aide</u>

Doit-on et peut-on s'habituer à la violence ? Y a-t-il une forme de dépendance à la violence qui peut exister chez certains membres du personnel professionnel lié à l'adrénaline engendrée lors de ce genre de situations ? Dans ce métier où les professionnels apprennent progressivement à incarner un rôle d'autorité, à s'affirmer et à faire respecter le pouvoir qui leur incombe, **demander de l'aide est difficile**. L'autre peut-il être considéré comme une richesse ? Est-il possible de ne pas être fort face à la violence considérée comme partie prenante du travail ? La quasi-totalité des témoignages vont dans le sens de ne pas faire appel à un psychologue. M. To est en force : « *J'ai été agressé, j'ai eu des agressions critiques, j'ai fait preuve d'un... d'un affichage sauvage dans les rues de S., j'ai été interdit de détention à la maison centrale de S. suite à un contrat qui a été mis sur ma tête. J'ai eu des tas de problèmes dans ma carrière, j'ai jamais...* ***j'ai jamais eu besoin de soutien***. » M. Ru : « *Je me suis jamais retrouvé dans des situations... qui m'a empêché de dormir (…) je me souviens toujours bien sûr (…) J'entends un bruit de ferraille ding ding ding ding, je tourne mes yeux vers l'aile d'où ça vient le bruit et là je vois le détenu qui sort avec la barre de fer, ça s'appelle barre de sondage. (…) je cours et quand j'arrive mon collègue il était effondré sur le lit, la boite crânienne carrément défoncée (…) ça fait partie aussi de... bon mais... une expérience de plus. (…) Bon* ***ça fait partie de notre boulot*** *ouais.* » M. Ro pense plutôt à l'aide qu'il aurait pu demander en étant trop sollicité par ses collègues. Certains estiment que l'aide ne leur est pas ou très peu proposée. Les étudiants et un surveillant semblent plus

ouverts à cette perspective, ainsi qu'un surveillant qui témoigne. **M. Ve en a vu un après avoir vu un homme pendu lors d'un suicide**.

3.3.6. Dépression

Plusieurs professionnels pensent d'abord à eux ou à leurs collègues lorsque nous abordons la question de la dépression et du risque suicidaire. Pour la grande majorité des surveillants, **l'écoute est la première stratégie adoptée**. M. Ru : « *j'ouvre la porte, en effet il est en train de se couper, il est assis il se coupe alors il y a du sang partout forcément, calme, je m'approche de lui, je lui dis « écoute, est-ce que je peux discuter avec toi ? Puis* ***t'arrêtes deux secondes tu continues après si tu veux*** *» (…) je m'assois sur son lit, près de lui, il est là avec sa lame, il s'est arrêté, je lui dis « attends là ça coule t'en mets partout, est-ce qu'on peut mettre une serviette dessus en attendant ? » « Juste une serviette oui » je prends une serviette (…) il m'explique son problème (…) bon un courrier, un décès, sa femme l'a plaqué enfin bon on peut tout imaginer, tout arrive. (…) Je lui dis « Pff tu crois que ça vaut le coup de continuer maintenant ? Avec ce qu'on vient de parler ? » (…) voilà on part à l'infirmerie*. » Mme Vi trouve que le genre du surveillant peut avoir une influence dans le dialogue.

Il est nécessaire de **transmettre et de surveiller**. Beaucoup sont formés à la méthode Terra, mais l'évaluation du risque suicidaire reste complexe, et **certaines idées reçues ont la dent dure**. M. Sa : « *je pense qu'un personne qui... qui dit qu'il va passer à l'acte tout ça, c'est une personne qui veut juste attirer son attention et que dans 99% des cas elle passe jamais à l'acte.* » Parfois, la prévention n'a pas suffi et un suicide a lieu, **une situation difficile pour les surveillants** qui y sont confrontés. M. Ve : « *ça choque un peu oui de voir quelqu'un de mort dans le... autour... la la couleur de la peau qui a changé, les ongles bleus, les doigts bleus pardon tout ça c'est... puis enfin le corps sans vie quoi en lui-même puis de voir la personne pendue c'est... c'est vrai que c'est un peu choquant mais c'était à chaud parce qu'après ça allait.* »

3.4. Relations avec les professionnels

Le premier élément mis en avant par les surveillants pénitentiaire est **la solidarité**, notamment face à la violence à laquelle ils sont confrontés. Mme Si : « *c'est primordial chez nous c'est... c'est d'être solidaires parce que sinon vous vous en sortez pas donc on veille tout le temps les unes sur les autres*. » M. Ri : « *s'il y a un problème, il y a une agression, il y a quelque chose ben nous on y va. Tout le monde est solidaire et tout le monde se tient les coudes*. » Pour M. Ra, **la solidarité est favorisée dans les prisons où beaucoup de professionnels viennent de loin, ce qui favorise le rapprochement**. De son côté, M. To trouve que la solidarité se perd.

Plusieurs professionnels évoquent malgré tout **des situations de conflit**. Mme So : «*Nous aussi malgré nous on est enfermés donc d'une petite chose qui pourrait paraitre insignifiante ailleurs ici va prendre des proportions importantes du fait de l'enfermement*. » « *Dans ma profession il y a... il y a beaucoup de brebis galeuses. Il y a des gens qui n'ont rien à faire là tout simplement*. » Parfois, **des clans se dessinent**, en fonction des intérêts et caractéristiques de chacun. Les liens hiérarchiques sont aussi source de tensions. **Les supérieurs doivent s'imposer dans un milieu difficile et le personnel de base ne se sent pas toujours épaulé**. Quatre stagiaires ont témoigné. Ils ont un discours positif sur leur lieu de stage, qui peut être influencé par le fait que c'est l'endroit où les entretiens se déroulent (contrairement aux entretiens des étudiants infirmiers).

3.5. Relations avec les proches

Ce sujet n'a pas été abordé directement, même si les professionnels l'évoquent lorsque nous leur demandons quelle est l'influence de leur métier sur leur vie privée.

4. Rapport à la société

4.1. Représentation de la société

4.2. Place des personnes incarcérées dans la société

Le rapport à la société se fait en partie par l'intermédiaire **des surveillants, qui peuvent incarner la société pour les personnes incarcérées**, en ayant un pied dedans et un pied dehors. Mme Pe : « *Elles reprochent à la société d'avoir la liberté qu'elles n'ont pas. Même via... à travers nous puisque nous par exemple l'été « ah bah vous allez pouvoir aller à la mer, vous allez pouvoir faire des choses nous on est là, nous ici on peut pas. »* » Les surveillants peuvent aussi **réguler les liens avec l'extérieur**. M. Ru : *« Beaucoup ont dit « est-ce que je pourrais visiter la prison ? » je dis « non ttt c'est pas un zoo. »*

Certains trouvent que les personnes incarcérées n'ont pas de place dans la société, en précisant que ce n'est donc pas forcément la prison qui exclue les personnes incarcérées, mais que parfois ce sont elles qui se sont exclues d'un système qu'elles refusent. M. Se : « *Des liens avec la société ? Un tant soit peu mais pff après la plupart... la plupart d'entre eux sont quand même hors société. (…) c'est un système de vie c'est tout qu'ils n'acceptent pas.* » Plusieurs surveillants évoquent l'attitude de la personne incarcérée comme une raison de la bonne ou de la mauvaise insertion sociale. M. Ta : « *Si elles s'en donnent les moyens oui*. » La prison crée toutefois une rupture sociale, même si certains parvienne à conserver un lien avec **leurs proches**, de façon officielle et officieuse. M. Ra : « *Ils ont tous un téléphone*. »M. Po : « ***les relations avec l'extérieur sont contrôlées, les écoutes sont... téléphoniques sont contrôlées. C'est pour ça qu'ils s'arrangent pour avoir des... des contacts qui ne sont pas autorisés en fait***. »

4.3. Regard social sur les personnes incarcérées

Le regard social sur les prisonniers est envisagé de manière inverse par les professionnels et par les personnes incarcérées. Chacun se défendant de ne pas être le méchant. M. Re : « *ils prennent les détenus pour des malheureux quoi en fait, plus pour les*

victimes que les vraies victimes alors que les victimes sont... sont à l'extérieur, c'est les coupables. » « *Il y a beaucoup d'assistés*. » Les surveillants estiment que les personnes incarcérées sont **vues à tort comme des victimes** en raison d'une méconnaissance du milieu carcéral, véhiculée notamment par les médias. M. Ta : « *la société fait (aspiration) fait en sorte de se dire ben voilà pendant qu'ils sont là ben on les voit pas et tant mieux pour nous (aspiration).* » M. Ti évoque un autre risque de la médiatisation, en rapport avec l'affaire de la petite Fiona : « *l'effet pervers ça peut être que ben mettons un couple qui se sépare (aspiration)... la fille du couple peut accuser le père d'attouchements alors que... parce que la mère ça va pas du tout avec le père et que la petit fille veut... veut défendre la mère. Voilà après c'est... ça peut être un effet pervers*. » Certains surveillants sont plus nuancés et estiment que **le regard social sur les personnes incarcérées peut être double**. M. Va : « *Les gens sont versatiles. (pause). Euh... ils disent qu'il y a trop de délinquance, qu'il faut... qu'il faut mettre des peines... plus sévères... aux... aux agresseurs ou... enfin délinquants et puis après il y en a qui... qui ont un autre regard, qui disent... « Ouais ils ont... ils sont malheureux, ils ont ci, ils ont ça. »* » Pour d'autres, le regard porté sur les personnes incarcérées est **plutôt négatif**. M. Te : « *il y a certaines personnes qui... qui comprennent pas que ici on a beaucoup d'intervenants qui... qui viennent à l'établissement pour faire des jeux de société avec les détenus et tout ça* ***alors qu'on a des retraités dans les maisons de retraire qui ont aucune activité***. »

M. Ru a un discours un peu différent. **Il aimerait que les français cessent d'opposer les problématiques des agresseurs et celle des victimes** : « *ma vision à moi en fait ou on parle des gens qui sont victimes ou on parle des détenus on parle jamais des deux en même temps. Ça c'est une erreur, ça c'est une erreur. (…) La personne détenue elle va ressortir avec son fardeau, avec ce qu'elle a fait, avec sa vie tout ça mais la victime dehors elle vit aussi tout ça. Un moment donné il devrait y avoir comme une espèce de... comment on appelle ça ? Pour si les deux parties sont d'accord, on appelle ça une espèce de conciliation vous savez ?* »

4.4. Regard social sur les professionnels

4.4.1. Les méchants matons

La majorité des surveillants estiment que leur métier est mal considéré, qu'ils sont vus comme **les méchants matons**. M. Va : « *quand les gens abordent donc le métier que je fais, je dis « Non je suis pas maton, sur ma feuille de paye c'est marqué surveillant pénitentiaire ». Voilà je réponds intelligemment voilà*. » M. Ti : « *Faudrait qu'on arrête un peu d'avoir cette image du... du méchant maton avec la matraque.* » Mme Si : « *j'ai tout le temps la même réflexion, les parents avec leurs enfants qui disent « Ah tu vois il faut être sage hein parce que sinon la dame elle va t'arrêter, elle va être méchante avec toi » faut arrêter de croire que parce qu'on est gardien de prison on est méchant quoi loin de là.* » **Le métier est perçu comme dévalorisé, voire dévalorisant**. M. Ve met en avant les études qu'il a fait. M. Ro vit dans un quartier « difficile » : « *On en arrive nous personnellement à ne pas dévoiler à notre propre famille ce qu'on fait. (…) on va dire « Mais tu vas trainer dans un asile ou quoi ? C'est... c'est voilà pourquoi t'as fait ce choix-là ? ».* ***Jusqu'aujourd'hui j'ai des gens de ma famille qui me disent « Ah quand il... quand il habitera ou travaillera plus dans les prisons on viendra le voir. »*** » M. Sa : « *j'évite de trop en discuter à l'extérieur (…) pour éviter d'entendre des absurdités*. » **Le manque de reconnaissance est également ressenti en interne**. M. Ri : « *Il y a des gens qui sont restés bloqués ici 48 heures pendant la neige l'année dernière (…) ils ont travaillé pendant 48 heures (…) une lettre de félicitations quoi, c'est pas terrible quoi, moi j'ai pas trouvé ça terrible ils auraient pu faire un petit effort quoi je me dis il y a des gens qui sont venus travailler à pieds, qui ont fait 6 kilomètres à pieds dans la neige pour venir travailler. (…) Vous gagnez même pas le smic on vous demande de de... de voilà quoi. Je crois que on nous parle toujours de l'Europe* ***je crois qu'il y a une directive européenne qui dit que les surveillants doivent gagner assez afin de ne pas se laisser corrompre bon malheureusement je crois qu'ils doivent pas la lire (rires)***. » Toutefois, plusieurs surveillants trouvent que **la difficulté de leur métier est reconnue** à l'extérieur. Mme Pi : « *souvent on nous dit « oh là là bon courage, ca va aller ? Et tout » ben ouais*. »

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » : « étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

4.4.2. La méconnaissance

Encore une fois, les professionnels estiment que le public ne connait pas suffisamment le milieu carcéral, ou en a **une vision faussée** par les médias. Seul M. Te défend une vision positive du cinéma. M. To : « *Je supporte pas les journalistes, ce sont des êtres supérieurs qui pensent avoir la science infuse et pour... pour eux c'est nous les méchants quoi. Quand on écoute* ***il y a encore eu un pendu dans tel établissement, on a l'impression quand ils parlent que c'est nous qui les avons pendus****. Je supporte pas ces gens-là.* » Mme So : « *il suffit de mettre la télé (…) les surveillants seront des personnes tellement abjectes qui méritent presque pas de vivre.* » Les surveillants, tiennent à faire savoir d'une part qu'ils ne portent pas d'armes, et d'autre part qu'ils ne sont pas des fonctionnaires comme les autres, par rapport à la gestion de la violence notamment. Mais **rendre compte de son travail n'est pas non plus si simple**. M. Tu : « *le surveillant qu'est là vous voyez il... il fait des choses, il a... le contact avec la personne en fait ça se... ça s'explique pas en fait peut-être que dans sa manière de parler à tel à tel... aux gens et ben il aura peut-être désamorcé quelque chose ou le mec se... le détenu se sentira un peu mieux en tous cas*. » Lors de cette recherche, il aura fallu aller à la rencontre des surveillants pour qu'ils acceptent progressivement de se confier sur leur métier après un accueil frileux.

5. Parcours individuels

5.1. Sens donné à la vie

5.1.1. Sens donné au travail

Un des sens que les surveillants donnent à leur métier est de **faire évoluer les personnes incarcérées**. M. Te : « *Ca m'est arrivé de... surtout quand j'étais à V., de rencontrer des anciens détenus par les magasins ou quoi et qu'on... apprend qu'ils ont... sont mariés, qu'ont des enfants et tout, qui s'en sont sorti (aspiration) qui... préfèrent avoir peut-être un plus petit salaire que... que ce qu'ils gagnaient en faisant leurs vols tout ça , qui s'en sont sorti, qui ont voilà qui ont avancé. Ah c'est... c'est vraiment satisfaisant quoi on se dit ben voilà au moins même si s'en est un sur mille ben voilà celui- là on s'en souvient. On s'en*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » : « étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

souvient. » D'autres veulent **faire évoluer les mentalités**. M. Te : « *de par mon vécu et ben bon ils m'écoutent... je voilà j'essaie de faire avancer aussi à mon niveau ça, essayer de véhiculer c't'image de dire bon ben on n'est pas là que pour leur mettre la trique comme j'entends*. » M. Ti est formateur : « *leur donner vraiment des outils pour... pour faire un travail en... en étant le plus serein possible. Ouais ça... ça donne vraiment un sens à mon travail oui.* »

Ils apprécient aussi d'**être utiles à la société**. Mme Vi : « *je me sens utile surtout, c'est déjà pas mal. Je me sens plus utile que dans les autres boulots que j'ai fait parce que je travaille pour la... pour la république dans un sens donc c'est vachement... c'est... je me sens un peu une sainte en fait quand je rentre chez moi (rires) je me prends en photo et j'envoie à tout le monde.* » M. Po : « *c'est comme le maillon d'une chaine, le maillon en lui-même euh il a pas tellement d'importance mais il fait partie d'une chaine donc si jamais il saute donc la chaine elle saute*. » Certains se concentrent sur la **gestion des tâches confiées**. M. Sa : « *le sens de... du devoir accompli... je sais que quand je quitte mon étage... en fin de matinée ou le soir, je... dans 99% des cas il y a... je sais que mon travail il est fini et il y pas... il y a pas de travail qui est en attente ou qui est pas... qui est pas terminé.* »

Certains sont plus pessimistes. M. Ra : « ***garder des gens, est-ce que c'est... ça peut plaire à quelqu'un ?*** *Ben je trouve que non. Maintenant... ça me déplait pas de... faut que je travaille quoi c'est comme tout le monde à la fin du mois faut qu'il y ait un salaire. Maintenant j'ai une mission moi je viens avec le sourire*. » M. Re : « *j'aurais préféré avoir un métier qui me passionne. Il y a... il y a aucun surveillant qui va vous dire que... que son métier le passionne, c'est pas vrai ça*. » M. Ta : « *tout est réglé comme du papier à musique donc en fait on n'a aucune initiative à prendre, aucune une marge de manœuvre donc...* » M. Va : « ***c'est un métier qui... qui fait pas avancer la baisse de la délinquance*** *dans les voilà parce que malheureusement... beaucoup de détenus reviennent en prison*. »

5.1.2. Les croyances

La plupart des surveillants qui évoquent une croyance religieuse estiment qu'elle n'influence pas leur travail, en dehors de deux surveillants. M. Ti est modéré : « *Je crois à*

une vie après la mort. » « *Est-ce que ça peut impacter mon travail ? (respiration). Peut-être qu'inconsciemment je me dis que... ben ils renaitront peut-être meilleurs. (rires).* » M. Ru : « *Etant croyant pratiquant je me dis* ***je leur apporte une autre dimension en fait, une dimension du pardon****, le regret, pas laisser la culpabilité agir en moi enfin en eux bien sûr mais avoir un autre regard voilà leur amener* ***une espérance****, dire voilà « tu vas sortir, la prison n'est qu'un passage, beaucoup avant toi sont passés ils sont sortis, ils ne sont pas revenus.* »

5.2. Influence professionnel sur privé

Seule une étudiante évoque un impact positif de son métier sur sa vie privée. Mme Vi : « ***Je me suis découvert des personnalités que je n'avais... je ne pensais pas avoir****. C'est-à-dire qu'en fait en vue de l'éducation que j'ai eu je suis quelqu'un de très autoritaire, de droite et de pas flexible, voilà le rapport que j'en ai eu de ma personne et en trois semaines j'ai appris à arrondir les angles*. »

5.2.1. Séparer les univers

Beaucoup essaient de séparer leur vie professionnelle de leur vie privée, mais ce n'est pas si simple. Certains surveillants transposent ce qu'ils vivent en détention dans leur vie privée. M. Ru : « *Et si vous voulez ces jeunes de 14 ans que je gardais par rapport à mon fils donc je faisais des parallèles*. » M. Ri : « *des fois vous vous promener dans un supermarché, vous faites vos courses...* ***défaut professionnel vous regardez vous savez très bien que celui qui est en face de vous il va voler*** *quelque chose vous vous en fichez (rires) mais bon faut savoir couper.* » M. Ro : « *je prends les transports dans les quartiers les plus difficiles et pas beaucoup de mes collègues peuvent s'imaginer ce que c'est, avec le risque de... de croiser... une quantité incroyable d'anciens détenus. Et ça il faut s'organiser, il faut apprendre à vivre avec. On a des... des familles qui ne sont pas propriétaires, qui n'ont pas les moyens de... de s'émanciper pour... pour quitter ces zones... ces zones sensibles.* » « *Ca a des conséquences très importantes sur ma vie privée et* ***je vais même dire ça peut restreindre ma liberté de mouvement****. Voilà*. » Or, la privation de la liberté d'aller et venir est précisément le principe de la prison.

5.2.2. Plus de méfiance

De nombreux surveillants se trouvent plus méfiants dans leur quotidien. M. Ra : « ***On est plus méfiants. Ca c'est clair et net***. » Mme Pe : « *Quand ma fille aînée sorte ben on est sans cesse en train de lui faire des recommandations.* » La méfiance influence aussi la capacité à parler de son travail. M. Vo : « *Je sais que **j'ai dit à mes enfants de pas dire que papa il était surveillant pénitentiaire**, j'ai dit aux enfants de dire que papa il continuait de faire son travail parce que voilà par peur pas pour moi, par peur pour que eux ils aient pas... pas de soucis, parce que moi pff...* »

5.2.3. L'humeur avec les proches

De nombreux professionnels trouvent que leur métier influence négativement leur vie privée. Mme Pi évoque **la fatigue** : « *Vous sortez de nuit ben la journée vous êtes pas fraiche quoi... Après vous avez la vie de famille, vous pouvez pas rentrer dire à vos enfants « ben attendez je vais me coucher. »* » Beaucoup se sentent **facilement énervés**. M. Ri : « *on me reproche tout le temps à la maison mais - (rires)- d'être devenu plus râleur, plus....plus... ouais plus râleur, plus irritable facilement, plus voilà quoi.* » Mme Si : « *j'étais tout le temps gaie et depuis j'ai tendance à être assez agressive à l'extérieur parce que ici je me contiens énormément donc... j'ai tendance aussi à devenir un peu aigrie c'est pour ça je me pose des questions à savoir si je vais vraiment continuer*. » M. Va : « ***Deux séparations. Voilà. Deux séparations** alors avec le recul donc je comprends mieux pourquoi, c'est vrai que depuis que je ne suis plus en détention, je suis plus... plus relax, (aspiration) je suis moins irascible...* » Certains trouvent que **leur caractère s'est durci**. M. To : « *Ben oui j'ai divorcé. Voilà... il y a... je sais pas quel est le pourcentage de divorce chez nous, il est très important. Ça a forcément une conséquence. Je me suis endurci, j'étais déjà très dur lorsque je suis rentré dans la pénitentiaire mais je me suis encore endurci un peu plus. J'ai... de moins en moins d'état d'âme, je suis beaucoup moins tolérant que lorsque je suis rentré, voilà*. » **M. Ve souligne l'importance de ne pas être fragile pour exercer ce métier, ou d'avoir un entourage solide** : « *Je pense que si... si on est divorcé et qu'on voit pas ses enfants, qu'on... c'est facile de sombrer dans l'alcool et puis la détention ça va pas aider.* »

5.2.4. La disponibilité

Le manque de disponibilité impacte aussi la vie privée. M. Ri : « ***on a un week-end sur cinq c'est pas beaucoup*** *(…) une fois tous les deux ans c'est à dire que sur une année vous n'aurez ni juin ni juillet ni août en vacances... noël, nouvel an vous travaillez obligatoirement à une des deux fêtes vous n'avez pas les deux.* » « *Des fois vous avez des surveillants à faire trente, quarante heures sup sur un mois alors qu'ils ont pas demandé mais nécessité de service* ***on les rappelle sur leur repos pour venir travailler****. Ca fait des repos qu'ils ont pas en famille, ça peut être en plus des fois on vous rappelle c'est un dimanche, c'est un samedi, on vous rappelle 24 heures avant vous avez prévu un repas de famille là le repas il tombe à l'eau. Ben... madame est pas contente, elle a tout prévu.* » M. Vo : « ***c'est l'éloignement*** *déjà voilà clairement H., P., j'habite à D. donc P. ça va encore, ça va mais H. c'est loin... donc c'est l'éloignement, la distance avec femme et enfants oui ça c'est sûr*. »

5.3. La mort

Certains posent la question « ***Au suicide ?*** » (M. Re). D'autres y ont déjà pensé, tel que M. Sa : « *Ouais pff suite à mon divorce et on est un peu... j'étais un peu retourné pendant quelques semaines*. » M. Ra répond à cette question par rapport aux **risques que lui font encourir son travail** : « *C'est un risque. Après j'y pense pas pff le jour où je dois mourir je mourrai*. » Et encore une fois, il y en a qui ont **plus peur de la vieillesse que de la mort**. M. Te : « *C'est pas la mort qui me stresse*. » C'est « *la vieillesse*. »

Plusieurs professionnels disent **ne pas penser à la question de la mort**. M. Ti a travaillé dans les pompes funèbres et la fille de 6 ans d'un de ses collègues est décédée. Sa croyance en la réincarnation l'aide à faire face à ces situations. « *je me dis justement qu'en février 2003 j'ai peut-être frôlé la mort mais... non je pense plutôt (aspiration) j'essaie plutôt de penser à des choses gaies, c'est mieux c'est plus sympa quand même. (rires). La mort après y penser non j'ai jamais encore bien bien réfléchi à MA propre mort*. » La plupart des surveillants disent **ne pas en avoir peur**. M. Ro : « *ce que je veux voilà c'est laisser quelque chose, une fierté, une dignité et un honneur à toute ma famille. C'est tout ce qui m'intéresse*. » M. Se : « *on nait comme ça, enfin c'est bon on nait pour mourir. Plus ou moins*

tard mais bon voilà. » **D'autres ont des craintes, pour eux-mêmes ou pour les conséquences que ce décès aurait pour leurs enfants**. Des professionnels se sentent philosophes face à la mort et pratiquent le **carpe diem**. M. Ri : « *je suis avantagé quand je vois quelqu'un de 20 ans dans le journal faire un infarctus bah je me dis que quand même il y a pire que moi quoi, faut savoir savourer aussi les bons moments*. » M. Ru : « *Vous aurez pas de surprise dans ma réponse, pour moi la mort n'est qu'un passage, d'accord ?* » M. Vo : « *Je pense qu'elle peut s'arrêter et du coup faut que j'en profite*. »

5.4. Projets

5.4.1. Continuer

Plusieurs professionnels ne semblent pas satisfaits de leur travail mais n'envisagent pas d'en changer pour autant. C'est le cas de Mme Pi qui aurait aimé être auxiliaire de puériculture, de M. Po qui hésite souvent à changer d'établissement ou à demander un poste fixe, de M. Re « *j'aurais préféré avoir un métier qui me passionne.* » Il y a également M. To qui attend la retraite alors qu'elle n'arrive que dans 14 ans. **Est-ce le reflet d'une position victimale dans laquelle les professionnels ne se sentent pas propriétaires de leur vie professionnelle ?** D'autres peinent à se projeter, comme M. Sa : « *J'ai hum ça peut paraitre anodin mais depuis que j'ai ben justement j'ai eu mon divorce* ***je ne fais plus de projet, plus de projet à long terme****. J'ai été trop déçu de ce côté-là donc...* » Et Mme So veut changer mais sans savoir ce qu'elle veut faire pour le moment.

Certains veulent continuer même si leur situation ne leur convient pas complètement. M. Tu ne se sent pas le courage de changer de voie à 33 ans : « *non parce que j'ai un regret c'est... pas d'avoir fait ce boulot, c'est de ne pas en avoir fait un autre*. » D'autres sont **satisfaits de leur sort**. M. Ru : « *Tant que je pourrai rester j'y resterai (…) moi je pense que à la veille de ma mort j'aurais pas... j'aurais pas cessé de grandir encore de toutes façon moi j'aurai pas tout appris, vous voyez donc il y a encore du temps*. » Parfois, le souhait de conserver sa situation actuelle est un désir de **ne pas bouleverser la vie de famille**. M. Ra : « *Pour l'instant mes enfants sont petits donc je resterai à mon grade. A moins qu'on me propose le grade sur place (rires) pas de problème mais sinon non.* »

5.4.2. Evoluer

Certains professionnels aimeraient évoluer dans leur métier, **soit pour avoir un poste fixe, soit pour gravir les échelons**. M. Po : « *ce qui m'intéresserait c'est... ce serait avoir un poste fixe où je... où je surveillerais plus la nuit hein par exemple, parce que c'est... à force pour l'organisme c'est un peu usant*. » M. Ro s'accroche aux valeurs institutionnelles, comme une résistance par rapport au quartier dans lequel il a grandi : « ***je dirais quand on a des responsabilités, on a un privilège c'est qu'on décide et on ne subit pas***. » « *Mes projets à venir c'est que je ne m'arrêterai pas de tenter de monter dans ma hiérarchie, ouais. Donc là je travaille dur, matins soirs ben je travaille douze heures par jour dans mon travail et quand je rentre chez moi je travaille à peu près trois-quatre heures tous les soirs pour préparer des... des concours. En espérant que la république continue, je pense qu'on est dans la bonne voie, à ouvrir les hautes fonctions à la diversité parce que ça c'est quelque chose de très important. (…) Et c'est d'ailleurs ça qui me fait tenir, si j'avais pas ça je serais résigné, recroquevillé sur moi-même voilà avec excusez-moi du terme avec un gros ventre de fonctionnaire et je me serai laissé aller. Et c'est cette conviction-là qui fait que je suis équilibré dans ma vie et qui me permet toujours de vouloir avancer. Parce que j'ai des parents qui nous ont donné cette... cette éducation voilà toujours vouloir aller plus loin et avec des voilà avec des méthodes institutionnelles. Voilà.* » « *Les déménagements ne me font pas peur pour l'instant parce que j'ai... j'ai pas encore si vous voulez construit de famille avec un grand C donc pour l'instant c'est pas une... une donnée qui pourrait me freiner en fait hein*. » M. Ta peine à donner du sens à son travail actuellement : « *mon but final ce serait quand même d'être formateur.* » Mme Vi : « ***Devenir directeur d'établissement. Voilà. Tout en haut, tout en haut, tout en haut***. »

5.4.3. Changer d'établissement

Les professionnels ne choisissent pas toujours leur affectation. M. Vo est stagiaire : « *on peut pas faire de plans tant qu'on sait pas où on va être.* » **Changer d'établissement n'est pas simple**. M. Po : « *Faut attendre longtemps pour repartir ailleurs. C'est un jeu de chaises musicales un peu, l'un prend la place de l'autre qui prend la place de l'autre. Donc à moins qu'il y ait des créations de postes pour l'ouverture d'un établissement par exemple.* »

5.4.4. La retraite

M. Te : « *dans quatre ans la retraite. (rires). Voilà donc arrêter le milieu carcéral, pas arrêter de travailler mais arrêter le carcéral parce que bon j'aurais donné trente-cinq ans de ma vie presque donc bon passer à autre chose. Je sais pas, une association ou... je sais pas enfin essayer de trouver un petit boulot quoi pour continuer à... à être actif*. »

6. Remarques sur l'entretien

Pour les surveillants, le vécu de l'entretien était divers. Ils souhaitaient **apporter de l'aide, s'exprimer, faire évoluer les choses ou valoriser leur métier**. Seul M. Ra pense qu'aucune évolution n'est possible.

M. Vo : « *j'espère que du moins grâce à ça vous obtiendrez votre doctorat*. » M. Te : « *ah on se confie pas facilement hein*. » M. Po fait le parallèle avec une psychologue qui l'a aidé à un moment difficile professionnellement. Mme So : « *la parole elle est salvatrice vous voyez ? Donc ça fait pff voilà on est un peu déchargé. (…) ça m'a fait du bien donc...* » M. Ro : « *ce genre d'études peuvent déboucher sur de... sur des projets et qui parfois jusqu'au niveau législatif permettent de prendre des... des décisions dans le sens d'une... d'une amélioration*. » M. Te : « *oui je fais la pub pour mon... pour mon métier parce que c'est un métier qui est riche hein qui enfin on travaille avec des personnes hein on travaille pas avec des bouts de bois*. »

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

ENTRETIENS MONASTERE

1. Présentation personnelle

La plupart des moines ou novices bouddhistes que nous avons rencontrés avaient eu une vie dans la société avant d'intégrer le monastère. Ils avaient exercé différents métiers : professeur, cuisinier, paysagiste, agent dans un cinéma puis agent de sécurité, secrétaire, et projectionniste. Plusieurs ont été en couple ou le sont encore et ont eu des enfants. Deux emploient le tutoiement lors des entretiens, ce que j'ai accepté en l'employant également, étant donné qu'il s'agissait du mode relationnel que nous avions dans le monastère. **Les moines chrétiens qui ont témoigné sont généralement entrés plus tôt dans le monastère. Certains avaient commencé des études, ou travaillé dans l'enseignement. Ils peuvent avoir connu une vie amoureuse mais aucun n'a été marié**, car ce serait contraire à l'engagement monacal. L'un d'entre eux est âgé de 94 ans et a connu un long parcours dans l'établissement. Il est intéressant de noter que plusieurs moines bouddhistes et chrétiens évoquent des traumatismes dans leur parcours de vie.

MOINES BOUDDHISTES
M. Wa est un abbé de 68 ans qui a vécu 30 ans en monastère bouddhiste. « *j'étais marié et ce... je menais un peu de front cette démarche spirituelle on pourrait dire et en même temps je gagnais ma vie. (…) j'étais universitaire, prof à l'université et chercheur en physique*. »
M. We est un moine de 36 ans qui vit depuis 5 ans en monastère et a été ordonné moine il y a un an et demi. Il me propose de le tutoyer durant l'entretien, ce que j'accepte. « *J'ai travaillé pendant dix ans en cuisine.* »
M. Wi est un novice (boddhisattva) de 27 ans qui est dans le monastère pour 6 mois après un premier séjour de 3 mois. Il a travaillé en tant que paysagiste et dans la cuisine.
M. Wo est un moine de 64 ans qui vit dans le monastère depuis sa retraite. « *Je suis né aux Etats-Unis... mais je suis français naturalisé depuis (…) j'ai été professeur du secondaire.* » « *J'ai un fils qui a 21 ans aujourd'hui... et il est étudiant en A. J'ai été marié, je suis divorcé*. »

M. Wu est un moine de 38 ans qui vit en monastère depuis 8 ans. Il a dû arrêter ses études de traduction pour travailler dans un cinéma, puis pour « *travailler à la sécurité donc dans les magasins (…) et puis (…) j'ai fait portier dans un restaurant*. »
Mme Xa est une moniale d'une trentaine d'années qui est ordonnée depuis un an. Adoldescente, « *j'étais toxicomane.*» Elle a vécu en Suisse et aux Etats-Unis. Après son divorce, elle vient en France. « *Je travaillais dans l'intérim (...) comme j'allais voir mon fils*. »
Mme Xe est une moniale de 67 ans qui pratique le zen depuis 17 ans, est moniale depuis plus de 5 ans et vit en monastère depuis 2 ans. « *j'étais secrétaire de formation donc je (…) j'étais mariée, j'ai deux enfants, à un moment donné clash de la vie, divorce et une impression de grande solitude et de... à quoi sert ma vie ?* »
Mme Xi est une novice de 40 ans qui vit dans le monastère depuis 6 ans. Elle me propose de la tutoyer. « *J'ai vécu mon enfance (…) dans une ferme, dans une famille nombreuse. (…) pendant quinze ans j'ai été projectionniste dans un cinéma et... ensuite je suis venue ici.* »

MOINES CHRETIENS
M. Xo est un moine de 78 ans qui a débuté son parcours en monastère à l'âge de 20 ans. « *je me marie... marierais pas, je suivrai le... le Christ pour me dévouer totalement... à l'évangélisation etc.*» Il était à l'époque étudiant en histoire-géographie à Angers.
M. Xu est un moine de 94 ans qui vit en monastère depuis l'âge de 20 ans. Il a connu la captivité pendant la guerre, ce qui l'a marqué. Il n'a pas exercé de métier avant d'entrer dans le monastère. Il a eu « *la charge de premier hôtelier* » et fait partie d'une fondation en Afrique. Suite à des soucis de santé, il a arrêté. Il a aussi écrit un livre : « *j'ai analysé la vocation religieuse de toutes les congrégations religieuses de France*. » « *Cinq cent*. »
M. Za est un moine de 58 ans qui vit en monastère depuis 33 ans. Il a fait des études de lettres et enseigné. Il a vécu « *chez mes parents*. » Il a « *fait des expériences amoureuses* » sans se marier. « *J'aurais 59 ans dans quelques mois*. » « *J'ai encore que 58. (rires).* »
M. Ze est un moine de 46 ans qui vit en monastère depuis 21 ans. Il a fait « *des études de plastique* », son séminaire et le service militaire durant lequel il a enseigné. Puis il est entré dans le monastère : *« mon premier appel certainement était la vie... la vie*

religieuse. »
M. Zi est un novice de 35 ans qui vit en monastère depuis 5 ans. Il a d'abord suivi « *une éducation protestante* » et il est « *devenu informaticien (…) pendant dix ans. » Ensuite, « je suis devenu catholique et puis... je suis rentré ici* » « *le jour de mes 30 ans. (rires).* »
Mme Zo est une moniale de 53 ans qui vit en monastère depuis 16 ans. « *Enseignante. Exercé pendant 10 ans. (…) Je préfère préciser que c'était une vie en célibataire. (…) Je vivais seule. (…) Je suis entrée à 37 ans*. »
Mme Zu est une abbesse qui vit en monastère depuis l'âge de 18 ans. « *Je suis née dans une famille chrétienne pratiquante. Après le bac, j'ai fait une année de bio en faculté puis je suis entrée en monastère*. » « *S'est suivi le noviciat, 6 ans de formation et de réflexion*. »

2. La vie institutionnelle

2.2. Entrée dans l'institution

2.2.1. Motivations

La motivation à intégrer la structure comporte deux étapes : **d'abord s'approprier une nouvelle identité religieuse, puis décider de la vivre pleinement** en intégrant le monastère. Ce parcours est semblable à celui des professionnels.

- Désir d'un autre mode de vie

M. Zi (novice chrétien) a **désinvestit la vie sociale** : « *La...la télé nous intéresse pas, le... le cinéma, même les... les filles, les... il y a plus rien qui... qui nous intéresse et là on... on commence à... à vraiment quitter le monde*. » Et M. Xo (moine chrétien) a été inspiré par la vie différente que menaient des saints. Pour M. Wa (abbé bouddhiste), se questionnait sur le sens de la vie et il a rencontré le bouddhisme, qui n'était pas en contradiction avec la science et qui ne demandait pas de croire en des dogmes. Mme Xa (moniale bouddhiste) voulait se définir différemment que par les rôles sociaux : « *je me souviens que quand j'étais petite je voulais être penseuse donc il y avait une dimension qui... qui me manquait, qui m'échappait*. » « **Nonne c'est... ou moine c'est juste être... être ce qu'on est profondément**

pour moi c'est ça. Je suis pas une banquière, une secrétaire, non je suis une nonne, ou je suis... j'apprends à être humaine. »

- La place du traumatisme

« L'horreur est humaine, donc. » (parole de patient en prison)

Plusieurs moines bouddhistes et un moine chrétien évoquent des traumatismes dans leur parcours de vie, qui ont eu une influence sur leur vie spirituelle.

M. Wi (novice bouddhiste) : « *on va dire depuis le collège en fait je trainais beaucoup de... beaucoup de* ***souffrances mais tant physiques que psychologiques***. » M. We (moine bouddhiste) : « *je me sens comme quelqu'un qui a envie de vivre. » « Je suis arrivé là il y a cinq ans j'avais pas forcément envie de...* ***je voyais pas vraiment de solution à ma vie*** *quoi.* » Mme Xa (moniale bouddhiste) : *« j'ai eu une enfance assez malheureuse quand même... don... donc par là j'ai grandi un peu de travers en étant adolescente, et puis... et un jour j'avais entendu une phrase, j'avais entendu quand j'étais petite « Quand on prend des drogues on voit la vie en rose » alors je m'étais dit un jour moi aussi je verrais la vie en rose et bon j'ai fait ce parcours après (rires) donc je... tout ce mal être j'arrivais pas à le vivre... par moi-même donc je... j'ai pris des choses pour voir autrement les choses. Et... donc* ***j'étais toxicomane****.* » Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *à un moment donné clash de la vie, divorce et une impression de grande solitude et de... à quoi sert ma vie ? Donc...* ***supprimer cette vie****. (…) Ma vie elle était matérielle, affective, mais il y avait aucune trace de spiritualité, je n'avais reçu aucune éducation religieuse. (aspiration). Et dans un grand désarroi face à la solitude, à l'abandon, à la souffrance, cet ami me parle de zen, faire zazen.* ***Ça m'a fait beaucoup rire parce que j'ai pensé zazen Zazie dans le métro donc ce terme m'a... dans un premier temps il m'a amusé****. »,* Ce qui l'a motivé à venir vivre en monastère est une nouvelle période difficile : « *j'ai failli mourir, et quand j'ai repris goût à la vie je me suis dit mais qu'est-ce que je fais de ma vie ? A nouveau. Et là j'ai décidé de venir vivre ici*. » M. Wu (moine bouddhiste) : « *Avec mon père (…) j'avais des sentiments de haine (…) mes études je les avais pas terminées alors que j'aurais eu les capacités (…) en amitié j'étais pas vraiment content (…) en amour j'avais pas été bon non plus (…) en plus le boulot me plaisait pas.*

Portier dans un restaurant je... je travaillais la nuit (…) ***j'étais un peu suicidaire.*** *(…) je me suis dit bon ben peut-être maintenant que t'as plus envie de rien, prends un break dans ta vie et vas faire une retraite de trois mois.* » A la fin de l'entretien, il précise : « ***On... on est tous arrivé au monastère moi au début parce qu'on arrivait plus à vivre dehors, on avait pris trop de coups entre guillemets dans la figure donc on cherchait un endroit pour s'abriter. Au début c'est un petit peu ça mais après faut basculer dans autre chose***. »

M. Xu (moine chrétien) évoque une période de captivité pendant la guerre qui a eu une influence sur sa vocation. Son rapport à la religion « *s'est approfondi parce que... .la captivité est d'abord.... mêle... nous mêle à beaucoup de personnes que nous connaissons pas. On change de milieu, il y a tous les milieux là- dedans, la captivité aussi grande que celle qui a eu lieu en 1940. C'était... on était un peu perdu dans un... dans une foule*. » « *Ensuite... il y a un isolement (pause) qui est propice à la réflexion nécessairement. Et notamment un isolement aussi spirituel. » « Petite (pause). Où on est... où on est confronté à des drames, confronté à... à la mort*. » « ***J'ai vu beaucoup de choses, j'ai vu deux camardes massacrés, pas seulement tués massacrés à petit feu, j'ai vu pendre. Il y a des... des expériences profondes comme celle-là***. » « *Et puis la maladie, la fatigue, l'isolement, sont des grandes choses. Bon puis après donc toujours c'est... l... l'image qui me revient à ça si vous voulez c'est que la vie monastique m'apparaissait comme une sorte de pôle nord pour la boussole, ça... (rires).* »

- <u>Pratique zen ou contemplative</u>

La pratique du zen ou de la vie contemplative a souvent été déterminante. M. Wu (moine bouddhiste) : « *la forme du zen était pour moi meilleure je pense*. » M. Za (moine chrétien) : « *J'ai compris (…) que la vie chrétienne avait une dimension fondamentalement, essentiellement contemplative (…) à travers des témoignages de... de personnes qui d'ailleurs n'étaient pas... qui étaient des laïques*. » Plusieurs insistent sur le fait qu'il s'agit d'un **cheminement personnel** : il s'agit d'intégrer pour soi la culture spirituelle dans laquelle on a grandi ou bien d'en découvrir une autre. M. Zi (novice chrétien) : « *moi quand j'étais petit on m'avait dit « Oui bon ben tu verras c'est magnifique, il y une grande lumière, il y a... il y a Dieu qui vient, qui te rencontre ». Moi* ***à 15 ans j'étais bête (rires) je me suis dit ben on va***

***s'attendre à quelque chose de magique et puis il s'est rien passé**. (rires). Alors c'est là que je me suis rendu compte ben que... que les adultes ils... peut-être qu'ils nous mentaient et c'est à ce moment-là que j'ai... j'ai commencé à... à tout mettre de côté puis à vouloir chercher, à me faire ma... ma vérité*. »

- La spiritualité dans les gestes quotidiens

Plusieurs moines ont pris la décision d'entrer en monastère pour vivre leur spiritualité au quotidien, dans les gestes de tous les jours. M. Zi (novice chrétien) l'évoque comme apprentissage : « ***Peu importe ce qu'on fait (petit rire) ce qu'il faut c'est que pendant qu'on est en train... en train de tondre ou de travailler il faut qu'on prie, il faut qu'on puisse méditer, qu'on puisse... penser à Dieu, pouvoir se libérer l'esprit en fait***. » M. Wo (moine bouddhiste) : « *pour vivre la pratique à tout moment. Ce qu'on peut faire aussi dans la vie en dehors mais c'est plus facile au monastère.* » Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *Pendant l'espace d'un week-end, on touche du pied quelque chose et quand on doit repartir immédiatement on enlève son pied. (…) J'avais l'impression qu'il fallait que je... j'approfondisse vraiment, que je donne plus de temps à ça*. » Seule Mme Xi (novice bouddhiste) me dit être arrivée au monastère sans vraiment savoir qu'elle allait y rester. « ***J'avais mis mon jogging (rire) j'avais demandé... « Est-ce que c'est pas grave de commencer en milieu d'année ? » j'y allais comme si j'allais faire du taïchi ou un truc comme ça au tout début.*** »

- L'appel

Dans les monastères chrétiens, l'appel est une des raisons fondamentale de l'entrée en monastère. M. Xo (moine chrétien) : « ***il a la vocation. Bon c'est pas comme un... un virus qu'on (rires) qu'on aurait ou un microbe*** *ou… non c'est une... plutôt une réflexion de l'être humain qui... qui comprend que Dieu... l'appelle à le suivre (…) par l'intermédiaire de... je dirais de la prière, d'un contact de... de l'âme avec Dieu.* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Je ne les connaissais absolument pas. Ca ne me disait rien. J'étais pas attirée.* ***C'était plutôt un repoussoir. Humainement, ça ne m'attirait pas. Il n'y a pas eu d'événement particulier. Il a fallu que je sois appelée***. » Mme Zu (abbesse chrétienne) : « *J'ai pris conscience de*

l'amour du Christ pour moi. C'était l'expérience marquante de ma vie. ***Je me suis dit qu'il m'aime avec toutes mes faiblesses… Je ne pouvais plus vivre de la même façon****, et du coup de répondre à son amour par un amour aussi grand. Et assez vite j'ai entendu l'appel de Dieu, qui sait ce qui est bon pour nous*. » Pour M. Zi (novice chrétien), le choix du monastère a aussi été guidé par le Christ.

- Rencontre avec un maître ou un prêtre

Pour M. Wu (moine bouddhiste) : « ***Peut-être que si j'avais rencontré un maitre tibétain avec qui il y aurait eu une accroche je serais passé dans le bouddhisme tibétain*** *mais comme j'ai eu une très bonne accroche avec l'abbé du monastère et qui en l'occurrence est un maitre zen, je pense que ça m'a fait aller vers le zen*. » M. We (moine bouddhiste) : « *l'abbé... j'ai entendu l'enseignement Bouddha à travers sa bouche (…) j'ai entendu des choses (…) qui m'ont profondément résonné dans mon cœur et qui m'ont fait décider (…) que je voulais vivre ici.* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *J'ai été guidée par un prêtre auquel je me suis confiée, qui a décerné une vocation bénédictine. Et je suis tout de suite allée… J'ai choisi celui qui me plaisait davantage après en avoir visité 3*. »

La rencontre avec la communauté peut aussi être déterminante. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *là j'ai trouvé un maitre zen dans un... dans une équipe... constituée, une équipe de disciples fidèles et j'ai rencontré la relation maitre-disciple*. » M. Xo (moine chrétien) a ressenti le besoin de consacrer sa vie au Christ mais aussi de faire partie d'une communauté. « *je sais pas pourquoi c'est peut-être parce que j'étais... j'étais externe, au fond j'ai toujours été externe toute ma vie donc je sentais, j'étais un petit peu coupé des groupes etc. je sentais le besoin de faire partie d'un groupe*. »

2.2.2. Premiers pas

- Une arrivée progressive

Plusieurs moines ont fait des séjours en monastère avant de s'y installer définitivement. **Le choc est du coup moins rude**. Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *C'est*

comme si je rentrais dans l'eau froide progressivement, j'ai pas été saisie. » M. Za (moine chrétien) : « *je suis venu, je suis venu plusieurs fois comme... comme hôte, comme ça à l'hôtellerie hein*. »

- La solitude

M. Wi (novice bouddhiste) : « *le premier ressenti c'est l'isolement vraiment, c'est* ***le sentiment de solitude, ça c'est... c'est assez marquant****. Ce sentiment en fait de solitude on peut l'avoir un peu à l'extérieur mais quand on est dans un monastère ce sen... ce sentiment de solitude ça va être le même sauf qu'il va être dix fois plus (rires) ça va être... ça va être beaucoup plus concentré*. » Un sentiment qui évolue avec le temps : « *ce sentiment de solitude il est vraiment juste intérieur hein c'est pas... et ça fait partie justement de... de la démarche. (…)* ***C'est une fois qu'on a trouvé toutes les forces qu'on a en fait la solitude n'est plus là***. » Ça lui donne de la force à l'extérieur face aux personnes qui essaient de l'influencer. M. Xo (moine chrétien) souligne les difficultés pour « *quelqu'un qui aurait... qui n'aurait pas suffisamment d'****autonomie affective vis-à-vis de la femme***. » Il existe alors un risque de revenir vers les femmes, notamment lors de la confession : « *comme l'homme a plutôt le réflexe de protection vis-à-vis de la femme il va s'investir et donc au bout d'un certain temps et ben il... il va s'attacher à elle et puis il quittera soit sa fem... son épouse légitime... soit son sacerdoce.* »

- La vie en communauté 24h/24

A l'opposé, la vie en communauté peut être difficile à supporter. M. We (moine bouddhiste) : « *on est vingt-quatre sur vingt-quatre ensemble, on est obligé de... on est obligé de se supporter... si on est avec des gens qu'on n'aime pas forcément. On est obligé de se remettre en question, on est obligé ouais c'est aussi du boulot...* ***c'est aussi un gros boulot sur soi-même, qu'on n'a pas... qu'on a l'occasion à l'extérieur de... qu'on peut éviter***. » Mme Xi (novice bouddhiste) a dû faire face à sa timidité. M. Za (moine chrétien) : « *On doit bien se rendre compte que bon oui on i... on idéalisait et que tout n'est pas toujours... (rires) très... aussi lisse, idéal, chaleureux (…) qu'on l'imaginait (…) c'est la découverte de soi-même d'une part, de soi-même. (…)* ***Je crois que dans un couple c'est pareil hein***. » M. Zi (novice

chrétien) : « *j'ai mis un an ou deux à... à m'y habituer*. » « *Parce que je vivais... je vivais tout seul.* »

Dans cette vie en communauté, ce que certains apprécient, c'est de **ne pas être définis par leur passé**. M. We (moine bouddhiste) : « *les gens ils en avaient rien à foutre de... enfin ouais qu'ils en avaient rien à foutre de moi, ou de ce que j'avais vécu ou de ce que je vivais, mais que... mais que... au contraire ils s'intéressaient... ils s'intéressaient justement à ce que je vivais mais que par la pratique d'ici ils essayaient de m'en sortir vraiment. Tu vois ?* » M. Wu (moine bouddhiste) a été surpris de rencontrer **des hommes normaux, ni fous, ni surhumains**, après une expérience particulière dans un monastère tibétain. «*Quand je suis arrivé à V. j'ai vu vraiment des personnes équilibrées (…) Ça m'a agréablement surpris on dira à ce moment-là*. » « *J'avais un peu une vision poétique c'est vrai le moine zen marche dans la neige, il souffre pas du froid*. »

- L'enseignement

M. Xo (moine chrétien) : « *il faut quand même être suffisamment sociable, suffisamment d'humilité* » pour accepter l'enseignement. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « ***J'avais pas vraiment eu d'éducation avant**. Le... ça m'a pas choqué hein c'est juste que c'était nouveau pour moi mais après je l'ai accepté*. » M. Wa (abbé bouddhiste) se lève pour évoquer le fait qu'il a été disciple d'un maître, puis il se rassoit. « ***On se retrouve poussé, aculé, engagé, invité, peu importe les mots**... et par soi-même... (…) j'ai dû comprendre que ces choses-là... auxquelles je m'étais pas tellement intéressée, que je croyais subsidiaires, à la fin j'ai compris qu'elles étaient essentielles, que je pouvais pas, de cet enseignement, prendre ce qui m'arrangeait*.

2.3. Vécu actuel de l'institution

2.3.1. Les valeurs de l'établissement

Les moines identifient facilement **des valeurs positives** dans leur établissement, centrées sur la vie, l'autre et Dieu. M. We (moine bouddhiste) : « *les valeurs qui peuvent...*

qui nous permettent de vivre tous ensemble sans... sans nous taper sur la gueule à longueur de journée. » M. Wo (moine bouddhiste) : « *la gratitude, la reconnaissance... le don, (pause) l'harmonie*. » M. Xu (moine chrétien) : « *La présence... de Dieu*. » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *La valeur de la vocation humaine, de l'humain en fait. La dignité*. »

2.3.2. Changement de prénom et d'apparence

Contrairement à la prison et à la maison de retraite, dans les monastères, on adopte une nouvelle identité, ce qui se manifeste par un changement de prénom et d'apparence.

Le nouveau prénom n'efface pas le prénom de naissance, mais les moines peuvent être touchés lorsque l'entourage l'utilise. Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *Et ça ça m'a touché parce que (rires) même ma fille ainée maintenant elle m'appelle C, elle m'appelle plus maman*. » **Il permet d'intégrer la communauté et il a du sens**. Mme Xa (moniale bouddhiste) : *« M c'est joli mais c'est assez plat alors que C c'est... c'est autre chose*. » **Il permet de se défaire des anciens automatismes et d'en créer de nouveaux**. M. Wi (novice bouddhiste) : « *Depuis qu'on est tout petit à force de nous appeler par notre prénom... ben ça enclenche en fait... ça... ça enclenche des mécanismes enfin des... des automatismes. Et le fait qu'à l'âge adulte on nous appelle par un autre prénom c'est aussi un moy... c'est aussi un... un moyen subtil d'être plus vigilant à quand on nous parle, quand on nous dit S. C'est pas... on n'a pas le réflexe en fait, on n'a pas le même réflexe que quand on nous appelle B*. » Mme Zu (abbesse chrétienne) : « *Au moment de se convertir, certaines sœurs peuvent choisir de changer de prénom. Un nom est un programme clair, a une signification et un patronage. Ste [nom de la sainte]… est un modèle pour moi. Ste [nom de la sainte]… a reçu son nom. On garde notre prénom*. »

La tenue change également. Je n'ai pas abordé ce thème dans les monastères, mais il est venue dans la conversation avec Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *ça c'est une... un habit traditionnel de monastère et c'est aussi par simplicité, c'est-à-dire que le matin je vais me lever j'ai pas à me dire « Bon qu'est-ce que je vais mettre aujourd'hui ? » ou « Est-ce que je vais mettre ça ? Parce que je suis plus jolie comme ça » et puis... « Parce que j'ai envie de le*

séduire » ou... tout ce genre de choses... c'est plus là. C'est déjà bien. C'est... c'est... c'est vachement plus léger donc ça c'est au niveau simplicité puis harmonie. »

Dans les monastères bouddhistes, se raser la tête est une étape pour devenir moine. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *j'ai pas eu la sensation de perdre quelque chose mais plutôt dire « Ah ben j'suis là ! ». Et donc ça m'a rendu vachement contente, depuis ce jour-là je me suis toujours rasée*. » Mme Xe (moniale bouddhiste) ne l'assume pas à l'extérieur « *pour ne pas choquer les gens, pour ne pas qu'ils croient que c'est un cancer et une chimio, donc c'est un respect des autres aussi.* »

2.3.3. Partage des tâches

M. Wi (novice bouddhiste) : « *pendant ces trois mois-là **j'ai été à chaque fois à un poste différent pour apprendre vraiment comment fonctionne le monastère***. » M. Xo (moine chrétien) : « *le monastère c'est plutôt une sorte de petite paroisse, de famille centrée sur elle-même, qui s'au... qui s'autosuffit* » mais « *on préfère quelques fois sous-traiter certains services dans le monastère comme la cuisine par exemple pour avoir plus de temps pour être à la disposition des gens.* » M. Xo (moine chrétien) évoque l'histoire d'un jeune moine qui avait dit « *« Oh ben mon père je suis pas entré au monastère pour vendre des cartes », le père abbé lui dit « Ah ben j'espère bien que personne n'est entré au monastère pour vendre des cartes postales c'est évident mais on vous demande de faire ce travail parce que ça va aider ce service-là voilà » bon il l'a fait oui. C'est... c'est ça l'obéissance, il faut pas que le moine il ait ses... ses petites vues personnelles et puis je suis pas entré ici pour ça. En général **dans un monastère on voit selon les cordes je dirais selon les dons de chacun***. »

2.3.4. Temporalité

- L'éternité au présent

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *Je ne vois pas effectivement un temps chronologique dans lequel je suis entrainé, basculé, en déséquilibre, qui me fait souffrir. Ce temps il existe, il appartient au monde de l'égo, (…) Et puis il y a un autre temps qui est je vous disais*

orthogonal celui-ci hein, perpendiculaire donc et où hein ben ***un moment c'est l'éternité, c'est toujours comme ça depuis toujours***. » « *A tout moment on peut s'y engouffrer c'est pour ça que j'ai pas dit qu'elle est à l'opposé, j'ai pas dit qu'elle est différente*. » M. Xo (moine chrétien) : « *Vous avez deux grandes catégories : ceux qui hypertrophie la mémoire alors pour eux c'est toujours le passé, le passé, le passé, soit il vous amplifier tout ce qu'il y a autrefois c'était mieux ou alors au contraire ils vont ressasser des offenses vous voyez ils remettent le disque ça leur fait du mal ça c'est l'hypertrophie de la mémoire. Et puis d'autres c'est au contraire l'hypertrophie de l'imagination, ma mère c'est plutôt de ce côté-là elle... alors c'est l'inquiétude, qu'est-ce qui se passerait si si si ? Ben non* ***faut vivre l'instant présent, le moment présent****, je sais pas si vous voyez*. »

- <u>Un temps morcelé</u>

Dans les monastères chrétiens, plusieurs ont abordé le fait que leur journée était fragmentée, et que cela avait une influence sur leur travail intellectuel. Pour certains, ça a été un changement à adopter. M. Xu (moine chrétien) : « *comme une chose qui... qui était un peu difficile*. » « ***Un peu austère****. Je le reconnais volontiers mais aussi... fort*. » M. Za (moine chrétien) le supporte mal et des aménagements lui sont parfois accordés. M. Ze (moine chrétien) : « *c'est un rythme qui est à prendre, qui est pas facile à prendre parce que le temps est extrêmement morcelé. Alors ça dépend des psychologies, personnellement je le vis très bien (…) finalement de* ***retrouver son travail avec peut-être plus de... de fraicheur****, de nouveauté si on peut dire*. » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *En étant docile, en acceptant… Et bien on se rend compte que c'est pas si mal que ça. Par exemple, avant j'aimais avoir 2h pour préparer mes cours et finalement* ***il y a un lendemain. Ca permet de ne pas tourner en rond. Accepter de s'arrêter***. »

- <u>Une temporalité structurante</u>

Dans les monastères bouddhistes, l'organisation du temps est positive pour l'individu, lui permettant d'aller vers **plus de liberté et moins d'ego, en étant tous ensemble**. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *comme ça on a l'esprit plus libre et puis on a juste à suivre en fait*. » « *On se lève tous ensemble, on fait zazen ensemble, on mange*

ensemble, on fait samu ensemble, on se... c'est chouette d'être portés comme ça tous ensemble. » Mme Xe (moniale bouddhiste) trouve cette temporalité « ***très structurante pour l'esprit, elle est rassurante***. »

- Impact de l'âge

M. Xu (moine chrétien) : « *il y a une chose qui... qui échappe à la plupart des gens qui sont en activité c'est que* ***le rythme de la vie change avec l'âge****. (rires). Une journée ce n'est rien. (pause). Mon rythme de vie est plutôt de la semaine maintenant.* »

2.3.5. Intimité

- Etre connecté à soi-même ou à Dieu

Dans le bouddhisme, **l'intimité, ce n'est pas d'être seul, c'est d'être connecté au plus profond de soi**, en toutes circonstances. M. Wa (abbé bouddhiste) : « *L'intimité... je dors seul... pardon (se mouche) je vais aux toilettes seul, je respire seul, il y a beaucoup de choses que je fais seul mais les autres ne me gênent pas. (…) Les autres ont une grande place dans ma vie (se râcle la gorge) et quand je veux un peu être seul c'est plutôt que je suis fatigué. C'est pas un besoin profondément, un besoin profond, le...* ***cette intimité je peux l'avoir avec vous si je suis au plus profond de ce que je raconte****, si je... je ne suis pas des chemins poussiéreux, des lectures, mais si j'essaie d'être le plus... au plus proche de la vérité, même en votre présence je pratique l'intimité avec moi-même*. » M. Wu (moine bouddhiste) : « *j'avais peut-être des fonctionnements d'autiste parce que j'avais... j'étais tout le temps seul*. » « ***J'étais seul chez moi mais... j'appelle pas ça une intimité dans la mesure où j'étais... je vivais à côté de mes pompes quoi***. » La solitude n'est pas forcément recherchée.

Dans le catholicisme, l'intimité c'est la relation avec Dieu. M. Za (moine chrétien) : « ***« Dieu est plus intime à moi que moi-même »*** *nous dit saint Augustin hein... qui était un très grand psychologue. (rires).* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Oui, nous vivons une grande vie d'intimité avec le Seigneur. C'est même toute notre vie et c'est celle qui se voit le*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

moins, mais c'est la plus importante. C'est cette intimité qui peut permettre de vivre cette face de vie. »

- Une relation à l'autre de qualité

M. Ze (moine chrétien) évoque des moments de solitude en cellule et au travail. « *Il y a beaucoup de pudeur entre nous, beaucoup de discrétion. Il y a une place réelle pour la... l'intimité et pour la solitude. (…)* ***Il y a un certain nombre de frères qui peuvent pas rester parce qu'ils arrivent pas à vivre cette dimension de solitude même dans la vie communautaire***. » M. Wi (novice bouddhiste) : « *Par nature on a plus tendance à ... à être un peu dans son cocon (…) c'est l'occasion en fait (…) de se confronter à une personne qu'on n'aime pas trop voilà. Et du coup à savoir pourquoi est-ce que j'aime pas trop cette personne ou j'aime bien être avec cette personne-là*. » Mme Xi (novice bouddhiste) trouve son intimité dans le zazen mais elle en a moins besoin car ses relations avec les autres sont de qualité : « ***l'intimité on n'en a pas forcément besoin s... tant que ça si les relations avec les autres sont assez fluides****.* »

- Les espaces

Il est intéressant de constater que M. Xo (moine chrétien) explique que l'intimité est différente dans les monastères selon les pays d'implantation et leurs habitudes. **Pour certains, le lieu d'intimité est classiquement la chambre ou le lieu de toilette, pour d'autres c'est lieu de prière ou de zazen**. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *c'est très intime hein ce qu'on ressent, ce qu'on... ce dont on est imprégné dans... dans le silence, dans l'instant présent (…) je trouve qu'on est bien, on est vraiment vivant en fait*. » « ***Et je sais pas vers quoi ça me mène, je sais pas quelles réponses ça va m'apporter, parce que j'ai pas toutes les questions encore mais c'est vrai qu'au fur et à mesure je comprends, donc c'est... c'est très intéressant parce qu'on découvre des choses, vraiment en pratiquant sincèrement, les temps avec les autres, en... en suivant l'enseignement, on se découvre et puis comme ça on découvre aussi l'autre parce que puisqu'on se connait mieux on connait mieux l'autre***. »

- La sexualité

Dans le monastère bouddhiste où je me suis rendue, il est possible de vivre en couple, ce qui demande de trouver un équilibre avec les autres. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *il faut prendre en compte les autres parce que ici il y a des gens qui sont célibataires qui l'ont pas choisi, il y a des gens qui l'ont choisi. (…) Et donc il faut faire attention à respecter les autres et puis il faut faire attention d'avoir aussi un espace pour nous, où on puisse aussi s'exprimer l'un et l'autre ensemble mais c'est possible*. » **La relation sentimentale et sexuelle doit être saine**. M. Wu (moine bouddhiste) : « *ma pratique amoureuse je suis pas sûr que c'était une bonne pratique amoureuse. C'était plutôt attraper... attraper une femme entre guillemets qui me rendait heureux parce que moi j'étais incapable de me rendre par moi-même donc* ***c'était beaucoup plus une saisie, attraper quelqu'un, essayer de me l'attacher, de le ficeler pour pas qu'il s'en aille donc est-ce que c'était l'amour ?*** »Mme Xa (moniale bouddhiste) explique qu'il est important d'avoir une bonne sexualité : « ***je fais l'amour avec mon cœur parce que ben moi c'est mon parcours personnel hein mais en tant que femme j'étais plutôt avec mon corps****, parce que c'était vis-à-vis... c'était à cause de mon enfance et tout ce que j'ai subi, mais c'est la première fois (…) Quand on prend des vœux (…) les dix préceptes il y a ne pas mentir, ne pas voler, ne pas avoir de mauvaise sexualité (…)* » Pour d'autres moines bouddhistes, célibataire ou en couple**, la pratique passe avant la vie sentimentale**. Certains ne souhaitent pas en avoir, et d'autres demandent à leur partenaire de s'adapter à leur style de vie. Il n'est pas non plus simple de rencontrer quelqu'un en dehors du monastère, ni de lui faire accepter de telles règles de vie.

Dans les monastères chrétiens, la sexualité est interdite car les moines sont mariés au Christ, ce qui prend une dimension encore plus importante pour les femmes. Ils prennent la décision de consacrer la totalité de leur vie à Dieu, ce qui implique de ne pas favoriser un être humain parmi les autres. Ils peuvent avoir connu une vie sentimentale avant d'entrer, mais pas avoir été mariés. M. Za : « *je pense que c'est important d'avoir cette expérience avant de rentrer dans une... dans un type de vie comme la vie religieuse... d'avoir pu connaitre quelque chose de... de l'amour humain*. » M. Xo (moine chrétien) : « *On ne peut y renoncer que librement, librement, vous voyez pour le Christ mais* ***ce n'est pas une mutilation grave vous comprenez****. On ne... par exemple celui qui dirait et bien « Je renonce*

à... je n'aime que Dieu, je renonce à aimer mes frères humains » zéro alors là... pas question, pas question, au contraire. ***Qu'il renonce à privilégier dans son amour une femme et des enfants bon mais attention il doit... son... son... son devoir est d'aimer****.* » « *C'est fait pour accentuer au contraire l'exercice de l'amour au sens de donation de soi, donation de soi*. » Mme Zo (moniale chrétienne) : « ***Dieu se présente comme un époux, celui de l'humanité et de chaque personne****. Quand il choisi plus particulièrement une femme pour se donner entière, notre vie a un dieu sponsal (d'épouse).* » M. Ze (moine chrétien) explique que **ce n'est pas la vie sexuelle qui lui manque mais la vie affective** : « *Quand on a des... des moments difficiles si vous voulez, ça arrive dans la vie monastique, et bien on a personne pour nous consoler. (…) Et puis il y a le renoncement aussi donc on devient de plus en plus sensible en vieillissant si vous voulez le renoncement aussi aux enfants. (…) Personne... personne ne viendra me succéder, personne. Vous voyez ce que je veux dire ?* » « *On a posé un acte effectivement qu'était profond, qu'est... qu'est important parce que nous avons renoncé à des choses, des belles et bonnes choses*. » « *Et ça ça peut être source... et ça ça peut être source de joie*. » M. Zi (novice chrétien) : « ***Au niveau spirituel on arrive à trouver que... niveau inten... l'intensité est beaucoup plus forte que... que justement (rires) la sexualité****.* » « *Presque comme des drogues où on est obligé de... de multiplier les... les prises, où on a une période de montée, de plaisir intense et puis ça redescend. Alors que une chose spirituelle on... on tend vers... vers ce plaisir infini. (rires).* »

2.3.6. La liberté

- Ne pas être enfermé

La première liberté est que l'engagement dans la vie monacale soit choisi. M. Xu (moine chrétien) : « *j'ai toujours été très libre hein. (rires). Certainement. D'ailleurs* ***si j'avais pas été libre je n'aurais pas pu tenir. Ayant fait l'expérience de la captivité je sais ce que... qu'est la liberté***. » M. Wi (novice bouddhiste) ne sent pas enfermé dans le monastère. Si Mme Xa identifie des espaces de liberté (la chambre et les congés), la vraie liberté se situe ailleurs pour les moines.

- <u>Faire le bien et se libérer de son ego</u>

M. Xo (moine chrétien) : « ***la grande liberté c'est la... fondamentalement c'est le pouvoir que nous avons de faire ce qui est bien, de faire notre... de devoir vous voyez, de le vouloir nous-mêmes****. (…)* ***La li... pleine liberté ce qui ne veut pas dire... la possibilité de faire tout ce qui me plait vous comprenez****.* » M. Xo (moine chrétien) me répond : « *je crois qu'il faut surtout ne pas faire attention à ce qu'on appelle son état d'âme (…) sinon alors là, si nous... nous sommes le jouet de... de tous les petits coups de vent qu'il y a vous comprenez ah non*. » « *Il faut être content de l'endroit où Dieu nous veut.* » « *Le Christ recommande ça, il recommande qu'on ne soit pas... ce qu'on appelle soucieux*. » M. Ze (moine chrétien) : « *Toutes ces réflexions sont évidemment aux antipodes de la... notre société c'est en ce sens-là* ***on va être critique voyez-vous par rapport à la société parce que de faire croire aux gens que ils sont parfaitement libres c'est faux****. C'est entièrement faux.* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Dès le moment où j'ai dit oui, ça a été une libération de moi-même. J'étais attachée à beaucoup de choses et mon métier. Il a suffi que je dise oui, je lâche et j'étais libre*. »

Ce dernier point est partagé par les moines bouddhistes. M. Wa (abbé bouddhiste) : « *dans le social on confond trop la liberté de l'égo. C'est-à-dire je fais ce que je veux. (…)* ***Ce dont parle le bouddhisme c'est d'être libéré de l'égo****. (…) Je tiens compte de la réalité et non pas de ma folie, de ma parano, de... de ma mégalo, non ça pour moi ce n'est pas être libre. Ça c'est être esclave de ma folie et ne pas le voir* (…) *il y a dans le monastère une façon d'oublier, de s'oublier soi-même donc il y a des... des formes dans lesquelles on s'absorbe. On va s'absorber par exemple dans le silence dans le matin.* » « ***Je tiens compte de tout le monde, de la totalité***. » « *Quand vous êtes dans la liberté de l'égo, je fais ce que je veux, à un moment vous empiétez sur la liberté de l'autre et donc vous rentrez en conflit*. » M. Wu (moine bouddhiste) : « *D'un point de vue religieux on dira qu'****elle est libre (rire sarcastique) dans son égoïsme mais elle est pas libre DE son égoïsme***. » « ***Avant j'étais dans la prison de mon esprit, c'était comme une prison assez pesante puisque ça m'a poussé à vouloir me suicider donc je pense que c'était (rires) j'étais assez esclave à la fin***. » La liberté n'est d'ailleurs pas seulement celle d'obéir à la règle mais de façon plus large, le moine « *fait comme la nature fonctionne, il fait ce que l'univers lui demande de faire****.*** » Mme Xi (novice

bouddhiste) évoque un état d'esprit : « *si on a le potager à faire... on peut...* » « *soit le faire en râlant... soit... créer son truc*. » M. Wu : « ***Maintenant que je suis moine je pense je suis plus libre, parce que j'arrive à fonctionner avec plus de monde. J'arrive à fonctionner avec moins d'argent, avec moins de confort qu'avant, donc à mon avis ma liberté c'est accrue ici.*** »

Ma liberté, Moustaki, G. (1967)

Ma liberté, longtemps je t'ai gardée, comme une perle rare,
Ma liberté, c'est toi qui m'as aidé à larguer les amarres.
On allait n'importe où, on allait jusqu'au bout des chemins de fortune
On cueillait en rêvant une rose des vents sur un rayon de lune.

Ma liberté devant tes volontés ma vie était soumise
Ma liberté je t'avait tout prêté ma dernière chemise
Et combien j'ai souffert pour pouvoir satisfaire toutes tes exigences
J'ai changé de pays, j'ai perdu mes amis, pour gagner ta confiance.

Ma liberté, tu as su désarmer mes moindres habitudes,
Ma liberté, toi qui m'as fait aimer même la solitude.
Toi qui m'as fait sourire quand je voyais finir une belle aventure,
Toi qui m'as protégé quand j'allais me cacher pour soigner mes blessures.

Ma liberté, pourtant je t'ai quittée une nuit de décembre,
J'ai déserté les chemins écartés que nous suivions ensemble.
Lorsque sans me méfier les pieds et poings liés je me suis laissé faire,
Et je t'ai trahie pour une prison d'amour et sa belle geôlière.(bis)

- Discerner et lâcher dans la joie

Mme Xe (moniale bouddhiste) : « ***J'apprends le discernement****... avant j'avais aucun discernement hein je marchais... avec du conditionnement*. » « *On libère quelque chose qui*

est en soi, qui est de la bienveillance, qui est de... du partage, je sais pas comment on peut l'appeler mais... mais ça ça débouche sur une grande joie, sur un grand bonheur de se mettre au service des autres. (respiration). C'est vraiment une joie indicible, que je ne connaissais pas avant. » M. We (moine bouddhiste) : « *A travers la règle ben c'est vachement facile parce que* ***t'as rien à penser par toi-même quoi****. Enfin ouais c'est pas que tu penses plus rien mais c'est que (pause) ouais tu... tu suis... tu suis juste, juste suivre ce qui se passe, pas décider par toi-même quelque chose*. » M. Zi (novice chrétien) : « *il y un frère qui s'occupe de... de tenir les comptes et puis ben tous les autres ils ont plus à se soucier de l'argent*. Mme Zo (moniale chrétienne) trouve qu'il est important de se laisser aimer par Dieu : « *Obéir vient du latin obe audire, c'est-à-dire écouter. (…) Nous savons que le projet de Dieu est meilleur que le projet personnel et on en fait vraiment l'expérience. (…) Il s'agit d'aimer, mais de se laisser aimer surtout, se laisser faire et c'est dur. Il faut toute une vie. (…) Tout ce qui nous est imposé, c'est un don de Dieu. (…)* ***La vie devient impossible si on ne se laisse pas faire***. »

- <u>Respecter la règle</u>

Les règles sont acceptées parce qu'elles sont portées par un individu considéré comme le représentant de Dieu ou de la vie spirituelle. M. Wu explique que le bouddha n'en n'aurait pas besoin car il les a intériorisées. Les moines ne doivent pas non plus être attachés à la règle, et parfois l'abbé l'adapte. M. Wu (moine bouddhiste) : « ***Si on est attaché à la règle c'est là où on devient facho donc faut vraiment faire très attention****. Certaines personnes pensent pratiquer la règle mais à la fin se servent de la règle comme un gourdin et ça c'est... c'est une perversion de la règle.* »

Plusieurs moines ne souhaitent pas de changement à la vie telle qu'elle leur est proposée au monastère. Mme Xi (novice bouddhiste) : la vie monacale, « *c'est... c'est quelque chose qui vient de très loin, qui est... qui est vraiment quelque chose de... ce qui est proposé c'est quelque chose qu'a déjà été... mis en place par d'autres personnes dans les générations... précédentes et qu'a... que sa valeur a été mis... c'est...ça a une valeur quoi de (pause) que ça puisse... amener vers le haut les personnes*. » M. Za (moine chrétien) : « *la première... première chose enfin première réalité à modifier ça ce serait... ce serait moi peut-être. Au moins certains côtés, certains aspects. Il y a des choses certainement à modifier chez*

moi hein. Bon alors voilà donc commencer par ce qui est le plus proche. (rires). » Certains proposent toutefois quelques modifications : plus de lumière, de sport, des apports financiers stables ou encore les horaires d'accueil.

2.3.7. La vie en communauté

Les expériences de vie en communauté précédentes sont positives, même s'il y a des limites. M. Xu (moine chrétien) évoque une vie en famille avec 9 frères et sœurs. M. Zi (novice chrétien) : « *Les scouts. Moi j'ai fait les scouts*. » M. Wi (novice bouddhiste) a auparavant vécu en colocation. Mme Xe (moniale bouddhiste) : « ***Mai 68 avait vu fleurir des communautés*** *(aspiration) où il y avait... j'ai vécu en communauté... quelques mois, c'était en 70 je crois, avec toutes ces volontés de l'époque, de mettre en commun, de faire tomber les barrières, de... Et ça c'est resté un... un rêve dans mon cœur, la... la prise en charge collectives des charges matérielles tout ça, ça c'était un mythe et j'ai trouvé que ici c'était possible. La différence étant que ici il y a un maitre spirituel et donc ce n'est pas l'é... l'égo de chacun qui va tirer à hue et à dia comme dans la vie communautaire telle qu'on pouvait la rêver après mai 68, mais c'est vrai que j'en avais déjà fait l'expérience mais sur... de toutes autres bases.* » Plusieurs personnes ont déjà vécu l'expérience monastique, comme nous l'avons vu précédemment.

3. Relations aux autres

Les relations aux autres peuvent être perçues différemment. M. Wa (abbé bouddhiste) : « ***la société a des relations, j'ai un carnet de relations, j'ai des relations mondaines, je tisse des relations, je lance des... des liens et j'attache les personnes hein je repousse celles-ci, tout ceci c'est une création du moi****, ça appartient au monde des représentations. Et puis il y a une autre chose c'est que profondément j'existe et indépendamment de ce que je veux faire, il y a ce que je suis et c'est de laisser libre cours à cette communication qui pour moi est privilégié*. »

3.1. Représentation des moines

La question posée portait sur les hommes ou de femmes de religion pour élargir le regard. Contrairement aux personnes âgées et incarcérées**, les moines s'identifient à ce statut, en dehors de Mme Xe (moniale bouddhiste), qui réagit négativement au mot** : « *le terme de nonne ne me plait pas du tout, le terme de religion non plus, donc ça m'hérisse encore tout mon passé agnostique remonte et puis ce ne sont que des mots. (…) et pourtant je le vis. Je le vis au quotidien... j'accepte tout à fait les cérémonies et le rituel... parce que j'en vois le sens donc ça ça ne me hérisse plus mais* ***c'est au niveau des mots que ça me hérisse encore****. Voilà donc là je fais de la résistance. (rires).* » Certains ont souligné la diversité. M. Wo (moine bouddhiste) : « *Il y a une vaste différence entre prêcheur évangélique américain et... et moine zen.* » D'autres comme M. Xo (moine chrétien) ont rappelé qu'il y avait des rôles différents au sein d'une même religion. Plusieurs ont déterminé un ou des dénominateurs commun.

3.1.1. L'unité

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *monos ça veut dire un donc le monos c'est quelqu'un qui est* ***en unité avec les existences****. Qu'est-ce qui nous coupe de l'unité ? C'est l'enfermement dans nos théories, dans nos points de vue, dans un... dans nos analyses, ainsi de suite.* » M. Za (moine chrétien) nous parle lui de l'unité de la personne : « ***on est un, on n'a pas des compartiments****, que ce soit physique, psychologique, spirituel, etc. enfin tout... tout se retrouve.* »

3.1.2. Etre relié

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *L'esprit religieux c'est cette... cette capacité de laisser tomber tout ce qui encombre mon esprit pour être relié à la situation, à la personne, au contexte...* » « *Si il y a pas ça dans nos vies,* ***si il y a pas ce sentiment religieux qui nous relie aux uns et aux autres, la religion donc on parle où moi j'ai la vérité elle est criminelle à mes yeux****. Faut pas le dire ça mais je le pense comme ça*. » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Etymologie de religion est un mot latin religere, qui veut dire relier.* ***C'est une vie de***

relation avec Dieu. » Ce lien se vit à travers la transcendance. M. Xo (moine chrétien) : *« Bon mais il y a pluralité de religions mais il y a en fait une seule attitude religieuse. L'attitude religieuse c'est celle de l'adoration, où l'être humain se reconnait (se râcle la gorge) comme redevable à une* ***transcendance et de l'adoration***. » M. Za (moine chrétien) : « *L'homme est un animal naturellement religieux*. »

3.1.3. Aimer

M. Wu (moine bouddhiste) : « ***l'abbé G quand il est mort on lui dit « Qu'est-ce que vous voulez qu'on écrive sur votre tombe ? », il a dit « Il a essayé d'aimer*****. »** » M. Zi (novice chrétien) : « *le premier mot qui... qui me vient à l'esprit c'est ben c'est l'amour*. » Il évoque aussi « ***la charité*** *mais c'est ce qui nous... nous permet de... justement de ben quand on a un frère qu'est différent de nous de quand même de l'aimer quand même*. »

3.1.4. Chercher

M. Wu (moine bouddhiste) : « ***quelqu'un qui recherche la vérité*** *ou qui rech... oui enfin bien sûr le sens de sa vie.* » Mme Xa (moniale bouddhiste) : « ***la recherche de l'essentiel****, il y a beaucoup de cœur aussi dans cette recherche, et puis vulnérabilité parce que c'est vraiment se mettre... bon je parle... je parle de mon expérience, je suppose, c'est vraiment se... être à cœur ouvert. Avoir confiance, être à cœur ouvert pour quelque chose de... de mystérieux. Et d'accepter que ce soit mystérieux, d'accepter de pas savoir mais de vouloir savoir et... d'être... de faire face... faire face à la vie*. » « ***on s'aperçoit que c'est pas vraiment un statut, c'est plutôt un état d'être***. »

3.1.5. La joie

Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *Moi je me faisais une idée de la vie monacale très... très austère disons le mot, et en fait* ***il y a des parties de rigolades*** *qui font que en grande partie si je suis encore là aujourd'hui c'est grâce à ça.* » Mme Zo (moniale chrétienne) insiste sur l'importance de la joie : « *Dieu veut notre bonheur et il nous appelle à quelque chose. Il*

Mennereau, Caroline. « Vivre et travailler dans une institution totale qui accueille des personnes sur le long terme » :
« étude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères » - 2018

sait que c'est là que nous serons heureuses. ***Si une jeune entre et devient maussade, on se dit elle n'est pas faite pour nous***. »

3.1.6. Vivre en monastère

M. Wi (novice bouddhiste) : « *être moine c'est aussi accepter les conditions de vie d'un moine et* ***un moine est fait pour vivre dans un monastère***. » Mme Zu (abbesse chrétienne) : « *C'est une vie cachée donc on témoigne mais en même temps, si* ***on est parties dans un lieu caché****, on n'a pas envie d'être trop publiée. Donc en général, on est un peu discrètes*. »

3.2. Les autres moines

3.2.1. La place de l'abbé

M. Wa (abbé bouddhiste) est abbé : « ***J'essaie précisément de ne pas avoir une position particulière****. J'essaie précisément de ne pas jouer un rôle, j'essaie précisément de ne pas... de ne pas avoir mais de me rapprocher au maximum de l'être*. » Sa place reste pourtant particulière. M. Wo (moine bouddhiste) : « *on va écouter tout le monde attentivement mettons mais... mais certaines personnes à priori ce qu'ils ont à dire on va écouter, notamment l'abbé, ceux qui l'accompagnent depuis... depuis longtemps*. » « *A table, on a une place dans une sorte d'hiérarchie*. » Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *Alors c'est pas de la hiérarchie,* ***c'est pas de la... de la hiérarchie comme dans l'armée****, mais c'est... une différence de... de façon de sentir la vie, parce que moi je suis une petite fourmi sur le... sur le chemin et... et... et... des fois je me cogne sur des trucs ou... parce que j'ai pas vu quoi et eux ils ont vu*. » « *C'est autre chose, c'est du respect*. »Au début, cette règle n'a pas été évidente à respecter pour M. Wu (moine bouddhiste) : ces problèmes « *sont bien plus dus à mes caractéristiques personnelles puisque c'est des problèmes que j'ai rencontré ailleurs, dans d'autres endroits avec d'autres personnes*. » **Ce lien réintroduit de la filiation, de l'histoire**, **qui semble disparaître dans les EHPAD et les prisons**.

Dans les monastères chrétiens également, cette forme de hiérarchie existe. Mme Zu (abbesse chrétienne) : « *Abbé veut dire père. Abbesse n'est pas tant un travail qu'un positionnement. On est élues. Les monastères bénédictins sont des familles. Quand les moniales arrivent, elles choisissent de vivre là pour toute leur vie.* ***Je suis la chef de famille****. Ce rôle est d'aider chacune des sœurs à grandir vers le Seigneur.* » « *A travers mes limites, c'est Dieu qui passe. Ca peut arriver d'avoir une difficulté, mais puisqu'****elles m'obéissent, car j'ai la place du Christ****. Et ça, c'est très très beau.* » ***Ce qui est différent, ce sont mes faiblesses, en même temps c'est ma protection car c'est mon garde-fou pour laisser Dieu agir, car ce ne serait pas dans mes capacités de diriger une abbaye aussi grande. Je m'en remets à lui****. Ces difficultés deviennent le lieu de dépassements magnifiques*. »

3.2.2. Famille et amitié

M. We (moine bouddhiste) : « *je sais pas comment c'est dans d'autres familles mais moi dans la mienne (…) il y a pas forcément d'éducation. (…) Les plus anciens qui sont là pour te... pour te guider. (…) Ouais* ***les relations avec les gens ici c'est les mêmes relations que dans sa famille mais en mieux***. » M. Zi (novice chrétien) : « *on va dire que c'est une relation comme si on étaient des frères. Des frères de... dans une famille*. » M. Wo (moine bouddhiste) : « *On développe des... des amitiés très fortes dans un... dans un contexte ici. Ce sont les gens avec qui on partage quelque chose qui est très important dans notre vie et forcément il y a... il y a un lien*. » Ces liens génèrent une entraide mutuelle. Mme Zo (moniale chrétienne) : « ***Nous nous aidons à grandir*** *dans notre vocation mais pas par des discours. C'est par la façon dont nous vivons, dont nous respectons la règle. Ça aide les autres. Chacune a ses qualités*. »

3.2.3. Gérer les conflits

La vie en communauté impose d'**apprendre à vivre avec tout le monde**, comme nous l'avons vu précédemment. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *A la fin* ***on apprend à se regarder soi-même****, pourquoi est-ce qu'elle me dérange ? Surtout faire ça. Elle me dérange, ah c'est pour ça qu'elle me dérange. Et puis après elle aller lui parler .* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *C'est souvent la prieure ou la mère abbesse si c'est un gros conflit. Les petits*

se règlent tout seuls rapidement. Par le Notre Père, ***nous demandons pardon et nous allons voir la sœur****. Nous recevons aussi le sacrement de la pénitence toutes les semaines pour repartir de zéro*. »

3.2.4. Garder une place en vieillissant

M. Xu (moine chrétien) : « *je suis très reconnaissant (…) que même dans notre société moderne un moine puisse rester dans son monastère. Je peux plus mener toute la vie monastique (…) j'ai toute la... la retransmission de toute la vie, de toutes les conférences et si je suis malade, que l'on me serve un repas chez moi dans ma chambre, à ce moment-là j'ai aussi la lecture du réfectoire, j'ai tout ça,* ***je suis pas coupé****.* »

3.3. Les novices

3.3.1. Les novices apprennent des moines

Les novices bouddhistes et chrétiens apprennent des moines. M. Ze (moine chrétien) est responsable des novices : « *c'est un disciple qui se met à l'école d'un maître*. » « ***On doit concrètement faire l'expérience de... de la... de la paternité spirituelle et de la filiation***. » « *Tout ce qui nous est nécessaire et nous est nécessaire peut être assez large, et bien nous ayons à le demander parce que cette pauvreté crée une dépendance, crée en fait une relation filiale*. » « ***L'homme moderne ne sait plus ce que c'est d'ailleurs l'homme moderne refoule justement cette dimension de dépendance, il veut dépendre de rien, de rien, de personne****. (…) on arrive même à vouloir ne plus dépendre de sa propre nature, de ce déterminisme même. (…) Nous nous croyons que Dieu nous a créés et que notre être dépend de cet acte créateur de Dieu et de l'amour de Dieu voyez-vous. Nous entretenons une relation justement non seulement de créatures mais de fils, relation filiale*. » M. Zi (novice chrétien) : « *c'est pas toujours facile parce que moi j'avais déjà un certain âge et il faut... il faut... faut se confier à lui (…)* ***la chose qui nous fait... nous fait obéir c'est que bon à travers ce... ce directeur on... on essaie de voir l'image du... du Christ...*** »

3.3.2. Les moines revisitent leur pratique

Un élément surtout abordé dans le monastère bouddhiste où les novices vivent avec les moines. M. Wu (moine bouddhiste) est responsable du dortoir. « *Ca m'aide dans ma pratique à revisiter ma pratique. (…)* ***Je suis obligé de voir avec quel esprit je fais les remarques****. Est-ce que je suis vraiment bienveillant ? Est-ce que c'est un égo trip ? Est-ce que c'est un abus de pouvoir ? Donc moi ça m'aide en fait dans ma pratique, c'est très dynamisant d'avoir des jeunes qui viennent*. » Il a 31 ans et apprécie de voir des jeunes arriver. Il explique que ça peut être plus difficile pour les personnes qui arrivent âgées au monastère, ou qui ont eu une position sociale importante. Mme Xa (moniale bouddhiste) : « ***on les traite pas inférieurs*** *ou... on c'est... on essaie d'avoir une relation juste avec chaque personne en fait*. » Elle explique également qu'il n'y a pas de place pour la manque de respect et la violence.

3.3.3. Les novices vivent à part

Dans le monastère chrétien, les novices ne vivent pas avec les moines, contrairement au monastère bouddhiste. M. Zi (novice chrétien) insiste sur l'importance d'un seul maître : « *on va dire on a une vie séparée des moines parce que pendant les cinq première années de la vie monastique on est là pour justement se former.* » « *Donc il faut essayer de... justement de pas... de pas être trop influencé par différents moines ou par différents... comment on pourrait dire ? Différents enseignements.* » L'idée est « *d'essayer d'être le plus... le plus stable et le plus...* ***le plus droit dans... dans sa vie spirituelle*** » avant d'intégrer la communauté.

3.4. Les proches

3.4.1. La qualité de la relation

Cette notion est mise en avant dans le monastère bouddhiste. M. Wa (abbé bouddhiste) : « ***On peut pas maintenir des liens de subordination, de possession, d'appropriation vis-à-vis des uns et des autres c'est criminel***. » « *N'importe quel personne*

dans la société doit viser à ce que ces semblables s'épanouissent, accèdent à la liberté, à la responsabilité plutôt que soit inféodé à des modèles, à des... à des institutions, à des pouvoirs, donc ça c'est quelque chose qui est général mais où je l'ai senti au plus fort c'est dans l'enseignement du Bouddha. » Mme Xe (moniale bouddhiste) trouve qu'elle gère mieux ses relations avec ses proches depuis qu'elle pratique le zen.

3.4.2. Les résistances de l'entourage

Alors que M. We (moine bouddhiste) a le sentiment d'avoir trouvé une famille au sein du monastère, les relations avec sa famille d'origine sont plus difficiles. **Ces résistances peuvent aller jusqu'à la rupture**. M. Zi (novice chrétien) : « *Alors moi justement comme j'étais dans un milieu on va dire informatique j'ai perdu tous mes amis.* » « *Ils ont pas compris, ils m'ont dit que ils respectaient ce que... mon choix mais la plupart des amis m'ont tourné le dos. (rires).* » Ca le fait souffrir Il n'a pas de visites, en dehors de ses « *parents qui viennent qu'une seule fois par an*. » « *Mais c'est... ça m'a... ça m'arrange quand même parce que j'ai... avant de rentrer j'ai vécu aussi tout seul, sans mes parents, sans forcément aller les voir régulièrement*. » « ***C'était plutôt de se... de pas avoir les informations, de savoir ceux qui se marient, quand il y a des naissances... c'est plutôt ça qui m'a embêté***. » Le manque de lien pouvait donc pré-exister à l'entrée dans le monastère, mais il peut aussi être souhaité. Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Les amis et familles sont reçues dans les parloirs, elles n'entrent pas.* ***J'ai vraiment recherché cette séparation****. Dieu a pris possession entièrement de nous et c'est un amour exclusif qu'il a pour nous donc nous sommes très heureuses d'avoir cette force de protection. Pour moi, ça été le plus facile car c'était mon désir*. »

3.4.3. Evolution avec l'âge

Cet aspect apparaît plus dans les témoignages des moines chrétiens, plus âgés. M. Xu (moine chrétien) : « *à la maison nous étions neuf (rires), je suis le dernier (rires),* ***tous sont morts***. » M. Za (moine chrétien) est fils unique, et il s'est occupé de sa mère jusqu'à la fin.

3.5. Les visiteurs

Nous n'avions pas pensé à intégrer la question des visiteurs dans notre questionnaire. Le sujet est venu de lui-même dans les deux monastères, notamment lorsque j'évoque les liens avec la société. Plusieurs moines évoquent le plaisir d'accueillir des visiteurs et de les accompagner dans leur cheminement. M. Xu (moine chrétien) : « *dans mon cas extrêmement formateur c'est la...le très grand nombre de personnes venus de tous horizons et de tous pays que j'ai pu rencontrer (…) pas forcément chrétiens.* » « ***C'est une expérience extrêmement riche. (pause). Et ça je pense que ça a joué beaucoup dans ma... enfin la formation de... de ma vie spirituelle***. » Ches les moniales chrétiennes, c'est plus restreint.

4. Rapport à la société

4.1. Représentation de la société

Les moines chrétiens se sont beaucoup moins exprimés sur leur représentation de la société que les moines bouddhistes.

4.1.1. Peu de contact avec la société

Dans le monastère chrétien, les novices n'ont accès à aucune information directement. Quelques-unes leur sont transmises par le maître. Les moniales ont accès à ces informations, mais uniquement par le biais des médias. **Il ne s'agit plus d'une expérience sociale vécue**, ce qui peut influencer la représentation qu'ils en ont. Mme Zo (moniale chrétienne) : « *A la bibliothèque, les sœurs peuvent lire les journaux.* »

4.1.2. Un regard négatif mais compatissant

Mme Xi (novice bouddhiste) : « *C'est... bon c'est quelque chose d'une... une grande richesse, c'est... il y a tellement de choses dans la société. Après... quoi dire ? Que c'est dommage parce que parfois il y a des choses qui sont gâchées.* » M. Ze (moine chrétien) :

« *on voit les... nos... nos contemporains avec* ***bienveillance*** *individuellement évidemment c'est évident. (…) Par contre globalement sur la société on est plutôt critique parce que c'est (…) une vocation aussi dénonce un peu, un peu une dénonciation des* ***fausses valeurs*** *par exemple*. »

4.1.3. La confusion de la réalité ultime et relative

> « Ce qui probablement fausse tout dans la vie, c'est qu'on est convaincu de dire la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense. » (Guitry, S., s. d.)

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *Cette réalité ultime où il n'y a pas d'observateur, où je suis totalement acteur, où je ne peux pas en même temps que je suis acteur me voir moi-même, (…) cette attitude donc d'immersion, d'unicité, ce que certains poètes appellent sentiment océanique hein cette... cette attitude elle est fondamentale pour l'être humain. Or aujourd'hui les gens oublient celle-ci, la recouvrent par les points de vue qu'ils ont, par les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes. (…) non* ***c'est pas parce que je pense que je suis, l'existence précède les sens disait Sartre hein. (…) L'être humain a une capacité réflexive hein et il doit bien savoir que les représentations qu'il... qu'il se fait n'ont rien à voir avec la réalité***. » « *Le soi c'est ce que je suis profondément, mais ce que je suis profondément ne peut pas être ramené au moi. (…) Dans son existence profonde son vrai soi c'est l'univers entier*. »

4.1.4. Apprendre à ne faire qu'un avec l'univers, avec les situations

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *Je me relie à l'univers et c'est vital pour l'être humain. C'est vital parce que vous comprenez très bien que il vous arrive quelque chose de terrible, une nouvelle situation vous échoie... la première chose qu'il faut faire c'est de l'accepter. C'est de l'accepter totalement, c'est de l'épouser totalement avant que... de se faire représenter, de rentrer dans des stratégies pour y faire face ainsi de suite, mais* ***le premier point c'est d'être un avec la situation*****.** » M. Wi (novice bouddhiste) : « *on apprend à... à vivre l'instant présent. Et il y a rien de plus beaucoup que... que d'****être dans l'instant présent*** *et pas être sans arrêt être dans le pas... dans le futur ou dans le passé. Et le fait que les*

autres veulent qu'on soit donc c'est-à-dire ils veulent une image de nous mais du futur. » Il s'agit là encore de laisser moins de place à son ego. M. Wa (abbé bouddhiste) : « ***les gens de... deviennent de plus en plus moi moi moi moi moi moi, mes pensées, mes croyances, mes stratégies, mon machin, on voit l'état du monde***. »

4.1.5. Le bonheur vient trop de l'extérieur

M. Wo (moine bouddhiste) : « *je pense qu'il y a de graves problèmes dans la société mais je ne rejette pas la société. (…) je serais heureux si j'avais ceci cela, je serais heureux si j'avais une nouvelle voiture, je serais heureux si mon... si mes enfants réussissent à l'école, je serais heureux si... voilà. Et je pense que cette tendance humaine est exacerbée dans la société et encouragée, cyniquement parfois, alors que le Bouddha dit que...* ***le vrai bonheur ne dépend pas de ces choses, il vient de l'intérieur***. » M. Wu (moine bouddhiste) : « *Les ressources sur la planète sont finies, on est sept milliards d'humains donc si tout le monde devait déjà vivre comme nous en occident déjà c'est pas possible.* » Mme Xa (moniale bouddhiste) : « *la société elle va de plus en plus dans le mur*. » « *Il y a pas grand-chose qui est fait et depuis l'enfance pour nourrir l'être humain qui est en nous. On nous apprend à devenir quelque chose à l'extérieur, à nous ingurgiter de abcd mais on nous laisse pas être enfant. (…)* ***On nous apprend à... à être heureux avec des objets, on nous apprend à avoir du plaisir à l'extérieur, on nous apprend à... à alimenter notre... notre égoïsme, enfin c'est... c'est fou***. *C'est vraiment la folie en fait. Ça me désole quand je vois les... toutes ces... toutes ces femmes... qui sont... elles vivent par... comment est-ce qu'on dit ça ? Ben elles vivent par leur image*. » Elle pense que la situation va évoluer, même si elle trouve dommage que l'être humain doive ne arriver à certains extrêmes pour cela.

4.1.6. Le monde doit devenir plus spirituel

M. Xu (moine chrétien) : « ***« La croix demeure fixe et puis en dessous il y a le monde qui tourne »***. *(rires). Et c'est vrai ça, c'est vrai.* » « *C'est la fin d'un monde, d'un monde mais pas du monde, d'un monde. Ça existait toujours, Saint Augustin quand on a pris Rome les gens ont dit « C'est pas possible, pas possible les barbares ont pris Rome, c'est... c'est... c'est la fin du monde »... Saint Augustin leur a dit « Non, pas du tout. Les barbares prennent Rome*

pour que Rome les évangélise, les fasse évoluer, avancer, dans le vrai sens du mot, se purifier, devenir meilleur. » M. Wu (moine bouddhiste) : « *je me dis que s... si on continue comme ça enfin je me dis Malraux l'avait dit avant moi hein* ***« Le 21ème siècle sera spirituel ou ne le sera pas »****. (aspiration). Si l'humanité ne change pas de fonctionnement, peut-être qu'on assistera à la fin de l'humanité dans ce siècle, c'est possible. On va peut-être tous s'entretuer ou bien on va... plus personne n'aura d'eau potable enfin je sais pas vers quoi on va aller mais les défis qui nous attendent sont assez sérieux donc je me dis... si la société ne change pas son fusil d'épaule va avoir des gros gros gros problèmes*. »

4.2. Place des moines dans la société

4.2.1. Un échange nécessaire

M. Wu (moine bouddhiste) : « *Bouddha il a... il était pas d'accord ok mais il a voulu justement que les moines soient pas une caste donc le... traditionnellement les moines faisaient la mendicité. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'entre les gens du village et les moines il y avait un échange. Ils pouvaient pas être dans... dans une sphère, dans une tour d'ivoire, à faire leurs prières machin et dans leur délire. Il fallait qu'il y ait une rencontre entre les gens de la société et les moines et qu'il y avait un échange qui soit mutuellement pour les deux bien. Et la mendicité marchait bien, quand il y avait un mutuel échange ceux qui font le travail spirituel et ceux qui font le travail temporaire donc dès être en contact avec l'extérieur c'est bien*. »

4.2.2. Rayonner depuis le monastère

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *en vieillissant je suis revenu au fait que la... la chose réelle c'est la communication. C'est-à-dire la communication qui ne relève pas de... de sa volonté propre, qui est ce que vous... vous manifestez dans vos moindres actions, vos moindres regards, vos moindres choix hein et qui résonnent dans l'univers hein alors que trop souvent on donne à voir un fonctionnement, on établit des... des formes... des liens, on attache, on séduit, on repousse, on théorise mais sa pratique profonde (aspiration) n'est pas toujours brillante hein et donc la place de l'homme de la voix c'est une place c'est comme*

celle du... d'une lampe sous le soleil de midi. » Il explique que toutes les existences et les phénomènes sont interdépendants, et que c'est ainsi que son comportement influence l'univers.

M. Zi (novice chrétien) : « *C'est un petit peu comme on va dire un... un phare en pleine mer, où on est là pour montrer une... une direction mais que les gens n'ont pas encore compris, donc en ce sens-là je pense qu'on a... on a notre place. (rires).* » « *Mais c'est pas une place... matérielle*. » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Dieu nous a demandé de donner nos vies pour nos frères. Lui est mort pour sauver l'humanité. Il demande si nous acceptons de faire la même chose. Nous avons accepté par amour de l'humanité, et nous espérons pouvoir aider les personnes à trouver ce sens unique de la vie, à leur montrer le chemin. C'est la prière qui féconde de façon très invisible le monde*. » M. Xu (moine chrétien) a 94 ans. Il a été hôtelier pendant longtemps au monastère et n'a plus de fonction de ce type aujourd'hui. « *Sur le plan spirituel elle est toujours active mais sur le plan du social elle n'est plus active, ce qui est normal mais bon moi j'en ai eu quand même, j'ai eu une place, elle est ce qu'elle est. (rires). C'est pas très grave*. » M. Xo (moine chrétien) : « *Apporter à la société ben je sais que par la prière parce que ça a été une âme qui s'élève vers Dieu et vers le monde comme on dit, on m'a toujours répété ça. C'est Dieu lui-même qui sait c'est pas à nous de mesurer (…) c'est Dieu qui nous donne (…) la force de faire le... de faire le bien et d'éviter le pêché, c'est Dieu qui donne tout. Le mal au contraire (…) c'est moi qui en suis responsable (rires) voilà j'ai pas utilisé suffisamment ce que Dieu m'avait donné*. » « *Les remerciements des gens bon je leur dit « Ben remerciez le bon Dieu »* »

4.2.3. <u>Apporter aux autres</u>

M. Wo (moine bouddhiste) nous répond à son ressenti après avoir discuté de la liberté : « *Il y a beaucoup de liberté ah pas liberté, j'avais ce mot dans la tête, de beauté... je pense que nos cérémonies sont très belles et importantes. (pause). Je pense qu'il y a beaucoup de liberté... de beauté dis donc ah c'est... de beauté qui... qui est présente au-dessus de ça et je... j'ai le sentiment que... qu'on crée quelque chose qui est disponible pour d'autres personnes. Alors une fois par moi il y a une seichin, les gens viennent de l'extérieur, des gens viennent faire des séjours avec nous. Parfois nos voisins, les gens dans les villages*

autour vient pour une raison ou une autre et je pense que ils profitent de ça, ils bénéficient... ils ont... ils ont... ils reçoivent quelque chose parce qu'on mène cette vie. » Mme Xa (moniale bouddhiste) : entre le monastère et l'extérieur « *c'est un peu dommage qu'on fasse cette cassure, un jour peut-être qu'elle y sera plus, elle le sera plus hein entre ici et là-bas, mais on a des... ben on sort. C'est... quand... c'est difficile parce qu'on fait pas grand-chose à l'extérieur à part on se déplace pour faire nos courses... on va dans les dojos, diriger les zazen parfois, à G. il y a un petit dojo, donc j'y suis allée la semaine dernière. Et on dirige le zazen, on rencontre des nouvelles personnes qui font zazen pour la première fois, on discute et puis on les aide dans leur posture, donc on est là pour aider les autres. Et... et parfois les... quand j'habitais à M., j'avais aussi la tête rasée et je sais que j'ai rencontré les gens dans le métro qui me regardaient comme ça, et à la fin on se sourie et on parle. Et on se rend compte que les gens ont besoin de parler et quand on a une certaine apparence c... la mienne en tout cas ça leur donnaient plutôt confiance pour parler.* » M. Wo (moine bouddhiste) : « *notre abbé voyage pas mal... pour... pour diriger des seichin, des weekends de pratique, y compris dans d'autres pays. Il va assez souvent en B, de temps en temps en A, parfois je l'accompagne quand il va en A donc on voit que on a un rayonnement qui va jusqu'au nord d'A, jusqu'en B, qui... qui est important.* »

M. Xo (moine chrétien) : « *aimer son prochain c'est-à-dire rendre service au prochain*. » M. Za (moine chrétien) : « *Des gens bon qui viennent faire des retraites qui sont catholiques... voilà qui ont une vie chrétienne tout ça mais des gens qui... qui cherchent, des jeunes, des plus vieux, des... des... et on a... on accueille tout le monde sauf quelqu'un qui serait... qui mettrait le bazar quoi mais on dirait « ben écoutez non » mais... donc ça correspond en même temps à un besoin par rapport à la société.* »

4.2.4. Exister sans avoir de place

M. We (moine bouddhiste) : « *j'ai pas vraiment l'impression d'avoir une place dans la société (pause) mais je sais que j'existe au moins, mais ça ça me suffit*. » M. Wi (novice bouddhiste) est novice : « *quelque part si je suis un peu ici c'est que je trouve pas forcément toute ma place dans la société. Je pense que c'est un... il y a un peu de vrai là-dedans... parce que... parce que je trouve que dans la société on a... on a souvent tendance à suivre. Soit à suivre...*

soit suivre les autres et donc du coup à pas écouter... du coup à pas écouter ce qu'on voudrait vraiment faire intérieurement. Soit on est dans... on est dans le... l'optique de je fais ce que je veux et donc je fais ce que je veux je fais n'importe quoi. Pour moi c'est un peu ça. »

4.2.5. Une place politique et familiale

Dans le monastère bouddhiste, il est possible de prendre ou de garder une place sociale. Après avoir dit qu'elle n'avait pas de place, Mme Xe (moniale bouddhiste) s'en trouve deux. La première est politique : « *on parlait... de... éventuellement, aux prochains municipales, aux prochaines élections municipales, éventuellement qu'il y aurait une ou deux personnes du monastère qui se présenteraient pour faire partie du conseil municipal, donc là ça peut être... assimilé à une place dans la société si vous voulez.* » La deuxième est familiale : « *J'ai ma fille aînée qui envisage d'avoir un enfant l'année prochaine, donc là est-ce que c'est un rôle dans la société que d'aller s'occuper d'un... petit-enfant ? Oui peut-être on peut l'assimiler à ça*. »

4.3. Regard social sur les moines

Les moines évoquent plusieurs regards sur leur situation, rarement un seul. Les témoignages sont moins binaires que dans les autres entretiens. Le regard social évoqué est parfois celui transmis par les membres de la famille.

4.3.1. Un jugement négatif

M. Xo (moine chrétien) évoque **les persécuteurs des chrétiens** : « *Des gens comme la sainte vierge on certainement prié pour la conversion de saint Paul, saint Paul était un homme plein, avant sa conversion, il le cache pas, plein de haine pour les chrétiens, pour le Christ, plein de haine*. » On a déjà renvoyé à M. Wu (moine bouddhiste) qu'il était un parasite. « *On n'est pas des parasites puisqu'on n'a pas d'aide.* » « ***J'étais plus un parasite avant***. » Il évoque les études qu'il n'a pas terminées et qui étaient payées par la société. « *Je consommais donc **j'étais un animal consommateur** donc j'avais ce rôle-là dans la société mais quand on voit vers quoi on est en train de se diriger, dans quoi on essaie de nous*

emmener, de nous faire croire qu'en consommant le monde va se porter mieux. » M. Wi (novice bouddhiste) : « ***un sentiment d'inquiétude, d'incompréhension*** *aussi « Pourquoi est-ce que tu fais ça ? » (…) mais aussi ça veut dire... implicitement ça veut dire «* ***Mais si tu vas dans un monastère c'est que tu vas pas bien*** ». Il faut noter que M. Wi (novice bouddhiste) n'allait effectivement pas bien avant d'intégrer le monastère. M. Wu (moine bouddhiste) comprend **les mouvements anti-cléricaux : «** ***Au niveau de l'église chrétienne il y a eu beaucoup d'abus de pouvoir*** *notamment des... des abbayes qui étaient très riches à une époque et qui ont... abusé de cette position donc je comprends aujourd'hui que certaines personnes ont été refroidies par les religieux. (…)* ***Pour une femme religieuse, un être religieux, le plus grand ennemi c'est le pouvoir****.* » Il oppose le pouvoir et l'amour.

4.3.2. Un regard positif

M. Xo (moine chrétien) : « ***Il y a ceux qui ont une vue... chrétienne donc qui admirent les gens qui donnent leur vie à la prière, qui donnent tout à Dieu***. » Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *Alors au début on est arrivé ici, on a senti que l'environnement nous regardait avec suspicion. (…) On sentait qu'ils disaient ça c'est une secte, on le sentait à leur regard. (…)* ***Il y a quelque chose, une entraide, une solidarité qui s'est installée avec les commerçants du coin. Ça s'est... ça ça s'est mesurable, c'est très net***. » M. Wu (moine bouddhiste) : « *Il y a un film qui est... qui est sorti récemment il y a quelques années là-dessus hein qui parlait des moines de Tibhirine et qui avait fait un carton en salle. C'est assez intéressant donc... on a... donc je me suis dit tiens c'est troublant parce qu'on peut dire ouais les religieux ça sert à rien mais on fait un film sur des moines... pour le coup qui était vraiment des moines parce que eux ils sont morts. Ils sont allés jusqu'au bout dans leur engagement religieux (…) les gens qui me connaissent me voient changer en bien donc je me dis... ce feedback-là est positif en tout cas*. »

Tout comme le regard négatif, le regard positif peut être lié à la méconnaissance. M. Xo (moine chrétien) évoque une recherche sur le regard que les gens portent sur le monastère : « *la résultante c'était que* ***les gens voyaient ça plutôt d'un... d'un bon œil enfin c'était... c'était sympathique mais... mais ils ignoraient quand même le fin fond de la (rires) de la vocation***. » Certains « *sont contents d'avoir l'abbaye ça c'est le point de vue touristique*

parce que comme à N. il y a pas grand-chose à voir (rires) vous comprenez. » M. Wo (moine bouddhiste) : « « *Je pense qu'il y a d'autres personnes qui... qui ont* ***une idée peut-être un peu romantique, un peu exaltée de ce que c'est que de vivre comme moines et nonnes*** *donc oui.* » Toutefois, certains viennent découvrir la réalité par eux-mêmes.

4.3.3. Une curiosité

Cette dimension est principalement évoquée dans les monastères chrétiens. M. Za (moine chrétien) : « *On dit quelques fois* ***pour les... les... les circuits de... de personnes âgées etc. où on fait partie il y a le zoo de N., l'abbaye de R.... (rires).*** *Bon voilà... sur le mode drôle... Bon on n'a pas la... la vie de tout le monde hein c'est clair...* » M. Ze (moine chrétien) : « *même nos familles ont du mal à comprendre ce que nous pouvons vivre. (…) alors ce regard d'incompréhension engendre aussi bien le... l'admiration que... que le... ma commi... commisération si vous voulez. (rires). (…)* ***ça fait partie de notre choix que cette vie soit pas comprise parce que c'est ce qui lui donne sa dimension prophétique, sa dimension de comme on dirait aujourd'hui de... d'interpellation*** *si vous voulez*. »

5. Parcours individuels

5.1. Sens donné à la vie

> « Le vrai génie sans coeur est un non-sens. Car ni intelligence élevée, ni imagination, ni toutes deux ensemble ne font le génie. Amour ! Amour ! Amour ! Voilà l'âme du génie. »
> (Mozart, W-A., lettre, 11 avril 1787)

5.1.1. Y a-t-il un sens à la vie ?

Dans le monastère bouddhiste, les moines se questionnent sur l'existence d'un sens à la vie. M. Wo (moine bouddhiste) : « *pourquoi donner sens à sa vie et non pas découvrir le sens de sa vie ? Pourquoi... pourquoi la vie devrait avoir un sens et dans quel sens ce sens peut avoir un sens ? (rires). Vous voyez ? Et (pause) et qui... qui trouve ce sens ? Il y a des gens qu'on un sens à la vie, c'est parfaitement égoïste, (…) C'est très vaste, très très très*

vaste. (petite pause). Et je... avec le temps qui passe j'ai de moins en moins de choses à dire pour dire la vérité, ou il me semble. »

5.1.2. L'existence est le sens de la vie

M. Wa (abbé bouddhiste) : « *C'est la chose la plus importante... dans notre vie d'être humain, de participer à cette dimension-là,* ***de pas nous ramener au monde de machines, de pas nous ramener au monde d'animaux économiques*** *(…) si on se base que sur ce que disait Rabelais... « Science sans conscience » (…) Tout ce qui fait la... à la fois la grandeur de l'homme tiens mais si elle n'est pas au service de la conscience, que je suis une forme de l'univers, que ma vie je la reçois de l'univers en chaque instant, que je dois en échange l'exprimer en chaque instant et que c'est ça le sens ultime de la vie, c'est l'existence.* ***Il y a pas d'autres finalités, l'existence pour l'existence, la vie pour la vie, il y a pas d'autres choses***. »

5.1.3. Le Christ est le sens de la vie

Dans les monastères chrétiens, la vie a un sens. Mme Zu (abbesse chrétienne) : « Pour elle, il y a une « *atmosphère de silence pour être à l'écoute de Dieu*. » « *Nous voulons montrer au monde la direction de la vie.* ***Nous avons trouvé le sens de la vie et non donné un sens à notre vie. Nous savons que ce sens est unique et a été révélé par Jésus Christ****. C'est pas un sens parmi d'autres. C'est le sens de la vie. La personne de Jésus Christ est le sens de notre existence. Il donne son sens au monde.* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *Je tiens vraiment à dire qu'il n'y a qu'un sens à la vie. Le Christ a dit « je suis le chemin, la vérité, la vie. » Nous ne vivons pas pour une idée, mais pour une personne, pour quelqu'un qui est Dieu et qui nous a parlé par son fils.* »

5.1.4. Aimer

Comme nous l'avons vu précédemment, il s'agit d'un pilier de la vie monacale. M. Za (moine chrétien) : « *il y avait comme évangile ce jour-là la question de Jésus à Pierre, à Saint Pierre, qui lui pose par trois fois Jésus ressuscité à Pierre « Pierre m'aimes- tu ? ». Et ce jour-là je sais pas c'est venu comme ça de dire mais ce sera la dernière question que Jésus nous*

posera, que Dieu nous posera, le soir au moment de passer hein. Et ça rejoint ce que disais Saint Jean de la Croix de son... enfin Saint Jean de la Croix rejoignait ce que disait l'évangile hein « Au soir de notre vie nous serons jugés sur l'amour ». Est-ce que nous avons... c'est ça le sens est-ce que j'ai donné à ma vie (pause) un sens, est-ce que je lui ai donné cette forme d'a... de l'amour, d'aimer Dieu, les autres, soi-même (…) ***restera pour l'éternité ce qui a été fait avec amour parce que ça... ça ça a une valeur éternelle****. Alors réponse... enfin dans l'autre sens ce qu'on n'a pas fait avec amour bon ben c'est... c'est du temps perdu*. »

5.1.5. Vivre dans la spiritualité

Pour les moines bouddhistes, **la spiritualité prend sens dans le quotidien**. M. We (moine bouddhiste) : « *Je donne un sens à ma vie en... ben en essayant de faire... en essayant de faire chaque chose que je fais dans la journée et de... de tout mon cœur... ouais pour être court c'est un peu ça que je dirais*. » M. Wo (moine bouddhiste) apprécie notamment les cérémonies bien réalisées.

Pour les moines chrétiens, **la mort qui ramène à Dieu fait partie du sens de la vie**. M. Ze (moine chrétien) : « *Pour nous le sens de la vie et ben c'est... c'est Dieu. (…) Et nous avons qu'un... qu'un seul désir c'est de faire retour à lui c'est-à-dire de... de vivre... pour toujours justement pour l'éternité en... en sa compagnie*. » Ce qui passe aussi par la mort.

5.1.6. Apporter au monde

Alors qu'il nous parle de sa représentation de la société, M. Wa (abbé bouddhiste) nous explique : « *Je mets toute ma vie pour faire connaitre (frappe la table trois fois) cet enseignement- là. Toute ma vie c'est cela. Et ceux qui sont ici, qui y vivent, je les amène à ce que eux aussi fassent connaitre cet enseignement du Bouddha, vous voyez ?* » M. Wu (moine bouddhiste) : « ***On voit des personnes venir nous voir en grande souffrance, pratiquer à nos côtés et repartir en ayant la pêche*** *ou... donc ouais ça ça me... c'est ça qui me booste en fait. C'est mon plus grand moteur je pense*. »

M. Zi (novice chrétien) : « *Nous... en se levant on se demande « Qu'est-ce que je fais là ? » et chaque jour on est obligé de... pas de réfléchir mais de... de poser un acte de volonté en disant « Ben je suis là par amour et je reste ».* » « *Ici au monastère on est... on est tous on*

va dire une pierre dans... dans l'édifice. » Il l'oppose au fonctionnement social. « *C'est un peu ça le problème dans...* ***dans la société c'est qu'aujourd'hui les gens travaillent mais ils ont pas vraiment leur place****. (…) on a l'impression de ne pas avoir de rôle dans... dans la société. Les... les... les travails... les... quand on travaille ça on va dire ça reste un peu impersonnel ou un peu anonyme*. »

5.1.7. Le goût de la vie

M. Xu (moine chrétien) : « ***On accueille la vie. Et on l'accueille toujours, y compris dans... quand on est un vieux bonhomme comme moi. (rires)*** » M. We (moine bouddhiste) a eu une histoire douloureuse : « ***ma vie a pris forme ici****.* » Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *on nous apprend à faire atten... attention à l'exaltation, moi j'ai un petit problème avec ça, donc le terme de gratitude est... est plus juste que exa... exaltation, mais il y a des moments de joie profonde*. » M. Wu (moine bouddhiste) essaie de son côté de s'améliorer au quotidien : « *On va dire ça comme ça pour faire court, pour essayer que ma vie ait un sens, pour... pour que ma contribution dans cette courte vie enfin* ***essayer de mourir moins stupide et moins violent que je suis né***. »

5.2. La mort

5.2.1. Mourir à chaque instant

M. We (moine bouddhiste) dit ne pas s'inquiéter de la mort : « *je crois que quand on vit ici on apprend à mourir à chaque seconde. (…) Mourir à ses points de vue, mourir à... à tout*. » M. Wi (novice bouddhiste) a été très angoissé par la mort et la pratique l'a apaisé. Mme Xe (moniale bouddhiste) : « ***La mort c'est déjà la mort de l'égo. (…) c'est un apprentissage de la mort petit à petit je crois***. » M. Xu (moine chrétien) voit aussi la mort comme une transformation, qui existe déjà dans le quotidien : « *la vie n'est pas changée... est changée elle n'est pas a... anéantie. Elle est... elle va plutôt vers l'épanouissement que... que vers... Alors bien sûr* ***de toutes façon nous changeons tout le temps, notre corps change tout le temps****. Je ne suis pas celui qu'était... qui... tel qu'il était à 10 ans, les molécules changent tout le temps*. » Cela implique aussi de profiter de chaque instant précieux et

éphémère. Mme Zo (moniale chrétienne) : « *on vit comme si on devait mourir dans l'instant*. »

5.2.2. La mort vient donner sens à la vie

C'est le cas dans les monastères chrétiens, comme nous avons pu le voir. M. Zi (novice chrétien) : « *Le corps meurt mais l'âme continue à vivre et pour nous la... la vie terrestre c'est une... c'est comme quand on construit une maison. On fait d'abord des fondations et en fonc... si les fondations sont solides on arrive à construire la maison et nous notre... notre vie terrestre est là pour préparer l'éternité de notre... l'âme. Ce qui fait que ben on passe notre vie à... à essayer de nous détacher du... du contingent, du matériel, du... du plaisir, du... parce... c'est peut-être difficile à comprendre mais si on est... on... par exemple si on passe notre vie à gagner de l'argent, à se faire plaisir, quand on va mourir ça va nous manquer tout ça parce qu'on aura plus le corps.* » « *Finalement la... la mort vient donner sens à la vie quelque part*. » « ***La vie est difficile, on est tous... on est tous malades (rires) alors si... si il y a pas autre chose après la mort ben la vie n'a pas de sens***. »

5.2.3. Ça coince

M. Wo (moine bouddhiste), 64 ans, se coince le dos en en parlant : « *Je peux pas dire que ça me stresse outre mesure. (pause). Tout ce qui a un début a une fin, il y aura une fin. (Grande pause). Mais oui la pensée me vient à l'esprit. Oui. Oui oui, mais quand j'avais 20 ans à peine... c'est des sujets qui m'angoissaient beaucoup plus, ah je me suis coincé. (rires).* »

5.2.4. Idées suicidaires

M. Wu (moine bouddhiste) : « ***Parfois j'ai encore des pulsions suicidaires****, ça ça m'arrive parfois vous me direz (rires) il y a des... il y a des moments où je me dis rien à foutre mais j'essaie de ne pas suivre ça c'est pas bien. (…) C'est un... c'est même un blasphème (…) On est tous... les chrétiens des... des êtres divins, di... créatures divines, nous on est tous des êtres*

dotés de la nature de Bouddha donc (…) La vie est très précieuse et très fragile donc ouais j'essaie de... ***j'essaie de faire une plus grande place de la vie dans... dans ma vie***. »

5.3. Projets

Il m'est parfois arrivé d'orienter la question en demandant s'ils avaient des projets ou s'ils vivaient dans le moment présent, influencée par la vie monacale telle que je la percevais.

5.3.1. Pas de projet personnel

Les moines bouddhistes vivent souvent dans le moment présent et le projet qu'ils ont souvent est celui de la communauté. M. Wu (moine bouddhiste) : « *je me vois pas quitter le temple. A priori on est peu nombreux,* ***on n'est pas assez nombreux c'est un des problèmes*** *de V. donc je... je pense pas que je vais régler le problème en partant, ça va aggraver le problème. Non je me vois bien vivre ici toute ma vie... développer le monastère (…) puis au niveau de ma pratique religieuse je suis pff je sais qu'à ma mort je... j'y serais pas arrivé quoi. (…)* ***ma folie reste la même mais je suis plus intime avec ma folie donc à la fin j'en suis plus libre*** *mais je... je regarde en moi et je vois que chaque fois que je crois que j'ai résolu un problème il y en a un autre en-dessous. (…) A mon avis (rires) j'ai signé pour perpétuité, je... bon après on peut pas savoir, peut-être que je vais être amené à quitter le temple, j'en sais rien, les causes et conditions de ma vie je peux pas les prévoir mais j'espère, je touche du bois, j'espère que je vais pas arrêter la pratique. Je crois que ce serait une erreur si je le faisais*. » M. Wi (novice bouddhiste) réfléchit de son côté à intégrer définitivement le monastère ou non.

Les moines chrétiens acceptent le projet que Dieu a pour eux, porté par l'abbé, et qu'ils ne connaissent pas nécessairement à l'avance. M. Zi (novice chrétien) : « *je ferai ce qu'on me justement là où on aura besoin de moi*. » « *Je pense que on trouve quand même le bonheur en faisant... en faisant ce qu'on nous a donné, une mi... la mission qu'on nous a donné et en essayant de faire au mieux.* » Mme Zo (moniale chrétienne) : « *C'est l'abbesse… C'est Dieu qui a un projet pour notre communauté. Il le fait connaître à l'abbesse qui prépare*

la communauté à accueillir ce projet. ***Si j'ai un petit projet qui s'inscrit dedans, tout va très bien. Sinon, mieux vaut l'abandonner tout de suite car sans utilité pour le bien commun***. »

5.3.2. Projets personnels

Une moniale bouddhiste évoque des projets personnels. Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *J'ai le projet d'aller voir... mon petit ils ou ma petite fille quand il va naitre, oui, et ça je crois que je le ferai. J'en suis même sûre, même si on me dit « oh il y a des choses ici à faire* ». Elle nous confie également un projet un peu fou pour elle qui implique des déplacements. « *Je... je... je ne peux pas décider pour l'instant,* ***je me déciderai un moment donné, peut-être en accord avec mon maitre ou peut-être par opposition à lui****, je ne l'exclue pas*. »

6. Remarques sur l'entretien

Plusieurs moines chrétiens et bouddhistes **s'inquiètent d'avoir fait passer leur message de façon suffisamment claire, notamment car ils ne connaissaient pas les questions à l'avance**. M. Ze (moine chrétien) : « *ce sont pas des questions préparées, vous me prenez un petit peu sur... comment dirais- je ? En embuscade*. » « *Mais en embuscade gentiment*. » Dans le monastère chrétien, les moines ont une spiritualité plus axée sur la prière et l'étude, la recherche intellectuelle. Ils accordent donc une importance plus grande au fait de bien exprimer leur pensée, par rapport au monastère bouddhiste où la spiritualité passe par la pratique et le corps. D'ailleurs, dans les monastères chrétiens, j'ai été orientée vers des novices ou moniales qui avaient une expérience relativement longue de la vie monacale (au moins 5 ans).

Les moines ont cherché à m'aider et à valoriser le travail que je mène. M. Za (moine chrétien) : « *j'espère qu'il pourra vous être... vous être utile*. » M. Xu (moine chrétien) : « *vous l'avez fait très correctement, comme... comme… très... c'est à la fois très... capacité de travail*. » Mme Zu (abbesse chrétienne) : « *Je trouve votre recherche intéressante et c'est agréable de vous partager ce qui nous tient à cœur*. » Mme Xe (moniale bouddhiste) : « *si j'ai pu apporter ma contribution ben ça va dans... dans les vœux qu'on fait... en venant ici hein,*

être utile aux autres et... porter sa contribution avec ce qu'on peut. » Mme Xi (novice bouddhiste) : « *C'est un bon sujet de thèse franchement.* »

Certains moines ont souligné les limites qu'ils voyaient à ma recherche. **La psychologie semble être perçue comme une attaque de la spiritualité, comme une réduction de l'humain**. Dans les monastères chrétiens, un moine m'explique hors micro que la psychologie réduit l'être humain qui est un corps, un psychisme et une âme. Dans les monastères bouddhistes, M. Wa (abbé bouddhiste) déclare : « *on étudie la psychologie, même cette étude elle est... elle est hein mais elle est loin de répondre aux vrais problèmes de l'être humain. C'est une étude scientifique où il y a quelqu'un qui est témoin, qui observe alors que dans l'ultime il n'y a pas d'observateur hein je ne peux pas m'extraire de la réalité et c'est juste un jeu de l'esprit donc j'arrive à des conclusions qui sont relatives, qui sont superficielles et qui n'ont pas la profondeur de l'immersion dans la réalité hein qui est celle beaucoup plus du sage où son expression elle-même rentre en interaction avec le reste de l'univers.* » Il poursuit plus tard : « ***Je n'ai pas un rôle de thérapeute, je me permettrais pas une chose pareille****.* » et à ma réponse « *d'accord* », il insiste « *c'est à vous choquer hein*. » Par la suite, il reprend : « *C'est pour ça que j'ai griffé volontairement ces attitudes de thérapeute où les gens se permettent des choses alors qu'ils sont pas fichus de mener leur propre vie. Et ils n'ont à proposer que des techniques alors que c'est pas de cela dont il s'agit. Il s'agit effectivement d'instaurer avec ses semblables un rapport de communication où on est totalement soi-même et on cherche pas à séduire, à embrigader, à posséder, à attacher, à manipuler l'autre. C'est ce que font tous les gouvernements, c'est ce que font tous les partis, c'est ce que font tout le monde mais l'humanité doit s'affranchir de ça, c'est pour ça que le bouddhisme n'est pas un truc anecdotique*. » Puis il déclare lorsqu'il parle de la liberté : « ***vous vous avez à restaurer un égo qui est compatible avec les autres égos hein*** » alors que de son côté, il défend l'importance de se libérer de son égo. « *Donc il y a des phénomènes existentiels où la psychologie n'apporte rien mais où c'est l'issue, le salut vient de cette capacité à retourner à l'unicité, à retourner à la non-réflexivité, où je ne suis pas observateur de moi-même.* » La position du chercheur, qui s'extrait de la situation pour l'observer n'est pas en accord avec l'approche bouddhiste. M. Wi (novice bouddhiste) : « *La limite c'est que... la limite c'est qu'on va s'arrêter aux mots par exemple. Dans le bouddhisme on insiste beaucoup sur... enfin il y a... il y a deux types de vérités, il y a la vérité a... il y a la*

vérité relative et la vérité absolue. » M. Wa a tout de même apprécié l'entretien : « *vous avez été une très bonne intervieweuse parce que vous savez écouter*. » « *Mais sur le moment je l'ai dit, mais bien sûr rien n'est pire que de parler le type il est en train de poser sa... sa question suivant, donc ça c'est un point (se râcle la gorge) le deuxième point... qui me touche au... aussi c'est que vos questions effectivement elles sont tout à fait... il y a l'humain qui est au cœur hein oui donc ce sont pas des théories abstraites.* »

DISCUSSION

1. Analyse des résultats

Au début de notre recherche, nous avions posé trois grandes hypothèses sur ce qu'il y a en commun dans les institutions totales, et ce qui diffère en fonction du mode d'entrée d'une part, et de la capacité à quitter l'institution ou non d'autre part. Nous allons reprendre ces hypothèses et les mettre en perspective avec le contenu des entretiens que nous avons réalisés. Tous les éléments ne pourront pas être analysés en profondeur, étant donné la richesse du matériel récolté. Nous allons faire ressortir les points clés.

1.1. Ce qu'il y a en commun dans toutes les institutions

1.1.1. Rappel des hypothèses

Hypothèse générale : L'institution totale entraîne ou témoigne d'une rupture avec la société et avec les proches, et l'entrée provoque ou participe à un bouleversement personnel ou professionnel.

Hypothèse opérationnelle : Dans les 3 institutions, les individus témoignent que leur entrée a été un choc, qu'il vienne en rupture ou en continuité de leur parcours et de leurs projets. Les relations avec les proches sont limitées, ce qui peut préexister à la vie institutionnelle.

1.1.2. Analyse

Comme nous l'avions envisagé, l'entrée dans l'institution provoque ou participe à un bouleversement personnel ou professionnel. Ainsi, pour les personnes âgées, l'entrée en institution s'inscrit dans un bouleversement de vie amorcé par la dégradation de l'état de santé, et participe à ce bouleversement. La violence du choc est principalement liée au grand nombre de deuils que la personne doit faire en même temps : état de santé, projets, amis, animal de compagnie, logement, meubles, etc. Les soignants aussi ressentent un choc, celui de la confrontation à l'état de santé du résident et à leurs conditions de travail dont ils

déplorent le manque d'humanité. Le choc est principalement lié à l'écart entre leur idéal et la réalité du terrain. En prison, les personnes incarcérées peuvent aussi avoir le sentiment que leur vie bascule. Elles sont dépossédées de leurs affaires, et confrontées à un univers inconnu et effrayant. **Il est intéressant de noter que lorsque la privation de liberté est attribuée à la situation (maladie ou acte délinquant), alors elle est mieux acceptée que si on elle est attribuée à l'autre (soignants qui refusent les sorties ou injustice de la loi)**. Les surveillants subissent également ce choc, confrontés aux murs, aux bruits, aux odeurs, à la peur et aux différentes surprises de leur métier. Tout comme les soignants, l'écart entre leur idéal et leur réalité de terrain a un impact. Dans les études des soignants comme des surveillants, on retrouve presque une logique traumatique : **l'étudiant doit être confronté à des situations difficiles pour apprendre et se transformer dans son nouveau rôle. Est-ce que ces chocs ne rendraient pas le métier encore plus passionnant car il permet de se confronter à des situations émotionnelles intenses ?** Si le terme de traumatisme est peut-être excessif, en tous cas la profession donne du sens aux différents chocs auxquels l'individu doit faire face. Quant aux moines, c'est la confrontation avec le paradoxe de la solitude et de la vie en communauté 24h/24 qu'ils doivent apprendre à gérer, ainsi que l'acceptation d'un enseignement spirituel. Le choc est parfois moins rude car ils ont choisi ce style de vie, et qu'ils ont pu s'y préparer par des retraites avant leur entrée définitive. Les moines mettent en avant leur choix de rentrer en monastère comme la réponse à une contrainte externe (l'appel du Christ) ou à une contrainte interne (bouddhisme). Dès lors, la question du choix peut être repensée. **Il ne s'agit pas de faire le choix de rentrer en institution selon son désir, mais plutôt d'accepter ou non une contrainte qui se présente**.

Certains parcours sont toutefois un peu différents. Ainsi, les personnes âgées qui ont déjà vécu dans des institutions spécialisées s'adaptent mieux à la maison de retraite, dont elles connaissent les codes. Par ailleurs, certains détenus peuvent considérer la prison comme une étape de vie vers l'âge adulte, ou avoir intégré que leur parcours criminel les amènerait à vivre entre la prison et l'extérieur. Nous rencontrons plus particulièrement ce type de profil chez les personnes incarcérées pour trafic de stupéfiant.

Enfin, **les liens avec les proches sont effectivement limités dans les trois structures**. Les personnes âgées et incarcérées aimeraient avoir plus de liens avec leurs proches (même

si cette absence de lien était déjà limitée avant leur entrée), alors que les moines privilégient la qualité de la relation et recherchent l'isolement pour favoriser leur évolution spirituelle. Certains regrettent toutefois le rejet de certains de leurs proches qui ne comprennent pas leur démarche. Nous n'avons pas abordé ce thème sous cet angle avec les professionnels.

1.2. Ce qui diffère en fonction du mode d'entrée

1.2.1. Rappel des hypothèses

Hypothèse générale : Dans les institutions où le mode d'entrée est contraint ou forcé, l'institution est perçue négativement, aussi bien par les professionnels qui se sentent jugés par la société que par la population accueillie qui se sent rejetée, alors que dans les institutions où le mode d'entrée est libre, l'institution est perçue positivement par des individus qui jugent négativement la société.

Hypothèse opérationnelle : En maison de retraite et en prison, les individus se sentent rejetés ou jugés par la société. Ils peinent à exprimer les valeurs de l'institution, trouvent qu'elle ne permet pas de préserver son intimité, qu'elle limite trop la liberté des personnes accueillies comme des professionnels, et que leur temporalité n'est pas respectée (le temps passe trop vite ou trop lentement). Des comportements agressifs ou dépressifs se manifestent. En monastère, les individus jugent négativement la société. Ils intègrent et partagent les valeurs de l'institution, qu'ils investissent comme un espace d'intimité et de liberté dans lequel leur temporalité est respectée. Leur humeur est stable.

1.2.2. Analyse

Comme nous l'avions envisagé, en maison de retraite et en prison, les personnes accueillies comme les professionnels se sentent jugées et/ou rejetés par la société. La vieillesse a mauvaise presse, et les personnes âgées estiment vivre une forme de mort sociale. Elles aimeraient que leurs conditions de vie soient repensées. **Certaines refusent de donner leur avis sur la société, comme si l'intime de la pensée était situé là, le manque d'intimité physique étant subi faut de choix**. Pour une résidente, cela semble même

réveiller des angoisses persécutoires : « Faut pas trop en parler ». Quant aux soignants, leur travail auprès de ce public est dévalorisé, y compris par leurs collègues des autres services. En prison, chacun estime avoir la mauvaise place en raison d'une méconnaissance de leurs conditions de vie ou de travail. Les personnes incarcérées trouvent le monde injuste, ce qui peut être une façon de mieux supporter d'en être coupés, ou ce qui peut être une projection du sentiment d'injustice qu'ils ressentent. De leur côté, **les moines jugent négativement la société** dont ils ont décidé de s'extraire car elle fonctionne selon eux sur de mauvaises bases, tout en se montrant compatissants.

En maison de retraite et en prison, l'institution est perçue négativement, avec un manque d'intimité, de liberté et une temporalité individuelle qui n'est pas respectée. Toutefois, en maison de retraite, certains parviennent à accepter ces difficultés au nom d'un idéal plus grand : pour les personnes âgées être soignées et entourées, et pour les soignants apporter de l'aide. En prison comme en EHPAD, **il peut y avoir une ambivalence entre la demande d'intimité et la demande d'être vu pour être secouru**. Les personnes incarcérées acceptent parfois leur peine en raison de l'acte commis, et bien que les surveillants protestent contre leurs conditions de travail, rares sont ceux qui envisagent de changer de métier. **Dans les discours des personnes accueillies comme des professionnels, on retrouve des mécanismes de clivage fonctionnel pour faire face aux situations auxquelles ils sont confrontés** : clivage entre le dedans et le dehors pour les personnes accueillies (par exemple l'homme âgé qui marque la rupture entre ce qu'il a et ce qu'il avait), clivage entre les espaces difficiles pour les professionnels (par exemple la surveillante qui estimait que beaucoup de lieux étaient dangereux en prison, mais pas celui où elle travaille). Toutefois, ces mécanismes de défense ne sont pas toujours suffisants, et des comportements agressifs ou dépressifs peuvent être constatés aussi bien chez les personnes accueillies que chez les professionnels. **Dans les monastères, ce n'est pas tant que l'intimité, la liberté et la temporalité individuelle soit mieux respectées, c'est plutôt que les moines les définissent autrement**. Ils situent avant tout l'intimité dans leur rapport à eux-mêmes et à Dieu, et la liberté dans le fait d'être libéré de leur ego et de faire le bien. Quant à la temporalité, ils respectent celle qui leur est imposée qu'ils trouvent structurante et insistent sur l'importance de vivre le moment présent. Certains ont connu des moments de dépression ou d'agressivité dans leur histoire, que la vie en monastère les a aidés à réguler. Le sens donné

à la vie dans ces structures est différent. **Est-ce qu'on a besoin de comprendre le monde ou de le ressentir ? La difficulté de l'existence serait-elle liée à notre capacité à penser ? Alors que l'institution totale laisse beaucoup de temps à l'individu pour être avec lui-même et penser, les monastères préconisent plutôt de se laisser porter**.

1.3. Ce qui change en fonction de la capacité à quitter l'institution ou non

1.3.1. Rappel des hypothèses

Hypothèse générale : Lorsque l'individu ne peut pas quitter l'institution quand il le souhaite, il est en position d'inégalité avec celui qui le peut, ce qui entraîne des rapports de domination / soumission. L'identification à son groupe d'appartenance est douloureuse, alors qu'elle est positive pour celui qui peut quitter l'institution.

Hypothèse opérationnelle : En maison de retraite et en prison, les professionnels se trouvent placés par l'institution dans un rapport de domination par rapport aux personnes accueillies, qui se manifeste sur un mode autoritaire et/ou d'aide. Les personnes âgées et celles qui sont incarcérées essaient de se différencier d'une partie ou de la totalité de leur groupe d'appartenance, alors que les professionnels et les moines essaient de s'y intégrer.

1.3.2. Analyse

Comme nous l'avions envisagé, **les positions des professionnels et des personnes accueillies sont inégales dans l'institution, ce qui n'est pas sans conséquences**. Les personnes âgées se reconnaissent rarement comme tel et se différencient de ceux qu'elles estiment en moins bonne santé (par exemple, elles au moins conservent leur mémoire), ce qui est à la fois une catégorisation et un enjeu narcissique. Les personnes incarcérées se différencient de ceux qui ont commis un crime différent (par exemple, eux ils n'ont commis qu'un seul acte et respectent les règles de la prison). Les professionnels au contraire s'intègrent dans leur groupe d'appartenance et y développent une solidarité, même si des conflits et des sous-groupes peuvent exister. Quant aux moines, apprendre à vivre avec

l'autre malgré ses différences fait partie de leur évolution personnelle et spirituelle **dans le monastère. Il est intéressant de noter que le passé ne compte pas, ce qui offre une chance de se créer une nouvelle identité**.

Les groupes communiquent entre eux, dans cette position asymétrique où les soignants, les surveillants et les moines s'occupent des personnes âgées, des personnes incarcérées et des novices. **Pour les professionnels, qui mettent en avant leurs différences avec le groupe accueilli, le relationnel est une des motivations du métier**. De part et d'autre, il peut exister des frustrations dans la qualité relationnelle liée au manque de temps et de moyens, et des tensions liées aux positions asymétriques. Dans les monastères, les novices ont une relation d'apprentissage envers les moines, puisqu'ils sont amenés à intégrer la communauté par la suite, et ils acceptent cette place temporaire.

Bien que les professionnels et les moines puissent quitter l'institution quand ils le souhaitent, ce n'est pourtant pas si simple. **Les surveillants qui s'occupent de personnes incarcérées qui ne peuvent pas quitter la prison ont souvent des envies de s'échapper qu'ils ne concrétisent pas. Et en maison de retraite, où les personnes viennent souvent vivre la dernière partie de leur existence, les professionnels semblent élaborer des projets comme pour s'assurer de pouvoir sortir vivant de l'institution,** que ce soit un rêve ou une réalité envisageable. La question qui se pose dans ces différentes structures est la suivante : est-ce qu'on habite pleinement l'institution car maintenant c'est ça notre vie ou on ne l'habite pas pleinement car il y a un ailleurs ?

2. Les limites de la recherche

Cette recherche comporte plusieurs limites. Tout d'abord, dans les institutions, le ratio hommes/femmes ainsi que les âges des participants ne sont pas comparables d'un groupe à l'autre, ce qui peut influencer les résultats. Ensuite, à travers les entretiens, nous accédons à la réalité du sujet, qui peut être une reconstruction à postériori de son expérience passée. Enfin, les entretiens ont été adaptés à chaque rencontre, ce qui peut entraîner un biais, mais qui permet de connaître le vécu subjectif du sujet tel qu'il se révèle dans l'interaction avec le chercheur. Cette étude pourrait être élargie pour être généralisée,

soit en augmentant le nombre de participants, soit en allant la mener dans d'autres institutions totales.

3. Prospectives de recherche

3.1. Autorité et pouvoir

L'expérience de Stanford, qui a été critiquée depuis, montrait que même si les rôles étaient attribués de façon aléatoire, les étudiants qui jouaient les rôles de gardiens finissaient pas se comporter comme des bourreaux alors que les étudiants qui jouaient les rôles de prisonniers finissaient par se comporter comme des victimes. Dès lors, dans les institutions, **les professionnels sont-ils nécessairement aux prises avec une place pré-attribuée de bourreau symbolique et les personnes accueillies avec une place de victime ?** Si cette question me parait quelque peu excessive, et que l'expérience de Stanford comporte des limites, il est toutefois nécessaire de penser la question du pouvoir dans les institutions totales et de la façon dont il peut être incarné. Alors qu'aujourd'hui, on considère que notre corps et notre pensée nous appartient, il faut une autorité qui puisse le respecter. Et pour cela, il convient de distinguer le pouvoir de l'autorité.

C'est Marcelli (2014), qui à mon sens en parle le mieux. **Il distingue le duo « *pouvoir/soumission* » et le duo « *autorité/obéissance*. »** Pour lui, si on exerce le pouvoir, alors on obtient la soumission par la force ou la séduction, mécanismes bien connus de nombre de personnes incarcérées auxquelles il convient de faire découvrir d'autres mécanismes relationnels. **Le pouvoir entraîne chez celui qui le subit de la violence**. La force entraîne une révolte contre l'autre alors que « *dans la séduction, il y a à la fois une violence contre soi et une tentative de séduire l'autre pour retourner la séduction contre son envoyeur*. » (Marcelli, 2014) La violence contre soi correspondant au fait de s'en vouloir. Alors que lorsque l'on se situe dans l'autorité, on cherche l'obéissance de l'autre, qui peut entraîner chez celui qui la subit la désobéissance. Marcelli (2014) explique : « *On ne comprend rien à l'autorité si on n'a pas d'abord compris que le fondement de l'autorité, c'est d'autoriser. Je suis fasciné par le fait qu'on associe toujours autorité et interdit, alors qu'autorité et autorisation, c'est la même racine, la même origine. Toute autorité qui se*

contente d'interdire est une autorité hémiplégique et relève de l'autoritarisme. » « *là où les arguments d'autorité ont échoué, ce sont les arguments du pouvoir qui sont utilisés*. » « *À chaque fois que l'adulte est dans l'obligation d'utiliser son pouvoir, il doit le faire sans jouissance, sans attitude de séduction, sans faire mal à l'autre (autant physiquement que moralement).* » « *La jouissance du pouvoir, c'est la force, non seulement physique mais aussi psychique : la honte ou l'humiliation. Cela peut être la séduction : embobiner, promettre des choses qu'on ne peut pas tenir, avoir une attitude de « copain », notamment*. » « ***L'autorité, c'est la reconnaissance par celui qui est en situation d'obéir de n'avoir été contraint ni par la force ni par la séduction. En conséquence, il accorde une reconnaissance d'autorité à celui qui avait le pouvoir de le contraindre***. »

3.2. Et si le temps était immuable ?

Lorsque nous interrogeons les différentes personnes sur leur vécu du temps, nous le faisons en partant de l'idée préconçue que le temps s'écoule, et que cet écoulement comporte une relativité qui fait qu'il peut être vécu différemment par chacun. Cependant, si cette représentation du temps est communément admise, certains penseurs évoquent l'hypothèse que le temps ne s'écoule pas. En partant de cette idée, **il existerait alors un temps linéaire sur lequel nous avons l'habitude de penser et que nous percevons comme s'écoulant, et un temps immuable, beaucoup plus difficile à identifier et à prouver, mais pressenti par nombre de scientifiques, de philosophes, de psychologues et de religieux**. Dès lors, l'individu pourrait appréhender uniquement le temps social linéaire ou bien accéder également de façon partielle au temps immuable figé par certaines pratiques psychologiques ou spirituelles. Sans pouvoir développer pleinement ce sujet, qui mériterait une thèse entière, nous allons essayer d'en esquisser les contours pour commencer à saisir comment l'existence d'un temps immuable pourrait modifier profondément notre compréhension du vécu institutionnel. En effet

Le temps existe-t-il ? Si la question agite depuis longtemps les philosophes et les physiciens, elle vient aussi résonner avec notre questionnement sur la temporalité. Albert Einstein (cité par Damour, interviewé par Lucchese, 2016) déclarait : « ***La distinction entre passé, présent et futur ne garde que la valeur d'une illusion, si tenace soit-elle***. » Le

physicien Damour (interviewé par Lucchese, 2016) poursuit : « *la relativité restreinte nous dit que l'écoulement du temps est une illusion. La réalité existe au sein d'un espace-temps qui ne s'écoule pas. Une bonne façon que j'ai d'expliquer ça, c'est la dernière phrase du Temps retrouvé de Proust, qui représente les hommes comme des géants plongés dans les années. L'essence de Proust consiste à dire que l'idée habituelle de temps qui passe (c'est le temps perdu) est une illusion. Ce que sentait Proust intuitivement et ce que Einstein suggère, c'est que la vraie réalité est hors du temps. Il faut imaginer comme des paquets de cartes les uns sur les autres. Les cartes sont comme des photographies du passé, du présent et du futur, qui coexistent. Il n'y a pas quelque chose qui s'écoule*. » « *On a l'illusion de n'avoir d'informations que sur les cartes d'en dessous, celles du passé, et du coup tout se passe comme si on vieillissait. C'est à cause de la deuxième loi de la thermodynamique :* ***l'état de l'univers dans le passé était probablement ordonné et il tend à se désordonner. C'est ce passage de l'ordre au désordre qui donne, à travers les fonctions cérébrales et neurologiques, la mémoire, et cette impression que le temps s'écoule****. En réalité, la rivière du temps est gelée. Le temps n'est que la quatrième dimension de l'espace-temps. Et la science-fiction l'a découvert avant la physique ! Le livre de H. G. Wells, La machine à voyager dans le temps, commence par une très belle description du temps au sens d'Einstein, comme une dimension verticale. Le château de cartes dont je vous parlais…* » « ***Toute la science moderne, depuis Galilée, s'est construite contre le « bon sens »****. Avec la relativité générale, l'espace classique de Newton, celui que tout le monde se représente, droit, immuable, disparaît. Il est remplacé par un espace-temps qu'on peut représenter comme de la gelée. Élastique et déformé en permanence par la présence de masses et d'énergie.* » « *C'est très violent pour les gens de changer ainsi notre rapport au temps, mais c'est la réalité. D'ailleurs, notre technologie nous le rappelle tous les jours.* ***Les horloges de nos GPS doivent être compensées en permanence, sans quoi les effets de la relativité décaleraient notre position de 10 mètres par minute !*** *C'est dû au fait que les satellites sont plus éloignés que nous de la Terre et qu'ils évoluent donc dans un espace-temps moins déformé par celle-ci que le nôtre. Le temps de leurs horloges n'est donc pas le même que le nôtre*. » « *On est bien content d'être entourés d'objets hautement technologiques, mais on se fout des conséquences philosophiques de la science. Et ça, ça m'inquiète*. » « *Les Indiens vivent très bien depuis 3 000 ans dans un univers déterministe fondé sur le karma. Ça ne les empêche pas d'agir et d'avoir une conduite morale*. »

Les psychologues aussi s'intéressent à la relativité du temps. Ainsi, Erickson évoque une distorsion du temps lors de la pratique de l'hypnose. Et le développement actuel de la méditation de pleine conscience s'inspire de la pratique bouddhiste dans laquelle nous avons vu qu'est envisagée l'existence d'« *un autre temps qui est je vous disais orthogonal celui-ci hein, perpendiculaire donc et où hein ben un moment c'est l'éternité, c'est toujours comme ça depuis toujours*. » (M. Wa, moine bouddhiste). Une conception qui n'est pas si loin de celle développée par les physiciens. Quant au travail psychanalytique, il importe de bien en penser le cadre car il *« peut alors conduire à laisser s'installer une forme de suspension du temps*. » (Schwab, 2013) **Le travail avec l'inconscient peut-il alors être considéré comme une forme d'accès à un autre espace-temps puisqu'« *ici, c'est l'in-temporalité qui règne**, un même événement pouvant être réveillé à trente ans d'intervalle comme s'il venait d'être vécu* » ? (Schwab, 2013)

L'ensemble de ces réflexions m'amène à questionner autrement la temporalité en institution, en lien avec les notions d'hétérotopie et d'hétérochronie. **Et si l'institution totale, en coupant partiellement les liens de l'individu avec la société, coupait également ses liens avec la temporalité sociale à laquelle nous sommes habitués, permettant ou imposant au sujet d'être plus connecté à ce temps immuable ?** Cette expérience inhabituelle pourrait alors être ressentie positivement par les moines qui l'intègrent à leur pratique spirituelle et négativement par les personnes incarcérées et les personnes âgées qui se la voient imposer. En prison et en maison de retraite, les professionnels, qui vivent dans la société, tentent alors d'aider les personnes vivant dans l'institution à se raccrocher au temps social avec l'élaboration de projets et la mise en place d'activités. Cependant, cette proposition semble assez peu efficace. Les personnes accueillies peinent à se projeter et trouvent le temps long. **Au lieu de lutter contre ce temps infini, ne serait-il pas au contraire intéressant d'accompagner les individus dans le vécu de cette nouvelle temporalité, de leur permettre d'en voir l'intérêt et les bénéfices ?** Ce bénéfice serait double pour les personnes âgées qui nous expliquent majoritairement que leur rapport au temps se modifie avec la vieillesse. Cette démarche ne se construirait pas en opposition mais en complémentarité avec une approche sociale du temps.

3.3. L'institution : béquille du moi ?

Alors que la psychologie situe l'homme entre le ça et le surmoi, et que la religion le situe entre l'enfer et le paradis, se dessine dans ces paradigmes différents l'idée d'un homme en équilibre entre deux opposés. Dès lors, nous pouvons considérer les prisonniers et les moines comme les représentants des deux extrêmes d'une même problématique d'un moi qui n'est pas régulé comme celui de la population générale : les uns étant aux prises avec leurs pulsions, et les autres accordant une importance particulière à leurs guides spirituels. Quant à la vieillesse, elle impose à l'individu de désinvestir son idéal du moi (plutôt en lien avec le sur-moi) pour accepter les changements que le temps impose. **L'institution totale devient alors un organe de régulation du moi, imposé ou choisi par l'individu**. **Cette régulation implique de trouver un équilibre pour garder le lien au corps et ne pas aller vers une forme de déshumanisation, qui chercherait à transformer le sujet en un homme idéal presque exclusivement guidé par les règles morales.** A ce moment, le risque serait le totalitarisme.

3.4. La gestion du manque

La régulation du moi nous amène également à penser la capacité à gérer le manque. Vivre en institution implique d'être privé, volontairement ou non, d'une certaine liberté. Cette confrontation au manque dans le monde extérieur résonne chez l'individu avec sa capacité à faire face à son vide intérieur. Or, dans notre société d'hyperconsommation, nous sommes plus habitués à remplir le vide avec des objets extérieurs qu'à le gérer. Ainsi, pour les professionnels du soin comme de la pénitentiaire, les conditions de vie des personnes accueillies sont absolument insupportables. Dès lors, il est difficile pour elles de les guider dans **une gestion apaisée du manque, qui ne soit pas considéré comme une punition bien méritée pour les personnes incarcérées ou comme une violence insupportable pour les personnes âgées, mais plutôt comme un espace d'apprentissage et de progression qui peut permettre de mieux vivre avec soi-même. Il est extrêmement important de préciser qu'apprendre à gérer le manque extérieur en travaillant sur une acceptation apaisée de son vide intérieur n'implique pas pour autant de tout accepter !** Et il y a des combats à mener pour dénoncer les conditions de vie dans les EHPAD comme dans les prisons. Il s'agit

plutôt de trouver un rapport plus apaisé à soi-même et aux autres, de mener ses combats avec force mais aussi sérénité.

3.5. Vers une éducation à la paix

Apprendre à gérer le manque et à fonctionner avec les autres renvoie à une véritable éducation à la paix qui doit se développer dans notre société. Aujourd'hui, l'école permet de travailler son intelligence intellectuelle (avec certaines limites), mais elle ne laisse pas suffisamment de place au développement de l'intelligence émotionnelle qui est pourtant une grande force dans la vie. **Celui qui ne sait pas vivre avec ses émotions et les gérer dans le rapport à l'autre se retrouve en difficulté dans la société. Si cet apprentissage ne peut pas avoir lieu à la maison, il y a donc une grande inégalité sociale**. Il convient donc de réfléchir à de nouveaux dispositifs pour permettre à tous les enfants scolarisés de développer leur intelligence émotionnelle. Là encore, il ne s'agit pas d'apprendre aux enfants à accepter toutes les situations, mais au contraire à être mieux connectés à leurs émotions pour mieux vivre avec l'autre, et aller vers un monde plus pacifique. Certaines initiatives existent déjà sur le sujet. Ainsi, l'UNESCO défend la construction d'une « *culture de la paix et de la non violence* » (UNESCO, 2018) pour « *construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes*. » (UNESCO, 2018) Une école de Baltimore propose des séances de méditation aux enfants turbulents plutôt que des heures de colles. Dans ce quartier défavorisé, un élève témoigne : « *Ce matin, raconte l'un d'entre eux, mon père m'a rendu fou, mais je me suis souvenu qu'il fallait que je respire un grand coup, alors je n'ai pas crié*. » (Benhaïm, 2016) En Inde, où un enfant sur quatre âge de 13 à 15 ans souffre de dépression selon une étude de l'OMS (citée par Demeure, 2018), la ministre de l'éducation a introduit des cours de bonheur dans la ville de Delhi. Ils correspondent à des temps « *de méditation, d'échange et d'activités basées sur la morale et la gratitude*. » (citée par Demeure, 2018) Si ces cours doivent s'associer à des changements profonds de la société pour qu'une réelle amélioration soit constatée, ils participent à un nouvel abord de l'être humain et de sa construction. **Ces initiatives pourraient nous inspirer dans les maisons de retraite et dans les prisons, pour améliorer la paix avec soi-même et avec les autres, dans une approche qui ne serait pas purement psychologique**.

- **<u>Conclusion</u>**

Entre le premier questionnement qui a donné naissance à cette thèse, et la conclusion que j'écris aujourd'hui, six années se sont écoulées. Six années durant lesquelles la réflexion a suivi bien des méandres et bousculé des barrages. **De ma question initiale à ma dernière ligne, c'est un voyage au cœur de l'humain, des institutions et de la société que j'ai réalisé et que je vous retranscris**. Un voyage au cœur de moi-même aussi, puisqu'on ne garde pas l'énergie de réaliser une thèse pendant autant d'années sans se sentir concernée de près par le sujet étudié.

La problématique initiale était la suivante : **Quelles dynamiques psychiques interagissent dans une institution totale (Goffman, 1968) qui accueille des personnes sur le long terme, d'une part selon que le mode d'entrée principal y soit choisi, contraint ou forcé, et d'autre part selon que le sujet ait la capacité de quitter librement l'institution ou non ?** Pour répondre à cette question, il les hypothèses que nous avions envisagées sont validées. L'institution totale entraîne ou témoigne d'une rupture avec la société et avec les proches, et l'entrée provoque ou participe à un bouleversement personnel ou professionnel. Dans les institutions où le mode d'entrée est contraint ou forcé, l'institution est perçue négativement, aussi bien par les professionnels qui se sentent jugés par la société que par la population accueillie qui se sent rejetée, alors que dans les institutions où le mode d'entrée est libre, l'institution est perçue positivement par des individus qui jugent négativement la société. Lorsque l'individu ne peut pas quitter l'institution quand il le souhaite, il est en position d'inégalité avec celui qui le peut, ce qui entraîne des rapports de domination / soumission. L'identification à son groupe d'appartenance est douloureuse, alors qu'elle est positive pour celui qui peut quitter l'institution.

Pour autant, il existe des nuances dans la réponse à cette problématique car chaque situation est unique, comme nous avons pu le voir. Ainsi, le positionnement de l'individu est essentiel, notamment dans sa façon de se sentir acteur ou non de sa situation. Et cette recherche nous amène à repenser les notions d'intimité, de liberté et de temporalité. Dans les institutions totales, si l'individu ou les professionnels qui l'accompagnent cherchent à investir ces espaces tels qu'ils sont définis à l'extérieur, ils seront en difficulté. **L'institution**

totale est une hétérotopie, un espace autre où certains concepts de l'existence doivent être appréhendés autrement. Les moines l'ont bien compris, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils choisissent de s'exclure de la société pour mener leur vie différemment.

Si nous décidons, en tant que société, d'exclure partiellement certains membres pour les protéger ou pour nous protéger, alors **il convient de bien penser ces espaces pour qu'ils ne deviennent pas des lieux d'ostracisme et de souffrance**. Un espace autre peut être un lieu de créativité et de découverte de soi, favorisé par la mise en retrait partielle de la société. Pour cela, il doit assumer sa spécificité, portée par les professionnels, tout en restant dans le cadre de la loi et du respect des droits fondamentaux de l'homme. En effet, dans ces espaces cachés du regard, le risque est grand de ne pas considérer les personnes accueillies comme des humains à part entière puisqu'ils ne font plus totalement partie de la société.

Plusieurs points nous semblent essentiels à penser. Le premier est celui de **l'autorité et du pouvoir**. Le pouvoir, qu'il s'exerce par la force ou par la séduction, entraîne de la violence chez celui qui le subit. Il est donc nécessaire pour les responsables de l'institution (moines ou professionnels) d'assumer une position d'autorité dans laquelle les personnes accueillies leur reconnaissent une légitimité. **Il importe également d'accompagner les personnes accueillies dans un nouveau rapport au temps et au manque**, et non de chercher à plaquer de façon parfois un peu artificielle une organisation sociale qui n'a plus de sens, ou à combler le manque par des objets ou des activités. Cela revient finalement à permettre au sujet de vivre pleinement l'expérience institutionnelle sans chercher à s'en extraire trop rapidement, et sans se laisser dévorer non plus. Cet accompagnement est plus simple pour les moines que pour les professionnels qui continuent à vivre dans la société et à en accepter les évidences communes. **La notion de la filiation**, qui tend à disparaître dans nos institutions est également à prendre en compte.

Enfin, dans la société comme dans les institutions, **il parait essentiel de développer une éducation à la paix**. Si l'école forme l'intelligence intellectuelle, elle s'intéresse encore peu à l'intelligence émotionnelle. Or, être en accord avec soi et avec les autres est une vraie force dans l'existence, et ceux qui n'ont pas eu une telle éducation chez eux subissent une

inégalité sociale. Dans les institutions totales, nous pourrions nous inspirer d'initiatives qui existent dans d'autres pays pour répondre à l'agressivité et à la dépression sur d'autres modes : méditation, échanges, etc.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai… Chaplin (1889-1977)

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai compris qu'en toutes circonstances,
j'étais à la bonne place, au bon moment.
Et alors, j'ai pu me relaxer.
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle estime de soi.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai pu percevoir que mon anxiété et ma souffrance émotionnelle
n'étaient rien d'autre qu'un signal
lorsque je vais à l'encontre de mes convictions.
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle authenticité

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai cessé de vouloir une vie différente,
et j'ai commencé à voir que tout ce qui m'arrive contribue
à ma croissance personnelle.
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle maturité.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai commencé à percevoir l'abus dans le fait de forcer une situation, ou une personne,
dans le seul but d'obtenir ce que je veux, sachant très bien
que ni la personne ni moi-même ne sommes prêts,
et que ce n'est pas le moment.
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle respect.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai commencé à me libérer de tout ce qui ne m'était pas salutaire :
personnes, situations, tout ce qui baissait mon énergie.
Au début, ma raison appelait ça de l'égoïsme.
Aujourd'hui, je sais que ça s'appelle amour-propre.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai cessé d'avoir peur du temps libre et j'ai arrêté de faire des grands plans.
Aujourd'hui, je fais ce qui est correct, ce que j'aime,
quand ça me plait et à mon rythme.
Aujourd'hui, j'appelle ça simplicité.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai cessé de chercher à toujours avoir raison,
et je me suis rendu compte de toutes les fois où je me suis trompé.
Aujourd'hui, j'ai découvert l'humilité.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai cessé de revivre le passé et de me préoccuper de l'avenir.
Aujourd'hui, je vis au présent, là où toute la vie se passe.
Aujourd'hui, je vis une seule journée à la fois, et ça s'appelle plénitude.

Le jour où je me suis aimé pour de vrai,
j'ai compris que ma tête pouvait me tromper et me décevoir.
Mais si je la mets au service de mon cœur,
Elle devient un allié très précieux.

BIBLIOGRAPHIE

Non exhaustive sur le sujet

- **Ouvrages**

Amyot, J-J., Mollier, A. (2002). *Mettre en œuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées*. Paris, Dunod.

Arendt, H. (1951). *Le système totalitaire. Les origines du totalitarisme*. France : Points (2005)

Anzieu, D. (1975). Le groupe et l'inconscient : l'imaginaire groupal. Paris : Dunod (1999)

Aubry, J. et Appell, G. (1952). *Les effets de la carence des soins maternels chez les jeunes enfants.* Paris, Association pour la santé mentale de l'enfant.

Aveline, L. (2003). *Gériatrie: D.E. infirmier*. Paris, Estem.

Balier, C. (1976). *Vieillissement individuel et vieillissement social : pour une approche dynamique de la pathologie de la sénescence*. France : Cahiers de la fondation nationale de gérontologie, n°4.

Benguigui, G. Chauvenet, A. Orlic, F. (1994a). *Le monde des surveillants de prison*. Paris, PUF.

Bergeret, J. (1984). *La violence fondamentale*. Paris : Dunod. (2000)

Bergeret, J. (1995). *Freud, la violence et la dépression*. Paris : PUF.

Billé, M. Martz, D. Dagognet. F. (2010) *La tyrannie du "bien vieillir."* France : Le Bord de l'eau.

Bouchard, G. (2007). *Vivre avec la prison : des familles face à l'incarcération d'un proche*. Paris : l'Harmattan.

Bouregba, A. (2002). *Les liens familiaux à l'épreuve du pénal*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. (2007). *Les droits de l'homme dans la prison*. Volume 1. Paris : La documentation française.

De La Boetie, E. (1576). *Discours de la servitude apprise*. France : Mille et une nuits (1997).

Drieu, D. (2013). *46 commentaires de textes en clinique institutionnelle*. Paris: Dunod.

Foucault, M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité, volume 1 : la volonté de savoir*. Paris : Gallimard.

Foulquie, P. (1979). *Dictionnaire de la langue et de la pédagogie*, Paris, Presses Universitaires de France

Fournier. (2010). *S'engager dans la vie religieuse: Etude psychologique de 16 vocations monastiques*. France : Labor et Fides.

Frankl, V. (2013). *Découvrir un sens à sa vie avec la logothérapie*. Paris : J'ai lu.

Freud, S. (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : PUF.

Freud, S. (1915). *Deuil et mélancolie*. *Œuvres complètes*, tome 13. Paris, Presses Universitaires de France (1988).

Freud, S. (1921a). *Psychologie des foules et analyse du moi. Essais de psychanalyse*. Paris : Payot (1981).

Freud, S. (1921b). *Psychologie des masses et analyse du Moi. Œuvres complètes*. Paris, Presses Universitaires de France (1988)

Froment, J-C. (2000). *La République des surveillants de prison (1958-1998)*. Paris : LGDJ.

Gaillard, A. (2009). *Sexualité et prison : désert affectif et désirs sous contrainte*. Paris : Max Milo.

Gueno, J-P. (2004). *Paroles de détenus*. Paris : Librio.

Goffman, E. (1968). *Asiles. Essai sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Editions de Minuit.

Hervieu-Léger, D. (2017). *Le temps des moines. Clôture et hospitalité*. Paris : Presses universitaires de France

Hanus, M. (1994). *Les deuils dans la vie : deuils et séparation chez l'adulte et chez l'enfant*. Paris, Maloine.

Huguet, M. (1987). *L'ennui ou la douleur du temps*. Paris : Masson.

Jonveaux, I. (2011). *Le monastère au travail : le royaume de Dieu au défi de l'économie*. Paris : Bayard.

Jonveaux, I. (2018). *Moines, corps et âmes. Une sociologie de l'ascèse monastique contemporaine*. Paris : Editions du Cerf.

Jung C-G. (1958). *Psychologie et religion.* Paris : Buchet/Chastel.

Jung, C-G. (1973). *L'Énergétique psychique*. Genève, Georg.

Kaes, R. et al. (1988). *L'institution et les institutions, études psychanalytiques*. Paris : Dunod.

Kant, E. (1788). *Critique de la raison pratique*. Paris : PUF. (2012).

Kauffman, K. (1988). *Prison Officers and Their World Hardcover*. America : Harvard University Press.

Laplanche, J. Pontalis, J-B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris : PUF (1997).

Lesage De La Haye, J. (1998). *La guillotine du sexe : la vie affective et sexuelle des prisonniers*. Paris : les éditions de l'atelier.

Lhuilier, D. Aymard, N. (1997). *L'univers pénitentiaire : Du côté des surveillants de prison*. Paris : Desclée de Brouwer.

Lhuilier, D. Leminszewska, A., 2001, *Le choc carcéral : survivre en prison*, Paris, Bayard.

Marchetti, A-M. (2001). *Perpétuités : le temps infini des longues peines*. Paris : Plon.

Melman, C. (2002). *L'homme sans gravité. Jouir à tout prix. Entretiens avec Jean-Pierre Lebrun*. France : Denoel

Messy J. (1994). *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.

Molina, A-E. (1989). *L'enfermement. Espace, Temps, Clôture*. Paris : Klincksieck.

Monnereau, A. (1986). *La castration pénitentiaire*. Paris : Lumière Et Justice.

Mucchielli, A., 1986, *L'identité.* Collection « Que sais-je », n°2288, Paris, Presses Universitaires de France.

Pellissier, J. (2003). *La nuit, tous les vieux sont gris*. Bibliophane – Daniel Radford.

Puijalon, B. et Trincaz, J. (2000). *Le droit de vieillir*. Paris, Fayard.

Reich, W. (1933). *La psychologie de masse du fascisme*. France : Payot (1999)

Ricordeau, G. (2008). *Les détenus et leurs proches*. Paris : Editions Autrement.

Ruszniewski, M. (1995). *Face à la maladie grave : patients, familles, soignants*. Paris : Dunod.

Sacks, O. (2014). *L'Odeur du si bémol. L'univers des hallucinations.* Paris : Le Seuil.

Thomas, H. (1996). *Vieillesse dépendante et désinsertion politique*. Paris : l'Harmattan.

Vercauteren, R. Laborel, B. Jahan, F. (1999). *Faire vivre le projet des établissements pour personnes âgées*. Toulouse, Erès.

Verspieren, P. (1999). *Face à celui qui meurt : euthanasie, acharnement thérapeutique, accompagnement*. Paris, Desclée De Brouwer.

Welzer-Lang, D. Mathieu, L. Faure, M. (1996). *Sexualités et violences en prison : ces abus qu'on dit sexuels*. Lyon : Aléas Editeur.

- **<u>Chapitres</u>**

Delafontaine, M-P., Cuzin, E. (2000). Autonomie et dépendance. *Corpus de gériatrie*. Paris : CHUPS Jussieu.

Dolce, N. (2005). Parcours intimes : la conflagration du moi et du monde. Ibrahim-Lamrous, L. Muller, S. (Dir), *L'intimité*. (P.91 à 100). Clermont-Ferrand : Presses Université Blaise Pascal

Enriquez, E. (1987). Le travail de la mort dans les institutions. Kaës, R. (dir) *L'institution et les institutions. Etudes psychanalytiques*. Paris : Dunod (2012)

Kaës, R. (1996). Souffrance et psychopathologie des liens institués. Une introduction. Kaës, R et Pinel, J-P (dir). *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*. Paris : Dunod.

Kaës, R. (1998). Appareil psychique groupal. Caillot, J-P et al (dir). *Vocabulaire de psychanalyse groupale et familiale*. Tome 1. France : le collège de psychanalyse groupale et familiale.

Mennereau, C. (2014). Vivre en institution sur le long terme : étude comparative des établissements pénitentiaires et de ceux pour les personnes âgées. Chevandier, C. Larralde, J-M. Tournier, P-V. (dir). *Enfermement, justice et liberté*. L'harmattan, Paris.

Marcaurelle, R. (2001). Religion et psychologie. Larouche, J-M. Ménard, G. (dir) *L'étude de la religion au Québec : Bilan et prospective*. Laval : Les Presses de l'Université

Marcelli, D. (2014). Autorité parentale et démocratie : un défi pour l'éducation des enfants d'aujourd'hui. Dans *Être parents aujourd'hui : un jeu d'enfants* (pp. 69-102). Toulouse, France: ERES.

Pinel, J-P. (2008). Emprise et pouvoir de la transparence dans les institutions spécialisées. Dans *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, (n°51. p. 33-48). Toulouse : Erès.

Puget, J. (1989). Groupe analytique et formation. Dans *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, (n°15. p. 137-154). Toulouse : Erès.

Rostaing, C. (2015). Institution totale. Paugam, S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : Presses universitaires de France. pp. 75-77.

Roussillon, R. (2004). L'identification narcissique et le soignant dans le travail de soin psychique. Sassolas (dir). *Malaise dans la psychiatrie*. Paris : Eres.

- **Articles papier**

Abdellaoui, S. Blatier, C. (2008). En quoi les jeunes détenus se distinguent-ils des autres ? *Journal du droit des jeunes*, vol. 273, n°3, pp 43-45.

Amyot, J-J. (2009). Maladie d'Alzheimer et formation des professionnels en EHPAD. *Gérontologie et société*, n° 128-129, p. 273-283.

Arborio, A.M. (1995). Quand le « sale boulot » fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital. *Sciences sociales et santé*, volume 13, n°3.

Aymard, N. Lhuilier, D. (1993). Sécurité et identité professionnelle des personnels de surveillance de l'administration pénitentiaire. *Droit et société*, n°25, pp. 435-447

Badey-Rodriguez, C. (2005). L'entrée en institution un bouleversement pour la dynamique familiale. *Gérontologie et société*, n° 112, p. 105-114.

Benguigui, G. Chauvenet, A. Orlic, F. (1994b). Les surveillants de prison et la règle. *Déviance et société*. Vol. 18, N°3. p. 275-294.

Billé, M. (2005). L'entrée en institution dernière mise en demeure ? *Gérontologie et société*. vol. 28 / 112, pp. 63-72.

Casadamont G . (1991). Notes pour une sociologie du rapport surveillant(s), détenu(s). *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*. N°1, pp. 58-66.

Chantraine, G. (2003). Prison, désaffiliation, stigmates, *Déviance et Société*, Vol.27, p.363-387.

Colson, M-H. (2007). Âge et intimité sexuelle, *Gérontologie et société*, n° 122, p. 63-83.

Daïeff, S. Babadjian, Ph. (2008). Fidéliser le personnel soignant dans la filière gériatrique. *Gérontologie et société*, n° 126, pp. 105-111

Darmon, L. Langlet, M. (2008). Dossier sur la prévention en prison : tabous et bouts de ficelles. *Le journal du SIDA*, n°202, janvier, p 13 à 20.

Dejours, C. (2004). Travail, modernité et psychanalyse. Dossier « le travail après la fin du travail. » *Res Publica*. n° 38

Delens-Ravier, I. (2006). Lien familial et détention en Europe. In : *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, volume LIX, novembre-décembre, pp. 481-492.

Derivois, D. (2010). La mondialité comme posture clinique. *Chasles,* V. *Santé et mondialisation*. Université Lyon 3. p. 95-112.

Deswaene, B. (2003). Le temps chez l'adolescent détenu : durée et horizon temporel. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n^{o} 53, p. 47-52.

Dubechot, P. Fronteau, A. Le Queau, P. (2000). La prison bouleverse la vie des familles de détenus. *Centre de Recherche pour l'Étude et l 'Observation des Conditions de Vie*, n° 143.

Durif-Varembont, J-P. (2009). L'intimité, entre secrets et dévoilement. In : *Cahiers de psychologie clinique*, n°32, /1, pp.57-73

Esnard, C. Bordel, S. Somat, A. (2013). Les soignants face au burn out : quelles attributions causales ? *Pratiques psychologiques*, n°19. Pp 147-161.

Ferreira, E. Zawieja, P. (2012). Un « chez-soi » en ehpad ? *Cliniques*, N° 4, p. 164-179.

Foucault, M. (1984). Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967). *Dits et Ecrits. Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, octobre 1984, pp.46-49.

Francese, E. et Anavi C. Le paradoxe de la virilité dans les cités. *Le Journal des psychologues*, 2013/5 n° 308, p. 29-34.

Gaillard, G. (2001). La généalogie institutionnelle et les écueils du travail d'historisation : entre filicide et parricide. *Connexions*, n°76,(2), 125-141.

Giami, A. Les organisations institutionnelles de la sexualité. (1999). In : *Handicap - revue de sciences humaines et sociales*, n° 83. pp. 3-29.

Gras, L. (2011). *Regards croisés sur la socialisation professionnelle des surveillants pénitentiaires*. Dossiers Thématiques. Agen : ENAP.

Hirschelmann-Ambrosi A. (2006). Risques et dangers. *Bulletin de psychologie*, n° 481, pp. 47-55.

Hervy, B. (2007). Mais de quel projet s'agit-il? In : *La revue francophone de gériatrie et de gérontologie*. n°131, janvier.

Kuhnel, M-L. Elrakhi, I. Tranchant, M. Aspe, G. (2010). Prévalence de la dépression en EHPAD : nécessité d'une approche gérontopsychiatrique. *NPG Neurologie - Psychiatrie – Gériatrie*, Elvesier, n°57, Vol 10, pp. 111-115.

Lazarus, A. (1977). Les surveillants de prison : un corporatisme sans issue ? *Déviance et société*. Vol. 1, n°2, p. 209-218.

Le Bodic, C. (2011). *Lieu, Territoire et Espace : PST et confusions. Pénétration du lieu et du territoire par l'espace*.

Leveillee, S. Lefebvre, J. (2005). Concomitance de troubles de la personnalité chez des hommes incarcérés, *Canadian journal of psychiatry*, vol. 50, no6, pp. 369-370.

Mallet, D., Herbaut, A., Soyez, S., Delerue, M., Chekroud, H., Jacquemin, D. (2002). Société, médecine et souffrance des soignants, *La presse médicale* ,vol 31, n°26, pp. 1206-1212.

Marquier, R. (2013). Vivre en établissement d'hébergement pour personnes âgées à la fin des années 2000. *Dossiers Solidarité Santé – Drees*, n° 47 (octobre).

Marquier, R. Vroylandt, T. Chenal, M. Jolidon, P. Laurent, T. Peyrot, C. Straub, T. Toldre, C. (2016). *Les dossiers de la Drees*, n°16.

Massardier, L. (2004). Sexualité et prison. *L'information psychiatrique*, avril, vol 80, n°4.

Moron, P. Sudres, P. Hazane, F. Arbus, C. (2004). Sexe et prison. *Annales médico-psychologique*, n°162. pp. 373-377.

Moulin V. Sevin A.-S. (2012). Souffrance au travail en milieu carcéral : les épreuves de l'exercice professionnel au parloir pénitentiaire. *Le travail humain*. Vol. 75, p. 147-178.

Neyret-Chompre, V. (2002). Un groupe de parole en maison de retraite. *Empan*, n°48, p. 52-56.

Outaghzafte-El Magrouti, F. (2007). L'espace-temps carcéral : vers une gestion temporelle des demandes des reclus. *Espace populations sociétés*, 2007/2-3, pp 371-383.

Petit, J. Dugué, B. (2013). Quand l'organisation empêche un travail de qualité : étude de cas. *Perspectives Interdisciplinaires sur le Travail et la Santé, PISTES*. N°15 (2), pp.1-18.

Pikler, E. (1975). Manifestations actuelles du syndrome d'hospitalisme dans les pouponnières. *Le Coq Héron*, n° 53, Paris, p. 4-10.

Ploton, L. (2010). A propos de l'analyse institutionnelle. *Annales de gérontologie*. Vol 3, n°1. pp 23-33.

Roger, A. (2016). Les retraites monastiques subies en France au 18e siècle : traitement littéraire et réalité du phénomène. *Dix-huitième siècle*, 48,(1), 57-72.

Schwab, E. (2013). Prendre le temps : pourquoi, comment ? *Psychothérapies*. Vol. 33, p. 217-223.

Snacken, S. (2014). Les structures européennes de contrôle des administrations pénitentiaires : le rôle et l'impact du Conseil de l'Europe et du Comité de Prévention de la Torture. », *Déviance et Société*, vol. 38, pp. 405-423.

Spitz, R. (1948). La perte de la mère par le nourrisson. *Enfance*, p. 391-393

Talpin, J-M., Ploton L. (2002). Cadres institutionnels et loi du plus fort en institutions gériatriques. *Gérontologie et société*, n° 101, p. 115-127.

Villez, A. (2002). Éthique, droit au choix, droit au risque et responsabilité dans les EHPAD. *Les Cahiers de l'Actif*, n°318/319, novembre-décembre, pp 149-165.

Volant, S. (2014). 693 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011. *Études et Résultats - Drees*, n°899 (décembre).

- **<u>Articles internet</u>**

Agnel, A. (2003). Jung et le phénomène religieux. *Imaginaire & Inconscient*, n° 11,(3), 49-61. doi:10.3917/imin.011.0049.

Action-sociale. (2018). La loi 2002 dans le social. *Action-sociale*. Repéré à : https://www.action-sociale.org/?page=dossiers&dos=loi-2002-pour-le-social

Aubry F. (2012). Les rythmes contradictoires de l'aide-soignante. *Temporalités*, n°16. Repéré à : http://temporalites.revues.org/2237

Benhaïm, A. (2016). Cette école a remplacé les heures de colle par de la méditation. Hufftington Post. Repéré à : https://hufftingtonpost.fr/2016/09/28/ecole-meditation-heures-de-colle_n_12229076.html

Calbeguen, M. (2006). Dynamique des processus de socialisation carcérale. *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie*, Vol. III, Repéré à : http://champpenal.revues.org/513

Campana, A. (2007). Enseignement de la santé sexuelle à l'OMS. *Fondation Genevoise pour la Formation et la Recherche Médicales*. Repéré à : http://www.gfmer.ch/Presentations_Fr/Pdf/Enseignement_sante_sexuelle_OMS_2007.pdf

Chemin, A. (2016). L'autorité, un retour en force ? *Le Monde*. Repéré à : https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/12/15/l-autorite-un-retour-en-force_5049580_3232.html

Conseil constitutionnel. (2018). Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. *Conseil constitutionnel*. Repéré à : https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789

De Grossouvre, A. (s.d.) Psychologie et spiritualité. Réunir deux mondes, du petit moi au Grand Soi entretien avec Bettina De Pauw. *Sources*. Repéré à : http://www.bettinadepauw.com/wp-content/uploads/2014/06/01_psychologie-et-spiritualit%C3%A9.pdf

De La Motte Rouge, H. (2006). Sexualité et prison : sexualité en prison, privation de liberté sexuelle ? *Centre de Recherche et d'Etude sur les Droits Fondamentaux*. Repéré à : http://credof.u-paris10.fr/spip.php?article111

Demeure, Y. (2018). En Inde on enseigne des « cours de bonheur à l'école. » *SciencePost*. Repéré à https://sciencepost.fr/2018/08/en-inde-on-enseigne-des-cours-de-bonheur-a-lecole/

Direction de l'administration légale et administrative. (2009). *Vie publique*. Repéré à : http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-vote/loi-du-24-novembre-2009-penitentiaire.html

Dorion, A-N. (2011). La généalogie, une passion française. *Le Figaro*. Repéré à : http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/07/23/01016-20110723ARTFIG00112-la-genealogie-une-passion-francaise.php

Dubuc, B. (2012). Qui sont les bouddhistes de France? 20 minutes. Repéré à : https://www.20minutes.fr/societe/958819-20120622-bouddhistes-france

Eglise catholique en France (2017). Statistiques de l'Eglise catholique en France (guide 2017). Repéré à : https://eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/guide-de-leglise/leglise-catholique-en-france-et-en-chiffres/371402-statistiques-de-leglise-catholique-en-france-guide-2017/

Faure, M. (1999). Humaniser pour réinsérer – Le droit de l'intimité en prison. In : *Le Monde diplomatique*, février, p. 26.

France 3. (2018). Casabianda : une prison sans les murs. *France 3*. Repéré à : https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/recidive/casabianda-une-prison-sans-les-murs_2906905.html

Fremont A-L. (2013). Le contrôleur des prisons s'intéresse aux EHPAD. *Le Figaro*. Repéré à : http://www.lefigaro.fr/actualite-France/2013/02/25/01016-20130225ARTFIG00702-le-controleur-des-prisons-s-interesse-aux-ehpad.php

Georges, L. (2018). Danièle Hervieu-Léger, Le temps des moines. Clôture et hospitalité. *Lectures. Les comptes rendus*. Repéré à : http://journals.openedition.org/lectures/24426

Green, A. (1999). Passivité-passivation : jouissance et détresse. *Revue française de psychanalyse*, n° 63,(3), 1587-1600. doi:10.3917/rfp.g1999.63n3.1587.

Hensley, G. (2003). Inmate-to-Inmate Sexual Coercion in a Prison for Women. *Journal of Offender Rehabilitation*, Vol. 37. pp. 77-87.

Houdaille, C. (2015). L'acédie. La croix. Repéré à https://www.la-croix.com/Archives/2015-10-10/L-acedie-2015-10-10-1366901

Jonveaux, I. (2010). L'Internet au monastère : de nouvelles sociabilités pour les ascètes extramondains. *Transversalités*, 116,(4), 63-77. Doi : 10.3917/trans.116.0063.

Jonveaux, I. (2015). Les moniales et l'emprise du genre. *Sociologie*. N°2, vol. 6 Repéré à : http://journals.openedition.org/sociologie/2487

Kotarba, J. (1979). The accomplishment of intimacy in the jail visiting room. In : *Qualitative Sociology*, Vol 2. N° 2, pp. 80-103.

Lucchese, V. (2016). L'écoulement du temps est une illusion. *Usbek et Rica*. https://usbeketrica.com/article/l-ecoulement-du-temps-est-une-illusion

Ministère de la justice. (2018a). Chiffres de la population écrouée et détenue au 1er avril 2018. *Ministère de la justice*. Repéré à http://www.presse.justice.gouv.fr/archives-communiques-10095/communiques-de-2018-12904/chiffres-de-la-population-ecrouee-et-detenue-au-1er-avril-2018-31500.html

Ministère de la justice. (2018b). Les chiffres clefs. *Ministère de la justice*. Repéré à http://www.justice.gouv.fr/prison-et-reinsertion-10036/les-chiffres-clefs-10041/

Ministère de la justice. (2018c). Surveillant pénitentiaire. Une carrière au service de la société. *Ministère de la justice*. Repéré à : http://www.metiers.justice.gouv.fr/surveillant-penitentiaire-12629/le-metier-12630/

Nguyen, T-D. (2017). Etes-vous en burn-out, bore-out… ou brown-out ? *Challenges*. Repéré à : https://www.challenges.fr/entreprise/vie-de-bureau/test-etes-vous-en-burn-out-bore-out-ou-brown-out_514103

Ouest France. (2014). 70e D-Day. Le vétéran anglais a fugué de sa maison de retraite ! *Ouest France*. Repéré à : https://www.ouest-france.fr/europe/france/70e-d-day-le-veteran-anglais-fugue-de-sa-maison-de-retraite-2601267

Psychologies magazine. (1999). Frédéric Lenoir : Pourquoi le bouddhisme nous attire. *Psychologies magazine*. Repéré à : http://www.psychologies.com/Culture/Spiritualites/Pratiques-spirituelles/Articles-et-Dossiers/La-spiritualite-un-nouveau-besoin/Frederic-Lenoir-Pourquoi-le-bouddhisme-nous-attire

Seidman, B-T. Marshall, W-L. Hudson, S-M. Robertson, P-J. (1994). An Examination of Intimacy and Loneliness in Sex Offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, décembre, n° 9. pp. 518-534.

Senk, P. (2012). Il faut oser le conflit avec les sociopathes ordinaires ! Interview de Didier Pleux. *Santé - Le Figaro.fr*. Repéré à : http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/09/17/19058-il-faut-oser-conflit-avec-sociopathes-ordinaires

Siret, R. (2005). La violence du métier de surveillant en prison. *Association des Professionnels de Santé Exerçant en Prison*. Repéré à : http://www.sante-prison.com/web/article.php?story=20100207123942424

Tapia, C. Roussiau, N. (2012). La spiritualité, quels bénéfices pour le sujet ?. *Le Journal des psychologues*, 303,(10), 16-16. doi:10.3917/jdp.303.0016.

UNESCO. (2018). Culture de la paix et de la non violence. UNESCO. Repéré à : https://fr.unesco.org/themes/créer-programmes-paix

Vie monastique (2018). L'absence de relation sexuelle. *Vie monastique*. Repéré à : https://vie-monastique.com/belloc-questions-reponses/438-labsence-de-relation-sexuelle

Wright, C. (2011). Le monastère est-il une prison? Atlantico. Repéré à : http://www.atlantico.fr/decryptage/moines-monastere-prison-87342.html

Zwilling, A-L. (2012). Augmentation des 'sans religions' et diversification de l'appartenance. *Eurel*. Repéré à : http://www.eurel.info/spip.php?article959

- **Rapport de recherche**

Bouchard, C. Besnard, E. Villerbu, L. (2005). *L'intimité familiale à l'épreuve du parloir*. Recherche UFRAMAD : Étude psychologique de l'expérience du proche visiteur en situation de parloir pénitentiaire

Balier, C. Ciavaldini, A. Girard-Khayat, M. (1997). *Rapport de recherche sur les agresseurs sexuels*. France : pour la Direction Générale de la Santé.

David, A. (2014). *L'organisation du travail en EHPAD : un outil managérial pour le Directeur*. Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique.

- **Rapports d'information**

Assemblée nationale. (2018). Rapport d'information en conclusion des travaux de la mission sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) présenté par Mme Iborra et Fiat, députées. Repéré à : http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0769.asp#P217_30838

Bechlivanou, G. (2001). Le droit européen et le maintien des liens familiaux. In *Actes de la 4ème rencontre nationale des associations de maisons d'accueil de familles et amis de détenus.* Saintes : collectif national des FRAMAFAD. p55.

Bowlby, J. (1951). *Soins maternels et santé mentale*. Rapport, Genève, OMS.

Cassan, F. Touleon, L. Kensey, A. (2000). L'histoire familiale des hommes détenus. *INSEE*.

Collomb, C. Letterier, D. Lienard, S. (2014). *Conditions de travail des salariés en EHPAD, évaluation des facteurs organisationnels et psychosociaux*. Journées d'Automne SMSTS. Centre de Conférence de l'Aar Schiltigheim.

Chorum. (2012). La prévention des risques professionnels dans les EHPAD : un état des lieux. *CIDES*, Novembre

Comité des ministres du conseil de l'Europe. (1995). *Aspects pénitentiaires et criminologiques du contrôle des maladies transmissibles et notamment du SIDA, et problèmes connexes de santé en prison*. Strasbourg : les éditions du conseil de l'Europe.

Comité Européen pour la prévention de la Torture et des Peines ou Traitements Inhumains ou Dégradants. (1991). *Rapport au gouvernement de la République française relatif à la visite effectuée par le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) en France*. Strasbourg/Paris : publication par le conseil de l'Europe.

Debout, M. (1999). *Travail, violences et environnement*. Avis et rapports du Conseil économique et social.

ENAP. (2011). *Qui devient surveillant pénitentiaire ? Evolution démographique du profil des élèves-surveillants (1986-2011)*. Observatoire de la formation.

Micheau, J. Moliere, E. (2014). *Étude qualitative sur le thème de l'emploi du temps des infirmières et infirmiers du secteur hospitalier – Synthèse*. Document de travail série Études et Recherches, DREES, n°132.

Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. 1946; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948

- **Notes de cours**

Bouchard, C. (2005). *Le « travail institutionnel » du psychologue*. Polycopié du cours de méthodologie clinique de licence 3 de psychologie, Université Rennes 2.

BOUCHARD, C. (2010). *Les situations de crise : aspects psychologiques, psychopathologiques et criminologiques*. Cours de master 1. Université Rennes 2.

Dejours, C. (2001). *Subjectivité, travail et action*. Cours de psychologie, Aix en Provence.

Gaillard, B. (2010). Comprendre l'institution et ses dysfonctionnements, analyse et interventions institutionnelles. Université Rennes 2

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE
EDUCATION
LANGAGES, INTERACTIONS
COGNITION, CLINIQUE

UNIVERSITÉ RENNES 2

Titre : VIVRE ET TRAVAILLER DANS UNE INSTITUTION TOTALE QUI ACCUEILLE DES PERSONNES SUR LE LONG TERME

Etude comparative des centres de détention, des établissements pour personnes âgées dépendantes et des monastères

Mots clés : Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes, centres de détention, monastères

Résumé : Les établissements pour personnes âgées, les centres pénitentiaires et les monastères, trois univers à priori très différents. Et pourtant, nous y avons constaté des similarités qui nous ont amenés à réfléchir sur la problématique suivante : Quelles dynamiques psychiques interagissent dans une institution totale (Goffman, 1968) qui accueille des personnes sur le long terme, d'une part selon que le mode d'entrée principal y soit choisi, contraint ou forcé, et d'autre part selon que le sujet ait la capacité de quitter librement l'institution ou non ? Cette question nous permet de penser les liens mouvants et interdépendants entre le sujet, l'institution et la société. Dans cette étude, c'est à la rencontre de l'humain que nous allons, qu'il soit âgé et dépendant, prisonnier, soignant, surveillant ou moine. Leurs témoignages nous amènent à repenser les questions de l'ego, de la paix, de la liberté et de l'amour.

Title : LIVE AND WORK IN A TOTAL INSTITUTION WHICH RECEIVE PERSONS ON THE LONG TERM

Comparative analysis between detention centers, retirement homes and monastery

Keywords : Retirement homes, detention centers and monasteries

Abstract : Retirement homes, detention centers and monasteries : at first sight, these three institutions seem to be very different. Nevertheless, we noticed similarities which led us to ask ourselves the following question: What are the psychic dynamics involved in a total institution (GOFFMAN, 1968) which receives persons on a long-term basis, depending on whether the main admission mode is chosen, constrained or forced, or whether the subject has the ability to leave the institution freely or not ? This question allow us to think about the shifting and independent links between people, institution and society. This study is about meeting differents humans whether they are old and dependant, prisoner, nurse, prison warder or monks. Their testimonies invite us to reconsider the question of ego, peace, freedom and love.

Imp. Service Reprographie - Rennes 2